



1222-2022  
**800**  
ANNI



UNIVERSITÀ  
DEGLI STUDI  
DI PADOVA



## **UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PADOVA**

DIPARTIMENTO DI SCIENZE STORICHE,  
GEOGRAFICHE E DELL'ANTICHITÀ

**LAUREA MAGISTRALE IN  
TECNICHE, PATRIMONIO, TERRITORI DELL'INDUSTRIA -  
TECHNIQUES, PATRIMOINE, TERRITOIRES DE L'INDUSTRIE**

**MASTER ERASMUS MUNDUS TPTI**

TESI DI LAUREA  
Mémoire de Master

Industrie textile et développement du territoire burkinabè : cas de Faso Fani  
(ex VOLTEX) à Koudougou (1969 à nos jours)

Textile industry and development of the Burkinabe territory: the case of Faso Fani  
(formerly VOLTEX) in Koudougou (1969 to the present day)

Relatore: Prof. Marco BERTILORENZI

Laureando/a: DABRE Abdoul-Djalilou

matricola : 2029619

Anno Accademico 2021/22





1222-2022  
800  
ANNI



UNIVERSITÀ  
DEGLI STUDI  
DI PADOVA



## **UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PADOVA**

DIPARTIMENTO DI SCIENZE STORICHE,  
GEOGRAFICHE E DELL'ANTICHITÀ

**LAUREA MAGISTRALE IN  
TECNICHE, PATRIMONIO, TERRITORI DELL'INDUSTRIA -  
TECHNIQUES, PATRIMOINE, TERRITOIRES DE L'INDUSTRIE**

**MASTER ERASMUS MUNDUS TPTI**

TESI DI LAUREA  
Mémoire de Master

Industrie textile et développement du territoire burkinabè : cas de Faso Fani  
(ex VOLTEX) à Koudougou (1969 à nos jours)

Textile industry and development of the Burkinabe territory: the case of Faso Fani  
(formerly VOLTEX) in Koudougou (1969 to the present day)

Relatore: Prof. Marco BERTILORENZI

Laureando/a: DABRE Abdoul-Djalilou

matricola : 2029619

Anno Accademico 2021/22

## Résumé

L'usine de transformation du coton en produit finis, Faso-Fani (ex VOLTEX) a été installée à Koudougou en 1969. Constituée d'une section Filature, Tissage, Teinture, Impression et de Confection, l'unité industrielle est restée pendant une trentaine d'années le moteur principal de la vie économique dans la ville. En effet, son projet de création avait occasionné l'électrification et l'approvisionnement de la ville en eau courante par l'État. En dépit de cela, le développement des activités de l'usine a dynamisé les autres activités urbaines comme l'artisanat, le commerce, le transport, etc. L'usine contribua à l'émergence d'une catégorie sociale « les travailleurs de Faso Fani » dont le mode de vie contracte avec celle des autres couches sociales de la ville. Cependant, des facteurs externes et internes à l'entreprise et la mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) contraignirent l'usine à fermer totalement ses portes en 2001. Compte tenu de la place et du rôle considérable que l'usine a joué dans la ville de Koudougou et aussi de la dégradation de ses éléments, une meilleure conservation de cette industrie s'avère indispensable car elle constitue une partie de la mémoire de la ville. Actuellement, aucun des bâtiments de l'usine Faso Fani (14 bâtiments) n'est réutilisé. Seulement 18 des 30 bâtiments d'habitation de la Cité Fani sont convertis en logements des étudiants de l'Université Norbert Zongo.

Mots clés : **Koudougou, Coton, Entreprise Textile, patrimoine Industriel.**

## Abstract :

The factory for the transformation of cotton into finished products, Faso-Fani (ex VOLTEX) was installed in Koudougou in 1969. Consisting of a spinning, weaving, dyeing, printing and garment section, the industrial unit remained the main engine of economic life in the city for about thirty years. Indeed, its creation project had caused the electrification and the supply of the city with running water by the State. In spite of this, the development of the factory's activities boosted other urban activities such as handicrafts, trade, transport, etc. The factory contributed to the emergence of a social category, "the workers of Faso Fani," whose way of life contrasted with that of other social strata in the city. However, external and internal factors and the implementation of the Structural Adjustment Program (SAP) forced the factory to close its doors completely in 2001. Given the considerable role that the factory played in the city of Koudougou and the deterioration of its components, better conservation of this industry is essential, as it constitutes part of the city's memory. Currently, none of the buildings of the Faso Fani factory (14 buildings) are reused. Only 18 of the 30 residential buildings of the Cité Fani are converted into housing for students of the Norbert Zongo University.

Key words: **Koudougou, Cotton, Textile Company, Industrial heritage.**

## DEDICACES

*A ma mère Zim Zaratta, ma source d'inspiration*

*A mon père Dabré Iryassa, mon héro*

*A ma grande mère Guéné Zénabo II qui a contribué à mon éducation,*

*Je dédie ce mémoire*

## REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements :

- à tous nos professeurs du Master TPTI et particulièrement aux Pr Giovanni Lui FONTANA, Ana CARDOSO de Matos, Massimo PREITE, Massimo NEGRI, Guido Vittorio ZUCCONI, Antónia Fialho CONDE, Rute Sousa MATOS ; Valérie Nègre, Vincent GUIGUENO
- à mon professeur référent Marco BERTILORENZI qui n’a ménagé aucun effort dans la direction de ce travail. Sans sa disponibilité et sa rigueur sans égales nous n’aurions pas pu atteindre les objectifs de ce travail de recherche ;
- à toute l’équipe des trois secrétariats du Master à Paris, Evora et Padoue pour leur disponibilité et leur compréhension.
- à nos professeurs et devanciers burkinabè dans le programme TPTI Dr. Yves Pascal SANOU, Dr. Salif BIRBA sans oublier Dr. Zara DAO, pour leurs encouragements et conseils lors de la conception du projet de cette étude ;
- à Monsieur Sa Silvanus TRAORE, Directeur Général du Développement Industriel du Burkina Faso et à Monsieur P. Christophe NONGUIERMA, Directeur Régional du Développement Industriel, du Commerce, de l’Artisanat et des PME pour leur disponibilité et l’intérêt qu’ils ont accordé à notre sujet. Sans leurs faveurs et leurs collaborations, biens des aspects de ce travail seraient occultés ;
- à nos deux et adorables sœur Rakiatou DABRE et Alimatou DABRE qui sont l’une des principales raisons de notre détermination et de notre dévouement dans tout travail que nous entreprenons.
- à nos frères, amis et collaborateurs Dominique BAKOUAN, Thomas Franck BANCE, pour leur soutien sans faille. Leurs encouragements, suggestions nous ont permis de nous de toujours espérer et de bien progresser dans la rédaction de ce mémoire.
- aux amis et frères Mohamed DABRE, Inoussa GUENE, Sèni COMPAORE, Léa MARE qui ont bien voulu collaborer avec nous à distance depuis le Burkina Faso pour l’obtention des documents nécessaires à notre travail quand nous étions en Europe ;
- à nos tantes Salamato GOUEM pour avoir accepté de nous héberger à Padoue en Italie pendant le dernier semestre du programme et Maïmounatou ZIM pour son soutien de tout temps ;
- au grand frère Abdoulaye GUENE en Italie pour son soutien multiforme et ses encouragements qu’il jamais cessé de nous apporter dans nos études ;

- à nos amis de France Ismaël DIABO, Stéphane MARE, Issouf YABRE pour leur fraternité et leur solidarité ;
- à notre promotion OMONIA TPTI, famille cosmopolite, une école de la vie très enrichissante. La complicité et l'humour de ses membres ont allégé de bien des façons le poids des activités pédagogiques intenses durant tout notre cursus.
- à tous ceux qui ont contribué d'une façon ou une autre à la réalisation de ce travail et dont les noms pas pu être cités ici.

## AVANT-PROPOS

Traiter du patrimoine industriel de l'Afrique ce n'est pas une prétention de lui conférer une place de gloire dans le concert des patrimoines industriels européens. Il s'agit de traiter de la couche superficielle des strates historiques du berceau de l'humanité qui, depuis les temps immémoriaux a eu le privilège de connaître les différentes phases de l'évolution technologique et industrielle de l'homme. Le patrimoine industriel africain doit être perçu comme des acquis qui dénotent et démontrent la volonté des Etats et des entrepreneurs africains de s'ouvrir à de nouvelles technologies et de passer à l'organisation rationnelle du travail pour mieux produire et répondre aux besoins croissant du peuple africain et être en phase avec la mondialisation qui ne tolère pas le caractère traditionnel de production de jadis.

La conservation et la valorisation des vestiges matériels de l'industrie deviennent la chaire de l'histoire théorique à travers leurs caractères tangibles. Dès lors, ces témoins physiques de notre passé récent rendent facilement l'assimilable et l'approprié de notre histoire pour mieux la vivre.

De nos jours les tendances sont entrainés de changer dans les villes africaines. L'on ne va plus en ville uniquement pour se trouver un emploi. Vacances, études, formations, conférences et congrès, visites et tourisms sont autant de raisons au cœur du phénomène urbain au Burkina Faso. L'Etat et les acteurs des communes urbaines, les acteurs du domaine de la culture et de la recherche doivent travailler en synergie d'action pour satisfaire les attentes des « nouveaux citadins ». Les flux migratoires vers la ville créent un contexte très complexe d'un point de vue d'appartenance sociale, de civilité et de civisme. Ce qui exige une gestion urbaine adéquate pour orienter harmonieusement cette nouvelle communauté urbaine naissante et de plus en plus croissante vers des valeurs et pratiques favorables au développement économique et social inclusive. En la matière, les espoirs peuvent se tourner vers le patrimoine matériel et immatériel très riche du peuple burkinabè constitué de plus d'une soixantaine d'ethnies. Ce patrimoine est en effet une source de valeurs immenses et intarissable tissées dans la matrice de l'histoire des proches et lointains aïeux qui peuvent constituer de pylônes sur lesquels on pourrait assoir une base sociale solide et trouver des points les rassemblements possibles qui pourront concilier les Burkinabè et développer un sens profond de citoyenneté en chacun.



## SIGLES ET ACRONYMES

<b>AGRIDIS</b>	: Société privée internationale représentant HYDROCHEM / France)
<b>AGRI-FASO</b>	: Société privée internationale représentant ICS-SENCHEM / Sénégal)
<b>AIPAI</b>	: Association italienne pour le patrimoine archéologique industriel
<b>AOF</b>	: Afrique Occidentale Française
<b>APROCOB</b>	: Association Professionnelle des Sociétés Cotonnières du Burkina
<b>BICIA-B</b>	: Banque Internationale pour le Commerce l'Industrie et l'Agriculture du Burkina
<b>BIV</b>	: Banque Internationale Voltaïque
<b>BND</b>	: Banque Nationale de Développement
<b>BONFIL</b>	: Bonneterie et de Filature
<b>BRAKINA</b>	: Brasserie du Burkina
<b>BRCB</b>	: Bureau de Recouvrement des Créances Compromises
<b>BSC</b>	: Bénéfices des Sociétés Cotonnières
<b>CEAO</b>	: Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEDAO</b>	: Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CDR</b>	: Comité de Défense de la Révolution
<b>CEREC</b>	: Compagnie Européenne de révision et d'Expertise Comptable
<b>CFA</b>	: Communauté Financière Africaine
<b>CFDT</b>	: Compagnie Française de Développement des Textiles
<b>CGTB</b>	: Conférence Générale des Travailleurs Burkinabè
<b>CILAC</b>	: Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur
<b>CMRPN</b>	: Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National
<b>CNA</b>	: Centre National des Archives du Burkina Faso du patrimoine industriel
<b>CNCA</b>	: Caisse Nationale de Crédit Agricole
<b>CNR</b>	: Conseil National de la Révolution
<b>CNTB</b>	: Confédération Nationale des Travailleurs Burkinabè
<b>CNTV</b>	: Confédération Nationale des Travailleurs Voltaïques
<b>COFRIVOLTA</b>	: Confection Frida Haute Volta
<b>COMATEX</b>	: Compagnie Malienne de Textile
<b>C.R.</b>	: Comité Révolutionnaire
<b>CROUK</b>	: Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou
<b>CSB</b>	: Conférence Syndicale Burkinabè
<b>D.E.A.</b>	: Diplôme d'Etudes Approfondies
<b>DG</b>	: Directeur Général
<b>DGDI</b>	: Directeur Générale du Développement Industriel
<b>DPC</b>	: Direction du patrimoine culturel
<b>CEE</b>	: Communauté Economique Européenne
<b>ENS</b>	: Ecole Normale Supérieure
<b>EPS</b>	: Education Physique et Sportive
<b>ERG</b>	: Établissement Robert Gonfreville
<b>EVOTEX</b>	: Entreprise Voltaïque de Textiles

<b>FILSAH</b>	: Filature du Sahel
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>FONER</b>	: Fonds Nation pour l'Education et la Recherche
<b>GMB</b>	: Grands Moulins du Burkina
<b>GPC</b>	: Groupements de Producteurs de Coton
<b>GPI</b>	: Professionnel des Industriels
<b>GV</b>	: Groupement Villageois
<b>INSD</b>	: Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>ITEMA</b>	: Industrie Textile du Mali
<b>IGSIT</b>	: Institut des Génies des Systèmes Industriels et Textiles
<b>MABUCIG</b>	: Manufacture Burkinabè de Cigarette
<b>MBDHP</b>	: Mouvement Burkinabè de Droits de l'Homme et des Peuples
<b>MCTC</b>	: Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication
<b>NAK</b>	: Nuit Atypique de Koudougou
<b>ONEA</b>	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
<b>ONSL</b>	: Organisation Nationale des Syndicats Libre
<b>ONUUDI</b>	: Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
<b>OPEP</b>	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétroles
<b>ORD</b>	: Organisme Régional de de Développement
<b>OST</b>	: Organisation Scientifique du Travail
<b>OUA</b>	: Organisation de l'Unité Africaine
<b>OVSL</b>	: Organisation Voltaïque des Syndicats Libres
<b>PAS</b>	: Programme d'Ajustement Structurel
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>PICAO</b>	: Politique industrielle commune des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>PNDES</b>	: Plan National de Développement Economique et Social
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPD</b>	: Programme Populaire de Développement
<b>PPTE</b>	: Pays Pauvres Très Endettés
<b>PRED</b>	: Programme de Restructuration des Entreprises en Difficulté
<b>PVD</b>	: Pays en Voie de Développement
<b>RAF</b>	: Réorganisation Agraire et Foncière
<b>S.AF.ELEC.</b>	: Société Africaine d'Electricité
<b>SAP Olympic</b>	: <i>Société Africaine de Pneumatiques</i>
<b>SAPHYTO</b>	: Société privée internationale représentant CALLIOP / France
<b>SAPIN-B</b>	: Société Agro-Pastorale et Industrielle du Burkina
<b>SCAB</b>	: Société privée internationale représentant STEPC-SIVEX / France
<b>SCFB</b>	: Société des Chemin de Fer du Burkina

<b>SIAO</b>	: Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
<b>SITHO</b>	: Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou
<b>SNC</b>	: Semaine Nationale de la Culture
<b>SO.B.BRA</b>	: Société Burkinabè des Brasserie
<b>SOCOMA</b>	: Société Cotonnière du Gourma
<b>SOCOMO</b>	: Société Commerciale de Couture Moderne
<b>SOCOPAO</b>	: Société Commerciale des Ports Africains de l'Ouest
<b>SOFIB-H</b>	: Société de Fabrication Industrielle du Burkina Faso – Huilerie
<b>SOFITEX</b>	: Société Burkinabé des Fibres et Textiles
<b>SOFRIVOLTA</b>	: Société de Friperie
<b>SONABEL</b>	: Société Nationale d'Electricité du Burkina Faso
<b>SN-CITEC</b>	: <i>Société Nouvelle Huilerie et Savonnerie Citec</i>
<b>SOSUCO</b>	: Société Sucrière de la Comoé
<b>SOSUHV</b>	: Société Sucrière de Haute-Volta
<b>SOTEXKO</b>	: Société Textile de Koungoussi
<b>SYNTEX</b>	: Syndicat des Travailleurs du Textile
<b>TCR</b>	: Taxe de la Coopération Régionale
<b>TGI</b>	: Tribunal de Grande Instance
<b>TICCIH</b>	: The International Committee for the Conservation of Industrial Heritage
<b>TP</b>	: Théâtre Populaire
<b>TPC</b>	: Taxes Préférentielles Communautaires
<b>TPTI</b>	: Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie
<b>TVA</b>	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>UDPC</b>	: Union Départementale de Producteurs de Coton
<b>UEMOA</b>	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
<b>UFIDA</b>	: l'Union Financière Internationale pour le Développement de l'Afrique
<b>UNESCO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>UNPC-B</b>	: Union Nationale des Producteurs du Coton du Burkina
<b>UPPC</b>	: Union Provinciale des Producteurs de <i>Coton</i>
<b>USTB</b>	: Union Syndicale des Travailleurs Burkinabè
<b>USTV</b>	: Union Syndicale des Travailleurs Voltaïques
<b>VAO</b>	: Village Artisanal de Ouagadougou
<b>VOLTELEC</b>	: Voltaïque Electrique
<b>VOLTEX</b>	: Société Voltaïque des Textile

# TABLE DES MATIERES

DEDICACES .....	V
REMERCIEMENTS .....	VI
AVANT-PROPOS.....	VIII
SIGLES ET ACRONYMES .....	IX
TABLE DES MATIERES .....	XII
INTRODUCTION GENERALE .....	1
1. CONTEXTE GENERAL .....	1
2. INTERET ET JUSTIFICATION DU SUJET .....	1
3. LES BORNES GEOGRAPHIQUES ET CHRONOLOGIQUES DE L'ETUDE .....	2
- <i>Les bornes géographiques de l'étude</i> .....	2
- <i>Les bornes chronologiques de l'étude</i> .....	3
4. LA PROBLEMATIQUE .....	3
5. HYPOTHESES .....	4
6. CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	4
7. LA METHODOLOGIE ET SOURCES .....	5
- <i>La recherche documentaire : source écrite</i> .....	5
- <i>Les enquêtes et entretiens : sources orales</i> .....	6
- <i>Observation directe : Les vestiges matériels et iconographies</i> .....	7
- <i>Les sources électroniques</i> .....	7
- <i>Exploitation des données</i> .....	8
- <i>Limites et difficultés de l'étude</i> .....	8
8. HISTORIOGRAPHIE .....	9
9. PLAN DE L'ETUDE.....	13
PREMIERE PARTIE : HISTOIRE URBAINE ET FACTEURS D'INDUSTRIALISATION DE KOUDOUGOU .....	15
CHAPITRE I : HISTOIRE URBAINE DE LA VILLE DE KOUDOUGOU .....	16
I. L'EVOLUTION URBAINE DE LA VILLE DE KOUDOUGOU DES ORIGINES A NOS JOURS ....	17
I. 1. <i>Des origines à la conquête coloniale (1896)</i> .....	2
I. 1. 1. L'incorporation des territoires de Koudougou dans les royaumes moose aux XV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> siècles .....	3
I. 1. 2. Koudougou dans le conflit entre le royaume de Waogdogo et le Laalle .....	6
I. 2. <i>L'évolution urbaine de Koudougou pendant la période coloniale (1896-1960)</i> .....	8
I. 2. 1. Koudougou et la conquête coloniale.....	8
I. 2. 2. Naissance et gestion de l'espace et de la démographie de Koudougou.....	11
I. 2. 3. L'héritage colonial sur le plan infrastructurel .....	13
I. 3. <i>Dynamique urbaine de la ville de Koudougou des indépendances à nos jours (1960-2020)</i> .....	15
I. 3. 1. La mise en place d'une vraie armature urbaine .....	15
I. 3. 2. Evolution de la démographie de la ville de Koudougou .....	17
I. 3. 3. Le ralentissement de l'extension et de la croissance de la ville de Koudougou depuis les années 1990.....	18
CHAPITRE II : LES FACTEURS D'INDUSTRIALISATION DE LA VILLE DE KOUDOUGOU .....	36
II. 1. <i>Les facteurs liés à la géographie physique de Koudougou</i> .....	37
I. 1. 1. Le relief, les sols et le sous-sol de Koudougou.....	37
I. 1. 2. Climat et végétation.....	39
II. 1. 3. L'hydrographie de Koudougou .....	41
II. 2. <i>Les facteurs liés à la démographie de Koudougou</i> .....	42
II. 3. <i>Technologies et techniques disponibles et les facteurs infrastructurels</i> .....	43
II. 3. 1. Technologies et techniques disponibles.....	43
II. 3. 2. Les facteurs infrastructurels .....	44

<b>DEUXIEME PARTIE : LA FILIERE COTON ET LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE TEXTILE AU BURKINA FASO.....</b>	<b>50</b>
<b>CHAPITRE III : LA FILIERE COTON AU BURKINA FASO .....</b>	<b>51</b>
<b>III. LA PRODUCTION DU COTON AU BURKINA FASO .....</b>	<b>52</b>
<b>III. 1. Historique de la production du coton au Burkina Faso.....</b>	<b>52</b>
III. 1.1. La production du coton avant la colonisation.....	52
III. 1.2. La colonie de la Haute-Volta, une politique cotonnière de la France.....	53
III. 1.3. Evolution de la filière cotonnière depuis l'Indépendance (1960).....	55
III. 1.3.1. Organisation et gestion et de la filière du coton .....	55
III. 1.3.2. Acteurs de filière du coton .....	57
<b>III. 2. Le coton burkinabè : types, valeur et perspectives.....</b>	<b>61</b>
<b>III. 3. L'apport économique et social de la filière coton et ses inconvénients.....</b>	<b>62</b>
III. 3.1. L'apport économique et social .....	62
III. 3.2. Inconvénients de la production du coton au Burkina Faso.....	63
<b>CHAPITRE IV : LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ET L'AVENEMENT DES INDUSTRIES TEXTILES AU BURKINA FASO ET ETUDE DE CAS DE FASO FANI (EX VOLTEX) A KOUDOUGOU .....</b>	<b>67</b>
<b>IV. 1. La politique industrielle et l'industrie textile au Burkina Faso.....</b>	<b>68</b>
IV. 1.1. L'historique des politiques et les stratégies de développement industriel.....	68
IV.1.2. Les industries et l'artisanat textile au Burkina Faso.....	41
IV.1.2.1. Faso Fani (ex VOLTEX), FILSAH et COTEXA.....	42
IV. 1.2.2. Les projets d'entreprises textiles et d'habillement non réalisés.....	45
IV. 1.2.3. L'artisanat textile .....	46
<b>IV. 2. Etude de cas de Faso Fani (ex VOLTEX).....</b>	<b>49</b>
IV. 2.1. Historique de la création de Faso-Fani à Koudougou .....	49
IV. 2.2. Description de la Société Faso-Fani (ex VOLTEX) .....	51
IV. 2.2.1. Le complexe textile Faso-Fani.....	51
- Les ateliers de l'usine .....	51
- Technologies et infrastructures.....	52
IV. 2.2.2. Forme juridique et régime de la Société Faso-Fani .....	53
- Définition de la société Faso Fani .....	53
IV. 2.2.3. Evolution sociétaire de l'entreprise textile Faso Fani.....	57
IV. 2.3. La Chaîne de production à Faso Fani.....	58
IV. 2.3.1. La Filature et le Tissage .....	58
- La filature .....	58
- Le tissage.....	60
IV. 2.3.2. Teinture, Impression, Confection Services annexes.....	63
- La teinture .....	63
- L'impression .....	64
- La confection et les services annexes .....	66
<b>IV. 2.4.2. Structure et stratégie à Faso Fani.....</b>	<b>71</b>
IV. 2.4.3. La vie sociale de l'entreprise Faso Fani .....	72
- Évolution de l'effectif du personnel de Faso Fani .....	72
- Associations et mouvements syndicaux à Faso Fani .....	74
- Services sociaux et formation professionnelle et valorisation.....	76
<b>TROISIEME PARTIE : IMPACT DE LA PRESENCE DE FASO FANI SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE DE KOUDOUGOU ; LA FERMETURE DE L'USINE FASO FANI, SES CAUSES ET CONSEQUENCES .....</b>	<b>79</b>
<b>CHAPITRE V : FASO FANI (EX VOLTEX) ET LE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE KOUDOUGOU .....</b>	<b>80</b>
<b>V. IMPACT DE LA PRESENCE DE FASO FANI SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE DE KOUDOUGOU .....</b>	<b>81</b>
<b>V. 1. Importance de Faso Fani au niveau national.....</b>	<b>81</b>
V. 1.1. Importance de Faso Fani au niveau national .....	81

V. 1. 2. Importance de Faso Fani au niveau régional.....	37
<b>V. 2. Importance de Faso Fani dans l'urbanisation et le développement socio-économique de la ville de Koudougou.....</b>	<b>39</b>
V. 2. 1. Equipement de la ville de Koudougou .....	39
V. 2. 1.1. Equipement en infrastructures d'approvisionnement en électricité.....	39
V. 2. 1. 2. Equipement de la ville en infrastructures d'approvisionnement en eau .....	40
V. 2. 2. La dynamique démographique et socio-économique et la transformation de l'espace urbain de la ville de Koudougou .....	42
V. 2. 2. 1. La dynamique démographique de la ville .....	43
V. 2. 2. 2. La dynamisation et la diversification de l'économie de la ville de Koudougou.....	45
V. 2. 2. 3. Retombées économiques et intégrations intersectorielle et interprofessionnelle .....	47
- Retombées économiques de l'exploitation de l'usine Faso Fani à Koudougou.....	47
- Les intégrations intersectorielle et professionnelle dans la ville de Koudougou.....	48
V. 2. 2. 4. La transformation de l'espace urbain de Koudougou.....	51
<b>V. 3. L'impact négatif de l'usine Faso Fani sur l'homme et sur l'environnement.....</b>	<b>52</b>
V. 3. 1. Sur l'environnement : la pollution de l'eau.....	52
V. 3. 2. Sur l'homme : dégradation de l'homme liée aux conditions de travail.....	55
<b>CHAPITRE VI : LA FERMETURE DE L'USINE FASO FANI, SES CONSEQUENCES SUR L'EVOLUTION DE LA VILLE DE KOUDOUGOU ET LA VALEUR PATRIMONIALE DE SES VESTIGES.....</b>	<b>57</b>
<b>VI. CAUSES DE LA FERMETURE DE L'USINE FASO FANI, SES CONSEQUENCES SUR LE DEVELOPPEMENT LA VILLE DE KOUDOUGOU ET LA VALEUR PATRIMONIALE DES VESTIGES DE FASO FANI.....</b>	<b>58</b>
<b>VI. 1. Les causes de la fermeture de l'usine Faso Fani et ses conséquences sur le développement la ville de Koudougou.....</b>	<b>58</b>
VI. 1. 1. Les facteurs externes de la faillite de la société Faso Fani à Koudougou.....	59
VI. 1. 1. 1. Sur le plan international.....	59
- L'inflation des prix des hydrocarbures et les difficultés financières des Pays en Voie de Développement (P.V.D.).....	59
- L'endettement chronique des P.V.D. notamment le Burkina Faso et l'avènement des Programmes d'Ajustement Structurel (P.A.S.) .....	36
VI. 1. 1. 2. Sur le plan national .....	38
- Problèmes politiques, économiques et financiers .....	38
- Les effets des PAS sur l'industrie burkinabè et sur Faso Fani en particulier.....	40
- Les effets de la dévaluation du Franc CFA sur l'industrie burkinabè et sur Faso Fani en particulier.....	44
VI. 1. 2. Les causes internes de la faillite de la société Faso Fani.....	45
VI. 1. 2. 1. Le problème au niveau de la gestion de l'entreprise .....	45
VI. 1. 2. 2. Le matériel de production : vétusté et difficulté de maintenance.....	47
VI. 1. 2. 3. Le problème de commercialisation, et la crise financière .....	49
- Le problème de commercialisation.....	49
- L'endettement et la crise financière à Faso Fani .....	53
VI. 1. 3. Le processus de la liquidation de la société Faso Fani.....	55
VI. 1. 4. Les conséquences de la fermeture de l'usine Faso Fani.....	57
VI. 1. 4. 1. Sur le plan social.....	57
VI. 1. 4. 2. Sur le plan économique .....	59
VI. 1. 4. 3. Sur plan du développement de la ville de Koudougou.....	59
<b>CHAPITRE VII : LA VALEUR PATRIMONIALE DES VESTIGES DE FASO FANI.....</b>	<b>62</b>
<b>VII. 1. Naissance, outils de diffusion et mise en valeur du patrimoine industriel .....</b>	<b>63</b>
VII. 1. 1. La naissance du concept de patrimonialisation en France .....	63
VII. 1. 2. Outils et acteurs de diffusion de la connaissance sur le patrimoine industriel.....	36
VII. 1. 3. La mise en valeur du patrimoine industriel en Italie et en France .....	37
<b>VII. 2. Valorisation des vestiges immatériels et matériels du complexe Faso Fani à Koudougou.....</b>	<b>38</b>
VII. 2. 1. Description du bien (l'usine Faso Fani et la Cité Faso Fani).....	39
VII. 2. 1. 1. L'usine Faso Fani .....	39
VII. 2. 1. 2. La Cité Faso Fani .....	40
VII. 2. 2. Etat de conservation du bien.....	41
VII. 2. 2. 1. Etat de conservation et réutilisation actuelle de la Cité Faso Fani .....	41

VII. 2. 2. 2. <i>Etat de conservation du site de l'usine Faso Fani</i> .....	45
VII. 2. 2. 3. <i>Les vestiges de Faso Fani au Musée Rayimi d'Issouka</i> .....	46
VII. 2. 2. 4. <i>Vestiges d'archives de Faso Fani</i> .....	48
<b>VII. 3. <i>Problématique de la valeur historique, valeurs universelles, gestion et protection de Faso Fani</i></b>	<b>50</b>
VII. 3. 1. <i>Problématique de la valeur historique de Faso Fani</i> .....	50
VII. 3. 2. <i>Valeur universelle des vestiges de Faso Fani</i> .....	51
VII. 3. 3. <i>Protection et gestion et facteurs affectant le bien</i> .....	53
VII. 3. 3. 1. <i>Facteurs affectant le bien</i> .....	53
VII. 3. 3. 2. <i>Protection et gestion du bien</i> .....	54
VII. 3. 3. 3. <i>Considérations finales</i> .....	54
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	<b>58</b>
<b>ELÉMENTS DE SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>61</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>73</b>

# INTRODUCTION GENERALE

## 1. Contexte général

Après l'accession du Burkina Faso (ex Haute-Volta), le 05 août 1960 à son indépendance politique, l'une des aspirations les plus profondes du nouvel Etat était d'amorcer un vrai développement économique et social. Les premières autorités du pays vont déployer ainsi d'énormes efforts pour atteindre cet objectif. Elles adoptèrent de nouvelles politiques d'aménagement du territoire et priorisèrent la création d'unités industrielles dans le but de transformer les matières premières locales du pays. Au cours de la seule décennie 1960-1970, on assiste à la naissance d'un pôle industriel sucrier dans la région de l'Ouest et d'un autre pôle industriel cotonnier dans la région du Centre-Ouest. Les villes de Bobo-Dioulasso, la capitale économique du pays et Ouagadougou, la capitale politique, connurent également un accroissement de leurs activités industrielles. Dans cette politique de création de nouvelles zones industrielles, la présence du chemin de fer a joué un rôle très déterminant.

Le développement de la filière coton dans la région du Centre-Ouest a inspiré au premier président du pays, Maurice Yaméogo, l'idée de la création d'une usine textile à Koudougou. La mission de cette usine devait être la transformation complète du coton en produits finis pour créer non seulement plus de valeur ajoutée à la matière première mais aussi pour substituer les produits textiles d'importation. Ce projet d'industrialisation de la ville de Koudougou a été au centre des coopérations économiques, financières, techniques et scientifiques entre le Burkina Faso et plusieurs Etats européens comme la France, l'Allemagne, et la Belgique. Il a également été un facteur de développement économique et de transformation de l'espace urbain de la ville de Koudougou.

## 2. Intérêt et justification du sujet

L'histoire du développement de la ville de Koudougou va de pair avec celle de l'industrie textile burkinabè car ayant abrité pendant plusieurs décennies l'une des plus grandes industries textiles du pays. La ville s'est très rapidement développée grâce aux activités florissantes de l'industrie textile, notamment celle l'usine Faso Fani, créée en 1969 à Koudougou par l'Etat burkinabè et s'est hissée au rang de troisième pôle économique du pays. Elle a même connu une période qualifiée « d'âge d'or » du textile burkinabè entre 1970 et 1980. Cet essor était étroitement lié à l'impact du transport ferroviaire qui à l'époque était très dynamique entre la ville et les autres régions du pays. Mais à partir des années 1990, la mise



en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), la dévaluation du franc CFA, les instabilités sociopolitiques que connurent le pays et le déclin du transport ferroviaire entérinèrent le glas du pôle industriel textile de Koudougou en 2001. Faso Fani a contribué à la diversification des activités économiques, à l'introduction de nouveau mode de vie et partant l'émergence d'une nouvelle catégorie sociale dans la ville. Le passé de cette usine est chargé d'histoire d'ouvriers, de travail, d'innovations techniques et scientifiques, d'urbanisation et de coopérations internationales. Mais singulièrement elle s'avère surtout être l'histoire d'un patrimoine industriel oublié voire désuet. La fermeture de l'usine en 2001 a également entraîné un abandon du site. L'intérêt socio-historique et patrimonial de ces vestiges resteront toujours méconnus si aucune étude sérieuse dans le domaine n'était réalisée. Toutes ces raisons, nous ont conduit à entreprendre cette réflexion autour de l'histoire de l'usine Faso Fani. Notre thème de recherche « Industries textiles et développement du territoire burkinabè : cas de Faso Fani à Koudougou (1969 à nos jours) » dénote donc notre désir de porter à la connaissance du monde scientifique et du grand nombre l'histoire d'un pan important du patrimoine culturel burkinabè qui se trouve à Koudougou.

### **3. Les bornes géographiques et chronologiques de l'étude**

#### **- Les bornes géographiques de l'étude**

Notre zone d'étude est la ville de Koudougou. Il s'agit du troisième pôle économique du Burkina Faso, situé à 100 km à l'ouest de Ouagadougou. Ville historiquement reconnue comme étant une zone réfractaire à l'ordre colonial, elle s'étend aujourd'hui sur 720 km<sup>2</sup> avec une population totale estimée à environ 82 542 habitants en 2006, composée essentiellement de moose et de gourounsi. L'urbanisation de la ville tire son origine de la période coloniale. La ville a ainsi hérité d'un équipement sommaire composé de routes et d'un chemin de fer remontant à cette période. Ces infrastructures de communication devaient servir aux drainages des produits agricoles (amandes de karité, arachides, coton surtout) du territoire vers les côtes ivoiriennes en vue de les évacuer vers la France. Cette « économie de traite » promue par l'administration coloniale a permis à la ville de Koudougou d'enregistrer une augmentation rapide de ses activités commerciales à la veille de la décolonisation. Mais après colonisation c'est l'industrie textile qui devint le moteur principal de la croissance urbaine à partir des années 1970-80.

## - **Les bornes chronologiques de l'étude**

La borne chronologique inférieure (1969) de notre sujet d'étude correspond au début effectif des activités de production de l'usine Faso Fani. Quant à la borne supérieure, elle s'étend jusqu'à nos jours car même si les activités de l'usine ont cessé définitivement en 2012, notre étude s'étend sur l'analyse de ses vestiges matériels encore présents dans la ville aujourd'hui.

## **4. La problématique**

A l'évocation du contexte général de l'industrialisation du Burkina Faso, on ne peut s'empêcher de se demander si les conditions étaient encore réunies au Burkina Faso (Haute Volta à l'époque) pour se lancer dans la création des unités industrielles dont tous les équipements devraient être importés. L'heure était-elle propice ? Les conditions nécessaires étaient-elles réunies pour un décollage économique basé sur l'industrie ? Cette expérience industrielle a-t-elle eu des véritables retombés socio-économiques et urbanistiques ? C'est ceux à quoi nous allons d'une part essayer de répondre tout au long de ce mémoire en nous focalisant sur le cas particulier de l'usine textile Faso-Fani dans la ville de Koudougou. Suite à de nombreuses difficultés, Faso Fani avait été contrainte de cesser ses activités à Koudougou après une trentaine d'années d'exploitation. Pour mener à bien notre réflexion, nous avons élaboré un certain nombre de questions principales et de questions secondaires.

**Questions principales :** Les deux questions principales à laquelle nous cherchons à répondre dans ce travail sont les suivantes : L'implantation de l'usine Faso-Fani (ex VOLTEX) a-t-elle contribué au développement de la ville de Koudougou ? Et, que devient aujourd'hui les vestiges matériels et immatériels de l'usine ?

**Questions secondaires :** Ces deux questions centrales, l'une dans l'autre, sont susceptibles d'être décomposées en quatre questions secondaires qui vont structurer et guider nos investigations :

- La ville de Koudougou a-t-elle hérité d'équipement infrastructurel qui favorisa son industrialisation ?
- La ville de Koudougou regorge-t-elle de facteurs favorables à son industrialisation ?
- La création de l'usine Faso-Fani a-t-elle eu un impact dans la ville de Koudougou ?
- Quelle est la valeur patrimoniale des vestiges matériels et immatériels de la société Faso-Fani aujourd'hui ?

## 5. Hypothèses

Les hypothèses que nous avons cherché à vérifier afin d'apporter des réponses aux interrogations ci-dessus sont les suivantes :

- La période coloniale a certes équipé sommairement la ville de Koudougou mais son industrialisation va exiger d'autres équipements et aménagements complémentaires.
- La ville de Koudougou regorge un certain nombre d'atouts propices à son industrialisation.
- Après plus de trente années d'activités, Faso Fani a impacté de diverses façons la ville de Koudougou. Par conséquent, nous pensons que les vestiges matériels de Faso Fani méritent d'être considérés comme un patrimoine historique et culturel de la ville de Koudougou et du Burkina Faso en général.

## 6. Clarification conceptuelle

*L'industrie textile* : Selon *Le Grand Robert* électronique 2001, le mot « industrie » vient du latin « industria » qui signifie « actif, application » et l'industrie signifie « l'ensemble des activités économiques ayant pour objet, l'exploitation des richesses minières et des ressources d'énergie, la transformation des matières premières en produits fabriqués »<sup>1</sup>. Le *Media dico* définit le terme industrie comme « l'ensemble des opérations qui concourent à la production de richesses par la transformation des matières premières ». Quant au mot « textile », selon *Le Petit Larousse illustré*, il est dérivé du latin « textilis » et se définit comme « ce qui est susceptible d'être tissé en fils, que l'on peut tisser ». Selon Banhoro Yacouba dans son mémoire de maîtrise, « l'industrie textile » se définit comme l'ensemble des usines qui assure la transformation des fibres textiles en produits finis<sup>2</sup>. Sa définition exclut les usines dont les activités s'arrêtent à l'obtention de la fibre de coton c'est-à-dire l'égrenage simple. La définition de l'expression « l'industrie textile » par Chaigne va dans le même sens que celle proposée par Banhoro. Mais, Chaigne a utilisé l'adjectif « cotonnière » à la place de « textile ». Ainsi, selon Chaigne, « l'industrie cotonnière est constituée des usines qui assurent la transformation des fibres cotonnières en filés, puis en tissus de coton »<sup>3</sup>. La définition de

---

<sup>1</sup> *Le Grand Robert illustré*, 2014.

<sup>2</sup> Banhoro Yacouba, « La production du coton et le développement de l'industrie Textile au Burkina Faso. 1969-1989 », Mémoire de Maîtrise, Histoire africaine, Université de Ouagadougou, Département d'Histoire et Archéologie, 1991, 137 p 34.

<sup>3</sup> Chaigne Denis, *Le coton et l'industrie cotonnière*, Paris, PUF, 1982, p. 63.

l'industrie textile proposée par Banhoro et Chaigne cadre bien avec le cas de l'industrie textile Faso Fani qui est une usine de transformation des fibres de coton en fils, tissés et imprimés.

*Développement du territoire* : Jean-Pierre Olivier de Sardan définit le développement comme « l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoirs<sup>4</sup> ». Cette définition est très intéressante et concorde avec le sens que nous donnons au terme « développement » dans notre sujet. La création de Faso Fani entre dans le cadre du processus d'industrialisation de la ville de Koudougou entreprise par l'Etat en vue d'introduire un système moderne de production qui aura des effets d'entraînement sur l'ensemble des aspects de la ville de Koudougou.

## **7. La méthodologie et sources**

Pour l'atteinte de nos objectifs dans le cadre de cette recherche nous mettrons à contribution les sources écrites, les sources orales, les sources numériques, les vestiges matériels de l'industrie textile et les sources iconographiques (clichés, cartes).

### **- La recherche documentaire : source écrite**

Les sources écrites restent la principale de toutes les sources que nous avons mobilisées dans le cadre de la recherche et de la rédaction de ce présent mémoire. L'ensemble constitué des archives de Faso Fani et de la ville de Koudougou, d'ouvrages généraux, de documents spécifiques tels que les thèses, les mémoires, les articles scientifiques, les rapports d'études nous a fourni des informations sur l'industrie burkinabè, l'histoire du coton, de la ville de Koudougou et sur l'approche patrimoniale d'un bien culturel. Pour avoir accès à ces sources, nous avons fréquenté certains centres de documentations :

Au niveau de Ouagadougou (BF) nous avons mené nos recherches au niveau :

- Du Centre National des Archives ;
- La Bibliothèque Centrale de l'Université de Joseph KI-ZERBO
- La bibliothèque du département d'Histoire de l'Université Joseph KI-ZERBO

A Koudougou les centres de recherches dans lesquels nous nous sommes documentés sont :

---

<sup>4</sup> Olivier de Sardan Jean-Pierre, *Anthropologie de développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Editions Karthala, 1995, p. 7.

- Les bibliothèques d'UFR/LSH de l'Université Norbert Zongo ;
- La bibliothèque des pères blancs ;
- Les archives privées de certains particuliers, anciens travailleurs de Faso Fani ;
- La municipalité de Koudougou :

En France, nous avons principalement consulté les documents se trouvant au niveau :

- De la Bibliothèque Nationale de France ;
- La Bibliothèque d'Histoire des sciences et d'Histoire des techniques du Centre Malher
- La Bibliothèque Universitaire Paris Nanterre ;

La Bibliothèque du département d'Histoire de l'Université de Padoue en Italie nous a permis d'avoir accès à des documents portant sur le patrimoine industriel (projets, conversions, gestions, valorisations)

A la Bibliothèque de l'Université d'Evora au Portugal nous avons eu la chance de consulter des documents sur la gestion et la valorisation du patrimoine, sur l'histoire de la circulation des techniques, etc.

#### - **Les enquêtes et entretiens : sources orales**

Pour mener à bien cette deuxième étape de notre démarche méthodologique, nous avons procédé d'une part à des enquêtes et entretiens oraux directs sur le terrain au contact des populations concernées.

Les entretiens ont été réalisés auprès :

- Des autorités de la municipalité ;
- Des autorités de la Direction Régionale du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des PME ;
- Des autorités de la Direction Générale du Développement Industriel du Burkina Faso ;
- Des anciens travailleurs Faso Fani (Ouvriers, Chef de service, Directeurs...) ;
- Des populations riveraines du site de l'usine Faso Fani ;

Les enquêtes ont été réalisées uniquement auprès des occupants actuels de l'ancienne Cité Faso Fani (actuelle Cité Universitaire FASOTEX).

Pour les entretiens comme pour les enquêtes, nous nous sommes basés sur un questionnaire préétabli et portant sur les questions essentielles qui sous-tendent notre thème

d'étude. Le questionnaire nous permet de recueillir la version des faits de la population locale par rapport à notre thème. Notre formulaire des questions pour les enquêtes a été identique pour tous les participants. Cependant, nos guides d'entretien (10 au total), ont été régulièrement ajustés en fonction de la capacité informationnelle de nos interlocuteurs. Ainsi, nous avons souvent mis de côté notre guide d'entretien pour passer à une simple discussion lorsque notre informateur semblait, par exemple, en savoir plus sur certaines questions qui ne figurent pas dans le guide. Environ 90% des travaux de récolte des sources orales ont été réalisés dans notre zone d'étude, la ville de Koudougou, les 10% ont été menés dans la capitale, Ouagadougou.

#### - **Observation directe : Les vestiges matériels et iconographies**

Dans le cas de notre approche – déterminer la valeur patrimoniale des vestiges de Faso Fani – il s'est imposé à nous de nous rendre sur le site de l'usine Faso Fani et sur le site de la Cité Faso Fani pour bien observer les bâtiments, les machines, la configuration des sites dans leurs environnements. Les vestiges matériels sont aussi des sources potentielles d'informations. Leurs états, origines, emplacement peuvent nous renseigner. Pour faire la collecte ou l'inventaire des vestiges matériels il faut se rendre obligatoirement sur le terrain. Il n'est pas en effet de patrimoine industriel sans témoignage historique matériel d'une activité industrielle. La recherche historique sur une entreprise basée sur les seules archives écrites ou sur de la comptabilité n'est pas la véritable démarche de l'archéologie industrielle.

Le travail de terrain nous a aussi permis de faire des photographies intéressantes pour les illustrations de notre texte. Au Musée Rayimi de Koudougou, une section de salle est dédiée à l'histoire du coton. Nous y avons trouvé une collection de photographies portant sur les chaînes de production du coton et de la transformation traditionnelle et moderne des fibres de coton.

#### - **Les sources électroniques**

Cette dernière catégorie est particulièrement intéressante car l'internet est un excellent outil de collecte de données. Les sources numériques sont en quelque sorte comme d'importantes bibliothèques électroniques accessibles instantanément et en tous lieux. De nos jours, il est difficile d'envisager un travail de recherche sans recourir aux sources numériques. Elles pallient partiellement à la rareté des sources écrites. Ainsi, nous avons pu consulter un certain nombre d'articles et mémoires publiés en ligne. Des photographies portant sur les machines de l'usine Faso Fani et des plans de l'usine et de la Cité Faso Fani ont pu être conçus grâce à des données numériques satellitaires. Les films documentaires portant sur

l'histoire de l'industrie textile de la ville de Koudougou ont été également exploités. Certains sites Internet tels que le site de la SOFITEX, celui de la municipalité de Koudougou, ont été visités.

#### - **Exploitation des données**

L'exploitation des données écrites a consisté en la lecture et l'établissement de fiches de lecture organisées de façon thématique. Ces fiches de lecture nous ont permis d'établir un plan de travail composé de trois parties subdivisées en sept chapitres. Avant de passer à la rédaction effective de notre mémoire, nous avons procédé à un regroupement des fiches qui traitent de la même idée pour les confronter afin de vérifier leur authenticité.

Nos sources orales ont été produites lors de nos différents entretiens sur le terrain. Nous avons procédé à une transcription intégrale de ces entretiens afin de pouvoir, comme dans le cas des sources écrites, de les analyser, les confronter, les comparer et les interpréter afin qu'ils soient utilisables.

En ce qui concerne les sources iconographiques que nous avons utilisées dans notre document, la plupart a été produite par nous-même. En effet, lors de nos différents travaux de terrain nous avons été en mesure de les réaliser. D'autres sources iconographiques provenaient du Musée Rayimi.

La mise en ordre chronologique ou logique des faits, la synthèse ou la reconstitution synthétique et la rédaction du mémoire suivant le plan ont été les dernières phases de notre démarche méthodologique.

En somme, il faut retenir que pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce travail, nous avons recouru à une diversité de sources comprenant essentiellement les sources écrites, les documents oraux, et les sources iconographiques et numériques. Nous avons adopté, avec plus de rigueur possible, la démarche historique afin de parvenir à reconstituer les faits avec le plus d'objectivité possible.

#### - **Limites et difficultés de l'étude**

Pendant la réalisation de ce travail, un certain nombre de contraintes se sont présentées à nous et ont évidemment influencé d'une façon ou d'une autre les résultats de ce travail de recherche. Il s'agissait essentiellement des problèmes rencontrés lors de nos enquêtes et entretiens de terrain et le manque de temps.

Pour ce qui concerne les difficultés sur le terrain, nous avons mené la totalité de nos travaux de recherches sous les contraintes des mesures sociales imposées à tous par la maladie

à coronavirus 2019 (COVID-19). En effet au cours de l'année académique 2020-21, lors de la première année de notre master, la situation sanitaire ne nous a pas permis de pouvoir réaliser nos enquêtes et entretiens. Les gens étaient très réticents et n'acceptaient pas de recevoir de visites. Aussi, la plupart des centres de documentations avait soit fermé ou réduit leurs horaires ou places d'accès. Ce qui débouche sur le deuxième facteur qu'est le manque de temps.

Avec toutes ces circonstances, nous avons dû réaliser la plus grande partie de ce travail pendant la deuxième année de master. Le caractère mobile de la formation qui se déroule sur trois universités européennes, devoir retourner au Burkina Faso pour les travaux de terrain et le tous dans le contexte des contraintes des mesures du COVID-19 ont exigé de nous un travail très intense surtout pendant le dernier semestre.

En dehors de ces deux facteurs, au niveau de la recherche documentaire, nous avons été confrontés à des archives incomplètes sur l'entreprise Faso Fani. Aussi, il est arrivé que certains informateurs soient beaucoup réservés à l'évocation de l'histoire de l'ancienne usine Faso Fani à causes de la situation conflictuelle engendrée par sa fermeture et les conséquences qui ont découlé de celle-ci.

Mais en aucun cas, ces difficultés n'ont été des excuses pour nous. Sans ces difficultés aussi, nous n'aurions pas pu avoir l'occasion de nous challenger et d'affûter notre capacité d'adaptation. Nous les avons surmonté avec enthousiasme et avons abouti à un résultat qui nous a personnellement satisfaits.

## **8. Historiographie**

Comme bien d'autres domaines de connaissances, l'étude d'un objet en histoire doit obligatoirement tenir compte des connaissances déjà produites le concernant. Cette démarche permet de conduire un travail original à partir de ce qui a déjà été fait. Pour ce qui concerne notre objet d'étude, il y a eu effectivement des connaissances déjà produites qui peuvent servir de soubassement de notre approche. Economistes, sociologues, et historiens se sont intéressés à l'étude de Faso-Fani. Nous allons dans les lignes qui suivent présenter l'apport des principales études qui ont porté sur l'histoire de la ville de Koudougou, à la filière coton, à l'industrialisation et au patrimoine industriel de façon générale.

### **- Sur l'histoire de la ville de Koudougou**



La littérature sur l'histoire de la ville de Koudougou est en général très pauvre. Le principal ouvrage qui porte exclusivement sur l'évolution historique de Koudougou reste de notre connaissance celui de l'anthropologue Hilgers Mathieu intitulé *Une ethnographie à l'échelle de la ville : urbanité, histoire et reconnaissance à Koudougou, Burkina Faso*, publié, 2009<sup>5</sup>. L'auteur dans cet ouvrage, dans une approche globalisante de la ville, cherche à déterminer les collectifs d'appartenance qui déterminent l'identité de chacun des individus de la collectivité urbaine dans la ville de Koudougou. Dans la première partie de cet ouvrage, Hilgers s'est penché sur la naissance et l'évolution historique de la ville de Koudougou. Ce travail ainsi que deux autres articles du même auteur intitulés « Voter à Koudougou : la soumission d'une ville rebelle ? », 2006<sup>6</sup> et « Les conflits autour de l'histoire de Koudougou (Burkina Faso) », 2007<sup>7</sup> nous ont permis de bien saisir les différentes articulations de l'évolution de l'histoire de Koudougou depuis la période post coloniale jusqu'à nos jours en passant par la période coloniale.

Les travaux de Zoma Bassirou dans son rapport de DEA intitulé « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », 2006<sup>8</sup> ; le mémoire de maîtrise de Konsegre Hortense, « Les transports urbains de Koudougou »<sup>9</sup> nous fournissent des informations intéressantes sur l'évolution de la ville de Koudougou après l'indépendance (1960) du Burkina Faso.

En dehors de ces travaux nous avons deux autres articles, l'un de Birba Noaga et l'autre de Yaméogo Lassane respectivement titrés « Les bois sacrés et les sites associés de la commune de Koudougou au Burkina Faso : des atouts pour la création d'un écomusée », 2020<sup>10</sup> et « Le patrimoine méconnu des bois sacrés de la ville de Koudougou (Burkina Faso) : de la reconnaissance à la sauvegarde »<sup>11</sup>, 2015 ainsi que le mémoire de master de Sam

---

<sup>5</sup> Hilgers Mathieu, *Une ethnographie à l'échelle de la ville : urbanité, histoire et reconnaissance à Koudougou, Burkina Faso*, Paris, édition Karthala, 2009, p. 422.

<sup>6</sup> Hilgers Mathieu, « Voter à Koudougou : la soumission d'une ville rebelle ? », *Politique africaine*, N°101, 2006, p.42-62.

<sup>7</sup> Hilgers Mathieu, « Les conflits autour de l'histoire de Koudougou (Burkina Faso) », *Cahiers d'études africaines*, 186 | 2007, mis en le 31 mai 2010, consulté le 28 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/7184>

<sup>8</sup> Zoma Bassirou, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », Rapport de D.E.A., option Histoire africaine, université de Ouagadougou, Département d'Histoire et Archéologie, 2006, 95 p.

<sup>9</sup> Konsegre Hortense, « Les transports urbains de Koudougou », Mémoire de Maîtrise, Option : Géographie urbaine, Université de Ouagadougou, département de Géographie, 2007, 105 p.

<sup>10</sup> Birba Noaga, « Les bois sacrés et les sites associés de la commune de Koudougou au Burkina Faso : des atouts pour la création d'un écomusée », *e-Phaistos*, VIII-1 | 2020. Mis en ligne le 29 avril 2020, consulté le 18 juin 2022. URL: <http://journals.openedition.org/ephaistos/7667>

<sup>11</sup> Yameogo Lassane, « Le patrimoine méconnu des bois sacrés de la ville de Koudougou (Burkina Faso) : de la reconnaissance à la sauvegarde », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 59, n° 166, 2015, p. 71–90. Consulté le 20 juin 2022. URL : <https://doi.org/10.7202/1034349ar>

Yacouba qui a pour titre , « L'inventaire du patrimoine culturel matériel en danger au Burkina Faso, un outil de protection : le cas la commune de Koudougou au Burkina Faso au début du XXIème siècle », 2018<sup>12</sup>. L'ensemble de ces documents font, en quelque sorte, un état des lieux du patrimoine historique et culturel de Koudougou dont l'un, l'usine Faso Fani fait l'objet de notre étude.

#### – Sur le la filière coton et sur l'industrialisation

Sur l'industrialisation du Burkina Faso en général nous avons les études de Compaoré Georges. Dans sa thèse de doctorat en Géographie intitulée « *L'industrialisation de la Haute Volta* », 1984<sup>13</sup>, l'auteur fait une analyse très approfondie sur le processus d'industrialisation du Burkina Faso de façon générale. Il évoque dans sa thèse les différentes régions du pays en analysant leurs atouts pour l'industrialisation du pays. Il consacre un sous point de son texte à l'industrie textile de à Koudougou. Ces études sont d'une importance particulière pour comprendre les conditions générales d'industrialisation du pays.

Ce même auteur s'est intéressé particulièrement dans l'un de ses articles à l'industrie textile à Koudougou. Son article « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou (Burkina Faso) »<sup>14</sup>, publié dans *Espace tropicale*, 1993, évoque l'importance de l'industrie textile dans le développement de la ville de Koudougou. On y trouve une description sommaire de Faso Fani et les conséquences de la l'entreprise sur le développement de la ville de Koudougou.

L'ensemble des mémoires suivants : « La production du coton et le développement de l'industrie Textile au Burkina Faso. 1969-1989 », 1991<sup>15</sup>, de Banhero Yacouba ; « La politique industrielle et le développement économique au Burkina Faso », 2010<sup>16</sup>, de Kaboré Métebrenda Bertin Sosthène ; « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani »,

---

<sup>12</sup> Sam Yacouba, « L'inventaire du patrimoine culturel matériel en danger au Burkina Faso, un outil de protection : le cas la commune de Koudougou au Burkina Faso au début du XXIème siècle », Mémoire de Master ERASMU MUNDUS TPTI (Techniques, Patrimoine, Territoire de l'industrie : Histoire, Valorisation, Didactique), Université d'Evora, Département d'histoire , 2018, 105 p.

<sup>13</sup> Compaoré Georges, « L'industrialisation de la Haute-Volta », Thèse de Doctorat, Géographie et Écologie Tropicales, Université de Bordeaux III, U.E.R. de Géographie, 1984, 281 p

<sup>14</sup> Compaoré George, « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou (Burkina Faso) », *Espace tropicale*, n°10, 1993, p. 31-53.

<sup>15</sup> Banhero Yacouba, « La production du coton et le développement de l'industrie Textile au Burkina Faso. 1969-1989 », Mémoire de Maîtrise, Histoire africaine, Université de Ouagadougou, Département d'Histoire et Archéologie, 1991, 137 p.

<sup>16</sup> Kaboré Métebrenda Bertin Sosthène, « La politique industrielle et le développement économique au Burkina Faso », Mémoire de master online, Droit public, université catholique de l'Afrique de l'Ouest/unité universitaire de Bobo-Dioulasso, Ecole supérieure de sciences juridiques et politiques Appliqués au développement, 2010, 43 p.

1990<sup>17</sup>, de Ouédraogo Jean Baptiste ; « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », 2020<sup>18</sup>, de Nabi Tégawindé et « L'industrie textile au Burkina Faso de 1969 à 2018 : Faso Fani et FILSAH », 2021<sup>19</sup>, de Compaoré Sény nous fournissent d'amples connaissances sur la politique industrielle du Burkina Faso, sur la filière coton, les industries textiles du pays et celles de la ville de Koudougou en particulier. Ces productions académiques ont beaucoup orientés et éclairés l'approche de notre sujet.

#### – Sur le patrimoine industriel

Le livre collectif intitulé *L'aluminium et laalebasse. Patrimoines techniques, patrimoines de l'industrie en Afrique* dirigé par Anne-Françoise, Garçon, Ana, Cardoso de Matos, et Giovanni, Luigi Fontana et publié en 2013<sup>20</sup> ; l'article de Geneviève Dufresne titré « Le patrimoine industriel en France : Histoire et bilan », dans Massimo Preite (dir.), *Toward a european heritage*, 2014<sup>21</sup> et celui de Louis Bergeron, « Le patrimoine industriel entre « patrimonialisation », 2011 nous ont permis de bien cerner le concept de patrimoine industriel, de patrimonialisation d'un bien et le rôle que le patrimoine industriel peut jouer dans le développement locale.

Si les sources évoquées jusqu'ici traitent de questions auxquelles nous nous intéressons dans le cadre de notre recherche – l'histoire de la ville de Koudougou, l'évolution historique de la filière coton et de l'industrie textile – aucune d'elle n'a approché l'usine Faso Fani en tant que patrimoine industriel. Notre travail qui est orienté dans ce sens, va ainsi apporter une dimension nouvelle d'approcher l'industrie textile à Koudougou et au Burkina Faso en générale. Le volet patrimonialisation des vestiges de l'ancien complexe industriel Faso Fani de notre étude s'avère particulièrement à ce jour une ébauche au Burkina Faso. Ainsi nous pensons que notre travail va contribuer, un tant soit peu, à l'évolution des sciences humaines au Burkina Faso et particulièrement dans les domaines de l'histoire économique et du patrimoine.

---

<sup>17</sup> Ouédraogo Jean Baptiste, « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », Mémoire de maîtrise, Sociologie, Université de Nancy II, Institut de Sociologie, 1990, 90 p.

<sup>18</sup> Nabi Tégawindé, « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », Mémoire de Master, Histoire africaine, Université Norbert ZONGO, département d'Histoire et Archéologie, 2020, 120 p.

<sup>19</sup> Compaoré Sény, « L'industrie textile au Burkina Faso de 1969 à 2018 : Faso Fani et FILSAH », mémoire de master en Histoire option Economie, population et relations Internationales, Université Joseph Ki-Zerbo, UFR/SH, Département d'Histoire et Archéologie, 2021, 122 p.

<sup>20</sup> Cardoso de Matos, et Giovanni Luigi Fontana (dir.), *L'aluminium et laalebasse. Patrimoines techniques, patrimoines de l'industrie en Afrique*, Paris, UTBM, 2013, 232 p.

<sup>21</sup> Geneviève Dufresne, « Le patrimoine industriel en France : Histoire et bilan », in Massimo Preite (dir.), *Toward a european heritage*, éd. Adver Effigi, 2014, p. 114-136.

## 9. Plan de l'étude

- D'abord cette étude exposera les différentes mutations du paysage urbain entraînées par la création de l'industrie textile dans la ville et les retombées socio-économiques liées à ses diverses activités. Mais avant tout, elle reviendra d'abord sur l'évolution historique même de la ville afin de pouvoir déterminer la situation de la ville de Koudougou avant, pendant et après l'avènement de l'usine Faso Fani. (Première partie)
- Ensuite, ce travail analysera les périodes de création et les grandes étapes de développement de Faso Fani (1965-2001) dans la ville en passant en revue les infrastructures des industries textiles, les sources d'énergie, les ressources en eau et les réseaux de transport des produits. L'histoire cotonnière en rapport avec l'industrialisation de la région du Centre-Ouest du Burkina Faso ne sera pas de reste. (Deuxième partie)
- Enfin notre démarche dans ce travail favorisera la connaissance du patrimoine industriel de Faso Fani, la revalorisation de ces vestiges abandonnés ou déplacés. Ce qui ira dans le sens d'une contribution à la création d'un véritable musée de l'industrie du coton dans la mesure où la ville est de nos jours reconnue comme étant la « ville cotonnière » du pays. (Troisième partie)



## **PREMIERE PARTIE : HISTOIRE URBAINE ET FACTEURS D'INDUSTRIALISATION DE KOUDOUGOU**

**Abstract Part I :** Urban history and industrialization factors of Koudougou

This first part deals with the evolution of the history and the conditions of industrialization of the city of Koudougou. Chapter I, which is devoted to this history, is structured in three parts. It deals with the period of the first important human groupings in the territories that constitute the city of Koudougou today, followed by the progressive urbanization of the city during colonization and finally the transformations of the entity since independence (1960) up to the present day. Our approach aims above all to establish an objective chronicle of the material, socio-political and economic evolution of the town from the pre-colonial period to the present day. Chapter II analyzes the assets and constraints of the industrialization of Koudougou. In our approach, we wanted to identify the different factors that could influence the industrial development of the city and thus determine the validity of the government's choice to create Faso Fani in Koudougou.

**CHAPITRE I : HISTOIRE URBAINE DE LA VILLE DE  
KOUDOUGOU**

L'urbanisation est un phénomène ancien dans la majeure partie du globe. Toutefois, comme indiquait George Pierre « les villes actuelles appartiennent en fait à plusieurs générations, qui se distinguent dans les rythmes de croissance autant que l'aspect humain »

Pierre Kipre définit la ville comme « la concentration spatiale d'une population à partir de certaines limites de dimension et de densité. Ensuite, la ville est le lieu où la proportion d'emplois non agricoles l'emporte sur les emplois agricoles. Enfin, c'est le lieu de diffusion d'un système de valeur<sup>1</sup> ». L'Afrique, à l'instar des autres continents, a été le siège d'établissements humains importants présentant des caractéristiques de villes. L'application stricte de tous les critères ci-dessus définis pose problème dans le cadre des villes d'Afrique noire car elles n'y répondaient pas souvent. Elles étaient soit des foyers de pouvoir politique, soit d'importants lieux d'activités économiques non rurales ou les deux à la fois. Il est certain que les villes, en Afrique ou ailleurs, n'ont ni les mêmes origines ni les mêmes tailles et destinées. Dans ce présent chapitre qui se veut chronologique, la ville est évoquée sous l'angle du mouvement socio-politique et économique et infrastructurel.

## **I. L'EVOLUTION URBAINE DE LA VILLE DE KOUDOUGOU DES ORIGINES A NOS JOURS**

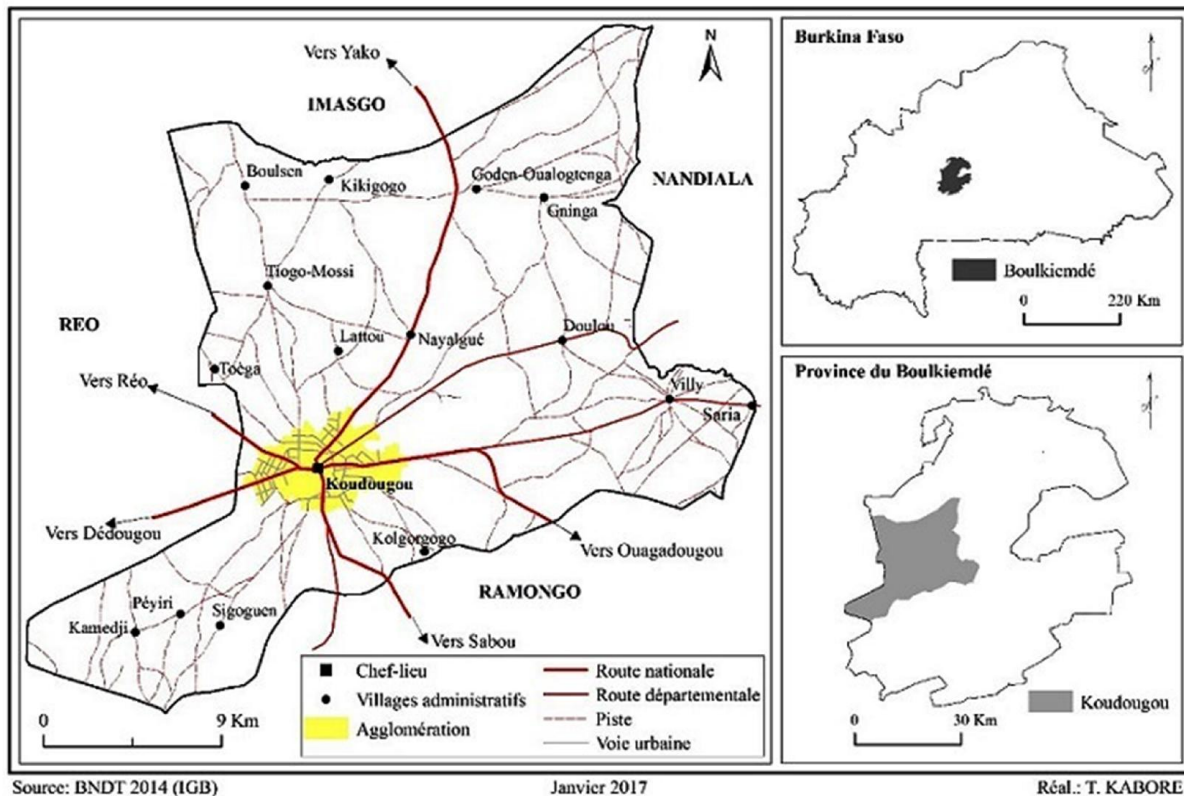
La ville de Koudougou est située dans la région du Centre-Ouest du Burkina Faso à 100 km à l'Ouest de Ouagadougou, la capitale politique du Burkina Faso et à 282 km à l'Est de la capitale économique, Bobo-Dioulasso. Sur près de 15 km, s'étend l'agglomération de Koudougou. Administrativement, Koudougou est une commune urbaine qui a une double fonction : chef-lieu de la région de Centre-Ouest et chef-lieu de la province du Boulkiemdé laquelle forme avec la province de Sanguié, la province de Sissili et la province de Ziro ; la région du Centre-Ouest. La ville de Koudougou est limitée à l'Ouest par la Commune de Réo, au Sud par la Commune de Ramongo, au Sud-Ouest par la Commune de Ténado, à l'Est par la Commune de Nandiala au Nord par les Communes de Imasgho et Soaw (Cf. Figure 1).

### **Carte 1 : Localisation de la ville de Koudougou.**

---

<sup>1</sup> Kipre Pierre, « Les villes coloniale de Côte d'Ivoire : Economie et Société (1883-1940) », thèse de Doctorat d'Etat est lettre, t3, 3<sup>e</sup> cycle, Université Paris VII, UER/GHSS, n.d, p. 150.





Source : BNDT 2014 (IGB), janvier 2017.

## I. 1. Des origines à la conquête coloniale (1896)

L'urbanisation est un phénomène ancien dans la majeure partie du globe. Toutefois, comme indiquait [l'auteur du texte, vérifiez] « les villes actuelles appartiennent en fait à plusieurs générations, qui se distinguent dans les rythmes de croissance autant que l'aspect humain »<sup>2</sup>. Pierre Kipre définit la ville comme la concentration spatiale d'une population à partir de certaines limites de dimension et de densité. Ensuite, la ville est le lieu où la proportion d'emplois non agricoles l'emporte sur les emplois agricoles. Enfin, c'est le lieu de diffusion d'un système de valeur<sup>3</sup>. L'Afrique, à l'instar des autres continents, a été le siège d'établissements humains importants présentant des caractéristiques de villes. L'application stricte de tous les critères ci-dessus définis pose problème dans le cadre des villes d'Afrique noire car elles n'y répondaient pas souvent. Elles étaient soit des foyers de pouvoir politique, soit d'importants lieux d'activités économiques non rurales ou les deux à la fois. Il est certain que les villes, en Afrique ou ailleurs, n'ont ni les mêmes origines ni les mêmes tailles et destinées. Dans ce présent chapitre qui se veut chronologique, la ville est évoquée « sous l'angle du mouvement, de la mobilité, de la « culture planétaire » ; [...] un lieu d'intersection,

<sup>2</sup> George P., *Précis de géographie*, op. cit., p. 5.

<sup>3</sup> Kipre P., « Les villes coloniale de Côte d'Ivoire », op. cit., p. 150.

un nœud de la globalisation, un foyer d'innovation sociale »<sup>4</sup>, technique, économique et politique.

### *I. 1. 1. L'incorporation des territoires de Koudougou dans les royaumes moose aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*

Historiquement, Kudgo (actuel Koudougou) était située à l'Ouest des royaumes moose<sup>5</sup> et à proximité des peuplements gurunse<sup>6</sup>. Les plus anciennes traces historiques de Kudgo s'imbriquent dans l'histoire des royaumes moose de Waogdogo (ou Ouagadougou). « Les kombemba de Laalle [sont l'] unité administrative moaga dans laquelle se situe Kudgo »<sup>7</sup>. La littérature grise est unanime sur le fait que dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'instauration du royaume de Waogdogo par Naaba Wubri<sup>8</sup>, aura atteint les régions de Kudgu. Les historiens retiennent les actions de naaba Nasbire, fils de Naaba Wubri, qui résida à La et mourut dans la région de Kudgo<sup>9</sup>. J-M. Kohler remarque, que les nakombse<sup>10</sup> ont pénétré dans la région de l'Ouest moaga par étapes et par petites vagues successives dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, à l'époque de naaba Wubri. Dans ces régions, les Moose nakombse auraient trouvé à leur arrivée des Ninise (Samo ou Fulse) en nombre restreint. Certains se seraient enfuis alors que d'autres auraient été assimilés<sup>11</sup>. Les premiers Moose auraient alors atteint la région de Kudgo, vraisemblablement peuplée de Ninse et/ou de Yoyoose (et des Kibisi), vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>.

Les territoires qui devinrent la ville de Koudougou lors de la colonisation française étaient situées dans une zone sans autorité centrale jusqu'à leur incorporation au royaume moaga de Waogdogo. Leur soumission à la domination moaga, de la fin du XV<sup>e</sup> jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, n'était que formelle. La position géographique et la mentalité des populations, en

---

<sup>4</sup> Hilgers Mathieu, *Une ethnographie à l'échelle de la ville : urbanité, histoire et reconnaissance à Koudougou*, Burkina Faso, Paris, édition Karthala, 2009, p. 49.

<sup>5</sup> Moose au pluriel et Moaga au singulier sont un peuple d'Afrique de l'Ouest établi au centre du Burkina Faso et nord du Ghana, du Togo, du Bénin.

<sup>6</sup> Le terme Gurunse est utilisé par les Moose du centre et de l'Ouest pour désigner les populations situées à l'Ouest de leur territoire. Cette appellation regroupe différentes ethnies : Winye, Nuna, Lyélé, Nuni, etc.

<sup>7</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., 2009, p. 72.

<sup>8</sup> Naaba Wubri est le souverain conventionnellement considéré comme le fondateur de la première formation politique moaga ancrée dans le bassin de la Volta Blanche (actuel fleuve Nakambé).

<sup>9</sup> Selon la tradition des Moose méridionaux telle que la rapporte Kawada, c'est le naaba Wubri qui serait mort dans la région de Kudgo. Kawada, J., *Genèses et dynamiques de la royauté : les Mossi méridionaux (Burkina Faso)*, L'Harmattan, Paris, 2002, p.129. Voir aussi Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., 2009, p. 73.

<sup>10</sup> Les nakombse (pl. de nakombga) sont les Moose détenteurs du naam (pouvoir) par hérité.

<sup>11</sup> Vinel V., « La famille au féminin. Société patrilinéaire et vie sociale féminine chez des Sikoomse (Moose, Burkina Faso) », Thèse de Doctorat EHESS, Paris, 1998, p. 26.

<sup>12</sup> Bayili B., *Religion, droit et pouvoir au Burkina Faso. Les Lyélé du Burkina Faso*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 20.

grande partie socialisées dans un autre système politique (non centralisé), ont probablement limité l'influence moose de sorte que l'acculturation s'est opérée très progressivement<sup>13</sup>.

L'instauration politique moaga s'est faite en deux phases au cours de conquêtes des territoires de Kudgo qui s'opéraient sans nécessairement être violentes. D'abord, cette conquête s'est traduite par la reproduction d'unités politiques locales fondées sur un mode de gestion politique identique. La deuxième phase a consisté en une restructuration de ces territoires à travers une reconquête visant à renforcer la centralisation du pouvoir. C'est ainsi que fut émergé au cours de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, une unité administrative dénommée Beegtenga (litt. la terre de Beega). Plusieurs enjeux locaux et régionaux ont soutenu la constitution du Beegtenga. En effet durant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la région située à l'Est de la Volta Noire (actuel fleuve Mouhoun) était soumise à un état d'instabilité causée par la mésentente entre des chefs voisins<sup>14</sup>. C'est ainsi qu'à la sollicitation des chefs de Nandiala et de Laye, qui avait du mal à repousser les incursions du chef de Sourgou<sup>15</sup>, le Moogo naaba Kuuda<sup>16</sup>, leur suzerain ordonna à son fils Beega<sup>17</sup> – le seul fils qui reste capable d'accomplir la mission – de sécuriser la zone. Celui-ci s'empare du territoire des chefs de Nandiala et de Laye, l'étendit vers l'Ouest en prenant comme limite la surface circonscrite par un feu de brousse<sup>18</sup>. Il devient le Laalle naaba Beega (béega litt. méchant).

Cette intervention sous le commandement de Beega correspond à la seconde phase de la conquête moaga évoquée un peu plus haut où l'objectif était de renforcer la centralisation du pouvoir dans une région constituée d'une mosaïque de petits villages qui vivaient selon des principes gérontocratiques. Il s'embles que c'est au cours de cette dernière opération de reconquête que verra le jour Beegtenga, l'entité qui sera désignée Canton de Laalle, unité administrative à laquelle était en principe soumise Kudgo. Hilgers Mathieu nous décrit de façon intéressante la configuration géographique du Laalle tout en reconnaissant l'impossibilité de circonscire avec exactitude ce territoire, tant ses limites semblent sujettes à négociation et à variation selon les époques et les sources :

---

<sup>13</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., 2009, p. 73.

<sup>14</sup> Ibid, p. 74.

<sup>15</sup> Une localité située à une trentaine de kilomètres de l'actuel Koudougou.

<sup>16</sup> Moogo naaba Kuuda (*kuuda* litt. tueur), septième Moogo naaba depuis la fondation, régnait sur le royaume de Waogdogo (environ de 1562 à 1585).

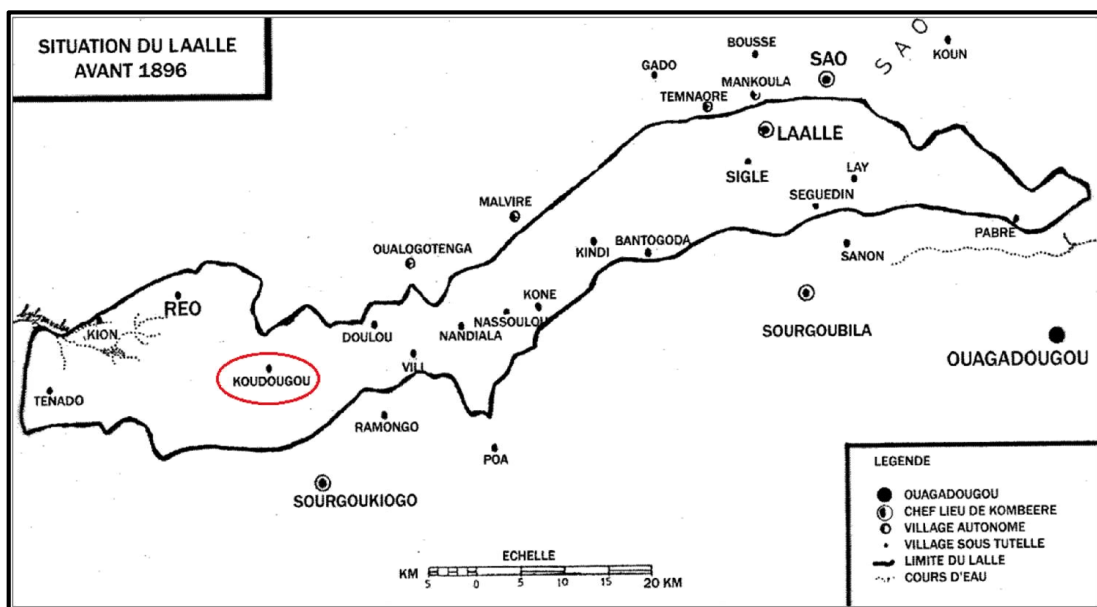
<sup>17</sup> Fils du Moogo naaba Kuuda de Waogdogo. Cet enfant était réputé pour sa violence et le souverain hésitait à faire appel à lui.

<sup>18</sup> Concernant cette manière de délimiter le territoire, voir Izard Maurice, *L'odyssée du pouvoir. Un royaume africain : Etat, société, destin individuel*, Paris, EHESS, 1992, pp. 91-98.

« Formellement, on peut établir que le Laalle naaba exerçait son autorité sur une unité administrative située à l'Ouest du pays Moose, bordée de peuples appartenant au grand groupe Gurunse et dont les limites s'étendent sur quatre provinces actuelles : le Sanguié, la Boulkiemdé, l'Oubritenga et le Kadiogo. Sur son versant occidental, le territoire englobait Réo, s'étirait jusqu'à Kion puis s'arrêtait juste avant Salbisgo. Le territoire forme ainsi un bras dont les limites excluent au Nord Imasgo, au Nord-Est Pella, au Sud Ramongo et au Sud-Est Sourgoubila. Les limites extrêmes à l'Est englobent Boussé et Pabré »<sup>19</sup>.

Hilgers ajoute aussi que les incertitudes concernant ces frontières Ouest du Laalle témoignent en effet de la faiblesse du pouvoir du kombere<sup>20</sup> sur la partie Ouest de son territoire, ce qui laisserait croire que la partie Ouest du canton de Laalle où se situait Kudgo ne fut peut-être soumise que dans l'esprit de ceux qui, censés la gouverner, résidaient à plusieurs dizaines de kilomètres<sup>21</sup>.

**Carte 2 : Situation du Laalle avant la conquête coloniale (1896).**



Source : Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., 2009, p. 76.

La fondation de Beegtenga a été à l'origine d'une transformation socio-politique à savoir l'instauration d'un espace étatique moaga à Kudgo dépendant du royaume de Waogdogo. Ce nouveau mode d'organisation politique centralisé devrait être perpétué par le

<sup>19</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., 2009, p. 82.

<sup>20</sup> Le Laalle naaba (litt. chef du Laalle), est désigné aussi par le terme kombere. Kombere peut désigner également son territoire. Ainsi, les kombemba (pl. de kombere) sont des unités administratives relativement autonomes mais soumises au pouvoir du Moogo naaba (souverain du royaume de Waogdogo) qui les nommait en respectant certaines règles de successions établies dans la logique du naam (litt. pouvoir).

<sup>21</sup> Le Laalle naaba et ses dignitaires résidèrent à Laalle puis à Siglé avant de s'établir à Koudougou lors de la colonisation.

principe du *naam* (littéralement pouvoir), structure généalogique qui matérialise l'origine commune et mythique des Moose. Nous convenons donc que ces « conquêtes ébranlèrent la gestion politique antérieure en imposant le naam. Ce principe organisateur transforma profondément les rapports politiques : seuls ses détenteurs étaient aptes à commander. »<sup>22</sup>. Les conséquences de ces bouleversements sont multiples. Ils entraînent la soumission d'une multiplicité de villages, du passage du principe gérontocratique au principe du naam. Dès lors la notion d'âge se dévalorise car comme l'affirme un célèbre dicton moose, « devant le *naam* l'âge n'est rien ». On assiste à une tentative d'unifier dans un même territoire les multiples hameaux au sein desquels prévaut la logique du *naam*. Le processus d'unification s'opère sur le plan idéologique et administratif.

### *I. 1. 2. Koudougou dans le conflit entre le royaume de Waogdogo et le Laalle*

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Kudgo se situait dans l'unité administrative sur laquelle s'exerçait le pouvoir du Laalle naaba<sup>23</sup>. Bien peuplée et jouissant d'une autonomie relative, Kudgo devait être une bourgade composée de quelques villages où pouvait, selon certaines règles, se mélanger les populations moaga et gurunga. Dans la mémoire orale populaire ou dynastique comme dans la littérature spécialisée, cet épisode du passé de Kudgo demeure incontestablement le plus marquant de son histoire. Le canton de Laalle, dont Kodgo fait partie s'est montré, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, très réticent aux ordres venants de Waogdogo sous le règne du Moogo naaba Sanem (*sanem* désigne l'or en langue moore). Cette situation résulte de la volonté indépendantiste manifeste du Laalle naaba Wobgo (*wobgo* : éléphant), fils et successeur du Laalle naaba Saore (*saore* renvoie au soleil) et né à Laalle vers 1850. « Il accéda au trône vers l'âge de 15 ou 17 ans. Au moment de son règne (1867-1897), une grande instabilité dominait le royaume de Waogdogo »<sup>24</sup>. Ce contexte d'instabilité s'est avéré favorable à la rébellion et à la désobéissance au Moogo naaba Sanem. Laalle naaba Wobgo reste dans les esprits comme celui qui fit trembler le pouvoir de Waogdogo jusqu'à l'arrivée de la puissance coloniale. Après la mort de Moogo naaba Sanem de suite de maladie en 1889, son héritier et successeur Moogo naaba Wobgo dit Bukari Kutu accède au pouvoir et reprend la guerre contre son kombere là où son prédécesseur l'avait laissée. Mis en échec à plusieurs reprises par les troupes du Laalle naaba, Bukari Kutu fit entre-temps appeler aux guerriers-mercenaires Zerma et Zaberma qui dominaient alors le pays Gurunse du Sud. Kambou-Ferrand note à ce propos que :

---

<sup>22</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., 2009, p. 75.

<sup>23</sup> Chef de canton relativement autonome du pouvoir central du Moogho.

<sup>24</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., 2009, p. 79.

« (...) Babato ne put préserver la réputation d'invincibilité des Zaberma. (...) Dans sa tentative d'aider le Moogo naaba Wobgo à mater le naaba Laalle, il dut retirer péniblement ses troupes du pays mossi, affamées et handicapées par les intempéries d'une forte saison pluvieuse. Les Zaberma venaient d'autant plus difficilement à bout de la résistance mossi, que de nombreuses désertions d'éléments gourousi avaient affaibli leur armée »<sup>25</sup>.

« L'état de guerre maintenu, sans reprise de combats, demeura une préoccupation constante de "Waogdogo" à la laquelle s'ajouta la hantise des allées et venues des Européens »<sup>26</sup>. L'avancée des Occidentaux et la prise de Waogdogo le 1<sup>er</sup> septembre 1896 par les Français stoppèrent le conflit<sup>27</sup>. Les enseignements à tirer de ces événements par rapport à Kudgo sont les suivants. Premièrement, la région de Kudgo était suffisamment peuplée et organisée pour contribuer à la guerre de manière décisive. Comme l'annonce clairement Hilgers en ces termes :

« Le soutien décisif de la population de Kudgo fournit d'utiles indications sur cette région nichée aux lisières de la zone gurunse et de la zone moose. Suite à la première offensive sérieuse du Moogo naaba Sanem, en 1886, le Laalle naaba pris par surprise vit son fief, situé à Siglé, incendié. Le kombere en fuite trouva refuge à Kudgo au milieu d'une population en partie Gurunse mais acquise à sa cause. L'année suivante, une seconde offensive repoussa à nouveau le Laalle naaba jusqu'à Kudgo. Cette fois, les habitants avaient construit des habitations en banco pouvant faire office de forteresse (tugdu). »<sup>28</sup>

Le Laalle Naaba avait demandé aux tengsobaramba (pluriel de maître de la terre) de Kudgo de lui venir en aide pour lutter contre les guerriers de son suzerain. L'efficacité du soutien des tengsobaramba traduit leur importance dans l'organisation politique de Kudgo. On pourrait se demander pourquoi ce renfort vient-il précisément de cette agglomération ? A cette interrogation, Hilgers met en avant la situation géographique du bourg (assez reculé pour échapper au contrôle de Waogdogo), il ajoute que Kudgo disposait d'un appareil militaire efficace capable de soutenir le Laalle naaba contre le pouvoir de Waogdogo et enfin il pense

---

<sup>25</sup> Kambou-Ferrand Jean Marie, *Peuples Voltaïques et Conquête Coloniale : 1885-1914 Burkina-Faso*, ACCT-L'Harmattan, Paris, 1993, p. 110.

<sup>26</sup> Salo Salif, « Le Moog-Naaba Wobgo de Ouagadougou (1850-1904) », in Madiéga Georges, Nao Oumarou, *Burkina Faso : Cent ans d'histoire, 1895-1995*, Paris, 2003, Karthala, pp. 637-638.

<sup>27</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., 2009, p. 80.

<sup>28</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., 2009, p. 80.

que la zone de Kudgo avait une importante densité de population et jouissait d'une autonomie relative<sup>29</sup>.

Les évènements ci-dessus évoqués nous ont permis de remonter le plus loin possible dans l'histoire urbaine de la ville de Koudougou. Vraisemblablement, les territoires qui constituent la ville de Koudougou aujourd'hui étaient organisés en mosaïque de villages où le pouvoir politique s'exerçait selon les principes de la gérontocratie, c'est-à-dire par les personnes les plus âgées des villages. La tentative d'assimilation de ces territoires par le royaume de Waogdogo y établit un autre ordre politique fondé sur le principe de lignage dynastique, ce qui modifie profondément l'organisation sociale et politique antérieure. On verra au point suivant plus tard, les colons français vont essayer d'améliorer et perpétuer le nouveau système d'organisation centralisée introduit par les Moose pour mieux contrôler cette région réputée être réfractaire à toute domination. Les données à notre disposition ne nous ont pas permis d'étaler notre réflexion sur le volet « évolution matérielle »<sup>30</sup> de la ville de Koudougou avant les conquêtes coloniales en 1896. Mais, il n'y a nul doute que les communautés qui peuplaient la région avaient une organisation rationnelle sur le plan sociale, politique et militaire. Elles vivaient d'une économie de subsistance c'est-à-dire destinée à l'autoconsommation. La zone de Koudougou était l'un des centres importants de transit dans le circuit de commerce entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du nord.

## **I. 2. L'évolution urbaine de Koudougou pendant la période coloniale (1896-1960)**

Le réflexe historique exige l'exploration du passé colonial de la ville pour présenter un ensemble d'équipements issus de cette époque. Les réalités urbanistiques postcoloniales de Koudougou se juxtaposent aux réalités de la période coloniale. La ville de Koudougou a donc un fondement urbain colonial qui est le soubassement de sa fulgurante croissance au lendemain des indépendances où l'industrie devient le moteur de croissance urbaine. Des indicateurs permettront de se convaincre de cela.

### *I. 2. 1. Koudougou et la conquête coloniale*

La gestion coloniale va commencer par la volonté du colon à maîtriser la région de Kudgo sur le plan politique et militaire. Ainsi, les Français commencèrent par éliminer les deux belligérants à savoir le Laalle naaba Wobgo et le Moogo naaba Wobgo de

---

<sup>29</sup> Malheureusement, il est difficile d'estimer l'effectif de la population de région en ce moment car ce n'est que sous la colonisation que les tous premiers recensements démographiques ont été réalisés.

<sup>30</sup> Par « évolution matérielles » il faut entendre l'existence et l'évolution des infrastructures de communication, de logement, etc.

Ouagadougou<sup>31</sup>. Après que le capitaine Voulet<sup>32</sup> entra dans la capitale en 1896, le Moogo naaba Wobgho dit Bukari Kutu prit la fuite vers le Ghana<sup>33</sup>. De là-bas, il prépara plusieurs ripostes infructueuses jusqu'à sa morte. Suite à l'échec des tentatives des pourparlers avec le Laalle naaba Wobgho pour replacer Bukari Kutu, et la méfiance manifeste des populations, le choix des colons porta sur Mamadou Kouka qui devint nouveau Moogo naaba Siguiiri de Ouagadougou en 1897. Quant au Laalle naaba Wobgo, il fut saisi et conduit à la capitale Ouagadougou où il fut sommairement jugé sur l'avis de Kouka naaba, Ouidi naaba et Tansoba naaba. Il fut condamné à mort et fusillé<sup>34</sup>. Dans le canton de Laalle, le Laalle naaba Baongo succéda au Laalle naaba Wobgho et administra le canton de 1897 à 1913. Il continua à demeurer principalement à Siglé, près de Laye, petit village non loin de Ouagadougou en dépit des injonctions persuasives des administrateurs coloniaux le contraignant dès 1897 à installer une seconde résidence à Koudougou. Ce n'est qu'en 1939 que le Laalle naaba Tigré, fils de Baongo, récemment converti au christianisme résida en permanence dans la ville de Koudougou afin d'assister plus facilement aux offices religieux et d'assurer son rôle dans l'administration coloniale. Dès lors, le canton de Laalle n'a plus d'existence administrative<sup>35</sup>. « Pour faire face à l'instabilité chronique et pour soutenir l'administration coloniale, le Moogo naaba Siguiiri (1897-1905) et son successeur Kom II (1905-1942) décident d'envoyer à Koudougou le Larlé naaba Pawitraogo, un homme apprécié des Français »<sup>36</sup>.

Après l'effacement du canton de Laalle sur le plan administratif, Koudougou devient le centre administratif le plus important de toute la région à l'Ouest de Ouagadougou. La résidence du Laalle naaba à Koudougou lui confère également des compétences du pouvoir coutumier même si « le chef de Laalle considère que la capitale coutumière reste Siglé, un petit village situé à 70 kilomètres de Koudougou »<sup>37</sup>. A l'époque coloniale, les chefs coutumiers jouaient le rôle d'agents auxiliaires de l'administration et étaient chargés de la perception de l'impôt de capitation, des taxes, du recrutement de main-d'œuvre pour la

---

<sup>31</sup> Kudgo et Waogdogo prennent respectivement les noms de Koudougou et Ouagadougou sous l'occupation française.

<sup>32</sup> Ce capitaine, qui conduit plusieurs missions en Afrique, acquit la notoriété par ses faits d'armes et ses atrocités. La mission « Voulet-Chanoine » aspirait à conquérir les terres d'Afrique de l'Ouest et à soumettre les populations locales. La violence et le degré de cruauté des actes perpétrés sous la direction de Voulet et de Chanoine les ont inscrits dans les annales de la colonisation (méthodes brutales, incendies, viols, pendaisons, décapitations etc.). Pour le compte rendu de leur mission par les auteurs eux-mêmes, voir Merlet, A., *Textes anciens sur le Burkina* (1853-1897), Éd Sèpia – ADDB, Paris – Ouagadougou, 1995. (Hilgers Mathieu, op. cit., p. 88.).

<sup>33</sup> Salo S., « Le Moog-Naaba de Ouagadougou », op. cit., pp. 631-660.

<sup>34</sup> ANBF 200 MI 670 (I G 211), Lieutenant Voulet à gouverneur du Soudan, 28 janvier 1897, rapport n°11.

<sup>35</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., p. 89.

<sup>36</sup> Ibid, p. 90.

<sup>37</sup> Ibid, p. 89.



construction des routes, le transport des matériaux, l'érection de bâtiments, les travaux dans d'autres colonies, etc.<sup>38</sup> Les conquérants blancs connaissaient assez mal le terrain, le Laalle naaba à Koudougou bénéficia de tout le soutien de l'administration coloniale pour faire entendre son autorité<sup>39</sup>. Lors de ces premières années de la colonisation, certains villages de la zone affirmaient ouvertement qu'ils acceptaient l'autorité des blancs mais non celle des nouveaux chefs coutumiers<sup>40</sup>. Leurs abus et le travail forcé ont exacerbé les ressentiments et ont stimulé en de nombreux endroits l'indocilité, la résistance, la rébellion et parfois même la guerre<sup>41</sup>. La région de Koudougou a été le théâtre de soulèvement important en 1903, 1908 et particulièrement entre 1914 et 1916.<sup>42</sup> Le Laalle naaba Liguidi<sup>43</sup> (*liguidi* : argent) accéda au pouvoir en 1913, peut avant le paroxysme des troubles. C'est sous son règne que certains habitants de Koudougou s'engagèrent en faveur des mouvements contre le colonisateur à cause de sa rigueur et les abus de son entourage. Il meurt au mois de mai 1937 et remplacé au cours de mai 1938 par le commis expéditionnaire Zayaoba Kaboré<sup>44</sup>. Ce moment correspond à la fameuse période de guerre menée par Rougbênga<sup>45</sup>. Selon Saul et Royer repris par Hilgers, Rougbênga aspirait à devenir le nouveau maître de la région<sup>46</sup>.

Si dans un premier temps les fuites et les oppositions à la nouvelle domination furent nombreuses, le développement des infrastructures, la gestion de l'espace et de la démographie transforma le hameau en une ville naissante et lui conféra un statut important qui se perpétua longtemps après l'Indépendance et qui contribua à sa croissance.

---

<sup>38</sup> Voir par exemple, Massa, G., Madiéga, G., *La Haute-Volta coloniale*, op. cit., pp.63-74.

<sup>39</sup> On peut citer en exemple le Laalle naaba Liguidi qui combattit sans relâche les mouvements de révoltes qui menaçaient sa propre autorité et ses privilèges. Il fit nommer des chefs destinés à le représenter dans chacun des quartiers de la ville pour renforcer son pouvoir. Son rôle et celui du Larlé naaba furent déterminants dans l'offensive contre les rebelles. Ces derniers furent déboutés et leur leaders Rougbênga exécutés. (Hilgers Mathieu, op.cit., p.95).

<sup>40</sup> Duperray Anne Marie, *Les gourounsis de la Haute-Volta*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1984, p. 151.

<sup>41</sup> Sur le travail forcé voir par exemple, Massa, G., Madiéga G., *La Haute-Volta coloniale*, op. cit., pp. 1385-1403.

<sup>42</sup> Pour une synthèse des troubles et une revue de littérature consacrée à la révolte de 1908, voir Kouanda Assimi, « La révolte d'Alassane Moumini en 1908 », in Madiéga G., Nao O., *Burkina : cent ans d'histoire*, op. cit., pp. 569-593.

<sup>43</sup> Laalle Naaba Liguidi (1913-1937), fils direct de Wobgho, était un chef impitoyable selon les narrations d'aujourd'hui, Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., p. 89.

<sup>44</sup> Rapport politique du premier semestre 1938 Colonie de Cote d'Ivoire, cercle de Koudougou, S.P.

<sup>45</sup> Un conquérant gurunga qui pouvait se montrer sanguinaire. Comme l'explique un cultivateur, « Rougbênga a fait la guerre au Nasara [*nasara* : le blanc]. Il prenait la terre, tuait les gens, prenait leurs biens avant de continuer ... Avant que les blancs ne viennent, il tuait les gens et pillait les villages (...) », (Xavier Zagré, 2004) cité par Hilgers Mathieu, op. cit., p. 97.

<sup>46</sup> Il aurait même déclaré vouloir détrôner le Moogo naaba après s'être occupé des colons. Saul, M., Royer, P., *West African Challenge to Empire: Culture and History in the Volta-Bani Anticolonial War*, Ohio Press – James Currey, Athens – Oxford, 2002, p. 280.

## *I. 2. 2. Naissance et gestion de l'espace et de la démographie de Koudougou*

Durant les deux décennies qui ont suivi la conquête coloniale de 1896, la Haute-Volta (actuelle Burkina Faso) forme une partie de la colonie du Haut-Sénégal-Niger. En 1919, dans un souci de mieux contrôler et mieux exploiter ses colonies d'Afrique occidentale, la France procède à une réorganisation de ces territoires. L'AOF (l'Afrique Occidentale Française) est divisée en huit (08) colonies dont la Haute-Volta qui fut créée le 1<sup>er</sup> mars 1919. Ouagadougou, dont Koudougou est une subdivision, est le cercle le plus important de la nouvelle colonie. La Haute-Volta avait la densité la plus élevée et la population la plus nombreuse car environ un quart ( $\frac{1}{4}$ ) des habitants de l'AOF y résident.<sup>47</sup> Grâce à ses attributs démographiques importants et les investissements que le colon y avait consentis, Koudougou devient un centre de l'organisation coloniale. Un cercle est baptisé à son nom. C'était le plus dense de la colonie, et la ville de Koudougou naissante devient le chef-lieu<sup>48</sup>. Selon Cordell et Gregory, le cercle de Koudougou a été créé en 1919<sup>49</sup>. Au sujet de la création du cercle de Koudougou, Hilgers note que le rapport politique du cercle de Koudougou de 1971 déplore l'absence des sources à ce propos : la date de création n'étant mentionnée dans aucun rapport. Il ajoute que les archives laissent penser que Koudougou est un des plus vieux cercles de l'ancienne Haute-Volta. En 1938, le cercle comprenait Koudougou, les subdivisions de Nanoro, Kindi, Kokologho, Réo, Yako, Tenado<sup>50</sup>. Mais à partir de 14 mai 1955, la division de Yako devient autonome.

« La gestion urbaine permet à l'administration [coloniale] de peaufiner ses stratégies de contrôle des populations »<sup>51</sup>. En effet, « les populations des quartiers qui composent le bourg sont déplacées pour le densifier et il devient peu à peu un centre administratif puis un pôle urbain. Les limites des principaux quartiers (Issuka, Dapoya, Sogpelsé, Godin) se redéfinissent et s'étendent jusqu'à se rencontrer au centre de la ville naissante »<sup>52</sup>. A ce sujet, Nabi Tégawindé dans son mémoire de master affirme que les administrateurs coloniaux procédèrent depuis 1912 à une immigration forcée en vue d'augmenter la population de la

---

<sup>47</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., p. 96.

<sup>48</sup>Ibid.

<sup>49</sup> Cordell D., Gregory J., « Labour Reservoirs and Population: French Colonial Strategies in Koudougou, Upper Volta, 1914 to 1939 » in *Journal of African History*, XXIII, n° 2 1982, p. 208-209.

<sup>50</sup> Voir Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologiques (CNRST), Colonie de Côte d'Ivoire, Cercle de Koudougou, Rapport politique, 1<sup>er</sup> septembre, 1938

<sup>51</sup> Sissao Claude, « Les enjeux du pouvoir communal pendant la colonisation : le cas de Ouagadougou (1927-1960), in Massa G., Madiéga, G., *La Haute-Volta coloniale*, op. cit., pp. 117-128

<sup>52</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., p. 97.

ville<sup>53</sup>. Les motivations des premières formes d'aménagement du territoire de Koudougou étaient donc de contenir et de concentrer les ressources humaines afin de faciliter les recrutements pour la construction des infrastructures et le service militaire. Ce rapprochement des populations faciliterait aussi le prélèvement des impôts de capitation. Ces actions bouleversent la configuration spatiale antérieure. Au départ, Issouka et Dapoya étaient les deux quartiers qui constituaient le noyau de Koudougou. Le découpage traditionnel de l'espace urbain correspondait à l'origine à des regroupements familiaux. Mais du fait de la dynamique sociale, certains territoires familiaux se sont fractionnés pour donner naissance à d'autres ensembles. C'est ce qui a porté le nombre de quartiers de Koudougou à cinq (05) : Issouka, Dapoya, Godin, Sogpelsé et Burkina<sup>54</sup>.

En 1925 comme à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou, les premiers aménagements d'envergure sont entrepris dans la ville. Koudougou connaît alors son premier lotissement foncier. C'est à cette occasion qu'un centre-ville a été délimité et divisé en trois zones, une zone commerciale, une zone administrative et une zone résidentielle<sup>55</sup>. Suivant Ouédraogo Ibrahim, cette première vague de lotissement ne couvrait que 442 hectares. Konsegre Hortense dans son mémoire de maîtrise précise qu'il « a concerné une partie du quartier Dapoya, un des premiers quartiers de la ville. La ville va ainsi, au fil des années se développer autour de ce noyau »<sup>56</sup>.

### **Carte 3 : Koudougou et les principaux quartiers traditionnels.**

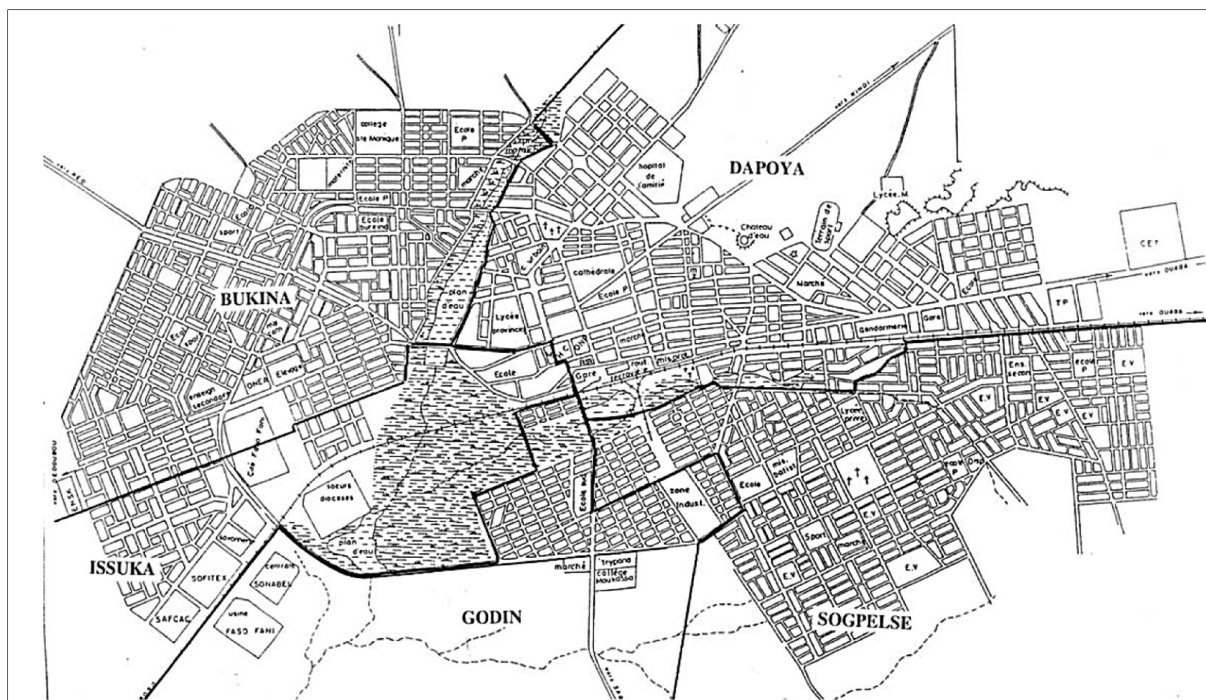
---

<sup>53</sup> Nabi Tégawindé, « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », Mémoire de Master, Histoire africaine, Université Norbert ZONGO, département d'Histoire et Archéologie, 2020, p. 50.

<sup>54</sup> Konsegre Hortense, « Les transports urbains de Koudougou », Mémoire de Maîtrise, Option : Géographie urbaine, Université de Ouagadougou, département de Géographie, 2007, p. 17.

<sup>55</sup> Compaoré Georges, « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou », in *Revue économique et sociale burkinabè*, n°XXX, 1990, p. 57 et Ouédraogo Ibrahim, « les industries de Koudougou et leur rôle dans le développement de la ville », Mémoire de Maîtrise, Géographie, département de Géographie, Université de Ouagadougou, p. 101.

<sup>56</sup> Konsegre H., « Les transports urbains », op., cit., p. 17.



Source : Hilgers, Mathieu. « Du quartier au secteur, l'évolution des limites urbaines au Burkina Faso », *Espaces et sociétés*, vol. n° 122, no. 3, 2005, p. 73.

Suivant Hilgers, « Les habitations des Européens, centrés dans la zone commerciale et administrative, restent rares. (...) La partie européenne de la ville se distingue essentiellement par son architecture et ses bâtiments coloniaux. Les habitations des autochtones sont relativement éparpillées »<sup>57</sup>. Entre 1954 et 1956, un deuxième lotissement urbain est réalisé. Un certain nombre d'équipements suivront : la construction de la Cathédrale, l'achèvement du palais du Lalé Naaba, l'arrivée du chemin de fer, la construction du petit séminaire notre Dame d'Afrique, la construction du Boulevard circulaire et d'autres aménagements<sup>58</sup>. On compte également l'érection d'une salle de cinéma, d'un grand temple protestant. Koudougou est promue commune de moyen exercice en 1958<sup>59</sup>. Il faudra attendre après l'Indépendance du 5 août 1960 pour que la troisième ville du pays soit érigée en commune de plein exercice.<sup>60</sup>

### 1. 2. 3. *L'héritage colonial sur le plan infrastructurel*

A l'image des autres localités de l'Afrique Occidentale Française (AOF) et de la Haute Volta, Koudougou a hérité de l'époque coloniale un équipement sommaire dont les motivations profondes sont à rechercher dans la politique coloniale de la métropole. Il est important de souligner dès lors que nous nous situons dans un contexte colonial où la

<sup>57</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., op. cit., p. 98.

<sup>58</sup> Konsegré H., « Les transports urbains », op., cit., p. 17.

<sup>59</sup> Arrêtés n°268/INT.APA du 24 mai 1958.

<sup>60</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., op. cit., p. 109.

préoccupation première du colonisateur était de développer et de promouvoir l'« économie de traite » que Lucile Rabearimanana définit comme « la prédominance d'une économie tournée vers la satisfaction en matières premières des industries métropolitaines, et qui s'ouvre largement à l'importation des marchandises françaises bien protégées de la concurrence de celles provenant des autres puissances capitalistes par des barrières douanières consistantes »<sup>61</sup>. La mise en valeur des territoires coloniaux était alors « basée sur la production et le drainage des produits agricoles (exemples : amandes de karité, arachides, coton surtout pour ce qui concerne la Haute-Volta) vers les côtes africaines en vue de les évacuer en métropole »<sup>62</sup>. C'est pour cette raison que nous pensons que l'équipement sommaire de l'époque coloniale soit intrinsèquement lié à la politique coloniale de la France. De 1925 à 1953, la ville de Koudougou est circonscrite par une route appelée « boulevard de la circulaire » en référence au boulevard du même nom qui englobe une partie du centre-ville de Ouagadougou<sup>63</sup>. Le réseau routier est particulièrement étendu dans la subdivision de Koudougou. Les pistes partent de la ville et permettent d'aller en camion dans presque tous les villages<sup>64</sup>. Ce développement des voies de communication avait pour objectif de faciliter les activités économiques dans le cercle.

Au début des années 1950, comparativement aux autres agglomérations du pays, la ville possède des infrastructures routières, télégraphiques et téléphoniques importantes. En 1953, son développement s'accélère grâce à l'extension du réseau ferroviaire (la ligne de chemin de fer qui joint Abidjan à Niamey)<sup>65</sup>. Selon Joseph Ki-Zerbo, « les voies ferrées visaient surtout à drainer vers l'extérieur les richesses mais rendaient possible peu à peu l'essor d'autres activités économiques »<sup>66</sup>. En confirmation, à Koudougou, grâce à l'arrivée du chemin de fer le commerce se développe car il a permis de « diminuer le coût élevé des importations et de développer l'exportation, ce qui contribue à l'accroissement de la circulation (du bétail, des marchandises et des voyageurs) et laisse entrevoir la possibilité de

---

<sup>61</sup> Lucile Rabearimanana, « Age d'or de l'économie de traite et changements d'acteurs dans l'Est de Madagascar, 1945-1960 », *Revue Historique de l'Océan Indien, Association historique internationale de l'Océan Indien, 2005, Dynamiques dans et entre les îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien : XVIIe-XXe siècle*, p.287.

<sup>62</sup> Sissao Claude, « Urbanisation et rythme d'évolution des équipements : Ouagadougou et l'ensemble du Burkina Faso (1947-1985) », thèse de Doctorat, Université Paris VII, UER/GHSS, 1992, p. 19.

<sup>63</sup> Ganne B., *Evolutions récentes des villes moyennes du Burkina Faso : investissements publics et politiques de développement à Koudougou, Banfora, Ouahigouya, Kaya, Fada N'Gourma*, CNRST, Lyon – Ouagadougou, 1988, p. 257.

<sup>64</sup> Archives du CNRST, « Cercle de Koudougou », Rapport économique, 1945. Voir aussi Archives du CNRST, Cercle de Koudougou, Rapport annuel, 1941, p. 23.

<sup>65</sup> « Le rail est arrivé à Koudougou au mois de mai. La mise en service a eu lieu le 15/12/1952 et l'inauguration officielle le 18/01/1953 alors que la pose du rail arrivait à la limite du cercle vers Ouaga ». Archives du CNRST, « Cercle de Koudougou », rapport économique 1953. Cité par Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., p. 107.

<sup>66</sup>Ki-Zerbo Joseph, *Histoire de l'Afrique noire d'Hier à Demain*, Paris, Hatier, 1978, p. 441.

créer une petite zone industrielle qui permet de « transformer les produits du cru en produits finis, (...) de les valoriser [et de réduire ainsi] les frais de transports intérieurs »<sup>67</sup> A l'âge colonial, l'agglomération devient une ville et un centre administratif renommé dans la sous-région.

### **I. 3. Dynamique urbaine de la ville de Koudougou des indépendances à nos jours (1960-2020)**

#### *I. 3. 1. La mise en place d'une vraie armature urbaine*

Les périodes les plus importantes du développement urbain de Koudougou furent les premières années de l'indépendance (1960). La politique du gouvernement de l'époque visait à faire de la ville, la troisième du pays<sup>68</sup>. Rien d'étonnant quand Koudougou devient en 1960 la ville du premier président de la République de la Haute-Volta. En effet, le 11 décembre 1959, Maurice Yaméogo, originaire de Koudougou, devient président de la république. Il va jouer un rôle décisif dans le développement de l'agglomération et sur son rôle au plan national. Sous son mandat, la municipalité de Koudougou a entretenu une relation étroite avec l'Etat central. Denis Yaméogo, alors député de Koudougou, cousin du président et également originaire de la ville, devient en 1961 le premier maire de la commune. Il occupera aussi la fonction de ministre de l'intérieur. Pendant sa législature, d'importants efforts sont consentis pour l'aménagement urbain à Koudougou. D'après Konsegre et Hilgers, c'est pour cette raison qu'entre 1965 et 1970, l'armature urbaine fut considérablement renforcée par d'importants travaux d'aménagement comme la construction d'un palais présidentiel, le bitumage des artères de la ville, en 1964 et 1965 le lotissement du quartier Sainte Félicité qui demeure aujourd'hui le « quartier chic » de Koudougou<sup>69</sup>. « L'installation d'un complexe textile et le perfectionnement des équipements pour la ligne de chemin de fer qui joint Abidjan à Niamey soutiennent cette politique de développement. En 1965, Maurice Yaméogo encourage l'implantation de l'usine VOLTEX<sup>70</sup> à Koudougou et favorise ainsi l'émergence d'un complexe industriel »<sup>71</sup>. Une trentaine de villas de standing moyen, la « Cité Faso-fani », est construite à 300 mètres de l'usine VOLTEX pour abriter les premiers cadres de l'usine dont la plupart était des expatriés. L'existence de VOLTEX et de SOFITEX (C.F.D.T.)/Koudougou ou Compagnie Française de Développement des Textiles devenue SOFITEX (Société Burkinabé des Fibres et Textiles) à Koudougou devait fournir le coton

---

<sup>67</sup> Archives du CNRST, « Cercle de Koudougou », rapport économique 1953. (Hilgers Mathieu, op. cit., p. 107).

<sup>68</sup> Konsegre H., « Les transports urbains », op. cit., p. 17.

<sup>69</sup> Ibid, p. 18.

<sup>70</sup> VOLTEX : Société Voltaïque des Textiles.

<sup>71</sup> Hilgers M., *Une ethnographie l'échelle de la ville*. op. cit., 2009, p. 109.

égrené à la VOLTEX pour la transformation) on fait de Koudougou une ville industrielle et la capitale du textile du pays.

La révolution de 1984 à 1987 a eu également un impact positif sur le paysage urbain de Koudougou. La révolution du 4 août 1983 en Haute-Volta est atypique en Afrique de l'Ouest. Elle se distingue de toutes les entreprises politiques antérieures par son ambition modernisatrice et égalitariste<sup>72</sup>. Les villes seront les premiers lieux de rationalisation et d'expérimentation d'une nouvelle forme de gestion publique<sup>73</sup>. Ces transformations auront un effet direct sur la ville de Koudougou. Elles vont renforcer le poids de l'État dans les transactions foncières, modifier les structures urbaines et réduire la part coutumière dans le rapport symbolique attaché à l'espace<sup>74</sup>. Jusque-là, les textes relatifs à la propriété foncière avaient veillé à ne pas rompre totalement avec le système de pensée coutumier<sup>75</sup>. La réorganisation agraire et foncière (RAF) promulguée à la date du premier anniversaire de la prise du pouvoir par Thomas Sankara, le 4 août 1984, constitue une véritable rupture avec les conceptions antérieures. Cette réforme vise, notamment, à briser le mode de gestion traditionnelle de la terre, à éradiquer les privilèges de la chefferie et du pouvoir coutumier. Dans le sillage de la politique urbaine de la révolution, en 1984, la ville de Koudougou est soumise à un nouveau découpage. Composée originellement de cinq quartiers, elle est divisée en dix secteurs dans lesquels furent instaurés des Comités de Défense de la Révolution (CDR). Vingt autres villas, la « cité du 4 août » identiques à celle de la « Cité de Faso Fani », furent construites pour accueillir les fonctionnaires affectés de l'État. « Le TP (Théâtre Populaire) a été construit à l'occasion de (...) la foire Koudougou-Réo sous Sankara en 1983 »<sup>76</sup>.

Contrairement aux autres localités du Burkina Faso qui ont bénéficié de grandes opérations de lotissement, à Koudougou, l'accent a été mis sur le renforcement des équipements. L'objectif de ces réalisations était d'améliorer les services urbains à la mesure du nombre d'habitants sans cesse croissant. Les investissements, la croissance spéciale de la ville ont eu pour conséquences l'extension du périmètre urbain suivi d'autres lotissements qui

---

<sup>72</sup> Compaoré Georges, « Investissement et développement dans une ville moyenne du Burkina Faso : Koudougou », in *Revue économique et sociale burkinabé*, n°XXX, 1990, p.83.

<sup>73</sup> Jaglin, S., *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou. Pouvoir et périphéries (1983-1991)*, Karthala/Orstom, Paris, 1995, p.425.

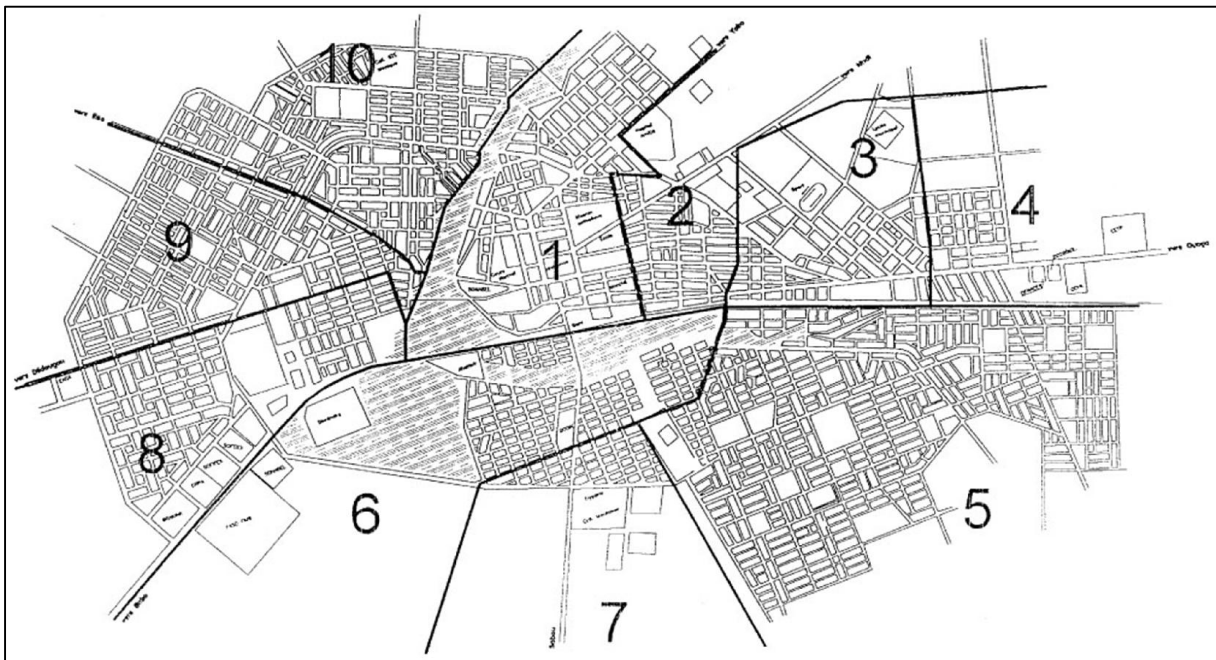
<sup>74</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., p. 191.

<sup>75</sup> Ganne, B., « Le foncier et l'urbain. Le cas d'une ville moyenne sahélienne Ouayigouya (Haute-Volta) », in Crousse, B., Le Bris, E., Le Roy, E., *Espaces disputés en Afrique noire : pratique foncière locale*, Karthala, Paris, 1986, pp. 145-162.

<sup>76</sup> Nonguierma P. Christophe, Conseiller des affaires économiques, Directeur Régional du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des PME, entretien réalisé le 01/04/2022 à Koudougou.

sont survenus entre 1971 et 1972, puis entre 1989 et 1991. Ces derniers permirent, selon Konsegre, de dégager plus de 36000 parcelles d'habitation pour une population de 72 490 habitants avec 4 000 hectares de superficie totale aménagés sans viabilisation conséquente. En 2006, la commune de Koudougou couvre une superficie de 272 km<sup>2</sup> et s'étend d'Est en Ouest sur 7 km<sup>77</sup>. Avec le rattachement des 22 villages administratifs, sa superficie atteint 720 Km<sup>2</sup> et l'agglomération urbaine s'étale sur 15 Km.<sup>78</sup>

**Carte 4 : Les dix secteurs de Koudougou.**



Source : Hilgers Mathieu. « Du quartier au secteur, l'évolution des limites urbaines au Burkina Faso », *Espaces et sociétés*, vol. n° 122, no. 3, 2005, p. 75.

### *I. 3. 2. Evolution de la démographie de la ville de Koudougou*

Koudougou a connu une évolution lente de sa population pendant la période allant de 1925 à 1961. De 11 500 habitants en 1925, la population est passée à 25 000 habitants dans les années 1960-1961. Cette faible croissance serait, selon Konsegre Hortense, due au fait que cette période ait été marquée par des épidémies ainsi que les recrutements pour les travaux forcés (dans les colonies du Soudan Occidental français – actuel Mali – et de la Côte d'Ivoire), engendrant ainsi des départs de population. Même si à la fin de l'ère coloniale, avec l'abolition du travail forcé (1946) et le retour de la diaspora voltaïque, la population locale

<sup>77</sup>Konsegre H., « Les transports urbains », op., cit., p. 18.

<sup>78</sup> Commune Urbaine de Koudougou, « Plan communal de Développement de Koudougou 2018-2022 », Rapport final, décembre 2018, p. 21.



avait légèrement augmenté, il est clair que « l'industrialisation qui commence provoque plus une arrivée massive de la population à la recherche d'un emploi énumérateur »<sup>79</sup>. Georges Compaoré soutient que la croissance s'est accélérée à partir des années 1970 avec la mise en route de l'usine textile<sup>80</sup>. Le rythme de croissance de la population de la ville peut donc être expliqué par l'effet conjugué du croît naturel et de l'exode rural. Avec un taux d'accroissement moyen de 3,44% entre 1975 et 1985 ; et 3,08% entre 1985 et 1996, la population de la ville de Koudougou est passée de 36 839 habitants en 1975 à 51 529 habitants en 1985. Au recensement général de la population de 1996, elle était de 72 490 habitants<sup>81</sup>. Selon les estimations faites par l'INSD<sup>82</sup>, la population de Koudougou était de 76 355 habitants en 2000, elle atteint 81 477 habitants en 2005 et devrait atteindre 82 542 habitants en 2006<sup>83</sup>.

Comme nous l'avons souligné un peu plus haut, ces périodes correspondent au démarrage des activités des usines SOFITEX et VOLTEX et ainsi que l'arrivée des sociétés d'exploitation d'eau courante ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement) et d'électricité, SONABEL (Société Nationale d'Électricité du Burkina Faso) dans la ville. Cela explique pourquoi « en 1996, la province du Bulkiemdé accueilli près de 3,7% d'immigrants dont la plupart se sont installés en ville [à Koudougou] »<sup>84</sup>. « La ville se densifie, les habitants ne se connaissent pas tous, de nouvelles technologies font leur apparition et distinguent leurs propriétaires, quelques riches commerçants se déplacent en automobile, [...]. La densification de la population engendre un accroissement de la diversité professionnelle et ethnique »<sup>85</sup>.

### *1. 3. 3. Le ralentissement de l'extension et de la croissance de la ville de Koudougou depuis les années 1990.*

Si Koudougou avait donné l'impression de prendre un bon élan sur les trois décennies qui ont suivi l'indépendance, il en a été autrement depuis les années 1990. L'industrie locale et la gare ferroviaire vont amorcer une phase de chute. Bassirou Zoma constate dans son rapport de D.E.A. que la ville a donné l'impression d'évoluer dans les limites qui lui étaient les siennes avant 1980. Une situation stationnaire des dimensions a donc été observée entre

---

<sup>79</sup> Zoma Bassirou, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », Rapport de D.E.A., option Histoire africaine, université de Ouagadougou, Département d'Histoire et Archéologie, 2006, p. 46.

<sup>80</sup> Compaore Georges, op., cit., p. 17.

<sup>81</sup> SDAU de Koudougou : rapport final, cité par Konsegre Hortense, op., cit., p. 16

<sup>82</sup> INSD est l'Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso.

<sup>83</sup> Informations recueillies dans « Enquête démographique 1960 », « RGPH 1975 », « RGPH 1996 », « RGPH 2006 » et le « Plan Communal de Développement de 2012 ».

<sup>84</sup> Konsegre H., « Les transports urbains », op., cit., p. 16.

<sup>85</sup> Hilgers M. *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., p. 190.

1980 et 1990<sup>86</sup>. Le climat politique qui prévalait en ce moment ne semblait pas également favoriser une recherche de solution adéquate à la situation de la ville. En effet, A la mort du président Thomas Sankara le 15 octobre 1987 suite à un coup d'Etat militaire, le nouveau président Blaise Compaoré affronta une vive résistance à Koudougou<sup>87</sup>. Entre le 23 et le 28 octobre 1987, la ville est assiégée. Le 27 octobre, Koudougou est bombardée, seize militaires au moins succombent à l'assaut. Ces événements marquent non seulement les mémoires à Koudougou mais ils marquent aussi l'image de la ville dans les plus hautes sphères du pouvoir<sup>88</sup>. Ce qui fait dire à Hilgers que l'image de la ville de Koudougou fut largement associée à la rébellion, si bien que, selon certains habitants, le nouveau président [Blaise Compaoré] n'aurait pas hésité à affirmer sur les ondes : « avec ou sans Koudougou, si l'on raye la ville de la carte, le Burkina existera toujours »<sup>89</sup>.

Au lendemain de l'ouverture démocratique suite à l'adoption de la constitution du 02 juin 1991, la situation économique de Koudougou est restée assez préoccupante. Le complexe textile continu de mourir à petit feu alors que le chemin de fer entre dans une phase de sommeil profond, le tout sur fond de privatisation des sociétés d'État. Le ralentissement des activités économiques de ces deux poumons vitaux de la ville lui vaut la prescription d'autres remèdes connus sous le nom de « Programme de Développement Communal » ou « Programme d'Équipement Communal » (1992-1996). Bien avant ce programme, on s'était rendu compte que Koudougou demeurait relativement attractive par rapport à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les deux principaux centres économiques du pays qui drainent la plupart des flux migratoires. Pour endiguer ce phénomène, en 1986 puis en 1990, des dispositions soutenues par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), visant à accroître l'attractivité des petites et moyennes villes, sont prises. Un plan d'aménagement est réalisé pour plusieurs centres urbains du pays. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie et d'hygiène des citoyens, de permettre à chaque ménage urbain d'obtenir un logement décent, de procéder à une redistribution plus équitable des parcelles et de les viabiliser<sup>90</sup>. Mais les signes de nouveaux blocages s'observent avec l'imminence de l'arrêt total des activités à Faso Fani et à la S.C.F.B. (Société des Chemins de Fer du Burkina). Toutes les dispositions présent n'ont en aucun cas réussi à redresser la tendance négative de la ville sur le plan économique. La situation de Koudougou devint de plus en plus critique en 1998 dans le sillage de l'affaire

---

<sup>86</sup> Zoma B., « La dynamique urbaine de Koudougou », op., cit., 68.

<sup>87</sup> Kabore, R., *Histoire politique du Burkina Faso 1919-2000*, L'Harmattan, Paris, 2002, pp.226-229.

<sup>88</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., p. 114.

<sup>89</sup> Ibid, p. 114.

<sup>90</sup> Ibid, p. 113.

Norbert Zongo<sup>91</sup>. L'année 2001 signe la fermeture de l'usine textile Faso Fani (ex VOLTEX). Depuis lors, selon certains informateurs, Koudougou fonde son espoir de rayonnement sur l'existence de l'Université Norbert Zongo<sup>92</sup> et des écoles professionnelles aujourd'hui. « Quand ils ont fermé Faso Fani, l'avantage que nous avons eu c'est l'ouverture de l'Université Norbert Zongo. (...) Si chaque étudiant dépense 500 Francs CFA par jour, ça fait combien de francs par mois et par an ? Donc ça permis à l'économie de la cité de reprendre »<sup>93</sup>.

C'est une triste réalité qui fera douter un tant soit peu de la capacité du pays à faire face aux grands défis de son développement. Les multiples interruptions des régimes démocratiques qui causent des discontinuités dans les efforts multiformes pour endiguer les problèmes de développement des agglomérations du pays contribuent à maintenir Koudougou dans une situation de ville non industrialisée, presque abandonnée, jusqu'à aujourd'hui même si elle présente des potentialités énormes d'industrialisation.

---

<sup>91</sup> Tout le pays a été secoué par une crise politique sans précédent suite à l'assassinat du journaliste et écrivain Norbert Zongo originaire de Koudougou, directeur de l'hebdomadaire *l'Indépendant*.

<sup>92</sup> L'université Norbert Zongo, est l'ex Université de Koudougou qui a vu le jour en 2005. Norbert Zongo est un journaliste d'investigation originaire de Koudougou assassiné en 1998 à qui l'université a été dédiée.

<sup>93</sup> Yaméogo François, entretien, 2022, Koudougou.



## **CHAPITRE II : LES FACTEURS D'INDUSTRIALISATION DE LA VILLE DE KOUDOUGOU**

Le développement de toute activité économique de l'homme dans un milieu donné est tributaire de plusieurs facteurs. Ils peuvent être d'ordre naturel ou humain. Le choix d'un lieu pour une quelconque activité dépend directement des degrés d'atouts et de contraintes que ce milieu présente pour cette activité. Ainsi, des atouts technologiques et techniques, de la qualité et de la quantité des ressources humaines et des matières premières disponibles dépend la possibilité d'industrialisation des territoires. Les connaissances, les techniques et les technologies disponibles peuvent permettre de défier les pronostics pour dompter, transformer et adapter un espace, à priori hostile aux exigences de la production. Voilà pourquoi l'analyse d'un certain nombre d'aspects des milieux industriels est capitale pour comprendre les raisons de la réussite ou des échecs des entreprises industrielles. De ce fait, quels ont pu être les facteurs d'industrialisation de la ville de Koudougou ?

## **II. 1. Les facteurs liés à la géographie physique de Koudougou**

### *I. 1. 1. Le relief, les sols et le sous-sol de Koudougou*

La commune de Koudougou se présente sous la forme d'une cuvette relevée dans ses parties Nord-Est et Sud-Est par de petites collines dont les altitudes n'atteignent pas les 100m<sup>1</sup>. Cette altitude pour George Compaoré de la ville de Koudougou atteste qu'elle ait été bâtie sur un site plat, légèrement incliné d'Est en Ouest<sup>2</sup>. Les versants faiblement pentus favorisent une érosion en nappe et la formation de rigoles et ravines peu accentuées. La morphologie générale de la zone confère une figure de grande cuvette avec par endroit des bas-fonds et des plans d'eau, quelques zones humides juxtées souvent d'eau de surface.

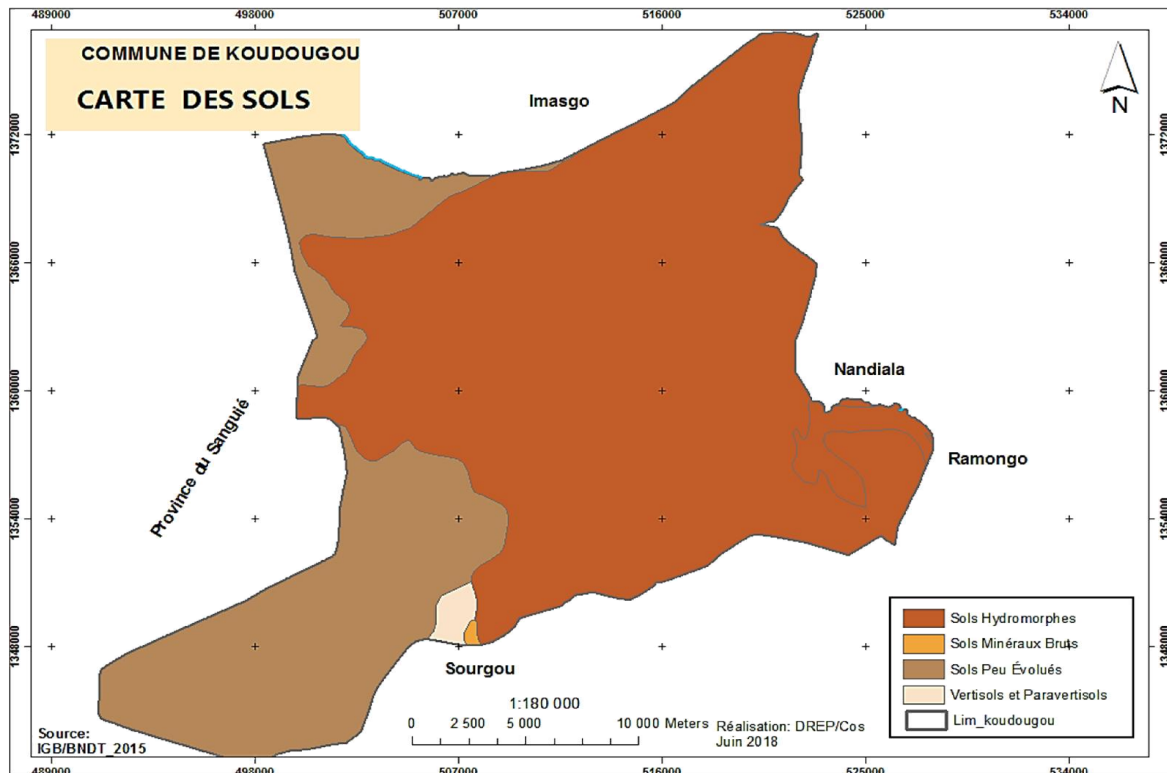
Sur le plan pédologique, Koudougou est constituée principalement de trois types de sol : les sols hydromorphes, les sols peu évolués d'érosion et les vertisols (Cf. Carte 2).

### **Carte 5 : Les sols de la commune de Koudougou.**

---

<sup>1</sup> Commune Urbaine de Koudougou, « Plan communal de Développement de Koudougou 2018-2022 », Rapport final, décembre 2018, p. 20.

<sup>2</sup> Compaoré Georges, « Investissements publics et développement », op. cit., p. 76.



Source : Commune Urbaine de Koudougou, « Plan communal de Développement de Koudougou 2018-2022 », Rapport final, décembre 2018, p. 33.

Les sols Hydromorphes qui occupent une grande partie de la commune de Koudougou sont des sols profonds (> 120 cm) dont l'évolution est dominée par l'action de l'excès d'eau de manière permanente ou temporaire. Ils se rencontrent dans les différentes régions du pays aux alentours des fleuves importants (Mouhoun, Nakambé, Nazinon)<sup>3</sup> et au bord des bas-fonds et des marigots. Ces sols, outre leur utilisation dans la confection du banco pour la construction des maisons d'habitation locale, servent aussi à la pratique du jardinage en saison sèche. Les sols peu évolués sont quant à eux, des sols peu profonds (40 cm). L'érosion hydrique à leur niveau est très active en raison de leur position physiographique (talus à forte pente, chanfrein). En revanche, ceux qui ont un faciès basique possèdent une bonne richesse minérale. Pour ce qui concerne les vertisols, ce sont des sols profonds à comme les sols hydromorphes (> 120 cm), de couleur sombre. Ces sols sont pauvres en matière organique, en azote, phosphore et en potassium<sup>4</sup>.

Tous ces sols, de valeurs agronomiques variables en fonction de la proportion de la composante ferrugineuse, ont en commun la pauvreté en phosphore, azote et matière

<sup>3</sup> Kissou, R., Thiombiano, L., Nébié A. K., Semde A. et Yago, K. J. « La Base mondiale de données sur les sols : avantages et faiblesses pour la connaissance et l'utilisation des milieux édaphiques au Burkina Faso », Rapport sur les ressources en sols du monde – 98, SD, p. 4. Disponible sur : <https://www.fao.org/3/Y3948F/y3948f10.htm>

<sup>4</sup> Ibid, p. 2.

organique et ils sont tous peu favorables à l'infiltration des eaux de surface<sup>5</sup>. Par conséquent, ils sont infertiles à la pratique de l'agriculture. Les agriculteurs de la commune doivent beaucoup composer avec l'usage des engrais chimiques pour un bon rendement. Toutefois, Koudougou devra compter aussi sur les régions voisines pour son approvisionnement en matières premières agricoles (coton, arachides, céréales, fruits et légumes) si elle advenait à s'industrialiser.

Quant aux ressources minières, le sous-sol de Koudougou regorgerait de l'uranium. En effet, dans le cadre de l'évaluation du potentiel minier et énergétique du pays, des travaux réalisés ont donné des résultats satisfaisants sur la présence potentielle d'uranium à Koudougou. Selon le rapport de performance 2015 du cadre sectoriel de dialogue du secteur « mines, carrières et énergie » l'anomalie Uranium de Villy a fait l'objet d'un contrôle au sol et des résultats encourageants ont été obtenus. Des travaux complémentaires (la géochimie sol et roche) sont en cours<sup>6</sup>.

#### *1. 1. 2. Climat et végétation*

En termes de climat, Koudougou appartient à la zone soudano-sahélienne située entre le 11° et le 14° parallèle correspondant aux isohyètes 900mm<sup>7</sup>. On y trouve deux (02) types de saisons contrastées à savoir une saison sèche, longue de 6 à 7 mois, qui va d'Octobre à Avril-Mai et une saison des pluies plus courte qui va de Mi-juin à Août-Septembre avec un pic durant les mois de Juillet et Août<sup>8</sup>. Les pluies à Koudougou, comme dans presque l'ensemble du pays, sont irrégulières dans le temps. Les températures maximales moyennes les plus élevées sur l'étendue de la commune s'observent de Mars à Mai (39,2°C en Mars ; 39,7°C en Avril et 38,3°C en Mai). Les minimas les plus faibles sont enregistrés en Août (31,3°C) et Septembre (32,3°C). C'est en Décembre (16,2°C) et Janvier (16,7°C) qu'il fait le plus froid<sup>9</sup>.

#### **Carte 6 : Occupation des terres dans la commune de Koudougou**

---

<sup>5</sup> Commune Urbaine de Koudougou, « Plan communal de Développement », op., cit., p. 33.

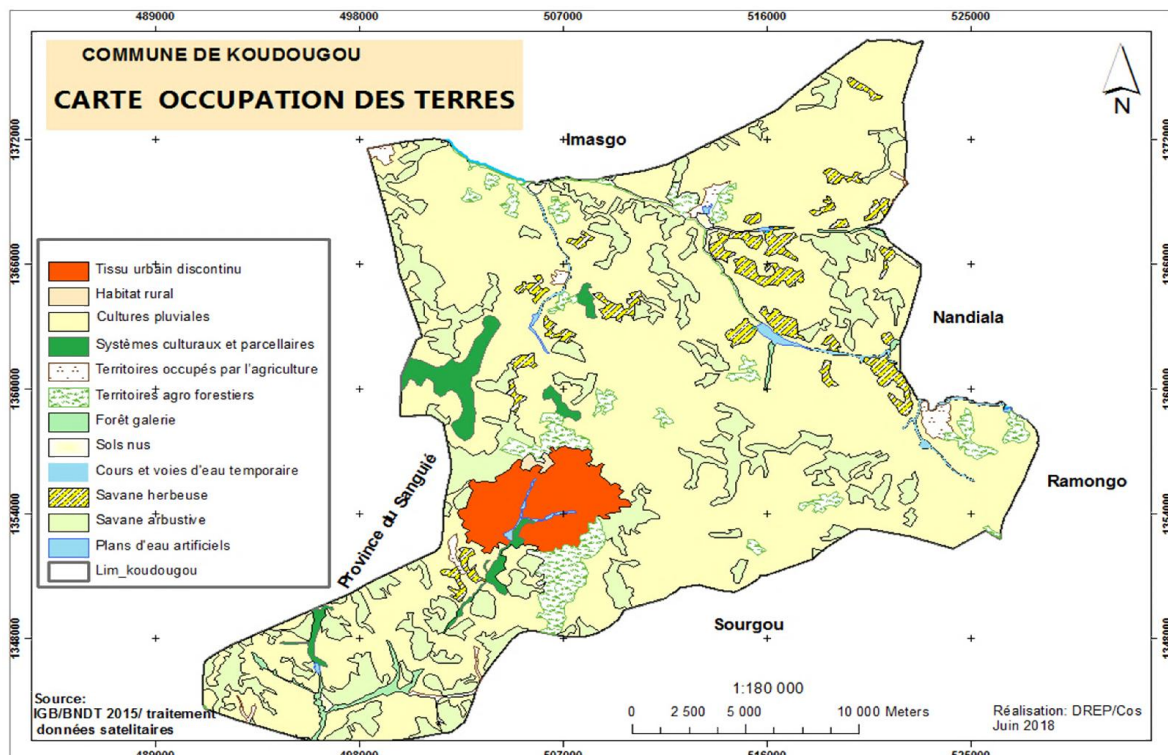
<sup>6</sup> Ibid, p. 28.

<sup>7</sup> Nabi Tégawindé, op., cit., p. 15.

<sup>8</sup> Commune Urbaine de Koudougou, « Plan communal de Développement », op., cit., p. 26.

<sup>9</sup> Commune Urbaine de Koudougou, « Plan communal de Développement », op., cit., p. 26.





Source : Commune Urbaine de Koudougou, op., cit., p. 35.

La conjugaison des facteurs climatique et pédologique offre à la commune de Koudougou une zone phytogéographique caractérisée par une savane herbeuse, arbustive, arborée et boisée. On y trouve des arbres qui peuvent atteindre 15 m de hauteur. Les espèces végétales rencontrées dans la zone<sup>10</sup> sont envahies par une forte colonie de Neem (*Azadirachta indica*), une espèce intégrée et gérée pour son bois de service, de feu et son apport fertilisant. Il faut noter que la flore de la ville de Koudougou subit de plus en plus une pression anthropique liée au processus d'urbanisation.

L'interaction entre climat soudano-sahélien et les propriétés des sols de Koudougou offrent la possibilité d'existence naturelle des espèces végétales comestibles comme le karité, le néré, le raisin (...) dont les fruits et les noix sommes très utiles. Le beurre de karité, la graine et la poudre du néré sont des matières premières exploitables. On enregistre par exemple environ 436 577 tonnes d'amande de karité collectés dans l'ORD (Organisme Régional de Développement)<sup>11</sup> du Centre Ouest dont Koudougou était le chef-lieu<sup>12</sup>. La région offre également la pratique des cultures vivrières comme le mil, le maïs, le sorgho, etc. On note également quelques cultures commerciales telles que l'arachide, le soja, le coton, etc.

<sup>10</sup> Les espèces végétales les plus rencontrées sont : *Butyrospermum paradoxum* (Karité), *Parkia biblobosa* (Néré), *Lannea microcarpa*, *Adansonia digitata* (Baobab), *Tamarindus indica* (Tamarinier) et *Faidherbia*.

<sup>11</sup> Organisme Régional de Développement. Les ORD, mis en place entre 1966 et 1971, sont censés assurer l'encadrement de toutes les cultures, des cultures vivrières comme de la culture cotonnière.

<sup>12</sup> Ouédraogo Ibrahim, « Les industries de Koudougou et leur rôle dans le développement de la ville », mémoire de maîtrise, Géographie, Université de Ouagadougou, p. 35.

La production du coton est particulièrement importante dans la zone de Koudougou. Mais en raison de la pauvreté des sols, l'utilisation des intrants agricoles se fait de plus en plus importante pour accroître les rendements, ce qui contribue à la dégradation progressive des sols et expose ces derniers de plus en plus à l'érosion. Les bas-fonds, le long des retenues d'eau semi-permanentes permettent la riziculture, la culture des légumes et des arbres fruitiers. En dépit des transformations artisanales et locales très faibles, ces produits pourraient être exploités par l'industrie. La ville de Koudougou regorge ainsi d'intéressantes potentialités pour l'industrie agro-alimentaire et l'industrie textile.

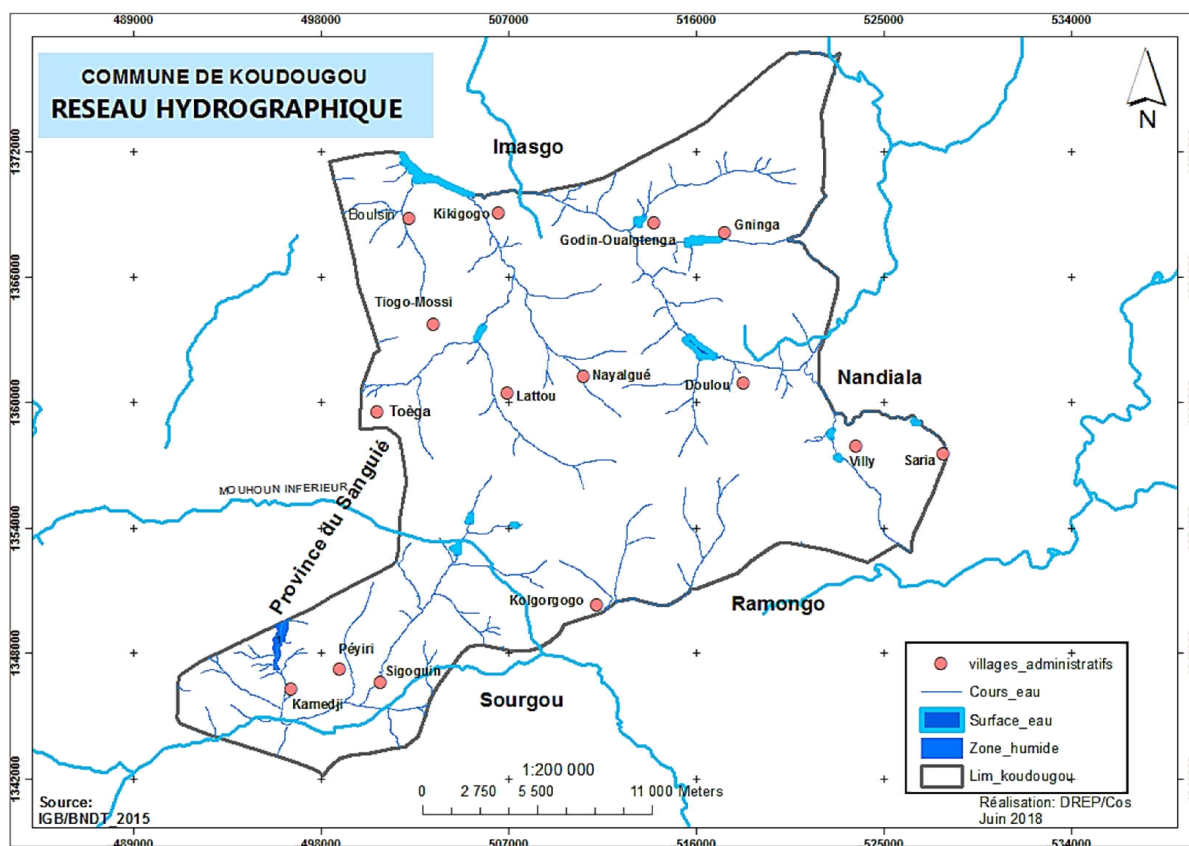
### *II. 1. 3. L'hydrographie de Koudougou*

L'un des éléments capitaux de l'industrialisation est l'eau. Elle peut être source d'énergie pour alimenter les usines. La commune de Koudougou fait partie du bassin international de la Volta. Elle est située dans le sous bassin versant national Mouhoun moyen<sup>13</sup>. Aucun cours d'eau important ne traverse la ville de Koudougou. Le réseau hydrographique se résume essentiellement par la présence de deux (02) marigots tels que le marigot de Burkina et celui de Rita samba. Ils prennent leur source dans la ville grâce aux eaux de ruissellement et traversent la ville du Nord-Est et Est vers le Sud-Ouest suivant l'inclinaison géomorphologique ci-dessus décrite. Les deux marigots se rejoignent au sud de la ville non loin de la zone industrielle pour former la retenue d'eau d'Issouka. Celui-ci coule vers Sigohin pour se jeter dans la Volta noire (Mouhoun inférieur). Outre les marigots, on trouve dans la ville de Koudougou quelques bas-fonds et zones humides et marécageuses facilement inondables en saison de pluies. En saison sèche, les bas-fonds et les zones marécageuses servent d'espace de cultures maraichères aux riverains.

#### **Carte 7 : Réseau hydrographique de la commune de Koudougou.**

---

<sup>13</sup> Magniant-Ziba Rasmata Katia, op., cit., p. 64.



Source : Commune Urbaine de Koudougou, op., cit., p. 35.

Sachant que le Burkina Faso est un pays enclavé, si la ville de Koudougou regorge si peu de ressources hydrographiques (pas de fleuves ni de lacs) ceci représente un inconvénient pour son industrialisation. On verra plus tard que l'industrie textile naissante de la ville souffrira beaucoup de ce manque en ressource d'eau.

## II. 2. Les facteurs liés à la démographie de Koudougou

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la population de Koudougou était à d'environ 25 000 habitants au début des années 1960. Elle passe à 36 839 habitants en 1975 et atteint 51 529 habitants en 1985 avec un taux d'accroissement moyen de 3,44% entre 1975 et 1985. Ce mouvement rapide de la démographie témoigne de l'urbanisation accélérée de l'agglomération. Selon les différents recensements, la population du pays et celle de Koudougou en particulier est toujours caractérisée par la prédominance des jeunes (plus de 50%). Les recensements de 1985 et 1996 montrent que l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes. Ces femmes représentent plus de 50 % de la population<sup>14</sup>.

<sup>14</sup> Site officiel de la mairie de Koudougou. Consulté le 08 juillet 2022. URL : <http://www.mairie-koudougou.bf/laville/demographie.html>

Cette démographie importante dont nous avons déjà évoquée l'historique représente un atout considérable pour l'industrialisation de la ville à condition qu'elle soit bien gérée. Historiquement, dans les années 1930, « le cercle de Koudougou comprenait seulement deux (02) écoles, une à Yako et une autre à Koudougou. Celle de Koudougou est dirigée par un instituteur européen et est composée de 5 classes »<sup>15</sup>. Hilgers précise qu'elle comprenait 255 élèves dont 144 boursiers qui bien souvent, malgré le traitement favorable dont ils bénéficient (nourritures abondantes, mil, viande, karité, arachide, et condiments) finissent par quitter l'école. C'est en 1954 qu'est signalée la construction d'une autre école à trois (03) classes avec une section ménagère, un pavillon d'hospitalisation, des logements jumelés médecin africain-sage-femme et un centre culturel<sup>16</sup>. Il faut attendre la période post-coloniale pour que l'école se repende. Cet état de fait n'a fait qu'être à l'origine d'un faible taux d'alphabétisation de la population<sup>17</sup>. D'ailleurs, c'est surtout le système d'enseignement général hérité de la colonisation qui a toujours prévalu et reste prédominant jusqu'à nos jours. Pour preuve, malgré que le Burkina Faso ait connu une expérience précoce dans le domaine de l'industrie textile, ce n'est qu'en 2019 que la toute première école supérieure spécialisée dans le domaine textile dénommée Institut des Génies des Systèmes Industriels et Textiles (IGSIT) a été créée à l'Université de Koudougou<sup>18</sup>. Ainsi, même si la population nombreuse représente un marché potentiel de consommation et une main d'œuvre disponible, sa non qualification offre peu d'avantages à l'industrialisation de la ville de Koudougou et du pays en général.

## **II. 3. Technologies et techniques disponibles et les facteurs infrastructuraux**

### *II. 3. 1. Technologies et techniques disponibles*

Les pays africains en voie de développement dont le Burkina Faso vont profiter des progrès techniques et scientifiques amorcés depuis le XIX<sup>e</sup> siècle en Occident. Mais cela va

---

<sup>15</sup> Hilgers M., *Une ethnographie à l'échelle de la ville*, op. cit., p. 101.

<sup>16</sup> Cercle de Koudougou, rapport économique 1953-1973, sans pagination.

<sup>17</sup> Selon Sebahara, à Koudougou, 10 des 30 conseillers élus en 2000 étaient analphabètes. Ce phénomène n'est pas propre à la troisième ville du pays. A Ouahigouya, le même auteur dénombre 16 analphabètes sur 42 conseillers, Sebahara, P., « Acteurs et enjeux des élections municipales au Burkina Faso. Analyse à partir de trois communes urbaines : Boromo, Koudougou et Ouahigouya », communication, in Colloque international, Pouvoir et décentralisation en Afrique et en Europe – autour de l'expérience Malienne, Bamako, novembre 2002.

<sup>18</sup> « Nous avons mis en place, en collaboration avec le Ministère des Enseignements Supérieurs, l'Institut des Génies des Systèmes Industriels et Textiles. Il fallait le faire. Ils ont recruté la deuxième cohorte (promotion) l'année passée et normalement le site a été identifié même le bâtiment à l'Université Norbert Zongo ici ». Nonguierma P. Christophe, Conseiller des Affaires Economiques, Directeur Régional du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des PME, entretien réalisé le 01/04/2022 à Koudougou.

leurs coûter beaucoup trop cher et leurs conduire à des problèmes financiers qui ont été en partie fatale à leurs industrialisations. La circulation des techniques et de la technologie n'est pas nouvelle. En Europe, de nombreux ingénieurs et entrepreneurs français, italien, portugais (exemple de l'ingénieur Navier en France)<sup>19</sup> du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ont contribué à la circulation des savoirs, des techniques et de la technologie. Voyager d'un pays à l'autre pour observer les ouvrages d'autres ingénieurs réputés ; échanger avec ces derniers et revenir dans son pays d'origine avec des notes et de nouvelles expériences acquises ; c'était la méthode classique. La continuité de la chaîne de transmission prend soit la forme de publication d'articles, d'ouvrages, d'administration de cours, de complément et des mises à jour d'anciens travaux.

Malheureusement entre le Nord et le Sud, la circulation des techniques et de la technologie a été vidée de son sens et de sa substance par les principes du pacte colonial qui s'est traduit par la réticence des colonisateurs à industrialiser effectivement leurs territoires Outre-Mer. Ce qui explique qu'au moment des grandes indépendances dans les années 60, aucun pays africain ne disposait de capacités d'ingénierie ni de création d'entreprise industrielle moderne. Il fallait tout acheter à l'époque : machines et techniques. Telle était la situation qui prévalait aussi en Haute-Volta (actuel Burkina Faso), dans la ville de Koudougou au moment des premières expériences d'industrialisation dans les années 1970.

### *II. 3. 2. Les facteurs infrastructurels*

L'infrastructure se définit comme « l'ensemble des équipements au sol destinés à faciliter le trafic routier, aérien, maritime ou ferroviaire »<sup>20</sup>. Elle s'étend également à l'ensemble des installations nécessaires à une activité, à la vie en un lieu. Selon Bassirou Zoma, il s'agit de l'ensemble des équipements qu'il faut pour assurer le développement d'une localité donnée<sup>21</sup>.

Nous avons évoqué brièvement dans le chapitre précédent l'équipement sommaire que Koudougou avait hérité à l'époque coloniale. L'ensemble du cercle (subdivision de Yako et

---

<sup>19</sup> Claude Navier, comme nombreux d'autres ingénieurs français des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, a contribué à la circulation des savoirs et techniques dans le domaine de l'ingénierie. Il a été envoyé plusieurs fois en Angleterre et en Ecosse par le gouvernement français pour recueillir les données et les documents nécessaires à l'innovation des ponts et des chemins de fer en France. Navier effectua ainsi trois voyages en Angleterre entre 1821 et 1823, lui permettant de devenir un spécialiste des ponts suspendus et des chemins de fer. Il va y étudier les chaussées empierrées, les chemins de fer et leur législation, le mouvement des wagons dans les courbes, l'emploi des locomotives et l'influence de la pente, etc.

<sup>20</sup> Dictionnaire universel, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, 2000, p. 618.

<sup>21</sup> Zoma Bassirou, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », Rapport de D.E.A., option Histoire africaine, université de Ouagadougou, Département d'Histoire et Archéologie, 2006, p. 39.

celle de Koudougou) avait fait objet d'aménagement des voies de communication terrestre. Ces aménagements qui remontent peu après l'installation des colonisateurs, avait permis de matérialiser trois (03) catégories de route : les routes fédérales, les routes locales et les pistes intérieures. Les routes fédérales relient les capitales des différentes colonies ; les routes locales assurent les liaisons entre les différents chefs-lieux de cercle de la colonie et les pistes intérieures sont localisées à l'intérieur des cercles. L'actuelle Koudougou était plus ou moins desservie par presque toutes ces catégories de route. Zoma Bassirou nous présente le réseau routier de Koudougou en 1953 comme suit :

- Deux (02) routes fédérales pour l'ensemble du grand cercle dont la route interfédérale n°6 de Bamako à Niamey par Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. Elle traversait la subdivision de Koudougou d'Est en Ouest par Sabou, un village qui lui est rattaché administrativement ;
- Trois (03) routes menant directement à Koudougou :
  - La transversale Nord-Sud : Yako-Koudougou, aujourd'hui route régionale n°13, elle continue au Ghana en passant par Léo ;
  - La route Dédougou à Koudougou qui se poursuit jusqu'à la route fédérale n°6, c'est elle qui devenue la nationale n°14 aujourd'hui et qui traverse la ville de Koudougou dans toute sa longueur ;
  - La route Koudougou-Tougan en passant par Réo et Didyr, elle croise la nationale n°14 à la hauteur du barrage de Issouka.

En 1953, le rail arrive à Koudougou. La mise en service eu lieu le 15 décembre de la même année et l'inauguration officielle le 18 janvier 1954<sup>22</sup>. Désormais, Koudougou entre en contact avec le monde extérieur.

Ces infrastructures de communication ont été d'une importance inestimable pour l'émergence de la ville de Koudougou. Elles l'ont désenclavé sur le plan intérieur et l'ont ouvert à l'extérieur. Emmanuel Yaméogo repris par Zoma B. mentionne la présence de trois (03) camions dans le cercle destiné à assurer le transport des cultures d'exportation vers Bobo-Dioulasso dans les années 1930. L'arrivée du chemin de fer permet, pour reprendre encore le Professeur Joseph Ki-Zerbo, de drainer vers l'extérieur les richesses et rendre possible peu à peu l'essor d'autres activités économiques<sup>23</sup>. Après la colonisation, « l'action communale s'est ressentie dans les domaines de la voirie, de la modernisation du marché

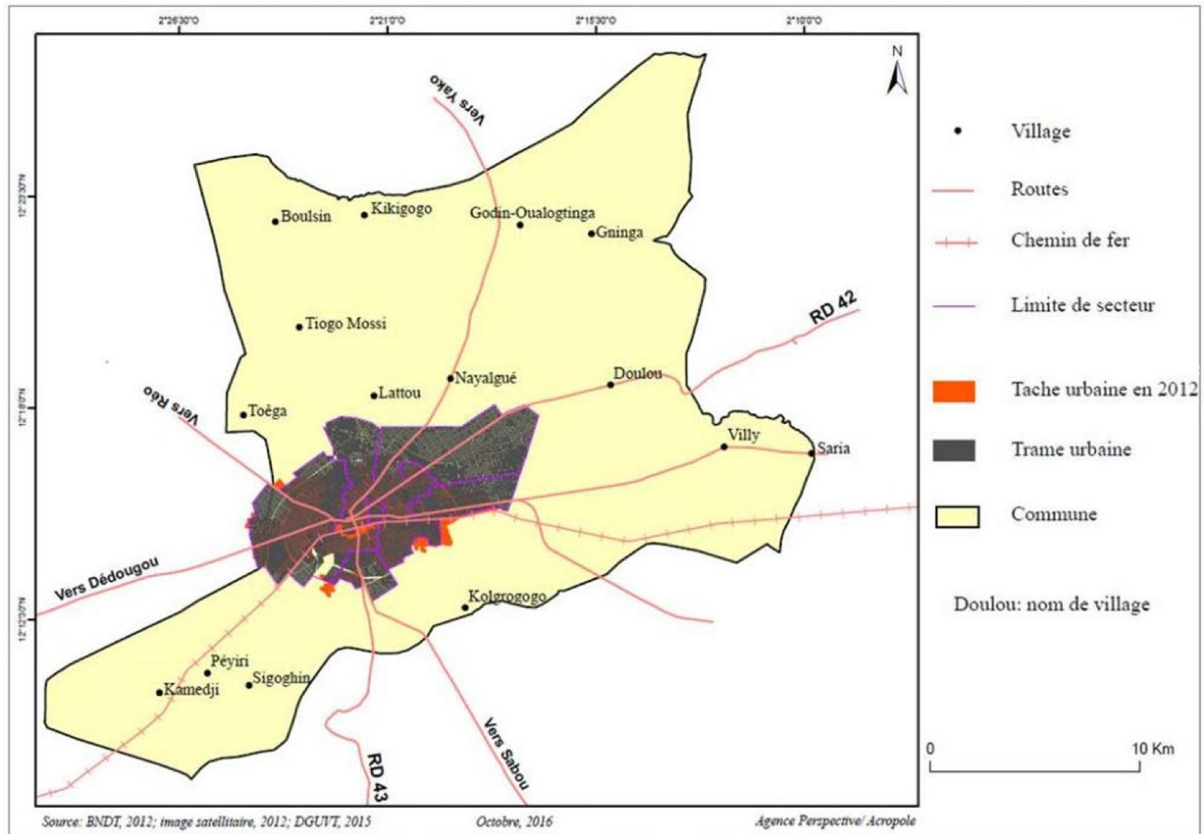
---

<sup>22</sup> Cercle de Koudougou, « Rapports économique de 1953 à 1973 », ANB, sans pagination.

<sup>23</sup> Ki-Zerbo J., *Histoire de l'Afrique noire*, op. cit., p. 434.

central hérité de la colonisation et la poursuite des opérations de lotissement débutées sous la colonisation »<sup>24</sup>. Les voiries devaient compléter le réseau routier existant.

**Carte 8 : Le réseau de communication de la ville de Koudougou.**



Source : BNDT, 2012 ; image satellitaire, 2012 ; DGUVT, 2015.

Tous ces efforts d'équipement de Koudougou ne seront qu'un atout considérable pour son expérience d'industrialisation dans les années 70. On peut d'ailleurs affirmer sans se tromper que la vision des premières autorités du pays de faire de la ville de Koudougou la capitale de l'industrie textile a milité en faveur de son équipement.

Il est important d'ajouter également que la forme de coopération décentralisée qui permet des échanges directs entre les villes moyennes et leurs correspondantes du Nord, le jumelage suscita des espoirs<sup>25</sup>. En Janvier 2007, Koudougou et la ville de Dreux en France ont célébré le 35<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage<sup>26</sup>. Au même moment Koudougou fait des ouvertures vers les villes de Melsungun et Evesham en Allemagne et celle de Todi en Italie<sup>27</sup>.

<sup>24</sup> Zoma Bassirou, « La dynamique urbaine de Koudougou », op., cit, p. 39.

<sup>25</sup> Omer T., « Les programmes d'équipements communaux (1992-1996) et leur mise en œuvre », in *Rapport PNUD sur l'habitat au Burkina Faso*, mai 1993, p. 57.

<sup>26</sup> Zoma Bassirou, « La dynamique urbaine de Koudougou », op., cit, p. 40.

<sup>27</sup> Fiche technique de la mairie de Koudougou sous forme de dépliant, 2001.

Dans le cadre de ces partenariats, des dossiers de construction d'écoles, de dispensaire, de forage, d'aménagement de la voirie furent montés et adressés à Dreux. Cependant, Zoma déplore les limites de ces coopérations à Koudougou qui ont souffert d'un manque d'organisation au niveau local. Il ajoute que l'impact du jumelage à l'époque (1970) était resté mitigé. Par conséquent, les chances d'un accroissement rapide basé sur les jumelages sont minces. Il faudrait les trouver ailleurs. D'où les tentatives d'industrialisation de la ville de Koudougou.

Au cours de la période avant la colonisation, les territoires qui forment aujourd'hui la ville de Koudougou constituaient un ensemble avec une densité démographique assez importante. Plus tard, sous la domination française, la mise en œuvre de la politique coloniale au cours du XX<sup>e</sup> siècle basée sur l'« économie de traite » permettra au cercle de Koudougou de bénéficier d'investissements importants. En effet, son érection en chef-lieu du cercle a beaucoup contribué à la mise en place d'un système d'infrastructures sommaires. La conjugaison des routes, chemin de fer et infrastructures de l'administration coloniale et la réorganisation de l'espace urbain à travers les lotissements créent l'embryon urbain de Koudougou.

L'analyse des facteurs d'industrialisation de la ville de Koudougou nous affiche un environnement naturel – conditions pédologiques, climatiques, géologique – favorable à la production de quelques matières premières agricoles telles que les produits vivriers comme le mil, le sorgho, le maïs (...) et les produits de rente comme l'arachide, le soja, le coton (...). Il faut aussi ajouter que la localité est peuplée d'arbres sauvages comme le karité, le néré (...) dont les fruits et les graines sont susceptibles d'être transformés. La disponibilité de ces matières premières offre des perspectives d'industrialisation de la ville. Après la colonisation, la démographie de la ville se stabilisa. Dès lors, elle connaît une croissance rapide et constitue désormais un atout pour le développement de la ville, même si elle reste encore moins qualifiée en raison de l'analphabétisme d'une grande partie d'elle. Les trois décennies qui ont suivi l'Indépendance de 1960 se sont avérées prospères au point qu'elles ont été qualifiées « d'âge d'or de la ville ». L'industrie textile et le chemin de fer dynamisèrent tous les maillons de l'économie de l'agglomération. La prospérité économique attira encore plus les populations environnantes et même celles d'autres villes. Koudougou devient alors la troisième ville la plus importante du Burkina Faso. Mais à partir des années 1990, le déclin du chemin de fer, la



fermeture du complexe textile et la conjoncture politique difficile et bien d'autres difficultés firent fléchir le rayonnement de la ville. Dans la deuxième partie de notre travail, nous allons revenir sur la production cotonnière au Burkina Faso et sur l'industrie textile à Koudougou.



## **DEUXIEME PARTIE : LA FILIERE COTON ET LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE TEXTILE AU BURKINA FASO**

Abstract Part II : the cotton sector and the development of the textile industry in Burkina Faso

In this second chapter, Chapter III takes a historical approach to cotton production in Burkina Faso. It attempts to understand in the pre-colonial (before 1896) and colonial (1896-1960) past of Burkina Faso the reasons for the development of cotton in the country. It then looks at the organization and management of the cotton sector from colonization to the present day, before assessing the socio-economic contribution of cotton production in Burkina Faso and its drawbacks for the environment. Chapter VI focuses on Burkina Faso's industrial development policies. These policies focus on the development of local raw materials, including cotton. It is for this reason that the textile industries, the Faso Fani factory (now closed) in Koudougou, FILSAH in Bobo-Dioulasso, and COTEXA in Tanghin Dassouri, were created to transform Burkinabè cotton into various textile products. The case of the Faso Fani factory is particularly studied. The history of its creation, its structure, its management and its production chain were analyzed.

## **CHAPITRE III : LA FILIERE COTON AU BURKINA FASO**

Le Burkina Faso est situé au centre de l'Afrique occidentale. La nature de ses sols<sup>28</sup> et son climat<sup>29</sup> ont fait de lui une terre à vocation essentiellement agricole. Pays sahélien, il est à cheval sur trois zones microclimatiques à savoir la zone sahélienne, la zone soudano-sahélienne et la zone soudanienne. Les burkinabè pratiquent comme activités économiques entre autres l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le commerce. Le coton reste la principale culture de rente cultivée dans le pays.

### **III. La production du coton au Burkina Faso**

#### **III. 1. Historique de la production du coton au Burkina Faso**

##### *III. 1.1. La production du coton avant la colonisation*

Le Burkina Faso a une vieille tradition de production du coton. En effet, cette culture remonterait à la période précoloniale. La production du coton à cette époque était d'une faible proportion et était destinée, selon Schwartz Alfred, à trois finalités : la satisfaction de besoins domestiques, à travers la production d'habits ; la satisfaction de besoins rituels<sup>30</sup>, à travers la production de pagnes utilisés comme linceuls funéraires ; la satisfaction de besoins économiques, à travers la production de bandes tissées utilisées comme monnaie<sup>31</sup>. Les bandes de coton ont constitué également des produits commerciaux (tissus et vêtements) vendus sur les marchés. Sur les terres qui constituent aujourd'hui le Burkina Faso ainsi que d'autres régions d'Afrique occidentale soudanienne, c'est l'espèce *Gossypium arboreum*, d'origine Est-Africaine et Indienne qui est produite. De nos jours, des données archéologiques confirment bien la production du coton avant la colonisation (avant 1896) et réfutent la thèse selon laquelle le coton serait introduit en Afrique et au Burkina Faso en particulier par la colonisation. En effet, les datations au C14 des textiles découverts par une mission archéologique néerlandaise dans les grottes de Bandiagara chez les Tellem (au Mali) montrent que les plus anciens remontent au XI<sup>e</sup> siècle et les plus récents entre le XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>32</sup>. L'historien Sény Compaoré dans son mémoire de master rapporte que, selon

---

<sup>28</sup> Sur le plan pédologique, le pays est constitué essentiellement de sols ferrugineux tropicaux lessivés, les sols hydromorphes et les lithosols.

<sup>29</sup> Climat tropical sec, subdivisé en trois zones climatiques : la zone soudanienne au sud, la zone soudano-sahélienne au centre et la zone sahélienne au nord du pays.

<sup>30</sup> Leur usage à des fins funèbres par une société non-musulmane suggère que le tissage pourrait être antérieur à l'Islam. Pour plus de détails sur la question voir Traoré Bakary, « Histoire sociale d'un groupe marchand : les Jula du Burkina Faso », thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en Histoire, tome I, université de Paris I, 1996, pp. 583-585.

<sup>31</sup> Schwartz Alfred, *Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso*, SEPIA –A.D.D.B., Paris – Ouagadougou, ORSTOM, 1993, p. 208.

<sup>32</sup> Schwartz Alfred, « Des temps anciens à la dévaluation du franc CFA, les tribulations de la culture du coton au Burkina Faso », in ORSTOM, Ouagadougou, n°595, Armand Colin, 1997, p. 29.

les études d'Assimi Kouanda, le coton a fait l'objet de commerce par les Yarsé, les Jula et les Haoussa autour XV<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. On peut ainsi dire avec B. Traoré qu'à cette époque, les produits cotonniers ont été utilisés comme une monnaie lors des échanges<sup>34</sup> et aussi comme des articles commerciaux dans l'espace géographique qui constitue le Burkina Faso actuel.

A l'origine, la culture du coton était toujours associée à la culture vivrière. Schwartz distingue deux types d'exploitation à savoir la production en culture annuelle et celle en culture pluriannuelle. Le premier cas se localisait à proximité des villages tandis que le second se faisait dans des champs plus éloignés mais toujours à l'abri d'un couvert arboré. Le rendement était très faible – 50 kg/ha au maximum pour les cas en culture annuelle et 150 kg/ha pour celle qui s'étend sur plusieurs années<sup>35</sup>. Il faut attendre le XVII<sup>e</sup> siècle pour qu'arrivent d'autres espèces de coton d'origine américaine en Afrique<sup>36</sup>.

### *III. 1. 2. La colonie de la Haute-Volta, une politique cotonnière de la France*

A l'époque coloniale, la production du coton dans la colonie de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) était au cœur de la politique de la mise en valeur des colonies d'exploitation française<sup>37</sup>. Elle s'exerçait sous le régime du travail forcé. Dès 1923, le lieutenant-gouverneur Edouard Hesling fait de l'extension de la culture du coton le levier de sa politique<sup>38</sup>. Cette politique répondait à la logique de la spécialisation des colonies selon une typologie de monoculture et obligatoire. La spécialisation agricole s'est faite en fonction des conditions naturelles favorables selon les cultures. C'est ainsi que la Haute-Volta et les colonies du Soudan et du Niger deviennent des terroirs du coton pour le compte de la France. La volonté du gouverneur Hesling de faire de l'intensification, le fer de lance de sa politique de développement de la culture cotonnière se traduit par l'institution, en 1926, des « champs collectifs villageois de coton »<sup>39</sup> où la production du coton sera obligatoire et exclusivement réservée à l'exportation. Les populations de la région vont vivre amèrement cette nouvelle

---

<sup>33</sup> En rappel, tous ces peuples sont des peuples appartenant à l'actuel Burkina Faso.

<sup>34</sup> Sur cette question voir aussi Traoré Bakary, « Histoire sociale d'un groupe marchand : les Jula du Burkina Faso », thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en Histoire, tome I, université de Paris I, 1996, pp. 583-585.

<sup>35</sup> Schwartz A., « Des temps anciens à la dévaluation du franc CFA », p. 209.

<sup>36</sup> Ibid, p. 29.

<sup>37</sup> La France disposait de deux catégories de colonie à savoir les « colonies de peuplement » destinées à recevoir des colons français pour y demeurer définitivement (exemple de la colonie d'Algérie en Afrique septentrionale) et des « colonies d'exploitation » qui doivent fournir à la France les matières premières dont elle avait besoin (exemple de la colonie de la Haute Volta et de la Côte d'Ivoire en Afrique subsaharienne).

<sup>38</sup> Madiéga Georges, *La Haute-Volta coloniale : témoignages, recherches, regards*, Karthala, Paris, 1995, pp. 263-291.

<sup>39</sup> L'administrateur Fousset, alors gouverneur par intérim, fixe à 4 ha pour 100 habitants la superficie réservée à la culture du coton destinée à l'exportation. Etant donné que la Haute-Volta comptait à l'époque quelque 3 millions d'habitants, cela représenterait une superficie cultivée de 120 000 ha et en se basant sur le rendement de 150 kg/ha, on obtiendrait une production de 18 000 tonnes environ.

donne économique. Les propos suivants de Alfred Schwartz (1993) confirment cela : « La période de culture obligatoire du coton durera de 1924 à 1929. Pendant six (6) campagnes agricoles, les paysans burkinabè vivront un véritable cauchemar, la culture du coton, conduite sous le contrôle à la fois des représentants de l'administration coloniale et des chefs locaux, étant synonyme de brimades et d'exactions »<sup>40</sup>. Les premiers résultats de la politique du gouverneur Hesling sont spectaculaires. D'environ 300 tonnes en 1923-24, la production commercialisée de coton-graine de la Haute-Volta passe à 3 528 tonnes en 1924-25, à 6 238 tonnes en 1925-26<sup>41</sup>. Mais les sécheresses qui frappent la colonie depuis 1925 vont mettre fin à cet enthousiasme des administrateurs français. En effet, les populations de la colonie vécurent une situation alimentaire très difficile à cause de l'appauvrissement général dû à l'excès du taux d'impôt, aux prestations d'entretien des infrastructures et dans les champs collectifs de coton. Les paysans n'avaient plus assez de temps à consacrer à leurs cultures vivrières. Cette crise alimentaire et les excès de la politique coloniale conduisirent à la fuite des bras valides de la Haute-Volta vers la colonie voisine anglaise de la Gold Coast (actuel Ghana) où le travail était plutôt bien rémunéré. Ainsi, la production commercialisée du coton tombe à 1 644 tonnes pendant la campagne de 1930-31 et à 142 tonnes en 1931-32. Dans un rapport sur la situation économique de la colonie de 1932, l'administrateur Bernard Sol critique sévèrement les actions menées par les gouverneurs Hesling et Fournier et conclut que l'échec de la politique cotonnière stipule clairement que la Haute-Volta n'est pas une entité viable sur le plan économique et n'a donc pas de raison d'être sur le plan administratif. C'est ainsi que la colonie fut supprimée par un décret du 5 septembre 1932 et son territoire partagé entre les colonies du Niger, du Soudan Occidental (actuel Mali) et de la Côte d'Ivoire.

En 1947 – soit quinze (15) années plus tard, au lendemain de la seconde guerre mondiale la Haute-Volta fut reconstituée dans ses anciennes frontières suite aux revendications actives des premiers leaders politiques locaux, Daniel Ouezzin Coulibaly et Phillipe Zinda Kaboré, élus députés à l'Assemblée nationale française en 1946 et du pouvoir coutumier des Moose sous le règne du Moogo naaba Kom II qui n'avait jamais accepté que son territoire traditionnel soit partagé entre le Soudan et la Côte d'Ivoire. Contre toute attente, « après quatre années de réflexion, c'est encore vers la culture du coton que l'on se tourne »<sup>42</sup>. La Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT), une société d'économie mixte est créée en 1949. La CFDT mena ses activités au Cameroun, à

---

<sup>40</sup> Schwartz A., « Des temps anciens à la dévaluation du franc CFA », p. 211.

<sup>41</sup> Schwartz A., « Des temps anciens à la dévaluation du franc CFA », p. 213.

<sup>42</sup> Ibid.

Madagascar, au Maroc, au Sénégal, en République Centrafricaine et également en Haute-Volta à l'époque. Elle avait pour mission l'encadrement technique à la culture cotonnière outre-mer. En 1951, le CFDT reprend les fonctions d'encadrement et de commercialisation dévolues depuis 1941 à l'UCF (Union cotonnière de l'empire français)<sup>43</sup> mais sans qu'il y ait de filiation directe entre les deux institutions. Bobo-Dioulasso (deuxième ville de la Haute-Volta) abritait la Direction Régionale d'Afrique Occidentale de la nouvelle structure. La CFDT dès sa création travaille à ce que les populations aient à nouveau de l'engouement pour la production du coton en la percevant comme « un facteur de progrès », pour reprendre les termes de Schwartz. Elle s'emploie ainsi à la relance de la filière en mettant en place un champ d'intervention qui couvre 40% du territoire de la colonie. Cette zone cotonnière définie par la CFDT est subdivisée en « secteurs cotonniers » qui comptaient quatre (04) au départ et six (06) à la veille de l'indépendance. Chaque secteur cotonnier était divisé en « centres cotonniers », 1 à 5 selon les secteurs et on dénombrait 51 centres à la veille de l'indépendance. En Haute-Volta, la CFDT disposait de trois (03) usines d'égrenage avant 1960<sup>44</sup>. La politique cotonnière basée sur la libre adhésion des paysans semble engager une authentique dynamique de production car les paysans producteurs du coton pensent désormais compter sur cette culture pour améliorer leurs conditions de vie.

### *III. 1. 3. Evolution de la filière cotonnière depuis l'Indépendance (1960)*

#### *III. 1. 3. 1. Organisation et gestion de la filière du coton*

Avant 1960 en Haute-Volta, seule la CFDT avait le monopole de la gestion de tout ce qui est lié au domaine du coton. Avec les indépendances des années 1960, la plupart des pays deviennent autonome vis-à-vis de la Direction Régionale de Bobo-Dioulasso. En ce qui concerne la Haute-Volta, elle opta pour une phase de transition et créa avec la CFDT l'Association « Haute-Volta/CFDT » qui s'est chargée de la gestion de la filière de 1970 à 1979. Le 20 juin 1979, le Gouvernement voltaïque acquiert son autonomie et créa la Société

---

<sup>43</sup> L'UCEF elle-même était née suite à la transformation du statut de l'ACC (Association Cotonnière Coloniale) qui avait été créée le 14 janvier 1903 et chargée de promouvoir la culture du coton dans les colonies françaises de l'Afrique noire.

<sup>44</sup> Une usine d'égrenage implantée à Tougan, une à Bobo-Dioulasso et une autre à Ouagadougou (CFDT, 1958 et 1960). Schwartz Alfred estimait au minimum 14 installations mécaniques d'égrainage et de pressages opérationnels sur le territoire voltaïque en 1926, appartenant soit à l'administration, soit à l'association cotonnière coloniale, soit à des établissements de commerce. (Schwartz, Alfred., « La politique coloniale de la mise en valeur de la Haute-Volta (1919-1960) » in Massa, G., Madiega, G., *La Haute-Volta coloniale : témoignages, recherches, regards*, Karthala, Paris, 1995, p. 292.).



des Fibres Textiles (SOFITEX)<sup>45</sup> avec un capital d'un milliard cent millions (1 100 000 000) de francs CFA reparti entre l'État voltaïque (55%), CFDT (44%) et des privés voltaïques (1%)<sup>46</sup>. La part de chaque partie variera suivant les conjonctures économiques. Mais l'État a toujours gardé la part la plus importante du capital de l'entreprise. Ce qui lui confère toujours le pouvoir de décision comme la nomination du Directeur Général de la société.

Cependant avec le processus de libéralisation des échanges commerciaux sur le plan mondial, le Burkina Faso procède à la privatisation de ses secteurs économiques notamment la filière coton en septembre 1999<sup>47</sup>. En effet, au début des années 90, on assiste à des réformes globales de l'économie entreprises par l'État dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel dont les orientations sont : le recentrage de l'État sur les attributions régaliennes ; la prise en charge par le secteur privé des fonctions de production, transformation, commercialisation et d'accompagnement ; la libéralisation des circuits économiques ; la lutte contre la pauvreté ; l'intégration des économies nationales dans le cadre de l'UEMOA<sup>48</sup>. La filière coton va donc connaître de profondes mutations institutionnelles et organisationnelles au cours des dernières décennies en passant d'une logique de gestion administrative de l'État à une gestion paritaire par la SOFITEX et l'Union Nationale des Producteurs du Coton du Burkina (UNPC-B)<sup>49</sup>. L'année 2004 a marqué la fin du monopole de la SOFITEX avec la cession de deux de ses zones d'intervention à des opérateurs en situation de monopole : la zone Centre à la société *FASO COTON* et dans la zone Est à la Société Cotonnière du Gourma (*SOCOMA*). A partir de 2004, à l'Ouest du pays, la SOFITEX assure plus de 80 % de la production totale du pays. Faso Coton au Centre assure 6% de la production totale. En zone Est, la SOCOMA réalise environ 12 % de la production totale<sup>50</sup>.

---

<sup>45</sup> La SOFITEX a pour missions principales : approvisionnements des producteurs en intrants coton et appui-conseil ; achat, transport et égrenage du coton graine ; commercialisation de la fibre et des co-produits ; aide et contribution au développement de la culture cotonnière et des cultures associées par son appui technique, ses services et sa participation au financement des mesures nécessaires à la recherche et au développement de la production cotonnière et la promotion directe des fibres textiles et du label coton burkinabé.

<sup>46</sup> Pour plus d'information sur la SOFITEX, consulter leur site officiel : [www.sofitex.bf/presentation-de-la-sofitex/](http://www.sofitex.bf/presentation-de-la-sofitex/)

<sup>47</sup> Compaoré Sèni, « L'industrie textile au Burkina Faso de 1969 à 2018 : Faso Fani et FILSAH », mémoire de master en Histoire option Economie, population et relations Internationales, Université Joseph Ki-Zerbo, UFR/SH, Département d'Histoire et Archéologie, 2021, p. 23.

<sup>48</sup> UEMOA désigne l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine.

<sup>49</sup> Suite au processus de désengagement de l'état et de la libéralisation du secteur agricole, les producteurs de coton, pour défendre au mieux leurs intérêts, se sont regroupés en Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPC-B) qui a vu le jour le 15 avril 1998.

<sup>50</sup> Site web officiel de Researchgate. Consulté le 21 juillet 2022. [https://www.researchgate.net/figure/Evolution-des-superficies-des-rendements-et-de-la-production-de-coton-au-Burkina-Faso-La\\_fig5\\_274018514](https://www.researchgate.net/figure/Evolution-des-superficies-des-rendements-et-de-la-production-de-coton-au-Burkina-Faso-La_fig5_274018514)

### III. 1. 3. 2. Acteurs de filière du coton

Plusieurs types d'acteurs de la filière coton sont identifiés depuis la production jusqu'à la commercialisation. Comparativement aux autres filières agricoles, la filière coton est la mieux structurée. Les principaux acteurs de la filière sont :

➤ **Les producteurs** : deux types d'exploitation caractérisent les producteurs de coton à savoir les exploitations collectives appartenant au chef de ménage et officiellement reconnues par le Groupement Villageois et les différentes structures d'interventions et les exploitations individuelles de coton. Ces dernières sont des composées des producteurs non membre du Groupement des Producteurs de Coton (GPC). Globalement, on dénombrait près de 200 000 exploitants cotonniers en 1995<sup>51</sup>. Les producteurs peuvent être classés en trois (03) catégories basées sur le niveau d'équipement pour la production : les producteurs non équipés, pratiquant la culture manuelle ; les producteurs possédant au moins une paire de bœuf, pratiquant la culture attelée et les producteurs possédant un tracteur pratiquant la culture motorisée. Mais il faut noter que le passage d'une catégorie à une autre est possible mais dépend de la capacité du producteur à surmonter les contraintes financières, foncières, liées à l'indisponibilité de la main-d'œuvre, etc., le tout déterminé par ses ambitions personnelles. Pour mieux défendre leurs intérêts, les producteurs sont organisés en faitières en plusieurs échelles partant du territoire national au village. Il s'agit de façon décroissant de l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPC-B.) décentralisée en l'Union Provinciale des Producteurs de Coton (UPPC) au niveau des provinces, en Union Départementale de Producteurs de Coton (UDPC) au niveau des Départements et en Groupements de Producteurs de Coton (GPC) au niveau des villages. Aujourd'hui, l'UNPC-B compte 321 unions provinciales membres avec environ deux cent (200) unions départementales. Actuellement l'union est membre du conseil d'administration et membre du comité de gestion de la filière cotonnière.

➤ **L'État** : il a été pendant longtemps le principal acteur de la filière coton. En effet, en 1979, dans l'optique de promouvoir la culture du coton au Burkina Faso, on assiste à la création de la SOFITEX. Dans cette société, l'État détenait la majorité des actions. Cependant, avec le processus de libéralisation, l'État cède 30% de ses actions à la SOFITEX et à l'Union Nationale des Producteurs du Coton Burkinabè (UNPC-B)<sup>52</sup>.

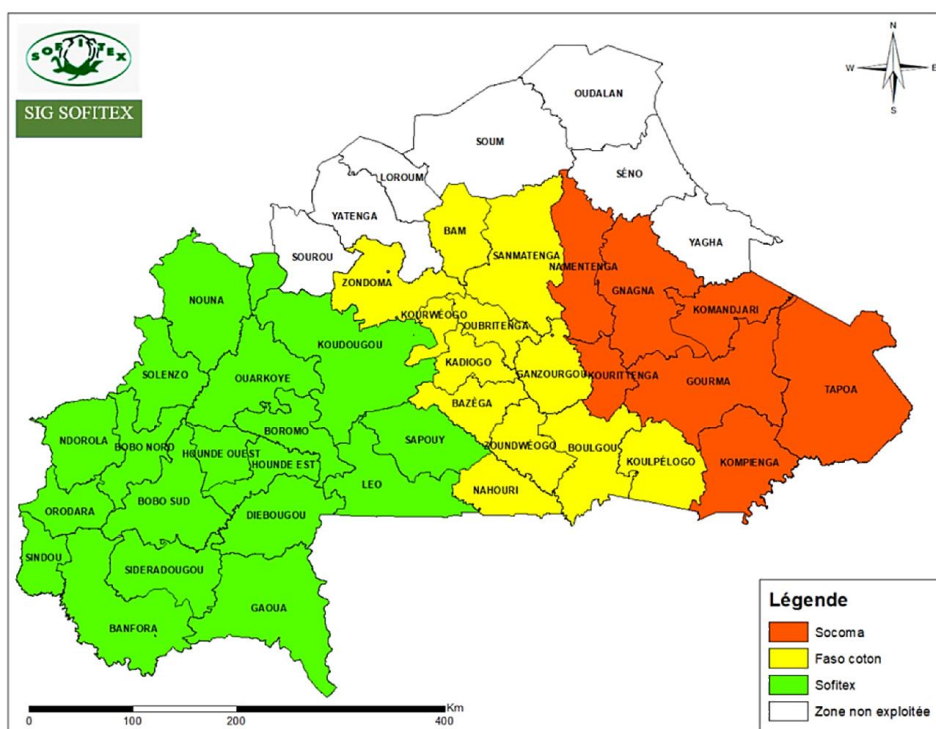
---

<sup>51</sup> Vogna Gaspard, Ouédraogo Mathieu, Ouédraogo Souleymane, « Description de l'organisation de la filière cotonnière au Burkina Faso », rapport réalisé pour le compte de l'IERA-DGRNSP, avril 2002, p. 10.

<sup>52</sup> Compaoré S., « L'industrie textile au Burkina Faso de 1969 à 2018 op., cit, p. 23.

➤ **Les sociétés cotonnières** : c'est la troisième catégorie d'acteurs de la filière. La première société cotonnière du Burkina Faso est la Société des Fibres Textiles (SOFITEX). Elle est restée pendant vingt-cinq (25) ans (de 1979 à 2004) la seule société cotonnière du pays. Après la libéralisation de la filière, la Société Cotonnière du Gourma (SOCOMA) et le Faso Coton voient le jour<sup>53</sup>. Les trois sociétés cotonnières, en vue de dynamiser leurs actions sur la culture et la commercialisation du coton, se sont réunies au sein de l'Association Professionnelle des Sociétés Cotonnières du Burkina (APROCOB), créée le 25 janvier 2006<sup>54</sup>.

**Carte 9 : Les trois (03) sociétés cotonnières du Burkina Faso.**



Source : <http://www.sofitex.bf/cartographies/>

➤ **Autres acteurs** : En amont de la filière coton, il existe également des services de la recherche agronomique comme l'INERA (Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles du

<sup>53</sup> La SOCOMA créée le 14 juillet 2004 est une société anonyme de droit burkinabè avec un capital de 6.000.000.000 FCFA. Elle est détenue par le groupe de Développement des Agro-Industries du Sud (DAGRIS) (51%), l'UNPC-B (20%), Société BARRO Djanguinaba et Frères, Soba (20%), Agrita (5%) et Sya participation (4%). Quant à FASO COTON, elle a été créée en 2007 et s'occupe de la production cotonnière dans la partie centrale du Burkina Faso. Cette société appartient à un consortium qui réunit Reinhart (31%), Ivoire Coton (29%), Amfert (10%), la société de transport SOBA (20%) et l'UNPC-B (10%). Voir Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, « Analyse économique du secteur du coton : liens pauvreté et environnement », rapport du PIPE (Projet Initiative Pauvreté Environnement), 2011, p.16.

<sup>54</sup> Compaoré S., « L'industrie textile au Burkina Faso de 1969 à 2018 op., cit, p. 25.

Burkina Faso)<sup>55</sup> qui interviennent à travers « le programme coton » qui compte quatre volets à savoir : la génétique ; l'agronomie et les techniques culturales, la défense des cultures ; et l'agroéconomie. L'appui de l'INERA vise l'amélioration à court et à moyen terme des résultats actuels de la filière coton au niveau du paysan et de l'industriel. Ainsi l'INERA fournit à la SOFITEX, des semences de base, des résultats d'expérimentation dans les domaines de l'amélioration variétale, de la protection phytosanitaire et de l'agronomie.

Il faut ajouter que l'exploitation du coton exige l'usage de quantités importantes d'intrants variés. Ce sont les représentations de sociétés privées internationales qui assurent les approvisionnements en intrants (engrais, insecticides, herbicides). Elles fournissent exclusivement l'engrais coton et les insecticides à la SOFITEX. Les principaux intrants mise à la disposition des acteurs de la filière cotonnière (GV/GPC, commerçants, organismes particuliers) sont : les semences de coton (délitée, vêtue), les engrais, les insecticides coton, les herbicides, les appareils de traitement. En dehors des commandes de la SOFITEX, elles effectuent des ventes d'herbicides et d'autres produits aux producteurs de coton. Les fournisseurs des intrants sont entre autres AGRIDIS (société privée internationale représentant HYDROCHEM/France) ; SAPHYTO (société privée internationale représentant CALLIOP/France) ; SCAB (société privée internationale représentant STEPC-SIVEX/France) ; AGRI-FASO (société privée internationale représentant ICS-SENCHIM/Sénégal) et SAPIN-B, une société privée nationale affiliée à plusieurs fabricants (SOFACO, AGREVO, etc.). Cette dernière est l'une des rares sociétés dont le capital est national. Elle réalise des ventes en détail contrairement aux autres distributeurs qui ne font que des ventes en gros. En dehors de la SAPHYTO qui dispose d'une unité de formulation et de conditionnement de pesticides sur place, les autres sont orientées beaucoup plus dans la distribution d'intrants qu'elles font venir à partir de leur société mère. SAPHYTO exerce exclusivement dans le domaine des insecticides, fongicides et des herbicides tandis que les autres sont plus tournées vers les engrais et les herbicides.

Pour permettre aux producteurs d'acquérir les intrants, il existe des crédits facteurs de production octroyés par la CNCA (Caisse Nationale de Crédit Agricole)<sup>56</sup>. Depuis 1987, cette

---

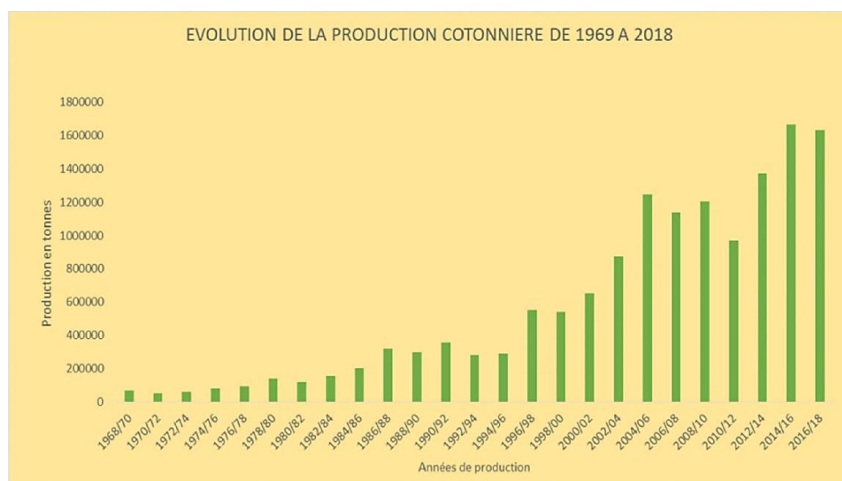
<sup>55</sup> L'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles du Burkina Faso (INERA) est l'un des quatre instituts spécialisés du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST). Il est chargé des études et des recherches agricoles et environnementales.

<sup>56</sup> La Caisse Nationale de Crédit Agricole. C'est une banque créée en août 1980 comme la 5<sup>ème</sup> banque du Burkina avec comme objet social d'apporter son concours technique et financier à la réalisation de tout projet de nature à promouvoir le développement rural du Burkina Faso, notamment en matière de production végétale, animale, de

caisse s'est fortement impliquée dans le financement de la filière cotonnière. Environ 75% de ses crédits à l'économie nationale vont aujourd'hui à la filière cotonnière, ce qui dénote de sa très forte dépendance vis-à-vis du coton<sup>57</sup>.

A travers le graphique ci-dessous, on peut constater que la production nationale a côtoyé la barre des 1,2 millions de tonnes pendant la campagne 2004/06. Et hormis les résultats de 2010/12<sup>58</sup> qui était en baisse à un peu moins de 1 million de tonnes, la production nationale va de d'environ 1,1 à 1,6 millions de tonnes par campagne de 2006 à 2018. Sur la période 2001-2004, la production moyenne annuelle du pays, de 460 000 tonnes, dépasse les objectifs fixés dans le cadre de la libéralisation de la filière. On peut donc dire que la politique de « relance cotonnière » fut un succès. En 2005, l'aire cotonnière nationale représentait 5 % des terres cultivables et 15 % terres exploitées (soit 540 000 ha). Le Burkina Faso se hisse cette année-là, avec une production de plus de 700 000 tonnes de coton au rang de premier producteur de coton sur le continent africain<sup>59</sup>. En fait, c'est la conjugaison des efforts des différents acteurs de la filière qui explique les progrès enregistrés dans la production du coton et justifie la première place de producteur de coton en Afrique qu'a occupé le Burkina Faso durant plus d'une décennie (2006-2017)<sup>60</sup>.

**Graphique 1 : Évolution de la production cotonnière de 1969 à 2018.**



pêche, d'agroforesterie, d'artisanat rural, de la transformation et de la commercialisation de produits découlant de ces secteurs d'activités.

<sup>57</sup> Vogna G., Ouédraogo M., Ouédraogo S., « Description de l'organisation de la filière cotonnière au Burkina Faso », op., cit., p. 25

<sup>58</sup> Cette baisse des chiffres pourrait s'expliquer par la crise politique ivoirienne de 2010-2011 qui a influencé négativement les exportations du pays par le port d'Abidjan. Les statistiques étant basées sur les quantités enregistrées officiellement à la vente, on peut supposer une bonne partie non prise en compte des productions non vendus à cause de la crise.

<sup>59</sup> Renaudin Camille, « Le paysan cotonnier africain dans la mondialisation : impacts sociaux, économiques et géographiques. Le cas de la région Est du Burkina Faso », Thèse, Géographie, Université Paris-Sorbonne, Ecole Doctoral de Géographie de Paris, 2011, p. 57.

<sup>60</sup> Compaoré S., « L'industrie textile au Burkina Faso de 1969 à 2018 op., cit., p. 27.

Sources : Graphique construit par Compaoré Sèni à partir des données issues de Schwartz Alfred, 1997, « Des temps anciens à la dévaluation du franc CFA, les tribulations de la culture du coton au Burkina Faso », in *Annales de Géographie*, ORSTOM n°595, Armand Colin, 16<sup>e</sup> année, p. 292 (de 1969 à 1979)<sup>61</sup>.

### III. 2. Le coton burkinabè : types, valeur et perspectives

Généralement, le coton burkinabè est de très bonne qualité. Il a été classé 4<sup>e</sup> mondial pour la qualité de sa fibre en 2001. On dénombre quelques types locaux tels que : VIVA, BUFA, RUDY, TOMA, VOTA, DARO, RADA, BABU, BOBY, BOLA.

**Tableau 1 : Classification des types de coton.**

	1 <sup>er</sup> choix	2 <sup>e</sup> choix	3 <sup>e</sup> choix
Types de coton	BOLA, BOBY	VIVA, BUFA, VOTA	RUDY, TOMA, DARO, DARA, BABU

Source : Tableau réalisé par nous-même à partir des données du rapport de 2002. (Vognan Gaspard, Ouédraogo Mathieu, Ouédraogo Souleymane, op., cit., p. 17).

Le coton graine est classé en trois (03) qualités. Le 1<sup>er</sup> choix pour la meilleure qualité ; le 2<sup>e</sup> choix pour la qualité intermédiaire et le 3<sup>e</sup> choix pour la dernière qualité. Le 1<sup>er</sup> choix de coton graine correspond à la fibre du type BOLA et BOBY. En 2002, plus de 80% de la production nationale sont constituées de type de tête (haute qualité) tels que le BOLA Super, le BOLA, et le BOBY correspondant aux standards internationaux Good middling et middling. Le 2<sup>e</sup> choix correspond à la fibre du type VIVA, BUFA et VOTA. Environ 90% de la production cotonnière burkinabè appartient au 1<sup>er</sup> choix<sup>62</sup>. Raison pour laquelle il est beaucoup convoité. Il existe deux types de clients de la fibre burkinabè. Il s'agit d'une part, des clients nationaux constitués par les filatures de Faso Fani (en cessation d'activité depuis 2001) et la FILSAH (Filature du Sahel) et d'autre part, des clients étrangers pour l'exportation. Selon le rapport de 2002, les pays importateurs de la fibre de coton burkinabè, sont les pays de l'Union Européenne (Allemagne, Italie, Portugal), les pays de l'Asie (Thaïlande, Indonésie, Vietnam), et ceux de l'Amérique latine (Venezuela, Colombie). Le même rapport évalue les parts de marché des clients nationaux qui ne représentent que 1% de la production nationale, le restant – c'est-à-dire les 99% – étant destiné à l'exportation. Le transport du coton graine se fait des différentes zones de production par la route jusqu'aux usines d'égrenage. Le transport de la fibre de coton à l'exportation se fait à 60% par la route

<sup>61</sup> Voir aussi SOFITEX, « La campagne cotonnière 1983-1984 », rapport annuel, Juillet 1984, p.9 (de 1979 à 1984) ; Rapport de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS) sur la production agricole de 1985 à 2017.

<sup>62</sup> Vogna G., Ouédraogo M., Ouédraogo S., « Description de l'organisation de la filière cotonnière au Burkina Faso », op., cit., p. 17.

et à 40% par le train. Les balles des fibres sont transportées au port d'Abidjan (Côte d'Ivoire) par train et par camions puis à Lomé (Togo) exclusivement par camions.

L'une des initiatives pour un développement durable de la filière coton aujourd'hui porte sur la culture du coton biologique (coton bio). Le programme de promotion du coton biologique a été lancé en 2004 au moment où la privatisation de la filière a été entamée. La production du coton biologique et équitable à la différence des autres types de coton<sup>63</sup> exige que le producteur dispose de la fumure organique suffisante. Il ne doit pas utiliser les engrais et les pesticides chimiques sur toutes les parcelles ni utiliser des semences traitées avec des produits chimiques. Le travail du coton bio demande un traitement délicat depuis le choix du terrain pour la culture jusqu'à sa commercialisation. Mais cette initiative constitue une nouvelle opportunité d'écoulement sur le marché international avec des acheteurs potentiels ciblés garantissant un prix d'achat supérieur à celui du coton conventionnel aux producteurs. Même si ce marché spécialisé est petit, de nos jours force est de constater qu'il est en pleine expansion.

### **III. 3. L'apport économique et social de la filière coton et ses inconvénients**

#### *III. 3. 1. L'apport économique et social*

Le secteur coton occupe une place importante dans le développement économique du Burkina Faso. Il apporte des devises considérables au pays et joue un rôle capital sur le plan socio-culturel. Il représente 40 à 50% des recettes d'exportations totales du pays et satisfait également 40% de la consommation nationale en huile en 2002<sup>64</sup>. En 2005 avec une production de 730 000 tonnes<sup>65</sup> de coton-graine, le Burkina Faso se hisse au premier rang des pays producteurs de coton en Afrique. La majorité (plus de 90%) de la production du coton étant destinée à l'exportation cela permet au Burkina Faso d'enregistrer des recettes budgétaires. En 2016 par exemple, les exportations du coton burkinabè ont fourni une recette de 252,30 milliards de F CFA<sup>66</sup>.

De plus, l'importance des exportations du coton au Burkina Faso se traduit à travers sa contribution à la réduction du déficit de la balance commerciale. En outre, au niveau des

---

<sup>63</sup> Il existe aussi au Burkina Faso le Coton Bt (coton OGM) qui résiste aux insectes et à des rendements meilleurs d'après les résultats de l'INERA. Quant au coton biologique, il renvoie à une technique de culture particulière : il s'agit de méthodes de production plus durable qui respectent l'environnement et la santé des producteurs.

<sup>64</sup> Ibid, p. 4.

<sup>65</sup> Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, 2011, *op. cit.*, p. 15.

<sup>66</sup> Zoungrana Salamata, « Le coton dans les exportations du Burkina Faso de 1994 à 2018 », mémoire de master en histoire, Département d'Histoire et Archéologie, Université Joseph KI-ZERBO, 2020, p. 86.

finances publiques, le coton joue un rôle primordial. En effet, l'État tire des recettes importantes à partir des taxes et impôts directs prélevés sur les activités de la filière coton (les droits de douanes, la Taxe sur la Valeur Ajoutée (T.V.A.), les impôts sur le traitement de salaire et diverses autres taxes)<sup>67</sup>. Ces activités regroupent entre autres les usines d'égrenage, les sociétés textiles, les sociétés d'huilerie, etc. Selon Jean-Claude Bouda, les impôts directs sur les bénéfices des sociétés cotonnières (B.S.C.) contribuent au renforcement du budget de l'État. Ils représentent selon les années, entre 3 et 9% de la totalité des impôts directs<sup>68</sup>.

Sur le plan socio-culturel, la politique de modernisation de la filière coton permet aux producteurs de bénéficier de nouvelles techniques et des moyens modernes d'exploitation ; ce qui contribue à l'augmentation de leurs rendements. Cette situation joue un rôle social important car la vente du coton-graine permet aux producteurs d'engranger des revenus monétaires ; ce qui participe à la lutte contre la pauvreté. Ainsi, les recettes perçues par les producteurs font vivre environ trois (3) millions de personnes soit 15% de la population burkinabè<sup>69</sup>. De plus, les producteurs transposent les connaissances reçues sur les techniques et moyens d'exploitation du coton sur leurs exploitations des cultures vivrières. Dès lors, dans la plupart des zones cotonnières, la production vivrière est excédante ; ce qui contribue à la satisfaction des besoins alimentaires<sup>70</sup>.

La graine de coton est utilisée en alimentation humaine et animale. En valeur FOB, les exportations de coton du Burkina Faso sont passées de 21,865 milliards en 1992 à plus de 119,725 milliards à partir de 1998 soit 5 fois plus<sup>71</sup>. Par ailleurs, l'évolution de la production a permis l'extension de certaines unités industrielles. En effet, les industries en aval de la filière au Burkina Faso sont la SN-CITEC et la SOFIB-H qui utilisent les graines de coton pour la production d'huile de coton, de savon et d'aliments pour bétail. La FILSAH et Faso Fani (aujourd'hui fermée) utilisent la fibre pour la production de fil et de tissés.

### *III. 3. 2. Inconvénients de la production du coton au Burkina Faso*

Au Burkina Faso, plusieurs facteurs sont à l'origine des facteurs qui menacent la durabilité des systèmes de production. L'accroissement rapide des terres cultivées suscite des débats sur les effets environnementaux avérés ou supposés de la culture du coton. En effet

---

<sup>67</sup> Compaoré S., « L'industrie textile au Burkina Faso de 1969 à 2018 op., cit, p. 37.

<sup>68</sup> Bouda Jean-Claude, « La transformation du coton au Burkina Faso : une solution à la crise ? », mémoire de Master en Commerce Extérieur, Université Jean Moulin de Lyon 3, 2005, p. 12.

<sup>69</sup> Ibid, p. 13.

<sup>70</sup> Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, 2011, op. cit ; p. 15.

<sup>71</sup> Vogna G., Ouédraogo M., Ouédraogo S., « Description de l'organisation de la filière cotonnière au Burkina Faso », op., cit., p. 4.



l'opinion des observateurs soutient que cette culture dans sa tendance actuelle a des conséquences susceptibles de compromettre la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Il faut noter une dépendance directe du producteur vis-à-vis des ressources naturelles (sol et eau).

Les principaux facteurs de vulnérabilité de l'agriculture du coton sont d'ordre anthropique et naturel. Il s'agit de la pression foncière subordonnée à des pratiques culturales extensives sur brûlis, la pauvreté des sols et le caractère aléatoire de précipitations. La pression foncière rend difficile de nos jours les pratiques culturales basées sur la jachère<sup>72</sup>. La pression démographique entraîne également une utilisation abusive des sols. Cela conduit à une dégradation de leur fertilité, se traduisant par leur épuisement et leur exposition à l'érosion hydrique et éolienne. En même temps, cette forte tendance suscite un scepticisme quant à la préservation des écosystèmes. La surexploitation des sols conjuguée avec l'extension constante des superficies cultivées conduit à empiéter de plus en plus sur les réserves de forêt et les parcs animaliers. C'est ce qui fait dire à Dipama J.-M. que les effets de cette tendance sont « susceptibles de compromettre la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité surtout lorsque la culture côtoie une aire protégée comme le parc national de Pô »<sup>73</sup>.

Les techniques et pratiques culturales utilisées par les cotonculteurs sont à l'origine de la dégradation de la flore, de la faune et des sols. En effet, les défrichements des arbres à des fins agricoles conduisent à la baisse de la densité floristique et par conséquent à la perte de la diversité biologique. Les producteurs ne respectent pas les recommandations des services forestiers qui suggèrent de conserver au moins vingt (20) pieds d'arbres par hectare. Ils ne conservent que quelques espèces à fruits comestibles ou à usage de la pharmacopée. Beaucoup d'espèces floristiques sont ainsi éliminées pour faciliter le passage de la charrue et surtout du tracteur. Le nettoyage des champs se fait parfois par le feu pour empêcher la régénérescence de la végétation. Les arbres sont brûlés à la base du tronc pour l'assécher et faciliter ainsi le dessouchage<sup>74</sup>. Cela occasionne parfois des feux de brousse incontrôlés qui affectent, fragilisent les formations végétales, perturbent le processus naturel de régénération des sols et réduisent la production fourragère.

---

<sup>72</sup>Terre non cultivée temporairement pour permettre la reconstitution de la fertilité du sol.

<sup>73</sup> Dipama, Jean-Marie, « Les risques de dégradation des écosystèmes liés à la culture du coton au Burkina Faso : le cas du parc national de Pô », *Revue de l'Université de Moncton*, 40(2), 2009, p. 29.

<sup>74</sup> Ibid, p.41.

Le souci d'améliorer les rendements et de lutter contre les insectes ravageurs du cotonnier est à l'origine de l'utilisation massive d'intrants agricoles dont les engrais et les pesticides comme les herbicides, insecticides, fongicides. Or, la plupart des composés chimiques utilisés sous les noms commerciaux de (Conquest, Rocky, Calthio et Blast) contiennent des ingrédients nocifs voire toxiques comme les endosulfans et les chlorpyrifos éthyle qui détruisent la flore et la faune. Les enquêtes menées auprès des producteurs de coton par Dipama en 2009 ont révélé la disparition de certaines variétés de champignons comestibles dans la zone du Centre-Sud du pays. Il remarque le même scénario en 2007 dans le département de Guiaro (province du Nahouri) où les champignons abondaient dans les champs il y a seulement une dizaine d'années. De même, les agents de l'environnement ont révélé une surmortalité de certains insectes (larves des papillons ou chenilles) et de la microfaune (lombric, etc.), liée à l'utilisation des pesticides dans les champs de coton. D'autres acteurs notamment les apiculteurs, reconnaissent à ces produits leur toxicité pour les abeilles dont la population et la production ne cessent de baisser depuis l'essor de la culture du coton ajoute Dipama.



**CHAPITRE IV : LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ET  
L'AVENEMENT DES INDUSTRIES TEXTILES AU BURKINA  
FASO ET ETUDE DE CAS DE FASO FANI (EX VOLTEX) A  
KOUDOUGOU**

Le processus d'industrialisation dans la ville de Koudougou a débuté dès le début des années 1960. Elle a été lancée sous le premier président Maurice Yaméogo. La première industrie moderne de transformation à Koudougou a été l'industrie textile VOLTEX créée par l'Etat en 1969. Elle va devenir Faso Fani sous la révolution (1984). Quelles sont donc les politiques industrielles de l'Etat qui ont favorisé la naissance de cette usine à Koudougou ?

#### **IV. 1. La politique industrielle et l'industrie textile au Burkina Faso**

##### *IV. 1. 1. L'historique des politiques et les stratégies de développement industriel*

D'une façon générale, une politique industrielle vise à coordonner le développement des différentes entreprises et à promouvoir entre elles des relations mutuellement avantageuses. Le code des investissements est l'instrument de la politique économique qui sert, en quelque sorte, à réguler le monde des affaires aussi bien dans le secteur secondaire que dans le secteur tertiaire du pays. Selon l'économiste néerlandais Meine Pieter van Dijk, « une politique de développement industrielle doit commencer avec le choix [de] quels types d'industrie on veut développer. Ce choix sera précédé d'une identification des produits qui pourraient être fabriqués en Haute-Volta et pour lesquels il semble exister une demande »

<sup>1</sup>. Alors vient le choix de technologies adaptées au niveau de développement du pays<sup>2</sup>. Depuis l'indépendance, plusieurs politiques et stratégies ont été élaborées et mises en œuvre dans le but d'accompagner le développement industriel du Burkina Faso. Dans une approche historique évolutive de ces politiques et stratégies dédiées à l'industrie, trois grandes périodes peuvent être distinguées<sup>3</sup>. Il s'agit en l'occurrence de :

- *la période de l'industrialisation par la substitution aux importations (1960-1980) ;*
- *la période des programmes d'ajustement structurels (1980-1990) et*
- *la période des documents d'orientation stratégique (DOS) de 1990 à nos jours.*

##### *De 1960 à 1980*

En rappel, « l'administration coloniale ne s'est jamais préoccupée du développement industriel de notre pays. En le conquérant comme un réservoir de main-d'œuvre, elle n'a pu

---

<sup>1</sup> Meine Pieter van Dijk, « Politique industrielle de la Haute Volta », rapport final pour le compte MCDIM-DGIA, Banque Mondiale, Ouagadougou, Juillet 1981, p. 33.

<sup>2</sup> La politique industrielle doit impérativement déjà tenir compte de la capacité financière du pays, du niveau de qualification de sa population, de la capacité d'absorption du marché intérieur et une éventuelle possibilité d'exportation des futurs produits fabriqués.

<sup>3</sup> Voir : Direction Générale du Développement Industriel, « Rapport sur l'industrie 2018 », pp. 14-17.

qu'y favoriser l'installation de comptoirs par des sociétés établies dans la métropole »<sup>4</sup>. La période coloniale s'est surtout caractérisée sur le plan industriel par l'absence d'une politique industrielle rigoureuse<sup>5</sup>. Ce qui a fait que l'industrialisation de la Haute-Volta a été extrêmement tardive. Comme nous en avons parlé précédemment, les rapports entre les colonies françaises et la Métropole étaient régis par le « pacte colonial ». En effet, l'essentiel des activités consistait alors à ramasser les matières premières, à les exporter à l'état brut (coton, arachides coques, etc.), et, en échange, à ramener des produits manufacturés. Dans ce cadre rigide, il n'y a pas d'industrialisation possible.

A partir de l'indépendance, s'inspirant des expériences des pays industrialisés, le Burkina Faso à l'instar des autres pays africains a longtemps cru à l'idée de l'industrie, moteur de développement, jusqu'à la fin des années 1970. L'objectif principal des premières autorités de l'État nouvellement indépendant était de parachever l'indépendance politique par l'indépendance économique. Et tout portait à croire à l'époque que l'industrialisation était l'une des voies salutaires pour sortir de la pauvreté et réaliser l'indépendance économique. L'industrie devrait ainsi créer autant que possible de la valeur ajoutée aux matières premières produites localement. C'est ainsi que de 1960 à 1980, les politiques et les stratégies de développement industriel ont été axées sur la mise en place d'industries de substitutions aux importations fondée sur l'industrie légère. La politique industrielle a d'abord été libérale jusqu'au début des années 1980, tout en mettant l'accent sur l'africanisation des cadres et la promotion des entreprises nationales. Alors, une timide industrialisation du pays sera entreprise par les premières autorités du pays, mais essentiellement dans le domaine agro-alimentaire pour substituer aux importations d'essence alimentaire et textile telles que l'huile, le savon, la bière, le sucre, les pagnes tissés et imprimés, etc. Les actions conduites dans le cadre de cette stratégie ont permis la création des premières unités industrielles telles que la Société Voltaïque du Textile (VOLTEX) en 1969 à Koudougou qui fabrique du textile tissé et imprimé, des fils et des confectionnés ; les Grands Moulins du Burkina (GMB) en 1970 producteurs de farines à Banfora ; la Société des Fibres Textiles (SOFITEX) et la Société Sucrière de la Comoé (SOSUCO, ex SOSUHV), en 1979, la SOBBRA et la BRAKINA, productrice de boissons alcoolisées, la MABUCIG qui produit les cigarettes.

---

<sup>4</sup> Ministère de la Promotion Economique, « Propositions pour une politique industrielle globale au Burkina Faso », Ouagadougou, le 20 mai 1985, p. 1.

<sup>5</sup> Compaoré G., « L'industrialisation de la Haute-Volta », op. cit., p. 12.

On se rend compte que dans le tissu industriel du pays, une bonne place est réservée aux entreprises d'État. Or, « le népotisme et le favoritisme étaient de règle dans le choix de leurs dirigeants sous les régimes néocoloniaux »<sup>6</sup>. Leur mauvaise gestion a favorisé le développement incontrôlé des frais d'exploitation de leurs entreprises. A cela vient s'ajouter la non-maîtrise des technologies appliquées. Tous ces constats ont l'air de confirmer ce qu'a prédit René Dumont par rapport aux débuts de l'industrialisation des Etats africains dans son ouvrage intitulé "*L'Afrique noire est mal partie*", paru en 1973 : « les implantations d'industrie risquent d'être peu rationnelles, si elles sont décidées par la pression relative des forces en présence, au lieu de s'appuyer sur les données de base de la géographie économique »<sup>7</sup>.

Les décideurs de la I<sup>re</sup>, II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> républiques de la Haute Volta avaient opté pour des technologies très sophistiquées dont la maîtrise par les cadres nationaux était d'autant plus hypothétique qu'il n'y avait pas réellement de politique de formation de ceux-ci et leurs sous-emplois. Cet état de fait conduisit à l'extraversion de l'industrie voltaïque qui s'est manifestée par l'extrême dépendance du pays de l'extérieur à l'image de l'économie nationale en générale. On note l'importance des financements extérieurs, l'importation de la technologie, de bon nombre de matières premières, des pièces de détachées, des emballages, etc... Les traces dans les archives de signature systématique de contrat d'assistance avec des partenaires étrangers est révélatrice à cet égard. L'un des constats moins favorables à l'essor de l'industrie naissante est la préférence marquée des hommes d'affaires voltaïques des années d'avant la révolution (1983) pour les activités commerciales et de prestation de service. Cette tradition a été d'autant plus héritée facilement des comptoirs coloniaux que la rentabilité dans ces secteurs est élevée et immédiate comparée aux investissements qu'ils nécessitaient. On continue donc de ravitailler le pays des produits manufacturés en Europe ou ailleurs, tandis qu'à l'exportation, on spéculé sur les produits de rente. Conséquence, la plupart des entreprises privées sont malades et bon nombre d'entre elles sont en faillite<sup>8</sup>. Quant aux entreprises d'État, elles ne se maintiennent que grâce aux subventions d'équilibre et exonérations diverses<sup>9</sup>. Cette première stratégie d'industrialisation, caractérisée par le

---

<sup>6</sup> Haute-Volta, *Propositions pour une politique industrielle globale au Burkina Faso*, Ouagadougou, avril 1985, p. 3.

<sup>7</sup> Dumont René, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, édition revue et corrigé en 1973, p. 101.

<sup>8</sup> Compaoré Georges signale dans sa thèse qu'en 1984, 33 établissements industrielles installés à Ouagadougou. 24 d'entre eux fonctionnent et 9 ont été fermés. (Compaoré G., « L'industrialisation de la Haute-Volta », op. cit., p. 144.).

<sup>9</sup> Exemple de la SOSUHV (Société Sucrière de Haute-Volta) à Banfora et de la VOLTEX (Société Voltaïque de Textiles) à Koudougou qui, malgré qu'elles bénéficient toutes deux du régime d'agrément B depuis respectivement en 1973 et 1968, tournent en perte en 1979.

volontarisme et l'interventionnisme direct de l'État, dans la création et la gestion des unités industrielles, n'a pas produit les résultats escomptés ni résisté aux déséquilibres financiers et aux contre-performances d'exploitation enregistrées.

### *De 1980 à 1990*

Avec la récession qu'a connue l'industrie dans les années 1980, due en partie à la crise économique mondiale, une nouvelle stratégie a été élaborée et mise en œuvre dès 1983. Elle visait la modernisation des installations et la valorisation des matières issues de l'agriculture (agro-industrie), afin de satisfaire les besoins fondamentaux des populations. Cette stratégie avait pour objectif de permettre une plus grande intégration de l'industrie et de l'agriculture. Cependant, en raison de la persistance des difficultés (faillites, baisse des investissements privés), des réformes furent apportées à la politique industrielle en 1988. Ces réformes ont concerné essentiellement l'appui au développement des petites et moyennes unités industrielles et semi-industrielles, et les activités de production, financées par les ressources publiques, et l'incitation à la consommation de produits nationaux. Les résultats des rapports d'étude de la situation de l'industrie du pays réalisés sous deux régimes militaires<sup>10</sup> à savoir le Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National (CMRPN)<sup>11</sup> et le Conseil National de la Révolution (CNR) dirigés respectivement par le colonel Saye Zerbo (1980-1982) et le capitaine Thomas Sankara (1983-1987)<sup>12</sup>, soulignent encore la nécessité de toujours prioriser les industries de substitution car la consommation de certains biens par la population avait atteint un niveau important. Il devient donc financièrement rentable de les fabriquer sur place plutôt que de continuer à les importer.

Pendant l'élaboration de la politique industrielle de la Haute-Volta de 1981, les chercheurs se sont demandés s'il fallait vraiment industrialiser ce pays où 95% de la population vit toujours en milieu rural. Ne fallait-il pas donner la priorité au développement

---

<sup>10</sup> Ces deux périodes se sont particulièrement distinguées par leur documentation sur l'industrie enfin de concevoir une politique industrielle adéquate à la situation du pays.

<sup>11</sup> Le chef d'Etat, le colonel Saye Zerbo a rendu publique le 1<sup>er</sup> mai 1981 le programme d'action du CMRPN (voir : Carrefour Africain, mars-avril 1981). Le programme d'action porte également sur le secteur industriel, considéré comme l'un des quatre secteurs prioritaires.

<sup>12</sup> Depuis la chute en 1966, sous la pression populaire, du Président Maurice Yaméogo, le pays a longtemps été gouverné par des militaires – en tenue ou en civil : au général Sangoulé Lamizana (1966-1980) a succédé le colonel Saye Zerbo (1980-1982), puis le médecin commandant Jean-Baptiste Ouédraogo (1982-1983), le capitaine Thomas Sankara, premier ministre du précédent et président à son tour (1983-1987), Sankara a été lui-même ensuite renversé par son bras droit, le capitaine Blaise Compaoré, qui lui aussi sera chassé du pouvoir par une insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. Michel Kafando préside une transition d'un an à l'issue de laquelle Roch Marc Christian Kaboré sera démocratiquement élu. Le Président Kaboré est déchu en janvier 2022 par un coup d'Etat militaire qui amène Paul-Henri Sandaogo Damiba au pouvoir.



agricole ? La question est restée posée mais, ceux dont on a conscience, c'est la capacité d'absorption d'investissement énorme qu'exigerait le secteur primaire. Et compte tenu de la situation économique du pays, il faudra plutôt faire un investissement additionnel dans le secteur secondaire et tertiaire. Si on avait trouvé un type d'industrialisation correspondant à la réalité voltaïque, celui-ci rapporterait mieux. Dans le cadre de la définition d'une économie indépendante, autosuffisante et planifiée, la politique industrielle du CNR a visé les trois objectifs suivants :

- *L'autosuffisance alimentaire* : c'est la priorité des priorités car il est évident qu'un peuple mal nourrit ne peut pas donner le meilleur de lui-même pour l'édification de sa nation. A cet effet, l'industrie doit assurer quantitativement l'autosuffisance en concourant au développement de la production agricole et qualitativement par la diversification et la transformation de cette production.
- *La satisfaction des besoins fondamentaux des masses populaires* : il s'agit ici de permettre au peuple de se loger et de se vêtir décentement, de pouvoir bénéficier des soins médicaux et d'éducation et d'une façon générale d'avoir à sa disposition des biens de consommation populaire.
- *La valorisation des ressources nationales* : ces ressources sont nombreuses et variées : ressources agro-pastorales, humaines, minières, etc. Il s'agit donc de leur valorisation au maximum, par leur transformation, leur utilisation et leur exportation<sup>13</sup>.

Désormais, l'industrialisation doit s'effectuer en tenant compte de ces trois axes définis. On peut déjà remarquer que plusieurs types d'industrie sont envisagés. Pour réaliser le premier objectif, c'est-à-dire *l'autosuffisance alimentaire*, l'industrie doit équiper les populations en moyen de production (charrues, houes, charrettes, tracteurs, moulin, etc.), d'où la nécessité de création d'industries métalliques et métallurgiques. L'industrie chimique produira les intrants nécessaires à l'accroissement de la production des plantes et des récoltes. Enfin, l'industrie alimentaire transformera les matières premières agricoles pour diversifier la gamme de produits alimentaires disponibles tout en résolvant les problèmes de conservation des produits agricoles dont la quantité sera accrue grâce au moyen de productions nouveaux et aux intrants agricoles.

Pour la *satisfaction des besoins fondamentaux des masses populaires*, le Burkina Faso étant grande productrice de coton doit créer et développer des industries textiles offrant une

---

<sup>13</sup> Burkina Faso, *Politique Industrielle du Burkina Faso dans le cadre du plan quinquennal : 1986-1990*, pp. 1-4.

gamme étendue de produits finis au lieu de laisser persister l'importation de friperies. La politique industrielle prévoit également, dans l'optique de satisfaire les besoins fondamentaux des masses la création d'industries chimiques de production de produits pharmaceutiques et d'industries de bâtiments (briqueteries, tôles, pointes, matériels de presse, etc.) pour la satisfaction des besoins légitime de logements décentes et accessibles.

Quant à la *valorisation des ressources nationales*, sera valorisées les ressources minérales par des usines d'extraction surtout dans la partie nord du pays (or, zinc, cuivre, etc.). Il en sera de même pour les cuirs et peau dont le pays est grand producteur par la création de tannerie et d'industries de transformation du cuir (sacs, chaussures, sacoches, etc.).

Tout compte fait, la politique industrielle du Burkina Faso vise un développement intégré et auto-soutenu. Cette industrialisation devra permettre de transformer au maximum localement les ressources du pays. Notre étude de cas de Faso Fani (ex VOLTEX) dans le *Chapitre 4, 5 et 6* de la présente étude nous permettra de savoir si cette politique visionnaire a été efficace ou si elle a échoué et quelles ont été les raisons.

#### *De 1990 à nos jours*

Les principales politiques et stratégies adoptées au cours de cette période sont essentiellement :

- La stratégie de développement industriel adoptée en octobre 1998 et basée sur le développement des filières ;
- La politique industrielle élaborée en 2010 qui s'inspire largement de la Politique industrielle commune des États de l'Afrique de l'Ouest (PICAO) ;
- La politique sectorielle de l'industrie, du commerce et de l'artisanat 2011-2020 (POSICA) adopté en 2012 ;
- La stratégie de promotion de la propriété industrielle au Burkina Faso adoptée en septembre 2016, la Politique Sectorielle « Transformation Industrielle et Artisanale » découlant des 14 secteurs de planification retenus dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES)<sup>14</sup> et adoptée le 4 avril 2018 et

---

<sup>14</sup> Le PNDES a été adopté le 20 juillet 2016 en tant que référentiel national de planification du développement à l'horizon 2020, a ambitionné de transformer structurellement l'économie burkinabé par une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décentes pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social.

la Stratégie Nationale d'Industrialisation qui définit une nouvelle vision pour l'industrie burkinabè à l'horizon 2023 et adoptée le 08 avril 2019<sup>15</sup>.

L'État burkinabè, après une phase de désengagement, a ainsi adopté plusieurs modalités d'interventions dans le secteur industriel allant des interventions indirectes aux interventions directes. Pour ce qui est des interventions indirectes, l'État a joué un rôle remarquable dans la protection contre la concurrence illégale, la régulation et la stabilité des prix et surtout l'information ainsi que la formation des opérateurs économiques. Quant à ses interventions directes, l'État a agi soit en administrant directement certaines sociétés industrielles soit en administrant les prix de certains produits manufacturés. S'inscrivant dans la lignée des autres pays de l'UEMOA, le Burkina Faso s'est doté d'un Programme de Restructuration des Entreprises en Difficulté (PRED) depuis 2009, dont la mission principale est la restructuration et la mise à niveau des entreprises en difficulté à travers une assistance technique (diagnostic et orientations stratégiques) et une assistance financière (sous forme de crédit, de prime et de prise de participation en portage). Le gouvernement, dans sa volonté politique d'accélérer la croissance ne cesse de mener des actions pour encadrer et booster le secteur<sup>16</sup>.

#### *IV.1. 2. Les industries et l'artisanat textile au Burkina Faso*

Nous avons démontré, dans le *Chapitre III*, la disponibilité abondante du coton au Burkina Faso depuis la période coloniale. Et nous avons expliqué cet état de fait par le fait que la colonie de la Haute Volta, conformément à la politique de spécialisation des colonies selon une typologie de monoculture et obligatoire, était astreint à la production du coton et qu'après l'indépendance la tradition de cette culture s'est perpétuée. La production du coton n'a fait que croître d'année en année et il serait dommage pour le pays de ne pas l'industrialiser et de consacrer exclusivement la production à l'exportation. C'est ce que Traoré Sa Silvanus, actuel Directeur Générale du Développement industriel du Burkina Faso, essaie de faire comprendre par l'affirmation suivante : « On cultive le coton ça nous rapporte 2% de la valeur ajoutée (production, égrenage et puis commercialisation de la fibre). Si on ajoute une filature, la filature, elle seule c'est 21% de la valeur ajoutée. Si on quitte la filature on fait le tissage et la confection, la confection à elle seule c'est-à-dire faire des habits de teeshirts et autres pour vendre, c'est 55% de la valeur ajoutée »<sup>17</sup>. C'est ainsi que dans le

---

<sup>15</sup> Direction Générale du Développement Industriel, « Rapport sur l'industrie 2018 », p. 16.

<sup>16</sup> Direction Générale du Développement Industriel, « Rapport sur l'industrie 2018 », p. 14.

<sup>17</sup> Traoré Sa Silvanus, Ingénieur de Développement Rural/Directeur Général du Développement Industriel du Burkina Faso, entretien n°2 réalisé le 14/04/2022 à Ouagadougou.

contexte de la mise en œuvre des différentes politiques de développement industriel du Burkina Faso, l'industrie textile était alors, l'une des plus prometteuses.

#### *IV.1. 2. 1. Faso Fani (ex VOLTEX), FILSAH et COTEXA*

Dans la lancée de l'atteinte de deux des trois objectifs de la politique industrielle à savoir *la satisfaction des besoins fondamentaux des masses populaires et la valorisation des ressources nationales* on assiste au fil des années à l'avènement de quelques unités industrielles au Burkina Faso : Faso Fani (ex VOLTEX), FILSAH et COTEXA.

##### - Faso Fani (ex VOLTEX)

Les années 1970 virent s'installer à Koudougou deux (02) unités textiles dont l'une consacrée à l'égrenage du coton et l'autre destinée à la transformation du coton locale en fils, en tissus, en pagnes et autres produits divers. Elles se nomment respectivement la C.F.D.T / Koudougou (puis Sofitex)<sup>18</sup> et la VOLTEX, situées dans une zone dégagée à cet effet dans le quartier Burkina dans la partie Sud-Ouest de la ville. Ces deux unités impressionnent par leur étendue en superficie : 15 à 20 hectares chacune. Des deux (02) complexes, Faso Fani (ex VOLTEX) retient l'attention par son envergure. « L'ensemble serait susceptible de produire annuellement 600 tonnes de fils pour l'artisanat, 463 tonnes de tissus. »<sup>19</sup>

La VOLTEX produisait trois types d'articles à savoir des fils, des tissés et des imprimés. L'usine démarre en 1969 avec un effectif de 151 comme personnel. Cet effectif atteint son maximal entre 1983 et 1985 où l'on comptait 933 personnes employées. La VOLTEX à l'époque a connu une extension de la section filature et tissage en 1977-78. Cet agrandissement occasionna la création de 182 nouveaux métiers supplémentaires dans la section tissage dont l'objectif était de produire la cretonne qui était jusque-là importée de la Chine. Ces grands aménagement entrepris dans l'usine donnèrent le nom de VOLTEX II d'où les noms Filature II et Tissage II. Le complexe est désormais composé d'une section Filature des fibres de coton, d'une section Tissage des fils de coton, d'une section Teinture des fils, d'un atelier à imprimer les pagnes à partir de la cretonne et enfin vient l'atelier de bonneterie qui produit des teeshirts, des tricots, etc.

---

<sup>18</sup> C.F.D.T./Koudougou ou Compagnie Française de Développement des Textiles à Koudougou devenu SOFITEX en 1979) qui devait fournir le coton égrené à la VOLTEX pour la transformation.

<sup>19</sup> Ministère du Développement et du Tourisme, Direction du plan et des Etudes de Développement, idem, p. 129.

A sa fermeture en 2001, l'usine comptait encore 430 personnes employées. La concurrence des produits textiles de la zone UEMOA et hors UEMOA, entraîna une baisse progressive des ventes de l'usine à partir des années 1990. A cela s'ajoute des problèmes internes relatifs à la gestion de l'entreprise et l'accumulation des dettes à cause du coût élevé des facteurs de production importés. Les autorités procèdent à deux reprises à des restructurations (mai 1992 et octobre 1997). Malgré tout, l'usine fermera totalement ses portes en 2001 dans le contexte de la mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) imposé par le Fond Monétaire International à ses partenaires du Sud. La mise en application des PAS s'est traduite dans les années 1990-2000 par des vagues de privatisation et de liquidations des entreprises publiques dans les Pays en Voie de Développement (PVD) pour réduire les dettes publiques et booster la croissance économique. Bref, nous reviendrons avec plus de détails sur cette usine dans notre étude de cas.

#### - La Filature du Sahel (FILSAH)

Il faut attendre une trentaine d'année plus tard après 1969, alors que Faso Fani (ex VOLTEX) allait fermer une année après, pour qu'une deuxième usine textile, la Filature du Sahel (FILSAH), ne voit le jour en l'an 2000. Cette fois-ci, elle a été implantée à Bobo-Dioulasso, la capitale économique et la deuxième plus grande ville du pays. La Filature du Sahel (FILSAH) est une entreprise industrielle et commerciale qui, en partenariat avec la Société Burkinabé des Fibres et Textiles (SOFITEX) transforme la fibre de coton en des produits semi-finis ou produits finis<sup>20</sup>. L'entreprise a été créée théoriquement le 02 juin 1997, pendant *la période des documents d'orientation stratégique*, comme une Société Anonyme en abrégé « FILSAH-SA » qui produit du fil de qualité supérieur destiné aux pays européens. Le capital initial s'élevait à dix millions (10 000 000) de F CFA<sup>21</sup>. Le montage de l'usine s'est achevé en début novembre 1999 et l'exploitation normale de la société a débuté à partir de janvier 2000<sup>22</sup>. Nikiema estime le capital de la société à deux milliards cent millions (2.100.000.000) de F CFA en 2012. Le siège social de l'entreprise est situé à Bobo-Dioulasso dans la zone industrielle sur la route de Banfora. Elle a une représentation commerciale dans la capitale, Ouagadougou dans le quartier Gounghin. Selon Alfred Schwartz, la capacité de

---

<sup>20</sup> Compaoré S., « L'industrie textile au Burkina Faso de 1969 à 2018 op. cit., p. 40.

<sup>21</sup> Nikiema W Rosalie, 2007, « Gestion de la fiscalité à la FILSAH », rapport de stage de fin de cycle, pour l'obtention de Diplôme de Technicien Supérieur (D.T.S.), Institut Supérieur d'Information et de Gestion (I.S.I.G.), p. 5.

<sup>22</sup> Compaoré S., « L'industrie textile au Burkina Faso de 1969 à 2018 op. cit., p.40.

production de l'usine de fil est de 5 000 tonnes<sup>23</sup>. Quant à Métebrenda Kaboré, elle parle de 5400 tonnes de fil de coton fin par an et affirme que la société employait en 2010, quatre-vingt (80) ouvriers permanents et quatre-vingt-dix (90) travailleurs temporaires<sup>24</sup>. FILSAH s'était spécialisée surtout dans la fabrication du fil destiné aux marchés nationaux et internationaux mais au cours de ces dernières années, elle a élargi sa gamme de produits à travers la production de toile MALIWATT (serpillières, sacs et torchons). Environ 26% de ses fils produits sont destinés à la consommation locale notamment les transformations artisanales tandis que 74% sont exportés vers l'Europe et les pays de la sous-région<sup>25</sup>. L'artisanat textile est le client par excellence de FILSAH au niveau national. Ses fils sont utilisés par les créateurs artisanaux locaux pour la confection du *Faso Dan Fani* qui signifie « les pagens tissés de la Patrie ».

#### - La COTEXA

COTEXA est une usine de retordage de fil et de tricotage montée en 2018 à Tanghin Dassouri située en banlieue de Ouagadougou. COTEXA est un investissement privé de l'ordre de 700 millions de F CFA<sup>26</sup>. Ce projet qui a créé une quarantaine d'emplois a bénéficié de l'accompagnement de l'État de l'ordre de 60 millions de F CFA en termes de fiscalité de porte et de fiscalité intérieure obtenues grâce au code des investissements<sup>27</sup>. L'usine a une capacité de production de tricotage de 2,2 millions de mètres linéaires de tissus obtenus à 100% à partir du coton burkinabè, soit 189 000 mètres de tissus par mois<sup>28</sup>. Cette unité permettra de transformer 1 200 tonnes<sup>29</sup> de fil FILSAH en fil retordu pour le Faso dan Fani et du tissu issu de tricotage. Dans son développement, COTEXA envisage faire de la teinture industrielle pour mettre à la disposition des tisseuses, du fil de couleur. Elle confectionne depuis 2020 des produits finis made in Burkina pour mettre à la disposition des consommateurs. Ce sont des tee-shirts, des chaussettes et des boxers, des sous-vêtements et des polos obtenus à travers du

---

<sup>23</sup> Schwartz A., « Des temps anciens à la dévaluation du franc CFA », op. cit., p. 26.

<sup>24</sup> Kaboré Métebrenda Bertin Sosthène, op. cit., p. 12.

<sup>25</sup> Diarra Mahamadou, *Transformation artisanale du coton : quelle contribution à la création d'emploi pour les femmes et à la lutte contre la pauvreté*, 2018, p. 6.

<sup>26</sup>Voir Site web officiel du Ministère du Commerce. Consulté le 25/06/2022. URL : [https://www.commerce.gov.bf/accueil/actualites/details?tx\\_news\\_pi1%5Baction%5D=detail&tx\\_news\\_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx\\_news\\_pi1%5Bnews%5D=162&cHash=fe5a9a47debbf1b54c3c62254393753f](https://www.commerce.gov.bf/accueil/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=162&cHash=fe5a9a47debbf1b54c3c62254393753f) Consulté le 25/06/2022.

<sup>27</sup>Ibid.

<sup>28</sup> Thiombiano Alice Suglimani, « Il y a désormais des tee-shirts made in Burkina Faso », in *burkina24.com*, 19/11/2020. URL : <https://burkina24.com/2020/11/19/il-y-a-desormais-des-tee-shirts-made-in-burkina-faso/>, Consulté le 25/06/2022.

<sup>29</sup>Voir Site web officiel du Ministère du Commerce. Consulté le 25/06/2022. URL : [https://www.commerce.gov.bf/accueil/actualites/details?tx\\_news\\_pi1%5Baction%5D=detail&tx\\_news\\_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx\\_news\\_pi1%5Bnews%5D=162&cHash=fe5a9a47debbf1b54c3c62254393753f](https://www.commerce.gov.bf/accueil/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=162&cHash=fe5a9a47debbf1b54c3c62254393753f)

tissu fabriqué avec du fil de divers numéros métriques fournis par la filature du Sahel (FILSAH) de Bobo-Dioulasso. Une autre étape de la transformation du coton burkinabè est ainsi enclenchée après presque une vingtaine d'années de l'arrêt des activités de Faso Fani, la principale usine textile du pays. Les tissus COTEXA permettront aux designers, stylistes teinturiers et divers acteurs de la valorisation du textile de fabriquer plusieurs articles. Selon l'ex Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Harouna Kaboré « c'est un autre chantier de valorisation du coton burkinabè qui s'ouvre avec la mise en place des unités de transformation des matières locales, principal objectif de la stratégie nationale d'industrialisation adoptée par le gouvernement en avril 2019. »<sup>30</sup> On sent l'effort des politiques dans la production et la consommation du textile localement produit. Ceci s'explique surtout par le fait que le coton est encore aujourd'hui cultivé par près de 350 000 exploitations familiales et qui fait vivre 4,6 millions de personnes. Le coton reste la principale culture de rente du pays, longtemps premier produit d'exportation avant d'être devancé par l'or. Le coton revêt un caractère stratégique pour le Burkina Faso : 4% du PIB, 28% du PIB agricole, environ 500 000 tonnes de coton graine produites chaque année<sup>31</sup>. Monsieur Harouna Kaboré ajoute que l'« objectif est la transformation de 25 % de notre production nationale de coton à l'horizon 2023 »<sup>32</sup> contre l'infime proportion transformée actuellement sur place – moins de 3% – qui subit en plus la concurrence du textile et du polyester importés. Parmi les enjeux majeurs évoqués depuis six ans, figure la mise en place d'une chaîne de valeur complète.

#### IV. 1. 2. 2. Les projets d'entreprises textiles et d'habillement non réalisés

Sur les soixante-huit (68) nouvelles unités industrielles encore au stade de projet en 1979, six (06) concernent le domaine textile et habillement. La création de ces entreprises n'a pas été encouragée par la commission d'étude dirigée par Meine Pieter Dijk à qui le CMRPN avait confié l'examen de la situation de l'industrie du pays pour élaborer des suggestions. Elle a surtout souligné le fait que si chacune d'elles venait à voir le jour, elle entrerait directement en concurrence avec les sociétés comme la VOLTEX à Koudougou et les petites manufactures textiles ou d'habillement déjà présentes sur le territoire national. Le tableau suivant est consacré aux six (06) projets chacun suivi des commentaires des chercheurs :

<sup>30</sup> Voir Site web officiel du journal L'Express du Faso. Consulté le 25/06/2022. URL : <https://www.lexpressdufaso-bf.com/consommation-des-produits-locaux-des-tee-shirts-made-in-burkina-sur-le-marche/>.

<sup>31</sup> La rédaction, Comité Editorial, « Burkina Faso : La filière coton-textile cible la ZLECAF à travers le SICOT » in *afrimag.net*, mise en ligne le 21 janvier 2022. Disponible sur : <https://afrimag.net/burkina-faso-la-filiere-coton-textile-cible-la-zlecaf-a-travers-le-sicot/>. Consulté le 25/06/2022.

<sup>32</sup> Voir sur : <https://www.lexpressdufaso-bf.com/consommation-des-produits-locaux-des-tee-shirts-made-in-burkina-sur-le-marche/>. Consulté le 25/06/2022.

**Tableau 2 : Des projets d'entreprises textiles et d'habillement et leurs commentaires.**

N° d'ordre	Projets	Commentaires de la commission
1	BONFIL (Bonneterie et filature)	Il y aura un marché pour sous-vêtements, shirts et polo en interlock.
2	COFRIVOLTA (Confection Frida Haute Volta : Fabrication de chemises masculins à partir de tissu polyester)	On risque une concurrence très forte entre ces chemises, les chemises fabriquées par les petits tailleurs et les produits importés nouveaux ou d'occasion (la friperie). Le tissu polyester n'est pas très adapté au climat.
3	EVOTEX (Entreprise Voltaïque de Textiles : Fabrication de T-shirts)	On se demande si le marché voltaïque peut absorber tous ces T-shirts. Concurrence de la friperie, l'importation et les petits tailleurs.
4	SOCOMO (Société Commerciale de Couture Moderne : articles vestimentaires)	Même commentaire que pour les projets EVOTEX, BONFIL et COFRIVOLTA.
5	SOFRIVOLTA (Société de Friperie)	Il y a déjà trois usines de friperie en Haute Volta. La demande est en baisse à cause de la mauvaise conjoncture.
6	SOTEXKO (Société Textile de Kongoussi : Filature et tissage)	Concurrence pour le VOLTEX, qui a déjà pas mal de problèmes.

Source : Tableau conçu par DABRE Abdoul-Djalilou à partir des données de rapport final pour la Politique industrielle de la Haute Volta de 1981, dirigé par Meine Pieter van Dijk<sup>33</sup>.

La création de nouvelles entreprises avait alors été déconseillée. Il fallait plutôt chercher à rentabiliser les entreprises industrielles et artisanales déjà sur place. En effet, l'amélioration des rendements des usines – comme la VOLTEX qui ne fonctionnait pas à pleine capacité – se fera par une augmentation de la production en cherchant d'autres débouchés. Il faut aussi augmenter la productivité par une meilleure gestion. La commission recommande également d'ajouter d'autres investissements ou d'autres produits à la gamme des produits existants. Elle va même à conseiller de fermer certaines usines ou de les réorganiser.

#### *IV. 1. 2. 3. L'artisanat textile*

« En fait, le textile au Burkina Faso, vous ne pouvez pas en parler sans considérer le textile artisanal sinon, vous n'aurez traité qu'une partie du problème. Parce qu'aujourd'hui le textile industriel "n'existe pas". (...) les 2% à peu près de fibres de coton que nous

<sup>33</sup> Meine Pieter van Dijk, « Politique industrielle de la Haute Volta », rapport final pour le compte MCDIM-DGIA, Banque Mondiale, Ouagadougou, Juillet 1981, pp. 43-47.



transformons, les trois quart (3/4) le sont par l'artisanat du textile donc, c'est le *Faso Dan Fani*. Donc on ne peut pas oublier ce segment-là »<sup>34</sup>, affirme l'actuel Directeur Général du Développement Industriel du Burkina Faso, Traoré Sa Silvanus pendant nos entretiens avec lui. Pour Traoré, il est important de ne pas cloisonner l'étude du textile à l'industrie moderne seulement car on risquerait de « considérer que le textile habillement n'a pas d'avenir au Burkina Faso si vous ne regardez que le volet seulement industriel », tout en reconnaissant qu' « il y a plein de choses qui n'ont pas fonctionné »<sup>35</sup>.

Comme développé au *Chapitre III*, le Burkina Faso a une vieille tradition de production du coton. Seul l'artisanat textile transformait la fibre pour des besoins domestiques et commerciaux jusqu'à la conquête coloniale. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique coloniale, la transformation de la fibre par les artisans avait été interdite par le colon car elle devrait être exportée à l'état brut en métropole pour alimenter les grandes usines textiles du nord de France. Après la colonisation, l'artisanat textile est resté timide jusqu'à la période révolutionnaire où il prend un tournant qui va laisser comme héritage une culture généralisée du port des produits du textile artisanal. La politique d'État sous la révolution burkinabè (1983-1987) est considérée comme le catalyseur du tissage. Elle correspond en effet, à l'époque de règne de Conseil National de la Révolution (CNR) au cours de laquelle les dirigeants politiques, inscrits dans une idéologie marxiste-léniniste, voulait introduire des changements profonds dans le pays. Les changements que les révolutionnaires ont initiés ont touché pratiquement tous les domaines : politique, économique, sociale et culturel. Les instigateurs de ce bouleversement étaient des jeunes officiers qui avaient à leur tête, le capitaine Thomas Sankara qui dirigea le pays pendant les quatre fameuses années du pouvoir du CNR. Le 02 août 1984, il change le nom du pays. Le drapeau, l'hymne national et la devise du pays changent également<sup>36</sup>. Le mot d'ordre « Consommons et produisons burkinabè » fut également lancé. Pour promouvoir le secteur textile, le gouvernement révolutionnaire décide d'« obliger les fonctionnaires à s'accoutumer avec le Faso Dan Fani (...), la cotonnade locale, pendant les heures de services »<sup>37</sup>. Chaque fonctionnaire devrait porter obligatoirement au moins deux fois par semaine la tenue traditionnelle. Les autorités eux-

---

<sup>34</sup> Traoré Sa Silvanus, Ingénieur de Développement Rural/Directeur Général du Développement Industriel du Burkina Faso, entretien n°2 réalisé le 14/04/2022 à Ouagadougou.

<sup>35</sup> Ibid.

<sup>36</sup> Voir : Ordonnance n° 83-84 CNR. PRES du 2 août 1984 portant changement d'appellation et symboles de la Nation in *Journal Officiel du Burkina Faso* », n° 33 du jeudi 16 août 1984.

<sup>37</sup> Lalsaga K. Marcel, « Les comités de défense de la Révolution (CDR) dans la politique du Conseil National de la Révolution (CNR) de 1983 à 1987 : une approche historique à partir de la ville de Ouagadougou », Mémoire de Maîtrise, Université de Ouagadougou, UFR/SH, Département d'Histoire et Archéologie, 2007, p. 118.

mêmes donneront le ton afin que cette mesure de valorisation des pagnes tissés soit une chose effective. Ainsi, lors des cérémonies officielles, ils n'hésitent pas à endosser des vêtements traditionnels ou des vêtements modernes conçus à partir des étoffes traditionnellement tissées<sup>38</sup>. Thomas Sankara, devant ses homologues lors de son discours impressionnant sur la dette au sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA actuelle Union Africaine) affirme avec fierté en ses termes : « Ma délégation et moi-même, nous sommes habillés par nos tisserands, nos paysans. Il n'y a pas un seul fil qui vient de l'Europe ou de l'Amérique ». A travers cette déclaration, le président cherche à montrer qu'avec une bonne volonté les africains peuvent changer leur habitude de consommation et booster ainsi le développement endogène.

Cette nouvelle orientation politique révolutionnaire a donné par conséquence un élan fort appréciable à l'artisanat textile au Burkina Faso et ceux jusqu'à nos jours. Les articles artisanaux textiles sont les plus divers au Burkina Faso : fils teints ou non, sacs, nappe de table, pagnes *Faso Dan Fani*, etc. Ils sont à la fois utilitaires et artistiques. Au Burkina Faso, l'artisanat en général et l'artisanat textile en particulier, bénéficie d'une politique culturelle très favorable à leur promotion. En effet, des manifestations comme la Nuit Atypique de Koudougou (NAK, créée en 1996)<sup>39</sup>, la Semaine Nationale de la Culture (SNC, créée 1983), le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO, créé en 1988), le Village Artisanal de Ouagadougou (VAO depuis 2000), le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO, créé en 2004)<sup>40</sup> etc. ; en plus de faire la promotion de l'artisanat en général et de l'artisanat textile en particulier sont des occasions pour les artisans et artisanes de vendre leurs articles et de contracter des partenariats avec des investisseurs potentiels. Devant les résultats décevants des initiatives de la grande industrie textile moderne, l'artisanat occupe actuellement une place de choix dans la filière textile du pays. « On travaille à la fois pour développer l'artisanat, la semi-industrielle, la petite industrie et la grande industrie. Tout cela doit se compléter », affirme Traoré Sa Silvanus pour signifier la

---

<sup>38</sup> Sambaré Boubakar, « L'industrie textile traditionnelle à Ouagadougou : de la cotonnade au faso dan fani. Histoire, techniques et patrimonialisation (1896-2011) », Mémoire de Master ERASMUS MUNDUS TPTI (Techniques, Patrimoine, Territoire de l'industrie : Histoire, Valorisation, Didactique), Université de Padoue, Département des sciences historiques, géographiques et antiques, 2012, 208 p. 98.

<sup>39</sup> Site web officiel de la Mairie de Koudougou/ Consulté le 26/06/2022. URL : [http://www.mairiekoudougou.bf/laville/nak.html#:~:text=Les%20Nuits%20Atypiques%20\(NAK\)%20de,d'expressions%20artistiques%20et%20culturelles.&text=Les%20NAK%20rempoient%20un%20grand,Afrique%20de%20l'ouest](http://www.mairiekoudougou.bf/laville/nak.html#:~:text=Les%20Nuits%20Atypiques%20(NAK)%20de,d'expressions%20artistiques%20et%20culturelles.&text=Les%20NAK%20rempoient%20un%20grand,Afrique%20de%20l'ouest).

<sup>40</sup> Sambaré B., « L'industrie textile traditionnelle à Ouagadougou », op. cit., p. 48.

nécessité qu'il y ait « une filière coton textile habillement au Burkina où il y a le segment artisanat et le segment industriel »<sup>41</sup>.

## **IV. 2. Etude de cas de Faso Fani (ex VOLTEX)**

### *IV. 2. 1. Historique de la création de Faso-Fani à Koudougou*

La création de la Société Faso Fani (ex VOLTEX) s'inscrit, comme nous l'avons déjà mentionné, dans le contexte de la période de l'industrialisation par la substitution aux importations (1960-1980). Mais il faut reconnaître qu'il n'y avait pas de véritable application de la politique d'industrialisation au moment de la création de cette société textile. L'expérience semblait reposer plus sur l'imitation et la reproduction de ce qui se passait ailleurs. Ceux dont on était sûr c'est que, comme le décrit Emmanuel Zoma<sup>42</sup>, « Si divers thèses s'affrontent sur le thème de l'industrialisation, l'unanimité semble néanmoins faite sur la capacité d'entraînement d'industries liées aux productions et matières premières locales dans les pays en voie de développement comme la Haute-Volta »<sup>43</sup>. Il fallait ainsi réagir face à la nécessité d'amorcer le développement industriel même si certains rouages de celui-ci ne sont pas encore maîtrisés. Une opportunité se présenta à la Haute-Volta lorsqu'à la fin de l'année 1963 où l'Union Financière Internationale pour le Développement de l'Afrique (U.F.I.D.A.) contacte le gouvernement Voltaïque et les Etablissements Gonfreville, établis à Bouaké en Côte d'Ivoire, pour ébaucher un projet de filature. Les premiers contacts conclurent à la création d'une unité utilisant 100 tonnes de coton fibre pour un investissement globale de 600 millions de Francs CFA<sup>44</sup>.

Le Gouvernement voltaïque obtient alors du Ministère Français de la Coopération le financement d'une étude réelle d'implantation d'une usine textile. La ville Koudougou a été choisie ; située au centre d'une région cotonnière, bien desservie par la route et le chemin de fer, abritant une main d'œuvre abondante, elle présentait tous les avantages pour être le nouveau centre industriel recherché par le gouvernement pour sa politique de régionalisation. Il semblerait aussi que le choix de Koudougou, en plus des raisons techniques, fut accompagné des motivations politiques. En effet, le premier président de la République de Haute-Volta (actuel Burkina Faso), Maurice Yaméogo (1960-1966), était natif de Koudougou. Et tout porte à croire qu'il avait une volonté implicite de faire de cette ville le troisième pôle

---

<sup>41</sup> Traoré Sa Silvanus, Ingénieur de Développement Rural/Directeur Général du Développement Industriel du Burkina Faso, entretien n°2 réalisé le 14/04/2022 à Ouagadougou.

<sup>42</sup> Ministre du Commerce, du Développement Industriel et des Mines de 1974 à 1978.

<sup>43</sup> Archives VOLTEX. Plaquette. SD (1978 ?), p. 3.

<sup>44</sup> Archives VOLTEX. Plaquette. SD (1978 ?), p. 9.

économique du pays après Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. D'ailleurs cela rimait aussi avec la volonté du gouvernement de décentraliser l'industrialisation du pays qui était concentré dans les deux villes susmentionnées.

Un second projet est alors proposé à l'approbation du gouvernement voltaïque, qui entreprend la recherche d'un financier susceptible de participer au capital et d'assurer la gestion du futur complexe, tant sur le plan technique que commercial. Consultés, les Etablissements Robert Gonfreville (E.R.G)<sup>45</sup> acceptent ce rôle à condition que les problèmes d'adduction d'eau et d'approvisionnement électrique soient résolus<sup>46</sup>, le Gouvernement faisant le don à l'entreprise de l'infrastructure d'accueil (terrain viabilisé).

Le 29 Janvier 1965, l'assemblée générale constitutive de la Société Voltaïque de Textile (VOLTEX) a lieu. Un nouveau projet est ensuite proposé par le bureau d'études allemand : PABST et PARTNER, élargissant la gamme de production à la teinture et à l'impression. C'est enfin en Octobre 1966 que les partenaires arrivent à un accord :

- Le projet prévoit la réalisation de l'usine à Koudougou, en unité complète au départ, comprenant des ateliers de filatures, tissage, teinture et impression, pour un investissement initial de 966 milliards de F CFA ;
- La composition du capital initial est fixée à 300 millions de F CFA ;
- Le bureau PABST et PARTNER est choisi comme ingénieur pour contrôler l'exécution du projet<sup>47</sup>.

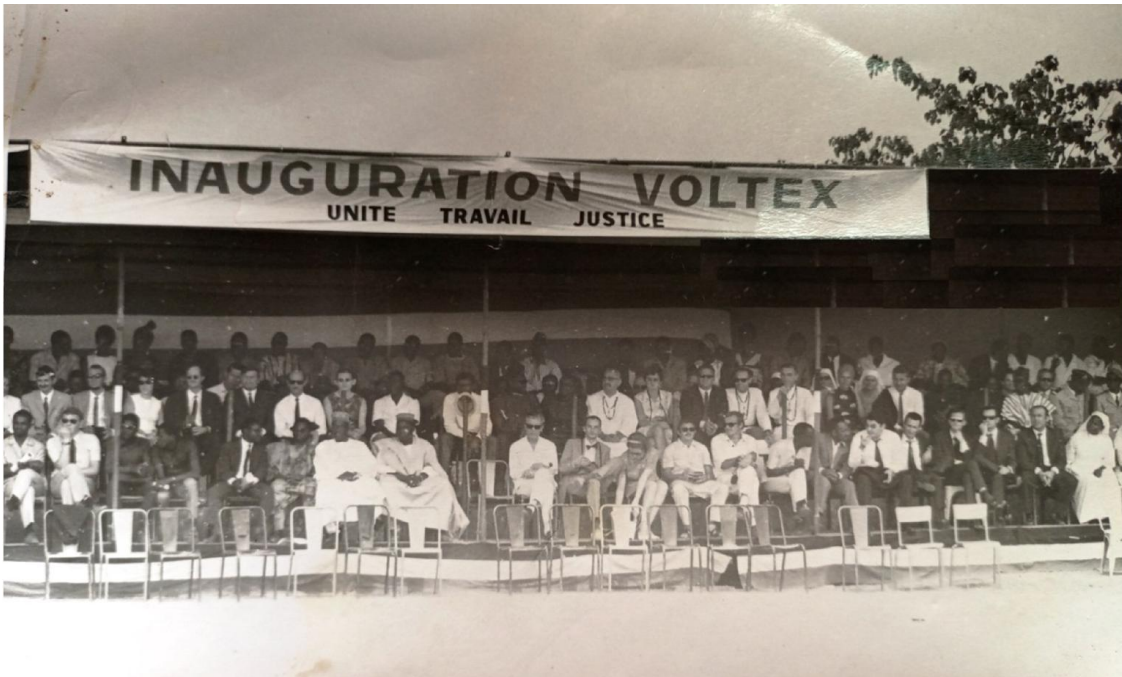
---

<sup>45</sup> Les Établissement Robert Gonfreville sont une implantation d'industrie textile française à Bouaké en Côte d'Ivoire. « En 1919, Robert Gonfreville installa son premier atelier de filature et de tissage. En 1921, cet atelier fut transformé en Établissement Robert Gonfreville (E.R.G.) de filature et de tissage de coton. Une année après la Deuxième Guerre mondiale, en 1946, les Établissements Robert Gonfreville commencèrent à confectionner des tissus en coton. En 1951, l'entreprise commença ses activités de teinture des tissus confectionnés. Après les indépendances, les E.R.G. continuèrent leurs activités en accord avec les nouvelles autorités politiques. En 1969, Robert Gonfreville installa la première machine d'impression. Face au succès de cette entreprise cotonnière, l'État ivoirien décida d'agrandir les parcelles de coton afin d'augmenter la production de matière première ». (Koffi Diezou Innocent, « Industrie textile et aménagement du territoire en Côte d'Ivoire », dans Anne-Françoise, Garçon, Ana, Cardoso de Matos, et Giovanni Luigi Fontana (dir.), *L'aluminium et laalebasse. Patrimoines techniques, patrimoines de l'industrie en Afrique*, Paris, UTBM, 2013, p.157.

<sup>46</sup> Nous avons souligné, dans le Chapitre II de la première partie ce travail, la pauvreté de la ville de Koudougou en ressources en eau. A cela s'ajoute le manque d'énergie (électricité). Ce qui pourrait poser un obstacle à son développement industriel.

<sup>47</sup> Archives VOLTEX. Plaquette. SD (1978 ?), p. 10

**Photo 1 : Photo du jour d'inauguration de VOLTEX.**



Source : Une photo du jour de l'inauguration de VOLTEX. Document détenu au Musée Rayimi dans la section "Petite histoire du coton".

Cinq années après le début du projet, le Générale Lamizana, alors au pouvoir pose la première pierre du complexe textile le 17 Mai 1968. Deux (02) ans plus tard, le 25 Mars 1970, le chef de l'État Voltaïque, assisté des représentants français, allemands et du Marché Commun, inaugure l'usine de Koudougou en ces termes : « L'usine VOLTEX est la conséquence de notre volonté d'émergence ; elle est le signe tangible de la nouvelle dimension de la solidarité internationale. VOLTEX, implantée à Koudougou, est désormais un pôle de croissance. Elle est l'un des éléments des structures mises en place pour assurer à la Haute-Volta un développement régional harmonieux »<sup>48</sup>.

#### *IV. 2. 2. Description de la Société Faso-Fani (ex VOLTEX)*

##### *IV. 2. 2. 1. Le complexe textile Faso-Fani*

###### - Les ateliers de l'usine

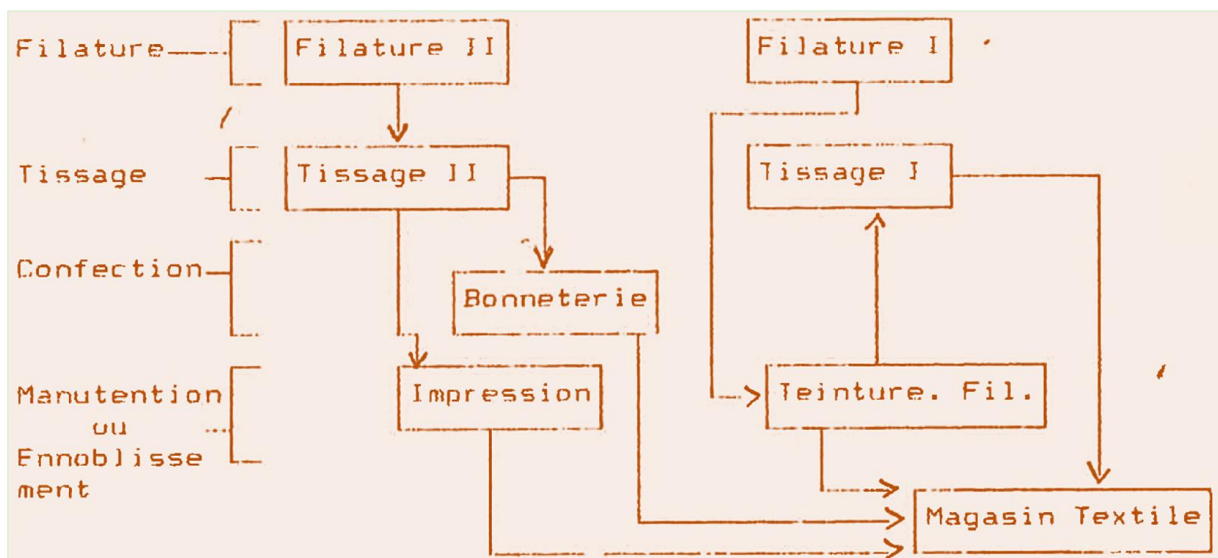
Au moment de l'inauguration de l'usine textile le 25 mars 1970, elle était composée d'une section filatures, tissage, teinture et impression. C'est après quatre années d'exploitation soit en 1974 que l'atelier de bonneterie est mis en service. Quoique VOLTEX soit une entreprise intégrée, qui utilise de la matière première locale, elle continuait d'importer de la cretonne pour l'impression de pages. C'est ainsi que le projet d'extension de

---

<sup>48</sup> Archives VOLTEX. Plaquette. SD (1978 ?), p. 10

1978 de la filature et du tissage qui va signer la création de VOLTEX II avait pour mission de satisfaire les besoins en cretonne de l'usine et de substituer donc l'importation de la cretonne de la Chine. Après l'extension, le complexe industriel est composé désormais d'une section Filature qui comprend deux (02) ateliers (Filature I et Filature II), chargée de transformer la fibre du coton brut en fils ; d'une section Tissage, aussi composée de deux (02) ateliers (Tissage I et Tissage II), chargée de transformer le fil en tissus (cretonne ou autres tissés). L'atelier Tissage I produit des articles comme les couvertures, les nappes de table, des pagnes tissés ; l'atelier Tissage II produit de la cretonne destinée à l'impression. Le complexe comprenait également une section Teinture, là où on teint une partie des fils provenant de la Filature I. Ensuite, il y a un atelier d'impression qui se charge d'imprimer les pagnes à partir de la cretonne produite par la section Tissage II et de la cretonne importée de pays étrangers notamment la Chine. Enfin vient l'atelier de bonneterie qui produit des articles comme les teeshirts et les tricots à base de la cretonne obtenue de la section tissage II. La VOLTEX produisait donc principalement trois sortes de produits à savoir les filets, les tissés et les imprimés.

**Schéma 1 : Structure industrielle de Faso Fani.**



Source : Banhoro Yacouba, « La production du coton et le développement de l'industrie Textile au Burkina Faso. 1969-1989 », Mémoire de Maîtrise, Histoire africaine, Université de Ouagadougou, Département d'Histoire et Archéologie, 1991, p. 58.

- Technologies et infrastructures

Les premières machines et outils de travail de l'usine fonctionnaient uniquement à base d'électricité. L'installation des infrastructures et structures pour la production d'électricité et d'adduction d'eau a été la condition sine qua non pour l'épanouissement du secteur

industriel à Koudougou. L'usine abritait une station de traitement des eaux usées pour éliminer leur toxicité avant de les jeter dans la nature. Le chemin de fer Abidjan-Ouagadougou et le réseau routier facilitait l'acheminement rapide des matières premières consommables de l'industrie et également le transport des produits finis dans les grands centres urbains à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le faible développement des infrastructures d'accueil de la ville de Koudougou dans les années 1960 avait conduit la société VOLTEX à investir dans la construction des bâtiments d'habitations afin d'offrir des logements décents à ses premiers cadres dont la plupart était des expatriés. Cette cité composée d'une trentaine de villas, sur une superficie d'environ 13 ha, fut construite en bloc et situés à quelques 300 mètres au Nord-Est de l'usine.

#### IV. 2. 2. 2. *Forme juridique et régime de la Société Faso-Fani*

##### - Définition de la société Faso Fani

Faso Fani est défini comme une Société Anonyme d'économies mixte. Son secteur d'activité est l'industrie textile constituée d'une branche Filature, Tissage, Teinture et Impression. Son siège social se trouve à Koudougou. Les investissements pour sa création s'élèvent à 5.332.588.333 F CFA<sup>49</sup>. En 1978, avant son extension, son capital social était estimé à 1,1 milliard de FCFA<sup>50</sup> réparti comme suit :

**Tableau 3 : Répartition du capital social de Faso Fani en 1978.**

N° d'ordre	Actionnaires	Participations	Pourcentages
1	Gouvernement voltaïque	61.449.000	55,863%
2	B.N.D.	6.728.000	6,116%
3	C.F.D.T.	11.000.000	10,000%
4	S.G.O.M.	18.145.000	16,495%
5	Etablissement Robert Gonfreville	8.300.000	7,545%
6	Cie FRANCE-AFRIQUE	1.375.000	1,250%
7	B.I.V.	729.000	0,663%
8	Cie LA FONCIERE	1.050.000	0,955%
9	Privés Voltaïques	1.057.000	0,968%
10	Privés Etrangers	167.000	0,049%
-	Total	1.100.000.000	100%

Sources : Archives VOLTEX. Plaquette. SD (1979 ?), p. 12. Adapté par nous-même.

En constate dans ce tableau ci-dessus que l'État voltaïque détenait plus de la moitié du capital social de l'entreprise (55,863%). Mais il faut noter que la part des actionnaires va connaître des variations au fil du temps même si l'État a toujours gardé le pourcentage le plus élevé (52,4% en 1992 par exemple)<sup>51</sup>. Ce qui lui conférait un important pouvoir de décision

<sup>49</sup> Archives FASO FANI, Koudougou le 17 juillet 1992, p. 1. Cité par Compaoré Sény, op., cit., p. 33.

<sup>50</sup> Archive VOLTEX. Plaquette. SD (1978 ?), p. 7 et 11.

<sup>51</sup> Rapport du Conseil d'administration sur les récentes modifications du capital de la Société Faso Fani, 1992.

en ce qui a trait à la gestion de l'entreprise. En effet, ce statut autorisait l'État à diriger et orienter la politique de l'industrie en fonction de ses intérêts. C'est à l'État qu'il revient également le droit de nommer les cadres supérieurs devant piloter l'unité. Le statut d'actionnaire majoritaire permet également à l'État Burkinabè d'obtenir de forts dividendes en cas de bénéfices réalisés. Le nombre des actionnaires et les valeurs des actions de l'usine ont évolué suivant le temps et les conjonctures économiques de l'usine. Face aux déficits financiers compromettant les activités de l'usine, il est souvent fait appel à de nouveaux actionnaires ou à l'annulation d'une partie des droits de certains actionnaires en vue d'apurer les pertes cumulées et encourager de nouvelles souscriptions d'actionnaires.

On remarque également une présence notable des capitaux étrangers notamment ceux français. Ils représentent 36,245% du capitale totale de l'entreprise : C.F.D.T. (10 %), S.G.O.M. (16,495%), Établissement Robert Gonfreville (7,545%), Cie FFRANCE-AFRIQUE (1,250%), Cie LA FONCIERE (0,955%). En effet, les fournisseurs français se sont trouvés exposés à la concurrence internationale. Les produits peu coûteux de l'Extrême-Orient ou même ceux fabriqués dans les États de l'Afrique Anglophone risquaient d'éliminer les articles français. L'investissement des capitaux français dans la création de usine textile Faso Fani peut donc s'explique par le fait qu'à la même période on assistait au démentiellement des industries du Nord de France et au fait que le marché produire sur place en Afrique et particulièrement au Burkina Fao leur permettait d'abaisser les prix de revient et de bénéficier de tarifs douaniers que l'État allait instaurer pour protéger sa jeune industrie. Ainsi, les industriels français étaient poussés à installer ou à investir dans la création des usines textiles sur place en Afrique pour conserver leur marché. Aussi, il voulait avoir accès facilement à la matière première puisqu'au Burkina Faso, la production de coton s'est sensiblement accrue grâce à l'encadrement technique de la CFDT. Toutes ces raisons ont milité en faveur de cette nouvelle industrie en Haute-Volta avec le soutien des financements étrangers.<sup>52</sup>

- Régimes privilégiés du Code des investissements accordés à Faso Fani

Tableau 4 : Régimes privilégiés du Code des investissements de Haute Volta en vigueur en 1980.

	Régimes d'agrément			Conventionnel
	A1	A2	A3	B

<sup>52</sup> Compaoré Georges, op., cit., p. 148.



Conditions et obligations particulières		-	Egale A1 +	Réservé aux entreprises travaillant pour l'exportation. Egale A2 +	- Investissement de 100 millions, non compris les fonds de roulement. - Matières premières d'origine voltaïque. - Création de 50 emplois. - Cadres voltaïques - Réinvestissement de 20% des bénéfices
Impôts et Taxes	Régime fiscal	Stabilisation du régime fiscal sauf pour les services rendus	- Stabilisation - Exonération partielle ou totale pendant 5 ans de TCA et BIC <sup>53</sup>	- Stabilisation - Exonération de TCA et BIC pendant la durée de l'agrément pour produits ouverts transformés et exportés	Stabilisation pour les autres impôts selon la convention particulière.
	Régime douanier	-	Exonération de tous les droits et taxes perçus par le service des douanes à l'entrée : - matériel de production - matière première pour 10 ans	- Exonération totale comme A2 - Exonération étendu à toute la durée de l'agrément pour produits réexportés	15 ans plus éventuellement 5 ans de délais d'installation.
	Durée maximale	15 ans + éventuellement 2 ans de délai d'installation	Durée fixée par décret d'agrément	Durée fixée par décret d'agrément.	Selon convention particulière : 25 ans à 5 ans de délai.

Source : Meine Pieter van Dijk, « Politique industrielle de la Haute-Volta », rapport final pour le compte MCDIM-DGIA, Banque Mondiale, Ouagadougou, Juillet 1981, p. 20. Adapté par nous-même.

Le Code des Investissements du Burkina Faso (ex Haute-Volta) est l'un des instruments privilégiés de sa politique industrielle. Il se compose de deux grandes parties. La partie A qui traite des régimes généraux concernant l'organisation de l'entreprise, l'emploi, la production et la négociation et stipule les droits et devoirs des investisseurs étrangers et leurs coopérateurs. La partie B intègre des régimes particuliers, en principe, seulement en faveur des industries reconnues prioritaires par l'État. En pratique, le Code est appliqué à toutes les activités industrielles<sup>54</sup>.

VOLTEX, de son existence, a bénéficié de plusieurs exonérations ou avantages prévus par le Code des investissements d'avant 1980. Deux conventions définissaient les

<sup>53</sup> TCA : Taxe sur le Chiffre d'Affaires. BIC : Bénéfices Industriels et Commerciaux.

<sup>54</sup> Ibid, p. 31.

engagements de chacun, lien de VOLTEX à l'État. La première convention concernait VOLTEX I<sup>55</sup> et la deuxième convention concernait VOLTEX II<sup>56</sup>.

La convention d'agrément n° 14 du décret n° 426/PRES/CIM/IND/ du 16 novembre 1965, entre VOLTEX I et l'État voltaïque, accorde à la VOLTEX I le bénéfice de deux régimes fiscaux à savoir le régime A et le régime B<sup>57</sup>. Conformément à la convention n°14 relative au régime A, l'État accorda à la VOLTEX I à partir de la date de référence 03 mai 1965, « un régime fiscal stabilisé pendant 25 ans »<sup>58</sup>. Pendant 25 ans aucun impôt ou droit nouveau, aucune taxe ou contribution nouvelle établie après la date de référence ci-dessus ne pourra être perçue à l'encontre de la Société VOLTEX. Par contre, la convention, flexible, indique que la Société bénéficiera de tout allègement fiscal postérieur à cette date. Également, l'État accorda à la VOLTEX I le bénéfice du régime B. Ce régime qui est défini par les articles XVI à XXII de la convention accorde en substance à la Société des avantages divers qui lui permettront l'importation du matériel et de produits indispensables à l'implantation de l'usine à des tarifs douaniers favorables<sup>59</sup>. Il est important de mentionner que la convention n°14 garantissait aussi déjà des avantages qui permettront l'extension de la société (VOLTEX II).

Mais le régime fiscal qui sera appliqué à la VOLTEX II s'est établi de manière autonome par rapport à celui de VOLTEX I. Il se réfère à la Convention d'établissement signée le 22 juillet 1974 et approuvée par l'Ordonnance n° 74/048/PRES du 22 juillet 1974. Les articles 16 à 22 de cette convention se rapportent aux dispositions fiscales applicables à VOLTEX II. Elle se voit alors bénéficier du régime A et de la convention d'établissement qui lui accordent, en gros, « un régime fiscale stabilisé pendant dix (10) ans », d'exemption de démarrage, d'exemption des carburants, combustibles, croisières, complémentaires, taxe locale sur chiffre d'affaires<sup>60</sup> comme dans le cas de VOLTEX I.

---

<sup>55</sup> Se rapportant à la production des filés ; d'articles de Bonneterie et confection, de tissés demi-lourds et d'imprimés.

<sup>56</sup> Convention concernant la production de tissus cretonnes pour servir de support d'impression, destinés à remplacer partiellement la cretonne importée.

<sup>57</sup> 9V1540, VOLTEX, Demande de prorogation des avantages fiscaux et douaniers, 1983. p. 2.

<sup>58</sup> 9K3. Convention d'agrément n°14 entre la Haute-Volta et la Société Voltaïque de Textile. SD. Suite n°4.

<sup>59</sup> Exemple : L'exemption de démarrage l'a exonéré de tout droit et taxe perçue par le service des douanes à l'entrée en Haute-Volta, à l'exception des taxes pour services rendus et ceux, à partir de la date de référence (03 mai 1965) jusqu'à la date de départ (01/01/1970) et concerne : la totalité du matériel de production ; la première dotation en pièces de rechange et pièces d'usage ; les matières premières, consommables, produits semi-finis (par exemple cretonne, colorants, etc.) ; les matériaux et le matériel fixé au bâtiment. Pour plus de détails par rapport à ce régime, voir : 9K3. Convention d'agrément n° 14 entre la Haute-Volta et la Société Voltaïque de Textile-VOLTEX. SD., de Suite n°4 à Suite n°6.

<sup>60</sup> 9V1540. VOLTEX, op., cit., p. 6.

Suivant le raisonnement du géographe Georges Compaoré dans sa thèse de doctorat, trois raisons expliquent la création de Faso Fani (ex VOLTEX) à Koudougou. Tout d'abord, le Gouvernement souhaitait l'essor d'une industrie de transformation afin de valoriser les matières premières nationales, de réduire les importations de produits textiles de consommation courante, et de créer des emplois industriels. Cette analyse cadre effectivement avec la politique industrielle de substitution de l'État et avec les critères d'éligibilité à la convention B du code des investissements. Il faut aussi ajouter que ces régimes privilégiés accordés à VOLTEX I et II visaient avant tout à permettre à l'entreprise de produire et de commercialiser des articles textiles de qualité acceptable dont les prix de vente unitaire seraient à la portée de la masse des consommateurs dans un milieu concurrentiel de plus en plus âpre. Il était aussi pour la société d'être rentable, donc, d'amortir réellement ses investissements et d'envisager des extensions d'activités<sup>61</sup>.

#### *IV. 2. 2. 3. Evolution sociétaire de l'entreprise textile Faso Fani*

Première usine textile de la Haute-Volta (actuelle Burkina Faso), la création de la Société Voltaïque du Textile (VOLTEX) en 1969 à Koudougou s'inscrivait dans *la politique industrielle de la période de l'industrialisation par la substitution aux importations (1960-1980)*. Cette entreprise a pris plusieurs dénominations durant son existence. En effet, elle devint Faso Fani<sup>62</sup> qui signifie le « *pagne du pays* » en langue locale dioula sous la révolution dirigée par le capitaine Thomas Sankara, alors que le pays lui-même changeait de nom pour devenir Burkina Faso qui signifie « *pays des Hommes intègres* ». Au moment où le vent des Programmes d'Ajustement structurel des économies des Pays en Voie de Développement (PVD) soufflait aussi sur le Burkina Faso dans les années 1990, Faso Fani en difficulté de fonctionnement est fermée en 2001. Il faut attendre l'année 2005 pour que des opérateurs économiques privés burkinabè acceptent de conduire la société. Mais c'est seulement la partie impression qui a été remise en marche en 2006. La société est ainsi restructurée sous le nom de FASOTEX. Mais en 2007, elle était toujours à la recherche des investisseurs internationaux. Comme l'équipement est devenu obsolète, la cretonne devrait être importée et elle ne peut fonctionner qu'avec des subventions<sup>63</sup>. Selon les informations recueillies au niveau de la Direction Générale du Développement Industriel (DGDI), la VOLTEX (devenue

---

<sup>61</sup> 9V1540, VOLTEX, op., cit., p. 1.

<sup>62</sup> Suite à l'extension de 1978, le complexe VOLTEX était désormais composé de VOLTEX I et VOLTEX II. Quand VOLTEX devient Faso Fani, on parlait maintenant de Faso Fani 1 et de Faso Fani 2.

<sup>63</sup> Kaboré Métebrenda Bertin Sosthène, « La politique industrielle et le développement économique au Burkina Faso », Mémoire de Master 1 en Droit public, Université catholique de l'Afrique de l'Ouest/ unité universitaire de Bobo- Dioulasso, Ecole Supérieure des Sciences Juridiques et Politiques Appliquées au Développement, 2010, p. 43.

Faso Fani puis FASOTEX) a été une société d'État jusqu'en 2001 où l'État a décidé de la liquider. Puis l'État a cédé l'ensemble de l'actif à des opérateurs burkinabè en 2005, qui ont créé FASOTEX. Ces opérateurs économiques ont exploité l'unité jusqu'en 2012 avec beaucoup de difficultés. Mais en 2014, FASOTEX cesse complètement toutes ses activités. C'est alors que, devant de l'argent aux banquiers, l'entreprise FASOTEX a fait l'objet d'une liquidation judiciaire et l'État s'est porté acquéreur des actifs en 2021<sup>64</sup>.

#### IV. 2. 3. La Chaîne de production à Faso Fani

Faso Fani (ex VOLTEX) achetait la totalité de son coton qu'elle transformait chez CFDT qui fut chargée de la gestion de la filière coton lors de la création de l'association en participation CFD–Haute-Volta en 1970. Des balles de coton de 250 kg arrivent donc de la CFDT à l'usine Faso Fani où elles sont stockées dans les magasins de l'usine et ensuite acheminées vers le battage qui est la première opération du processus de la filature.

##### IV. 2. 3. 1. La Filature et le Tissage

###### - La filature

La première étape dans la chaîne de production à Faso Fani est l'opération de la filature. De façon générale, la filature consiste à étirer des fibres animales, végétales ou chimiques et à les tordre pour obtenir des fils, ou filés selon le langage industriel. Le procédé de production à Faso Fani est la « filature par continu à filer ». D'après Chaignes Denis, repris par Banhoro Yacouba dans son mémoire de maîtrise, ce processus est assez traditionnel par rapport à la « filature à fibres libérées » dite "*open end*" qui est plus moderne<sup>65</sup>. Par contre, la filature à fibres libérées n'est pas totalement différente de la filature par continu à filer. Seulement son processus est plus raccourci par l'absence des bancs à broches présents parmi les machines utilisées par Faso Fani. Elle a aussi l'avantage d'être mieux adaptée pour les fils gros et moyens, tandis que les continus à filer le sont pour les fils plus fins.

Dans l'atelier de filature de Faso Fani (ex VOLTEX), pour passer de la fibre au fil, le coton doit subir un certain nombre d'opérations à savoir le battage, le cardage, l'étirage et les bancs à broches et enfin la filature sur les métiers ou continus à filer.

- **Le battage** : Les balles de coton sont ouvertes et ventilées sur des grilles dont l'action vibratoire élimine les impuretés et poussières contenues dans les flocons de fibres ; les

---

<sup>64</sup> Traoré Sa Silvanus, Ingénieur de Développement Rural/Directeur Général du Développement Industriel du Burkina Faso, entretien n°1 réalisé le 08/04/2022 à Ouagadougou.

<sup>65</sup> Banhoro Y., « La production du coton et le développement de l'industrie », op., cit., p. 62.

particules de fer sont aspirées par des aimants et les fibres trop courtes sont écartées. Au sortir des batteurs, le coton se présente sous forme d'une nappe d'un mètre de large, mais il contient encore certains éléments étrangers qu'il est nécessaire d'éliminer. Aussi, les fibres sont encore entremêlées ou présentées en nœuds qui ne permettraient pas la fabrication d'un filé continu et uniforme ; c'est alors qu'interviennent d'autres opérations destinées à disposer les fibres dans un sens longitudinal, à les paralléliser et à les mélanger de façon à obtenir une mèche de plus en plus homogène et de plus en plus fine.

- ***Le cardage, l'étirage et les bancs à broches*** : du réglage et de la perfection du cardage dépend la qualité des fils. L'opération de cardage consiste en effet à séparer les fibres les unes des autres puis à les disposer plus ou moins parallèlement ; le banc d'étirage perfectionnera ce parallélisme nécessaire ; l'opération de doublage au banc d'étirage aura pour but d'améliorer la régularité du ruban. Le ruban ainsi obtenu, on dirait formé d'une mousse légère, entre dans le banc à broche où il va être laminé et transformé en une mèche légèrement tordue plus ou moins épaisse.
- ***Sur les métiers ou continus à filer*** : la mèche légèrement tordue obtenue subit un nouveau laminage qui lui donne son calibre définitif ; elle est ensuite tordue par des broches tournant à grande vitesse, ce qui confère au fil sa ténacité. Enfin, les fils destinés à la vente aux artisans sont mis en écheveau sur des dévidoirs. Ces écheveaux sont teints à l'atelier de teinture avant d'être emballés.

Les équipements de la filature à Faso Fani ont connu une extension en 1978. La première installation appelée Filature I fut montée en 1968. On peut constater dans le tableau ci-dessous que Filature I était composée de plus de machines (48) que Filature II (27) or elles avaient à peu près les mêmes capacités<sup>66</sup>. Cela s'explique par le fait que les équipements de Filature II sont plus modernes. L'ensemble du matériel de Filature I est installé sur une superficie de 1.620 m<sup>2</sup> tandis que les nouveaux équipements de Filature II avaient été installés sur une superficie de 2.340 m<sup>2</sup>. La Filature I travaillait avec 182 ouvriers alors que 81 personnes faisaient marcher Filature II<sup>67</sup>. Filature I produisait les numéros de fil suivant : 3, 7, 15, 25, 40 et pour les retords : 15/2, 25/2, 40/2, 25/4 destinés aux tissés traditionnelles de Faso Fani et à l'artisanat textile. VOLTEX II produit des fils de numéro métrique 44 pour les besoins du tissage de la cretonne. La grosseur d'un fil est caractérisée par son numéro

---

<sup>66</sup> Filature I avait une capacité de traitement de 1.000 tonnes par an. Quant à Filature II, elle avait une capacité de 1.020 tonnes par an de coton voltaïque. (Archives VOLTEX, Plaquette, SD (1978 ?), p. 21.)

<sup>67</sup> Archives VOLTEX, Plaquette, SD (1978 ?), p. 31.

métrique égal au nombre de mètres de fil contenus dans 1 gramme ; le numéro le plus élevé désigne donc le fil le plus fin. Pour certains tissages, on utilise des fils « retord » qui sont deux ou plusieurs fils assemblés côte à côte et retordus sur des métiers à retordre.

**Tableau 5 : Récapitulatif des équipements de Filature I et II.**

Equipements des Filatures	Filature I (1968)	Filature II (1978)	Filature I & II
Ligne de battage	1	1	2
Cardes	10	3	13
Bancs d'étirage	4	2	6
Bancs à broches	2	2 (de 80 broches)	4
Continus à filer	11	18 (de 480 broches)	29
Nettoyeuse de tubes de banc	-	1	1
Bobinoirs assembleurs	2	-	2
Continus à retordre	6	-	6
Dévidoirs	12	-	12
<b>Totaux des machines</b>	<b>48</b>	<b>27</b>	<b>75</b>

Source : Tableau réalisé par DABRE Abdoul-Djalilou à partir des données des Archives VOLTEX. Plaquette. SD (1978 ?), pp. 21 et 31.

Pour mettre en œuvre ces différentes machines, les postes suivants sont occupés par les ouvriers de la filature : le batteur chargé de l'alimentation du battage ; cardeur et étirateur chargés de l'alimentation du banc de broche ; soigneur de continu à retordre, doubleur ou assembleur, ouvriers chargés de bobiner les fils simples ou record en les assemblant en deux ou plusieurs brins ; graisseur, chargé de graisser les machines ; passeur de balles ; soigneur du continu à filer ou fileur, conduit les continus à filer ; chef leueur, coordonne le travail d'une équipe de leueurs ; mécanicien d'entretien, très important de par sa qualification et la maîtrise des zones d'incertitudes, ce qui lui confère un prestige. Il peut démonter, remonter, régler et remettre en marche les différentes machines du service permettant souvent le dépannage<sup>68</sup>.

- Le tissage

La deuxième étape dans la chaîne de production à Faso Fani est le tissage. Il consiste à entrecroiser, à l'aide d'un métier des fils de chaîne avec des fils de trame préalablement préparés. Au niveau de Faso Fani, le tissage s'effectue sur des métiers à tisser. La transformation du fil en tissus comporte trois phases principales :

- **La préparation de la chaîne** : c'est-à-dire des fils qui seront disposés dans le sens longitudinal du tissu ; les bobines de fil sont installées sur un cantre d'ourdissoir pour former une nappe enroulée sur un large tambour appelé ensouple. Le réunissage

<sup>68</sup> Ouédraogo Jean Baptiste, « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », Mémoire de maîtrise, Sociologie, Université de Nancy II, Institut de Sociologie, 1990, p. 13.

rassemble les nappes de plusieurs ensouples d'ourdissoirs sur une seule ensouple comportant le nombre exact de fils de chaîne que nécessite la largeur du tissu.

- **La préparation de la trame** : c'est-à-dire des fils qui sont entrecroisés dans le sens transversal avec les fils de chaîne ; ces fils passent sur une canetière pour être enroulés sur les canettes, petits tubes de bois qui seront placés dans la navette du métier.
- **Le tissage proprement dit** : il consiste à entrecroiser et à serrer étroitement fils de chaîne et fils de trame. Il s'effectue sur des métiers à tisser, grâce à un mouvement de hausse et de baisse de fils de chaîne, entre lesquels est projetée la navette dans un mouvement de va-et-vient transversal qui dépose la trame. L'ensemble des mouvements est commandé par un système automatique à bandes perforées permettant de réaliser les dessins du tissu par la variation des couleurs et des entrecroisements de fils. Les opérations de coupe, de nettoyage, de vérification et d'emballage achèvent le process de production de tissage.

Il existe dans le monde du matériel textile, plusieurs variétés de machine à tisser. On met tantôt l'accent sur la rapidité du déroulement du tissage, tantôt sur le recours systématique au contrôle électronique des mouvements et du tissu afin d'améliorer la qualité des tissus, d'éviter également que ces machines à grand débit ne produisent à grande vitesse des articles défectueux avant que l'on s'en aperçoive. Dans les métiers rapides, la navette s'est progressivement effacée pour faire place à différents processus. Dans certains cas, ce sont des projectiles qui sont lancés dans la foule à grande vitesse et ils entraînent la duite. Dans d'autres cas, ce sont des lances à pinces qui transportent la trame jusqu'à mi-parcours où elle est récupérée par une autre lance<sup>69</sup>. Selon Banhoro Yacouba dans son mémoire de maîtrise, en comparaison des dernières découvertes utilisées couramment dans certaines industries textiles des années 90, on pouvait dire que les ateliers à navette utilisés par Faso Fani n'étaient pas obsolètes à l'époque<sup>70</sup>. Il avance cependant que selon les ingénieurs de l'usine, une partie des vingt-deux (22) métiers à tisser du Tissage I achetée en France aux ateliers DIEDERICK en 1968 ne fonctionne plus par manque de pièces détachées qui ne sont plus produites par le fabricant. Ainsi sur les vingt-deux (22) métiers à tisser de Tissage I, treize (13) étaient en état de fonctionner et neuf (9) au total étaient en marche effective en 1989. Par contre, les 182 métiers du Tissage II acquis en 1978, à l'occasion de l'extension de la section pour le tissage

---

<sup>69</sup> Chaigne Denis, *Le coton et l'industrie cotonnière*, Paris, PUF, 1982, p. 63.

<sup>70</sup> Banhoro Y., « La production du coton et le développement de l'industrie », op., cit., p. 64.

de la cretonne, sont tous en marche effective et sont plus modernes que les premiers car ils continuaient d'être fabriqués dans les ateliers Picanol en Belgique<sup>71</sup>.

A Faso Fani, Tissage I réalise des tissés traditionnelles comme les pagnes traditionnels, des couvertures, des nappes de tables, des draps assez lourds. Il emploie 80 ouvriers en 3 équipes travaillant pendant 40 heures par semaine. La production est très diversifiée. La capacité de cet atelier est de 450 000 x 0,400 kg par an au poids moyen de 388 grammes mètre linéaire, soit 180 tonnes environ de produit fini<sup>72</sup>.

Quant à la section de Tissage II c'est de la cretonne qui est produite et transférée à l'atelier d'impression pour la fabrication des imprimés. Mais il ne parvient pas à couvrir les besoins de l'impression. En effet, il assurerait la production de 6 millions de mètres de cretonne par an. Pour atteindre cette production, les services devront travailler en quatre équipes à raison de 8 heures, une équipe étant au repos, la rotation se faisant en remontant, c'est-à-dire nuit, après-midi et matin. Or, les besoins de l'impression sont de 8 à 9 millions de mètres par an<sup>73</sup>, Faso Fani continu d'importer le manque de cretonne de la Chine qui était son ancien fournisseur. L'équipement de Tissage II était plus moderne que celui de Tissage I. Le tableau suivant fait ressortir les différents types de machines qui constituent chacun des deux Tissages.

**Tableau 6 : Récapitulatif des équipements de la section Tissage.**

<b>Equipements pour Tissage</b>	<b>Tissage I</b>	<b>Tissage II</b>	<b>Tissage I &amp; II</b>
Bobinoir	2	3 (automatiques d'un total de 130 broches)	5
Cannetière	1	8 (cannetières de 10 broches)	9
Ourdissoir	1	1(cantre d'ourdissoir)	2
Réunisseuse	1	-	1
Métiers à tisser	22	180	202
Encolleuse à tambour	-	1	1
Chaudière	-	1	1
Nettoyeuse de peignes	-	1	1
Tondeuse de tissu	-	1	1
Presse d'emballage	-	1	1
<b>Totaux des machines</b>	<b>27</b>	<b>197</b>	<b>224</b>

Source : Tableau réalisé par DABRE Abdoul-Djalilou à partir des données des Archives VOLTEX. Plaquette. SD (1978 ?), pp.23 et 32.

L'atelier de tissage est constitué des postes suivants : Maître d'usine, chargé de travaux élémentaires de tous genres ; Nettoyeur de tubes, Ramasseurs de tubes, Eplucheur, chargés d'enlever les corps étrangers apparents sur le tissu ; Barilleur, chargé de

<sup>71</sup> Banhoro Y., « La production du coton et le développement de l'industrie », op., cit., p. 64.

<sup>72</sup> Archives VOLTEX, Plaquette, SD (1978 ?), p. 23.

<sup>73</sup> VOLTEX, Plaquette, SD (1978 ?), p. 30-32.



l'alimentation en trames des métiers à tisser sous la responsabilité des tisserands ; Coupeur de pièces, Distributeur, chargés de distribuer des matières différentes entre les divers postes de l'atelier ; Coupeur effrangeur ; Aide encolleur ; Canneteur, chargé de l'alimentation et de la surveillance des canetières ; Aide-rentreur ; Bobineur, chargé du bobinage des fils ; Tondeur, chargé de la conduite des machines à tondre ; Pileur doseur ; Vérificateur de pièces finis ; Emballeur ; Presseur de balles, chargé de presser les balles de tissu à l'aide d'une presse hydraulique ; Tisserand, conducteur des métiers à tisser, répare les fils de chaîne et de trame cassés et surveille un ensemble de machines ; Réunisseur, chargé de l'assemblage de plusieurs ensouples pour former la chaîne destinée aux métiers à tisser sur la réunisseuse ; Rentreur ; Monteur de chaîne, chargé de monter ou de démonter les chaînes sur les métiers à tisser ; Noueur ; Métreur coupeur ; Ourdisseur ; Aide-ourdisseur, chargé de garnir les centres d'ourdissoir, nouer les fils et passer les nœuds ; Encolleur ; Mécanicien de préparation ; Mécanicien d'entretien ; Mécanicien gareur<sup>74</sup>.

#### IV. 2. 3. 2. Teinture, Impression, Confection Services annexes

##### - La teinture

Les fils sortant de la filature et les tissus fabriqués directement avec ces fils sont écrus. Dans la plupart des cas, ces fils et tissus devront être blanchis ou teints avant leur utilisation finale. La principale opération est le blanchissement. En effet lorsque le fil sort du métier, il est souillé et contient toutes sortes d'impuretés, cire, graisse, etc. Pour rendre le fil blanc, on le traite à l'eau oxygénée ou au chlorite de soude. Il est ensuite rincé, essoré et séché. Ce fil ainsi préparé peut être teint ou commercialisé. Tous les colorants utilisés à Faso Fani sont importés. Ce sont 66 personnes travaillent dans cet atelier, dont la capacité est de 50 tonnes par mois. L'atelier de teinture des fils mise en place en 1968 n'a pas connu une évolution de taille. Il semblerait que les méthodes de teinture mise en œuvre n'étaient pas dépassées.

Les travailleurs de la section Teinture sont : l'emballeur, le sécheur écheveaux ; le conducteur d'appareil D.S.F. qui effectue le chargement et le déchargement de la matière, garnit l'appareil des produits de blanchiment nécessaires ; L'essoreur, le flocculateur, chargés de l'épuration des eaux, l'évacuation de la boue ; l'emballeur presse ; conducteur d'appareil atnas ; Conducteur du Gawett, effectue le chargement et le déchargement de la matière, garnit l'appareil des ingrédients nécessaires ; Conducteur d'appareil à teindre Obermaier, chargé de

---

<sup>74</sup> Ouédraogo J. B., « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », op., cit., p. 16.

conduire l'appareil d'in et le déchargement de la matière, garnit l'appareil d'ingrédients et de colorants nécessaires déterminés d'après des tests, il chronomètre le temps des opérations<sup>75</sup>.

- L'impression

C'est la technique de fabrication des imprimés généralement appelés « pagnes ». Selon Chaigne, il existe deux types de procédés principaux d'impression : l'impression au cadre qui est une technique très ancienne et l'impression au rouleau qui est plus récente. C'est la première qui est utilisée à Faso Fani. Les deux procédés sont reconnus couteux et leurs avantages sont rapprochés. Les découvertes ont permis l'usage de système d'impression mixte, avec des cadres rotatifs, des rouleaux plus légers, moins onéreux, donnant une impression satisfaisante du tissu.

Dans l'atelier d'impression de Faso Fani, la réalisation d'un tissu imprimé commence par un dessin, soit fourni par le client, soit choisi par lui dans la collection de l'usine. C'est dans un atelier de dessin que des jeunes techniciens voltaïques créent les nouveaux modèles dessinés à satisfaire la clientèle. En général, les modèles sont déposés par les maisons de commerces qui sont propriétaires. A partir du dessin choisi, on établit une maquette à la gouache, puis autant de calques transparents qu'il y a de couleurs dans le dessin, chaque calque ne portant qu'une seule couleur. Le « cadre d'impression » est un cylindre de métal très fin perforé sur toute sa surface. C'est à travers ces minuscules perforations que passent les couleurs pour être appliquées sur le tissu. Il faut donc préparer un cadre pour chaque couleur. La gravure consiste à obstruer les parties du cadre que la couleur ne doit pas traverser. On obtient ce résultat à partir de calques du dessin, par un procédé de photogravure, le cadre ayant préalablement été enduit d'une pellicule de plaque photosensible aux rayons UV. Le support nécessaire à l'impression est la cretonne. Mais avant d'être imprimée, la cretonne doit subir un certain nombre de traitement chimiques destinés à détruire les impuretés du coton, à augmenter l'affinité de la fibre pour les colorants, et à donner un aspect brillant au tissu fini. Plusieurs lavages éliminent les impuretés et excédents de colorant. Les tissus sont ensuite apprêtés, mis à la largeur définitive, séchés, pliés, vérifiés et emballés pour la commercialisation.

Dans l'industrie textile, selon la performance du système d'impression, on obtient plusieurs variétés d'imprimés : Fancy, Wax, etc... Faso Fani produit le Fancy. Cependant, il faut noter que certaine étape à l'impression qui demande plus de délicatesse restait à maîtriser.

---

<sup>75</sup> Ouédraogo J. B., « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », op., cit., p. 18.

En effet, la transposition de photographie sur cadre à imprimer est une opération qui est confiée à un fournisseur européen dont les délais de fabrication sont très longs de l'ordre de 3 à 4 mois<sup>76</sup>. Ce qui pourrait prolonger le délai de livraison de commandes<sup>77</sup>.

Depuis 1968 jusqu'à l'arrêt de l'exploitation en 2001, l'équipement de cette section n'a pas évolué. L'équipement était constitué principalement de sept (7) machines : une machine à désencoller, une machine à blanchir, une machine à laver, un foulard de fixation, une rame à pinces, une machine à imprimer aux cadres rotatifs, une machine à plier. L'ensemble comprenait aussi un atelier de dessin et de gravure pour les cadres d'impression<sup>78</sup>. Suivant Banhoro Yacouba, l'âge très avancé des machines de l'atelier d'impression suscite des pannes régulières entraînant ainsi une rupture fréquente des travaux. Il mentionne également que ces machines ont été acquises de secondes mains, ce qui veut dire qu'elles avaient déjà servi dans d'autres usines avant d'être transférées à Koudougou.

Les différentes opérations sont mises en œuvre par différents types d'ouvriers chacun ayant son domaine de spécialisation. Ce sont d'abord, le préparateur écru, chargé de l'ouverture des balles ; le transporteur ou cariste, exécute les travaux de manutention ; le laveur échantillon ; le coureur sur machine, chargé de coudre les pièces bout à bout en vue de réaliser une chaîne continue ; le pointeur ; le manutentionnaire machine à imprimer ; l'aide emballeur presse, prépare des toiles d'emballage ; l'aide conducteur machine à blanchir ; l'aide conducteur et le conducteur de la machine à laver. Ensuite, le conducteur du tambour sécheur, assure la surveillance du tambour sécheur ; le tamiseur ; l'échantillonneur coloriste et son aide ; le préparateur de produits chimique et son aide, ils sont chargés de la préparation des bords de blanchissement, du désencollage, de la fixation des solutions de savon ; le coupeur de pièces ; le plieur ; le conducteur de la rame et son aide, s'occupent d'une machine composée d'un foulard d'imprégnation et d'un redresseur de trame. Enfin, on a le metteur ; le conducteur de désencollage ; le conducteur de la machine à blanchir ; le conducteur vaporeuse flash ; le conducteur jigger ; le trieur ; l'emballeur presse ; le coureur d'embout (spécialisation de la polymérisation et du dégravage d'escadres) ; le retoucheur de cadre ; l'imprimeur 1<sup>er</sup>

---

<sup>76</sup> Voir : 9K 2. Correspondance n° G/473/JC du 4 Août 1972. Projet de pagnes imprimés des deux Présidents de Haute-Volta et de France au président de la France pour le Directeur de Cabinet de M. le président de la république.

<sup>77</sup> Par exemple, à la demande du Président Lamizana en 1972, de la fabrication de pagnes imprimés des présidents de Haute Volta et de France, l'entreprise n'est pas arrivée à donner satisfaction à la demande du président simplement parce qu'une question de délais de fabrication se posait. Alors que le président souhaiterait voir les deux photographies, le regard tourné l'un vers l'autre, l'usine n'avait à sa disposition que des cadres portant les deux portraits de face. Dans cette impasse, l'aval est donné de faire l'impression avec les deux portraits de face dont les cadres se trouvent déjà gravés.

<sup>78</sup> Archives VOLTEX, Plaquette, SD (1978 ?), p. 26-27.

degré, met en place les cadres rotatifs sur la machine suivant les directives du carnet ; l'imprimeur 2<sup>e</sup> degré, il est chargé de l'impression des tissus sur le machine à imprimer ; l'imprimeur 3<sup>e</sup> degré, assure l'alimentation de la machine en tissus, colorant et colle ; le responsable du pliage, est l'organisateur de la salle d'emballage.<sup>79</sup>

- *La confection et les services annexes*

La section confection a été mise en service en 1974. Elle travaille des articles de bonneterie (Tee-shirt, maillots débardeurs, couches pour bébé, slips) et des articles tissés (draps de lit, service de table, sacs d'emballage). Il emploie 25 personnes travaillant en cinq (5) équipes de 8 heures, pour un travail de 40 heures par semaine. L'atelier avait une capacité de production mensuellement d'environ 11.500 Teeshirts ; 3.000 à 4.000 draps ; 300 services de table ; 5.000 sacs tissés<sup>80</sup>. Mais dès le début des années 1980, cette unité a cessé toute activité pour des raisons de pannes fréquentes<sup>81</sup> avant de reprendre plus tard.

En plus des ateliers de transformation, l'usine dispose d'autres ateliers annexes. Il s'agit entre autres de l'atelier de récupération qui doit permettre de transformer les déchets de fibres et des fils en bigoudis ou entremêlés en coton réutilisable et de l'atelier d'entretien général. Ce dernier pourvoit à toutes les réparations des machines existantes dans les différents services et à l'entretien des bâtiments. De la promotion des services d'intervention en cas de panne dépend la bonne marche de l'usine. Cet atelier possède son propre programme de formation de mécaniciens, soudeurs, menuisiers, électriciens.

#### **IV. 2. 4. Organisation, gestion, travail et vie sociale à Faso-Fani**

##### **IV. 2. 4. 1. Organisation administrative et gestion de l'entreprise**

Lorsqu'on s'intéresse à l'organisation administrative de Faso Fani, on se rend compte dans la documentation de l'existence de plusieurs types d'organigrammes relatifs à la société. Ils ont tous l'air de schémas théoriques bien rationnels. Ces organigrammes ont en commun l'existence d'un Conseil d'Administration (C.A.) qui, en 1978 était constitué de onze administrateurs constitués des représentants de chacun des dix (10) principaux actionnaires de la société et d'un président, le ministre du développement industriel et des mines, Emmanuel ZOMA (1974-1978). Il existait ensuite, une Direction Générale et les directions des services. Compte tenu de son statut d'entreprise d'État où le gouvernement voltaïque détient la majorité

---

<sup>79</sup> Ouédraogo J. B., « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », op., cit., p. 17.

<sup>80</sup> Archives VOLTEX, Plaquette, SD (1978 ?), p. 27.

<sup>81</sup> Banhoro Y., « La production du coton et le développement de l'industrie », op., cit., p. 65.

de son capital social, c'est l'État qui nomme le Directeur Général, lequel partagera son pouvoir avec le Comité de Coordination. En 1978, le Directeur Général de la Société était Monsieur Ouali Sylvestre. Les directions étaient divisées en services (pour la direction administrative) ou en divisions (pour la direction technique) dirigés par des chefs de service ou de division. Les divisions de production (par exemple, les divisions (filature, tissage, etc.) sont réparties en sections commandées par les chefs de service qui commande des équipes de production. Chaque équipe a également son chef appelé chef d'équipe responsable de plusieurs ouvriers qui travaillent sous sa supervision. (Cf. Schéma 3)

### *Pendant la gestion des cadres étrangers*

A la mise en service de l'usine Faso Fani en 1969-70, l'encadrement était d'origine étrangère, principalement française. Cet encadrement serait constitué par des ingénieurs et des techniciens supérieurs qui étaient faible quantité. Selon J. B. Ouédraogo, les ouvriers étaient tous originaires du Burkina Faso (Haute-Volta à l'époque) et la majorité était issue de Koudougou. Il faut également ajouter que la politique d'industrialisation avait prévu, à l'origine, une phase de voltaïsation des cadres de l'usine dont la première phase est intervenue à la fin des années 1970<sup>82</sup>. Nous y reviendrons un peu plus bas dans la suite de cette analyse.

Nous pouvons dire à la suite de J. B. Ouédraogo qu'en tant que phénomène exogène, l'industrialisation apparaît à l'époque comme un dysfonctionnement par rapport à l'économie traditionnelle au Burkina Faso. Ce dysfonctionnement concerne les individus en position de mobilité sociale horizontale et verticale qui sont projetés d'un milieu social traditionnel vers un milieu social nouveau que constitue l'entreprise industrielle. De surcroît la Cité Faso Fani réservée aux cadres étrangers – au début – matérialisait une sorte de barrière et fonctionne comme un symbole justifiant la crainte que doit inspirer les cadres. Il faut aussi souligner surtout le faible niveau de scolarisation et de qualification des ouvriers, s'ils ne sont pas totalement des illettrés. Tout cela pourrait limiter les interactions entre cadre et ouvriers. En effet, l'analphabétisme freine l'assimilation rapide des principes d'organisation scientifique du travail et crée d'importants écarts entre cadres et ouvriers. Et, la Cité des cadres de Faso Fano étant à l'époque un peu en dehors de la ville, les chances de se rencontrer après le travail étaient limitées.

---

<sup>82</sup> Le 12 avril 1977, Monsieur Sylvestre Ouali est nommé Directeur Général de la Société VOLTEX. (Archives VOLTEX, Plaquette, SD (1978 ?)?, p. 11).

Tout compte fait, Faso Fani peut être qualifiée de milieu où il est mis en œuvre de nouvelles méthodes de travail et de production en milieu où prédominait un autre mode d'organisation du travail. Ainsi, certains ouvriers qui ont assisté à l'inauguration de l'usine en 1970 ont trouvé le temps des expatriés meilleurs<sup>83</sup>. Mais ces appréciations, rapportées par Ouédraogo, remontent au début des années 1990. Ce qui suppose une possible comparaison entre la période de gestion des cadres expatriés français et celle des cadres locaux. Ces avis peuvent également être différents selon que l'on soit de Koudougou ou non puisque, des attitudes de rejet (des non-originares) ont été relevées. La phase de gestion des cadres expatriés était ainsi caractérisée par une très grande rigueur. Cette rigueur s'accompagnait d'un système de contrôle renforcé avec sanctions en cas de manquements. On note par exemple des cas de licenciement suite à des retards.

#### *Pendant la gestion des cadres locaux*

La voltaïsation a consisté en un mouvement visant à remplacer les coopérants français par des cadres nationaux nouvellement formés et ne signifie donc pas en la nationalisation des entreprises sur le sol national. Cette tendance découle du concept d'africanisation qui, elle, vise une réalité plus vaste dans la mesure où on a affaire ici à une substitution des coopérants étrangers par des cadres africains<sup>84</sup>. L'une dans l'autre, ces deux expressions s'imbriquent et s'alignent dans un ordre idéologique largement développé par le panafricanisme. En Haute-Volta (Burkina Faso actuel), la voltaïsation de Faso Fani fut complète en 1978.

Dans tout espace géographique, la culture des populations agit sur le mode d'organisation du travail, le marquant ainsi de son empreinte particulière. Avant la voltaïsation des cadres de Faso Fani, nous avons constaté une gestion rigoureuse. Si cette tendance a donné des résultats positifs sur le plan du rendement, elle a été cependant jugée difficile pour un ouvrier d'origine paysanne qui se trouve subitement dans un milieu industriel. Pour atténuer les effets de ces "changements brutaux", les cadres voltaïques arrivés nouvellement vont tenir compte du contexte culturel local dans l'organisation du travail à Faso Fani. C'est ainsi ils mirent en place ce qu'ils ont appelé « méthode compréhensive »<sup>85</sup>. Tout comme la théorie des relations humaines est intervenue pour donner à l'homme sa place dans l'organisation du travail, les cadres voltaïques ont pensé qu'il fallait introduire de la

---

<sup>83</sup> D'après les entretiens réalisés par Jean Baptiste Ouédraogo en 1990 auprès des ouvriers.

<sup>84</sup> L'exemple de la Guinée de Sékou Touré qui, après son non historique au référendum d'autodétermination de septembre 1958, a fait appel aux cadres africains pour occuper les places vacantes résultant du rappel par la France des coopérants français.

<sup>85</sup> Ouédraogo J. B., « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », op., cit., p. 36.

compréhension dans l'organisation du travail de façon à assouplir la très grande rigueur<sup>86</sup>. Disons que l'introduction de la compréhension apparaît comme une manière de placer l'homme au centre des préoccupations de l'entreprise. Ils étaient persuadés que le contexte socio-culturel ne permettait pas à la gestion précédente qui était critiquée parce que trop dure et inadaptée. Pour eux, l'entreprise est comme une grande famille telle qu'elle est présentée dans la société traditionnelle. Concrètement dans la gestion :

- Les problèmes concernant les employés sont traités au cas par cas en essayant de tenir compte de leurs personnalités et de leurs problèmes car les interactions sont plus nombreuses que dans la phase précédente.
- Le personnel de l'encadrement et les ouvriers se connaissent mieux et sont liés par des liens divers natures (parenté, amitié, clientélisme, etc.).

On voit ici que la culture influe directement sur les rapports verticaux et horizontaux des individus dans l'entreprise. L'altération première – l'industrialisation perçue comme phénomène exogène causant un dysfonctionnement par rapport à l'économie traditionnelle – paraissait ainsi être atténuée. Au lieu d'un rejet, la culture du travail industrielle est reçue mais, elle n'est pas perçue comme une norme incarnée et intouchable ; par conséquent, elle a été transformée pour mieux bâtir et vivre l'échange avec les autres.

En somme, il régnait une très grande discipline à l'époque des cadres étrangers dans l'usine et le rendement était jugé plus satisfaisant. Seulement, la gestion était critiquée parce que trop difficile et inadaptée. Après la phase de voltaïsation des cadres, à partir de 1979, l'entreprise a commencé à tourner à perte. Nous avons vu un peu plus haut quelques explications à cette régression de la rentabilité de l'unité comme la mauvaise gestion – « le népotisme et le favoritisme étaient de règle dans le choix de leurs dirigeants sous les régimes néocoloniaux »<sup>87</sup> – pendant la gestion des cadres locaux. Mais il faut se garder de tirer une conclusion trop hâtive et prendre en considération aussi bien le vieillissement progressif des ouvriers que celui de l'équipement industriel (exemple des 22 métiers à tisser de Tissage I). A cela il faut ajouter d'autres facteurs externes sur lesquels nous reviendrons dans le chapitre prochain.

---

<sup>86</sup> Par exemple en cas de non atteinte des objectifs de production de l'ouvrier, les responsables cherchent à déterminer si cela est dû à une responsabilité technique ou humaine. Or, par le passé, durant la première phase, un tel manquement était automatiquement sanctionné.

<sup>87</sup> Propositions pour une politique industrielle globale au Burkina Faso, Ouagadougou, avril 1985, p. 3.

La recherche d'une flexibilité dans l'organisation du travail à Faso Fani sous les cadres locaux a fait apparaître beaucoup de zones d'incertitude dans son organigramme. Aussi, suite à la réorganisation de 1978, on voit apparaître un organigramme qui ne définit pas clairement les rôles et les fonctions laissant des zones d'incertitudes qui sont à l'origine des nombreuses frictions. L'un des problèmes majeurs que soulèvent les organigrammes est celui des promotions. Beaucoup de réactions négatives du fait que certains employés s'attendaient à des promotions ne l'ont pas eu et d'autres se sont vus rétrogradés par le nouvel organigramme. Le nouvel organigramme avait renforcé les fonctions de contrôle de la productivité, en faisant de chaque division un centre de coût avec une relative autonomie<sup>88</sup>. On peut dire que ce nouvel organigramme décentralise le pouvoir et favorise la gestion. L'usine fonctionne à temps plein durant les cinq (5) jours de la semaine. Pour cela, trois (3) équipes se relaient :

- La première de 6 h à 14 h ;
- La deuxième de 14h à 22 h ;
- La troisième de 22 h à 6 h.

Ce schéma paraît intéressant pour une gestion efficace de la société mais dans la réalité, les choses se passaient différemment. Selon un diagnostic de la gestion de l'entreprise mené en 1986 pour la réhabilitation complète du Tissage I, la réorganisation et la restructuration de l'entreprise. Les constats étaient révélateurs d'une apparente organisation incohérente. D'après le rapport, « il y a un directeur général, mais il n'y a pas de Direction Générale. La société FASO FANI a changé de Directeur 4 fois depuis 1978 autant dire qu'il n'a jamais eu le temps de se mettre au courant ou réagir »<sup>89</sup>. Le rapport dénonce une mauvaise gestion de l'entreprise qu'il attribue à l'incompétence de ses dirigeants qui se traduit par la mauvaise communication entre les différents services, les retards dans l'exécution des rapports, le manque de perspective dans ceux-ci s'ils ont lieu et le tout couronné par une désorganisation et le manque de coordination des activités conduisant l'usine à tourner à perte. En effet, l'entreprise ayant accumulé des déficits de près de 2,5 milliards de F CFA de 1979 à 1983, ne vit qu'aux crochets des banques qui financent son exploitation<sup>90</sup>. Le rapport insiste surtout sur le manque de vision et de prévision au niveau des différentes directions :

---

<sup>88</sup> Ouédraogo J. B., « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », op., cit., p. 40.

<sup>89</sup> 9V1509. Burkina Faso. –Réhabilitation de l'entreprise Faso Fani, plan quinquennal de développement (1986-1990) 1986-1990, sans pagination.

<sup>90</sup> 9K2. VOLTEX. Correspondance n°01/301/EZ –copie du rapport du Directeur Général au Président du Conseil d'Administration du 18 septembre 1984. p. 6.

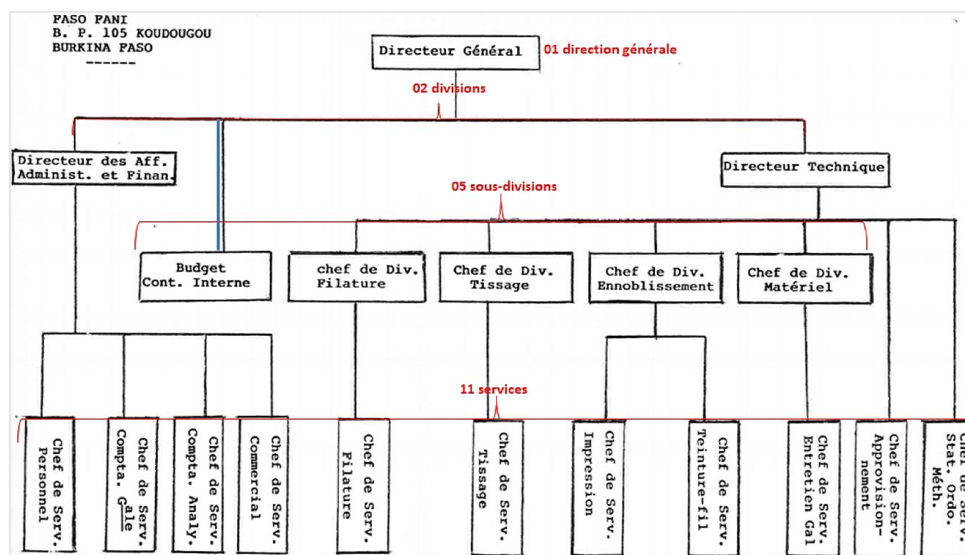


« On vit au jour le jour : pas de tableau de bord »<sup>91</sup>. Il va même jusqu'à dire qu'« il n'y a que de petites cellules travaillant en systèmes fermés sans orientation, ni direction »<sup>92</sup> et que « dans cet environnement, il est surprenant de constater que FASO FANI a survécu »<sup>93</sup>. Les conclusions de l'étude recommandaient vivement au gouvernement révolutionnaire en 1986 une réorganisation administrative de l'entreprise et sa restructuration financière. Elles proposaient enfin une action de réhabilitation complète des premiers 22 métiers à tisser DIEDERICHS à ratière achetés d'occasion en 1968 et qui sont totalement obsolètes, par investissement de 600 millions de F CFA. Cette réhabilitation ne sera qu'une phase d'un projet d'intégration complète de l'usine en y intégrant une troisième Filature moderne (type Filature II) et un troisième Tissage (type Tissage II) pour le tissage de 6 millions de tonnes de cretonne pour enfin satisfaire totalement les besoins de l'impression avec la production de Tissage II. Malheureusement, aucune des recommandations et propositions ne se verra réaliser car le régime militaire dirigé par le capitaine Thomas SANKARA est renversé le 15 octobre 1987 et la nouvelle équipe arrivée au pouvoir vient avec ses propres nouvelles priorités.

#### IV. 2. 4. 2. Structure et stratégie à Faso Fani

L'entreprise Faso Fani est une entreprise moderne. Etant une entreprise comprenant plusieurs sections, l'organisation de Faso Fani peut être qualifiée de « structure divisionnelle ».

**Schéma 3 : Organigramme général de Faso Fani**



<sup>91</sup> 9V1509. Burkina Faso. op., cit, sans pagination.

<sup>92</sup> 9V1509. Burkina Faso. op., cit, sans pagination.

<sup>93</sup> 9V1509. Burkina Faso. op., cit, sans pagination.

Source: Ouédraogo Jean Baptiste, « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », Mémoire de maîtrise, Sociologie, Université de Nancy II, Institut de Sociologie, 1990, 90 p.

La structure correspond à la manière dont l'entreprise est organisée. On peut donc dire que la structure est l'ensemble des fonctions et des relations déterminant les missions que chaque unité de l'organisation doit accomplir, et les modes de collaboration entre ces unités. C'est en réalité l'élément clé du pouvoir de la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise. La spécialisation, la coordination, la formalisation sont les trois éléments qui permettent de caractériser la structure de toute entreprise. La spécialisation définit le degré de la division du travail dans l'entreprise, la coordination correspond à la capacité de collaboration des différentes unités au sein de l'entreprise et enfin la formalisation est conception et la mise en œuvre des règles de fonctionnement de l'entreprise. Il y a donc une relation d'influence réciproque entre stratégie et structure qui nécessite une adaptation et des ajustements permanents. Alfred Chandler<sup>94</sup> à travers sa célèbre formule : « la structure suit la stratégie »<sup>95</sup> fait allusion à la corrélation entre structure et stratégie. Sans une bonne organisation structurelle, la stratégie – l'ensemble d'actions coordonnées, d'opérations habiles, de manœuvres en vue d'atteindre un but précis – ne peut pas marcher. Mais aussi, l'inversement, la structure peut influencer la stratégie en conditionnant les perceptions du dirigeant et en limitant les mouvements stratégiques.

Cependant comme nous l'avons souligné ci-dessus, à Faso Fani les réalités de l'organisation de l'entreprise sont différentes. Il semble selon que l'entreprise a connu des dysfonctionnements du entre autres au manque de coordinations entre les différentes divisions, de manque de planification des activités et même de l'incapacité de certaine division à bien exécuter leur tâche. Ce qui a d'ailleurs contribué à la faillite de l'entreprise en 2001. Nous reviendrons sur les problèmes de gestion de l'entreprise Faso Fani avec plus de détaille dans le chapitre VI de ce présent travail.

#### IV. 2. 4. 3. La vie sociale de l'entreprise Faso Fani

##### - *Évolution de l'effectif du personnel de Faso Fani*

Depuis sa création, la société Faso Fani a employé plusieurs centaines d'employés. Le nombre du personnel a évolué suivant les années et les conjonctures économiques et

---

<sup>94</sup> L'historien Chandler a écrit 6 ouvrages dont trois ont eu un grand retentissement : *Strategy and Structure* en 1962, *The Visible Hand* en 1977 et *Scale and Scope* paru en 1990. Il a aussi édité ou dirigé plus d'une dizaine d'autres ouvrages, écrit plus de 50 articles, plus de vingt chapitres d'ouvrage et un nombre impressionnant de compte-rendu d'ouvrages. Sa réflexion sur la gestion de l'entreprise a été considérée comme travail de pionnier et a fait autorité dans la seconde moitié du XXe siècle.

<sup>95</sup> Pacitto, Jean-Claude, *Alfred Chandler - L'histoire des structures industrielles*, collection Grands auteurs, 2<sup>e</sup> ed. ems, 2009, p

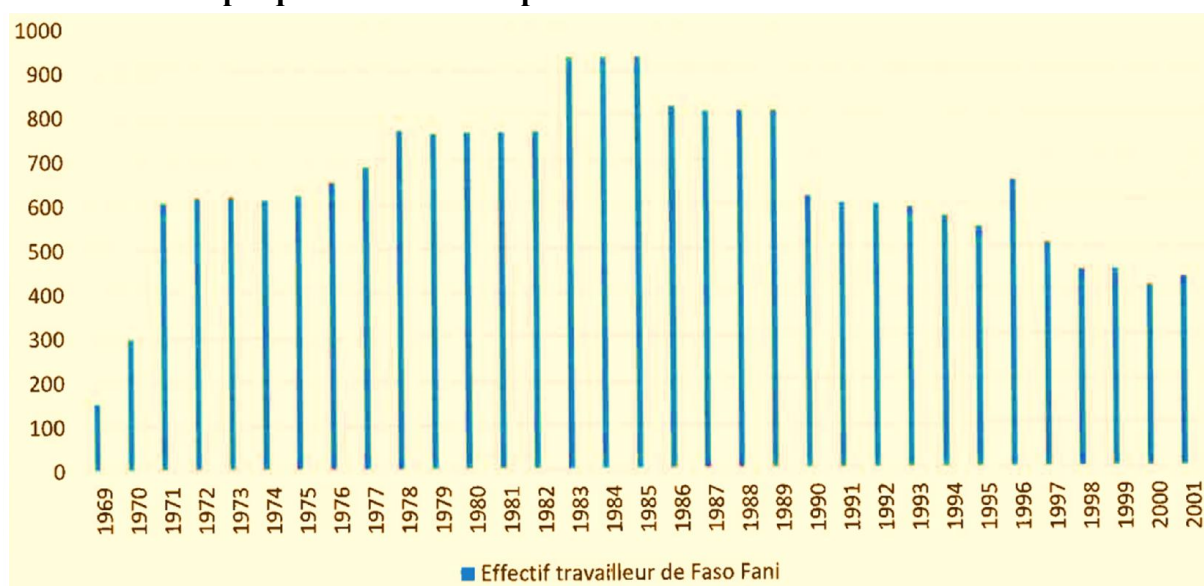
financières de l'usine. Comparativement à certaines sociétés burkinabè, Faso Fani était un gros employeur<sup>96</sup>.

**Tableau 8 : Effectif du personnel de Faso Fani de 1969 à 2001.**

<b>Années</b>	<b>1969</b>	<b>1970</b>	<b>1971</b>	<b>1972</b>	<b>1973</b>	<b>1974</b>	<b>1975</b>	<b>1976</b>	<b>1977</b>	<b>1978</b>	<b>1979</b>
<b>Effectifs</b>	151	297	606	616	620	611	622	652	685	767	760
<b>Années</b>	<b>1980</b>	<b>1981</b>	<b>1982</b>	<b>1983</b>	<b>1984</b>	<b>1985</b>	<b>1986</b>	<b>1987</b>	<b>1988</b>	<b>1989</b>	<b>1990</b>
<b>Effectifs</b>	763	763	765	933	933	933	820	809	810	810	617
<b>Années</b>	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>
<b>Effectifs</b>	600	597	590	570	545	649	508	448	448	412	430

Sources : Banhoro Y., « La production du coton et le développement de l'industrie », op., cit., op. cit. p. 84<sup>97</sup>.

**Graphique 2 : Effectif du personnel de Faso Fani de 1969 à 2001.**



Source : Nabi Tégawindé, « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op. cit., p. 40.

On constate dans le tableau ci-dessus qu'à l'exception des deux premières années correspondant au début des activités de l'usine où quelques moins de 300 personnes faisaient tourner l'usine, durant les 27 années de suite jusqu'en 1997, le nombre du personnel de l'entreprise a oscillé entre 508 et 933.

Les premiers plus importants recrutements ont eu lieu entre 1969, 1970 et 1971. En effet, 151 personnes ont été embauchées en 1969 ; en 1970, 146 personnes furent recrutées et

<sup>96</sup> En 1987, dans une classification proposée par Jeune Afrique Economie n°960 l'entreprise textile apparaît en cinquième position en termes du nombre des travailleurs. (Banhoro Y., « La production du coton et le développement de l'industrie », op., cit., p.85).

<sup>97</sup> Disponible également dans Archives Faso Fani ; Compaoré G., op. cit. p. 149 ; Nabi Tégawindé, op. cit. p. 39.

en 1971 on enregistre jusqu'à 309 personnes recrutées faisant passer l'effectif de 297 à 606 personnes en 1971. Les trois premiers importants recrutements sont liés au démarrage des activités. La seconde vague de recrutement importante s'est effectuée entre 1977 et 1978 on avait respectivement 33 et 82 personnes recrutées. Ces embauches de 1977 à 1978 s'expliquent principalement par l'extension de l'entreprise avec la création de Faso Fani 2 (VOLTEX II à l'époque). La troisième vague de recrutement important intervient en 1983. De 765 employés en 1982 on se trouve avec 933 employés en 1983 soit un recrutement de 168 personnes. Selon le graphique ci-dessus le nombre des employés de l'entreprise a été porté à son plafond et ce plafonnement sera maintenu sur trois années de suite jusqu'en 1985 ; le personnel de Faso Fani avait amorcé une période de stagnation presque de 1986 à 1989.

La colonne de 1990 du tableau laisse entrevoir une réduction importante de 193 employés. Cette diminution de l'effectif est en grande partie due à une compression du personnel de l'entreprise. En effet, « en 1990, avec la restauration de l'usine, on nota encore une baisse importante du personnel avec le licenciement de 153 travailleurs »<sup>98</sup>. Vraisemblablement, des cas de départs pour la retraite, des démissions volontaires et des décès justifieraient les 40 postes restants supprimés. La montée soudaine de la barre du graphique correspondant à l'année 1996 s'expliquerait moins pas par un fait majeur, si cela n'est dû à des recrutements relevant de népotisme et de clientélisme. Hormis cela, de 1990 à l'arrêt des activités en 2001, on observe une baisse progressive du personnel de Faso Fani avec parfois quelques légers recrutements.

- *Associations et mouvements syndicaux à Faso Fani*

A Faso Fani, il existait cinq (05) associations ou organisations des travailleurs qui leur permettaient de défendre de façon organisée leurs intérêts professionnels communs. En effet, en 1978, quatre (4) importantes centrales syndicales se partagent la délégation et représentation des travailleurs de l'usine. Il s'agit de : l'O.V.S.L. (Organisation Voltaïque des Syndicats Libres), l'U.S.T.V. (Union Syndicale des Travailleurs Voltaïques) et de la C.N.T.V. (Confédération Nationale des Travailleurs Voltaïques). Il faut également ajouter le SYNACAME qui regroupe pratiquement le personnel cadres et agents de maîtrise<sup>99</sup>. Après que la Haute Volta ait changé de dénomination pour devenir Burkina Faso en 1984, l'O.V.S.L. devient l'O.N.S.L. (Organisation Nationale des Syndicats Libre), l'U.S.T.V. devient l'U.S.T.B. (Union Syndicale des Travailleurs Burkinabè), la C.N.T.V. change en C.N.T.B.

---

<sup>98</sup> Nabi T., « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op. cit., p. 40.

<sup>99</sup> Archives VOLTEX, Plaquette, SD (1978 ?), p. 29.

(Confédération Nationale des Travailleurs Burkinabè). Ouédraogo J. B. mentionne dans son mémoire de maîtrise l'existence à Faso Fani du SYNTEX (Syndicat des Travailleurs du Textile), en mars-avril 1989, affilié la Conférence Générale des Travailleurs Burkinabè (C.G.T.B.)<sup>100</sup>. Le SYNTEX regroupait aussi bien les cadres, les agents de maîtrise que les ouvriers. Il était le seul syndicat typiquement réservé de façon spécifique à l'usine. Il aura été créé pour combler le vide créé par l'absence d'un syndicat réservé uniquement aux travailleurs de l'usine et ouvert à toutes les catégories. Hormis la C.S.B. (Conférence Syndicale Burkinabè), toutes les centrales syndicales du pays étaient représentées à l'usine de façon directe comme la C.N.T.B., l'U.S.T.B. et l'O.N.S.L. ou de façon indirecte pour la C.G.T.B par le biais du SYNTEX.

Il est difficile d'évaluer correctement l'action des partenaires sociaux. Ce que l'on sait par contre, c'est que l'importance de ces mouvements est restée variée en fonction des régimes politiques en place dans le pays et aussi en fonction des différentes phases de gestion de l'entreprise. En effet, durant la première phase de gestion où l'encadrement d'origine française, les mouvements de masse auraient été rares voire pratiquement inexistantes. Cet état de fait se justifie probablement par le fait du contexte naissant du syndicalisme mais aussi par la rigueur de l'administration sachant que les ouvriers avaient peur d'éventuelles représailles. Ensuite, sous la révolution dirigée par le CNR, ces mouvements étaient également quasi inexistantes. En effet, sous la révolution, on sait que le droit de grève avait été supprimé. Les menaces de licenciements en cas de grève ont permis d'instaurer dans l'usine un climat de peur et de suspicion y éliminant ainsi toute velléité d'action collective comme dans la plupart des services publics du pays à l'époque. Il y avait enfin le fait que certains responsables syndicaux occupaient des postes de responsabilité dans la structure politique notamment le CDR (Comité de Défense de la Révolution). On observe ainsi une situation d'absence de clivages et ce faisant, tout antagonisme était supprimé.

Par ailleurs, les syndicats de l'usine n'ont pas travaillé à la mise en place de véritables institutions de la négociation collective. Ce faisant, ils participaient de façon formelle au conseil annuel d'administration. Ce qui ne leur permettait pas de procéder à des négociations globales par rapport à leurs conditions. Les problèmes étant traités cas par cas (c'est ce que favorisait d'ailleurs la méthode compréhensive), il n'y pas eu, par exemple, de négociation globale sur les salaires, ce qui aurait abouti sur une augmentation de salaire pour tous les

---

<sup>100</sup> Ouédraogo J. B., « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », op., cit., p. 59.

travailleurs de l'entreprise. Par conséquent, le pouvoir d'achat des ouvriers a connu une baisse au fil du temps car la convention sectorielle de Faso Fani de jadis était dépassée et ne cadrerait plus avec la réalité sociale. Dans la réalité, cette convention collective n'était plus en harmonie avec le coût de la vie ; il n'y a pas souvent de correspondance entre les charges de travail et les rémunérations et elle aurait été conçue en fonction des individus et non de façon impersonnelle<sup>101</sup>.

- *Services sociaux et formation professionnelle et valorisation*

Dès sa création, l'usine a été dotée d'une infirmerie. Y travaillaient quatre (4) infirmiers. Un contrôle mensuel est assuré par le médecin de l'entreprise ; les deux consultations hebdomadaires sont confiées aux infirmiers. L'usine étant éloignée de la ville, une cantine a été aménagée pour les employés qui disposent également d'un bloc vestiaire et sanitaire. En plus de ces services, la direction a favorisé la création d'un club sportif regroupant diverses disciplines : judo, karaté, basket, etc. Chaque semaine sont organisées également deux séances cinématographiques pour le personnel. Enfin, pour permettre l'approvisionnement en vivres frais, trois liaisons par car sur Ouagadougou ont été organisées.

Au cours de l'installation de l'usine, une quarantaine de jeunes voltaïques avaient été envoyés en stage de formation dans les Établissement Robert Gonfreville en Côte d'Ivoire à Bouaké. De retour dans leur pays, ils devinrent moniteurs et assurent dans les ateliers de Faso Fani la formation du nouveau personnel recruté sur place. Cette formation sur le « tas » permet au personnel, bien que souvent illettré, d'accéder à des postes de fabrication et les meilleurs d'entre eux peuvent gravir les échelons de la hiérarchie de base : contremaître, agent de maîtrise, chef d'équipe. D'autres reçoivent un enseignement plus théorique, soit en Europe, soit à Bouaké en Côte d'Ivoire, ou encore au Collège Technique Textile de Garoua, au Cameroun. Ainsi au fur et à mesure de l'obtention de leur diplôme, ils se trouvent intégrés à l'usine en remplacement du personnel expatrié, et c'est ainsi que s'est amorcée la voltaïsation du personnel d'encadrement. Dans le projet d'extension de 1978 figurait un sous-projet de création d'une école de formation prévoyant une salle de classe de 32 élèves et une salle de machines, qui sera à la fois une salle de démonstration et permettra aux élèves de parfaire leur apprentissage. Cette école servirait également au recyclage des agents de maîtrise et mécaniciens. Malheureusement, cette initiative est restée à l'état de projet pour des raisons financières.

---

<sup>101</sup> Ouédraogo J. B., « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », op., cit., p. 63.

En définitive, nous pouvons dire que le Burkina Faso est l'un des grands pays producteurs du coton en Afrique. Cet attribut s'explique par une vieille tradition historique de cette culture renforcée par l'ambition des administrateurs coloniaux de faire du territoire une zone spécialisée dans la production du coton. La prolifération de la filière coton après la colonisation a incité les autorités du pays à vouloir l'industrialiser. Elles voulaient par la création de l'industrie textile non seulement satisfaire les besoins fondamentaux des masses populaires en habillement mais aussi pour soutenir le secteur du coton et lutter contre la pauvreté des producteurs en créant un débouché national. Une autre vision était aussi de valoriser la matière première locale à travers sa transformation sur place et la création des emplois.

C'est dans cette optique que quelques industries textiles ont été créées au fil du temps dont Faso Fani (ex VOLTEX). Cette usine textile implantée en 1969 à Koudougou, la troisième plus importante ville du pays, a été l'initiative du gouvernement burkinabè lui-même. Faso Fani à sa création avait été pensée comme une entreprise intégrée qui compte tous les maillons de la chaîne de production : filature, tissage, teinture, confection. Etant donné que l'expérience d'industrialisation était à ses débuts à l'époque, l'État avait fait appel à la coopération internationale pour la réalisation du projet. Par la suite, l'entreprise sera gérée dans un premier temps par un encadrement étranger notamment français en attendant la relève par des cadres voltaïques. Ce qui sera fait définitivement à partir de 1978.

Faso Fani a été une véritable expérience de l'introduction de nouvelles technologies et de l'organisation scientifique du travail et de production au Burkina Faso. Cette expérience a bien été reçue et adaptée par la suite aux réalités locales. L'entreprise textile Faso Fani a été l'un des plus grands établissements industriels du Burkina Faso de par le coût des investissements et des coopérations qui ont été nécessaires à sa réalisation que par le nombre d'emplois qu'elle a générés (933 emplois de 1983). Les travailleurs de l'entreprise ont en grande majorité appris leurs compétences de travail à travers la formation sur le "tas" qui était assurée par les quelques hommes envoyés se faire former soit dans d'autres industries textiles tel les Établissements Robert Gonfreville à Bouaké en Côte d'Ivoire ou dans des écoles spécialisées dans le domaine du textile à Garoua au Cameroun ou en France. Dans le chapitre suivant, nous allons nous pencher maintenant sur l'impact que l'existence de Faso Fani a eu sur le développement de la ville de Koudougou depuis sa création jusqu'à nos jours.





## **TROISIEME PARTIE : IMPACT DE LA PRESENCE DE FASO FANI SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE DE KOUDOUGOU ; LA FERMETURE DE L'USINE FASO FANI, SES CAUSES ET CONSEQUENCES**

**Abstract Part III :** Impact of the presence of Faso Fani on the development of the city of Koudougou; the closure of the Faso Fani factory, its causes and consequences

This last part of the dissertation, consisting of three chapters, deals exclusively with the Faso Fani factory. In Chapter V, it examines the impact of the textile enterprise on the development of the city of Koudougou. The urban, social and economic changes that occurred with the advent of the textile industry are studied. Chapter VI contains an essay on the causes of the bankruptcy of the Faso Fani company. Unfavorable international and national conditions, combined with internal factors such as poor management, aging equipment, and the problem of selling the company's products, led to its closure in 2001. The closure of the plant had a negative impact on the city's economy, but the company's workers paid the highest price for the closure. The last chapter deals with the heritage value of the remains of Faso Fani. Starting with an overview of industrial heritage in Europe (France and Italy), the analysis examines the state of conservation of the remains of Faso Fani and leads to a demonstration of its heritage value.

**CHAPITRE V : FASO FANI (EX VOLTEX) ET LE  
DEVELOPPEMENT DE LA VILLE KOUDOUGOU**

Depuis son projet de création jusqu'à l'arrêt de ses activités, l'usine textile Faso Fani a eu un impact multiforme sur la ville de Koudougou. La création de cette industrie a contribué à l'équipement de la ville en infrastructures. Elle a aussi contribué à dynamiser les activités économiques de la ville. Ce présent chapitre analyse ainsi les transformations survenues dans la ville de Koudougou grâce l'avènement de Faso Fano.

## **V. Impact de la présence de Faso Fani sur le développement de la ville de Koudougou**

### **V. 1. Importance de Faso Fani au niveau national et régional**

#### *V. 1. 1. Importance de Faso Fani au niveau national*

L'usine textile Faso Fani à Koudougou a été l'une des plus importantes implantations industrielles du Burkina Faso. En plus de sa contribution importante à satisfaire les besoins des Burkinabè en produits textiles, Faso Fani a créé beaucoup d'emplois (voir Tableau 8) contribuant ainsi à la réduction du chômage dans le pays. L'importance de Faso Fani en termes de chiffre d'affaires et du nombre d'employés l'a placé au deuxième rang des grandes réalisations industrielles du pays<sup>1</sup>.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise atteint plus de 6,4 milliards de F CFA en 1986 alors qu'il n'était que de 2,006 millions de F CFA en 1974 (voir Annexe 1). Au Burkina Faso, sauf la Société Sucrière de la Haute-Volta (SOSUHV actuel SN SOSUCO) réalisait un chiffre d'affaires supérieur à celui de Faso Fani<sup>2</sup>. L'accroissement du chiffre d'affaires de la société depuis le démarrage de ses activités jusqu'en 1979 l'avait placé dans une bonne condition économique permettant à l'État de profiter d'importants bénéfices. Bien que Faso Fani soit fortement concurrencée, son rôle dans l'habillement au Burkina Faso n'était pas négligeable. En effet, selon des rapports réalisés dans le cadre de la réorganisation de la société, environ 70% des salariés du pays ayant des revenus faibles, en plus de la masse paysanne consommaient 77% des *pagnes Fancy* imprimés de Faso Fani. Cette consommation faisait environ 80% de son chiffre d'affaires. Disons, alors que la politique de la substitution des produits textiles d'importation de l'Etat se réalisait<sup>3</sup>. Les autres types, les filés et les tissés

---

<sup>1</sup> Compaoré Georges, « L'industrialisation de la Haute-Volta », Thèse de Doctorat, Géographie et Ecologie Tropicales, Université de Bordeaux III, U.E.R. de Géographie, 1984, p. 158.

<sup>2</sup> La SOSUHV réalisait couramment près de 7 milliards de chiffre d'affaires (6, 864 milliards en 1981).

<sup>3</sup> Compaoré Georges, « L'industrialisation de la Haute-Volta », op. cit., 1984, p.158.

(couvertures, serviettes, nappes de table, draps de lits, torchons, teeshirts) produits par l'entreprise étaient de plus en plus appréciés par la classe aisée qui ne consomment malheureusement que 3% de production de Faso Fani. Cette tranche de la population du pays reproche aux pagnes imprimés de Faso Fani de se déteindre vite après quelques lavages. Malgré tous les problèmes liés à la concurrence, Faso Fani aurait vendu en moyenne 120 000 pièces de tissus au Mali de 1974 à 1976, soit 21% des ventes totales au cours de cette période<sup>4</sup>.

Les chiffres d'affaires que Faso Fani a réalisés pendant la période de son existence correspondaient aux sommes qui auraient servi à l'achat de produits textiles importés si toutefois le pays n'en produisait pas. Ainsi, le fait d'avoir une industrie textile sur place constituait un frein à la fuite des devises nationales vers l'extérieur, fuite qui aurait contribué à amplifier le déséquilibre de la balance commerciale du pays déjà déficitaire. Alors, ces mêmes devises peuvent servir de moyen de paie à l'extérieur sans entraîner trop d'influences négatives sur la balance commerciale. Cependant, après avoir déploré la concurrence déloyale des produits textiles importés, Georges Compaoré dans sa thèse située en 1984, la part des imprimés de Faso Fani à environ 15 à 20% du marché national<sup>5</sup>. Ce qui pour lui, était trop faible. Pour nous, il n'en était pas aussi moins.

Il faut rappeler que les pagnes de Faso Fani étaient beaucoup appréciés dans d'autres pays comme le Niger voisin et le Tchad où l'industrie textile n'était pas beaucoup développée. L'usine avait en Côte d'Ivoire une représentation commerciale, ce qui signifie que ses produits étaient également sur le marché ivoirien. On peut donc affirmer qu'à travers les produits de Faso Fani le Burkina Faso arrivait à s'affirmer sur le plan commercial et culturel dans la sous-région ouest africaine. L'affirmation suivante de l'ancien Directeur Adjoint du service commercial illustre bien cela : « Dans la sous-région, beaucoup utilisait nos échantillons par exemple les pagnes pour en faire une imitation. Quand il y a un pagne qui marche vraiment bien, en Côte d'Ivoire et au Mali dans leurs firmes textiles, ils faisaient l'imitation et ils mettaient ensuite leurs marques ou griffes juste en bas »<sup>6</sup>. Nous concluons cette analyse en disant avec Georges Compaoré qu'après 14 ans d'expérience (1970-1984), Faso Fani a semblé avoir assez bien rempli sa mission socio-économique. Fournisseur d'un

---

<sup>4</sup> Compaoré Georges, « L'industrialisation de la Haute-Volta », op. cit., 1984, p.159.

<sup>5</sup> Compaoré Georges, « L'industrialisation de la Haute-Volta », op. cit., 1984, p. 160.

<sup>6</sup> YAMEOGO Ignace, ancien directeur adjoint du service commercial de Faso Fani, entretien n°3, réalisé le 31/03/2022 à Koudougou.

produit de première nécessité, elle a joué un rôle important dans la stabilisation des prix des produits textiles et a élevé le niveau de vie du travailleur et du consommateur burkinabè.

#### *V. 1. 2. Importance de Faso Fani au niveau régional*

L'évaluation de l'importance de Faso Fani à l'échelon régionale peut se faire à travers une analyse de sa consommation de la matière première. En réalité, les principales matières premières utilisées sont multiples. Il s'agit du coton, de la cretonne, de la fibranne ou encore des produits chimiques. La seule matière première locale absorbée par Faso Fani est le coton. Le tableau suivant présente la consommation de coton de l'usine pendant la période où l'entreprise se portait bien et faisait des bénéfices.

**Tableau 9 : Production de fibres de coton de l'usine d'égrenage de Koudougou et la quantité de consommation de fibres de coton de Faso Fani (en tonnes).<sup>7</sup>**

Années	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Production	-	1 652	1 323	1 677	1 283	1 065	3 823	4 088	2 419	-
Consommation	650	900	1 217	1 215	1 208,14	727,45	813,31	816,29	770,17	254,80
Consommation en % <sup>8</sup>	-	68,02	91,98	72,45	94,16	68,30	21,27	19,96	31,83	-

Années	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Production	-	1 775	1 830	2 735	3 555	4 748	6 475	9 535	-	8 028
Consommation	-	-	-	-	-	1 557	1 359	1 329	1 293	885
Consommation en % <sup>9</sup>	-	-	-	-	-	32,79	20,98	13,93	-	11,02

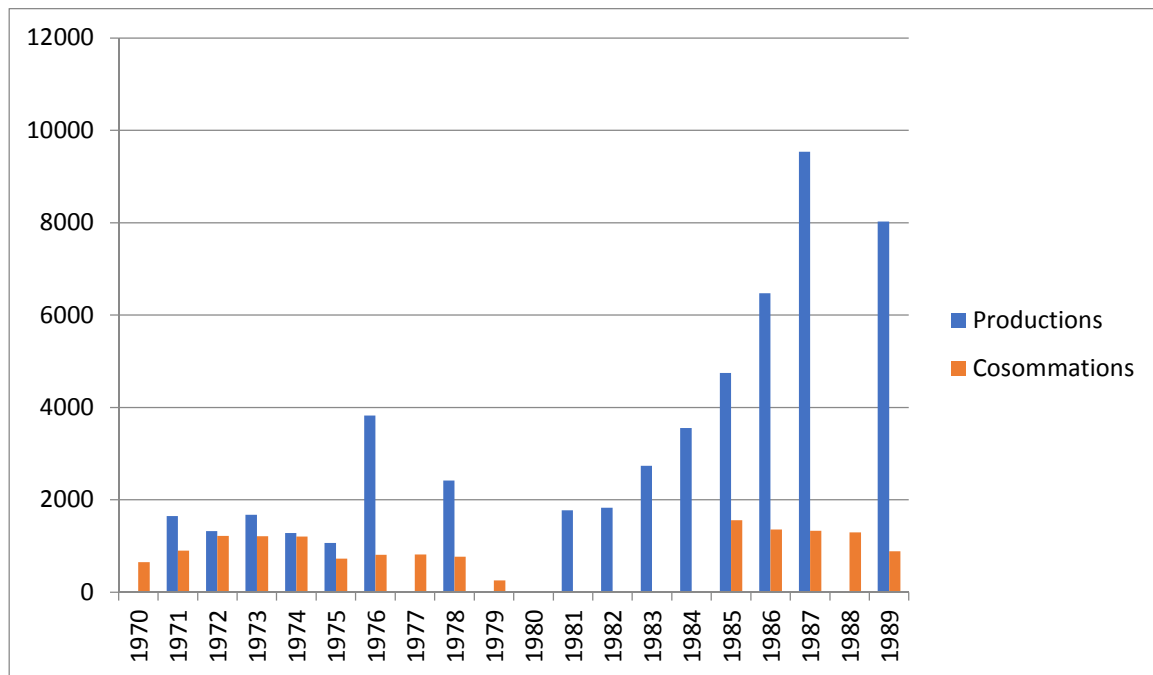
Sources : Rapports annuels SOFITEX de 1968 à 1989 (in Banhoré Yacouba, « La production du coton., op. cit., 1991, p. 81) ; Industrie Voltaïque de 1974 à 1980 (in Compaoré, « L'industrialisation de la Haute-Volta », op. cit., 1984, p. 149.).

<sup>7</sup> Ces chiffres proviennent de plusieurs sources complémentaires.

<sup>8</sup> Pourcentages de consommations recalculés et corrigés par nous-même.

<sup>9</sup> Pourcentages de consommations recalculés et corrigés par nous-même.

**Graphique 3 : Production de fibres de coton de l'usine d'égrenage de Koudougou et la quantité de consommation de fibres de coton de Faso Fani.**



Source : Graphique construit par Dabré Abdoul Djalilou à partir des données du tableau ci-dessus.

A travers le graphique ci-dessus, nous pouvons constater que la production de fibre de coton de l'usine d'égrenage de Koudougou a évolué irrégulièrement tandis que la consommation de Faso Fani est presque stationnaire (1970-1978). Quantitativement, pendant que production de la fibre est de plus en plus importante – même si elle est irrégulière – la consommation de Faso Fani connaît une régression (1985-1989). Cependant, de 1971 à 1975, la consommation de fibre de Faso Fani s'est rapprochée de la production totale de l'usine d'égrenage. Faso Fani consommait pendant cette période plus de la moitié de la fibre produite par la SOFITEX (ex CFDT / Koudougou). Sa consommation allait de l'ordre de plus de 68 à 94,15% de la fibre produite par la SOFITEX. Et, la consommation moyenne de fibre de coton de Faso Fani sur les quinze (15) années d'exploitation enregistrées dans le tableau ci-dessus était de 999,30 tonnes. Comparé estima cette consommation moyenne en coton de Faso Fani à environ 1250 tonnes, soit 2% de la production nationale de coton en 1984<sup>10</sup>. Devant une telle absorption de matière première locale, sachant qu'à l'époque il n'existait aucune autre unité textile dans la région et même ailleurs dans le pays, nous pouvons affirmer que Faso Fani a joué un rôle important au niveau régional dans l'absorption et la transformation du coton local. Mais cette consommation demeure encore très négligeable devant la production

<sup>10</sup> Compaoré Georges, « L'industrialisation de la Haute-Volta », op. cit., 1984, p. 160.

nationale de coton. Par exemple, « en 1971 la Voltex n'a absorbé qu'un 1/10 de la production de coton fibre de la C.F.D.T. »<sup>11</sup>.

## **V. 2. Importance de Faso Fani dans l'urbanisation et le développement socio-économique de la ville de Koudougou**

### *V. 2. 1. Equipement de la ville de Koudougou*

#### *V. 2. 1.1. Equipement en infrastructures d'approvisionnement en électricité*

Dans le Chapitre II, de ce présent travail portant sur les facteurs d'industrialisation de la ville de Koudougou, il est ressorti que la ville de Koudougou regorge peu de ressources hydrographiques (pas de fleuves ni de lacs) ce qui représente une contrainte pour son industrialisation. Aussi, jusqu'à l'indépendance, la ville de Koudougou n'avait été électrifiée. C'est pourquoi les Etablissement GONFREVILLE, avant d'accepter son rôle de financier susceptible de participer au capital et d'assurer la gestion du futur complexe textile, tant sur le plan technique que commercial, avait exigé que soit résolu les problèmes d'eau et d'électricité. C'est ainsi que dans le processus d'industrialisation de Koudougou, la Société Africaine d'Electricité (S.AF.ELEC.) s'implanta à Koudougou. Egalement, des travaux d'adduction d'eau ont été entrepris. Ces travaux qui ont été engagés avant les implantations de la SOFITEX/Koudougou et de Faso Fani devraient connaître des améliorations de leurs équipements à l'occasion du démarrage des activités de celles-ci.

En 1971, la Voltaïque Electrique (VOLTELEC) vit le jour à Koudougou en tant que société d'électricité autonome, distingue de la Société Africaine d'Electricité (S.AF.ELEC.). La VOLTELEC, actuelle Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABL), s'implante dans la zone industrielle de la ville de Koudougou. Ses installations, selon Zama, permirent l'acquisition d'une ligne Haute Tension à partir de 1973 grâce à une centrale électrique qui remplace en lieu et place les deux (02) groupes électrogènes<sup>12</sup>. Compaoré, dans un article publié en 1993 écrit : « la Société d'Electricité du Burkina Faso (SONABEL) a été créée en même temps que Faso Fani et s'est vite développée à partir d'elle »<sup>13</sup>. Il ajoute : « on s'est aussitôt rendu compte que les petits groupes électrogènes de départ n'arriveraient plus à

---

<sup>11</sup> 9K 1. DDIA. Rapport d'Activité : Industrie – Artisanat. Année 1971. p. 22.

<sup>12</sup> Zoma, Bassirou, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », Rapport de D.E.A., option Histoire africaine, université de Ouagadougou, Département d'Histoire et Archéologie, 2006, p. 44.

<sup>13</sup> Compaoré, George, « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou (Burkina Faso) », *Espace tropicale*, n°10, Talence, CEGET-CNRS, 1993, p. 36.

satisfaire les besoins croissant de la société [Faso Fani] au fur et à mesure du développement de ses activités »<sup>14</sup>.

En 1993, la puissance de l'électricité fournie serait de 7 693 kilowatts (kW) pour 2 146 abonnés en basse tension et 16 abonnés en moyenne tension. L'installation de SONABEL a permis en même temps de doter la ville de Koudougou de quelques infrastructures urbaines. En effet, en 1993, Compaoré a compté quelques vingtaines de lampes qui permettaient l'éclairage public ; la ville disposait désormais d'une ligne de Haute Tension (HT) pour l'approvisionnement des usines, d'une ligne mixte de 7 299 m et d'une Basse Tension (BT) aérienne de 57 180 m et souterraine de 215 m. Tous ces équipements faisaient dans l'ensemble une puissance de 5 165 kW<sup>15</sup>. La consommation urbaine annuelle était de l'ordre d'une dizaine de millions de kW. Alors que Faso Fani consommait les trois quarts de la production de la SONABEL / Koudougou, ce qui représentait 80% du chiffre d'affaires réalisé par la SONABEL à Koudougou. En 1985 par exemple, sur un chiffre d'affaires totale de 795 770 908 F CFA, la part de consommation de Faso Fani a été de 664 569 265 F CFA, soit environ 83,50% du chiffre d'affaires total Compaoré. Sachant que devant cette réalité de consommation il s'ensuivra probablement des déficits à l'avenir, l'Etat prévoyait l'interconnexion avec la Côte d'Ivoire voisine et une ligne HT Koudougou-Ouagadougou-Kompienga<sup>16</sup>. Koudougou est ainsi alimenté depuis 1991 par une ligne haute tension venant de Ouagadougou. Il est desservi par un réseau électrique composé de lignes aériennes et souterraines comprenant 95 283 m de moyenne tension et 109 942 m basse tension<sup>17</sup>. De 2 902 abonnés au réseau électrique en 1990, on passe à 3 400 abonnés en 1992<sup>18</sup>. L'éclairage publique s'étendait de sur 11,3 Km soit 404 foyers lumineux<sup>19</sup>.

#### *V. 2. 1. 2. Equipement de la ville en infrastructures d'approvisionnement en eau*

Concernant l'approvisionnement en eau, les activités commencent entre 1965 et 1966. Mais c'est avec l'extension à Koudougou des prestations de la Société Africaine d'Electricité (S.AF.ELEC) – déjà en activité depuis 1957 à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou – à

---

<sup>14</sup> Compaoré, « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou », op.cit., 1993, p. 36.

<sup>15</sup> Idem p. 36.

<sup>16</sup> Un barrage hydro-électrique a été sur le cours du fleuve Kompienga dans le Sud-Est du pays pour l'alimentation de Ouagadougou en électricité. Il a été inauguré en 1989.

<sup>17</sup> Comité d'Appui Technique Communal, « Rapport PNUD sur l'habitation au Burkina Faso », mai 1993, p. 4.

<sup>18</sup> Statistiques SONABEL/KOUDOUGOU, 1991. Cité par Zoma, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, p. 76.

<sup>19</sup> Comité d'Appui Technique Communal, op. cit. p. 4. Cité par Zoma, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, p. 76.



Koudougou que l'approvisionnement a été effectif<sup>20</sup>. En effet, elle installa ses équipements à proximité de la zone industrielle, au bord de la route menant à Dédougou. A partir de là, est traitée l'eau provenant de l'aménagement de deux (02) puits dont l'un à Sogpelce (secteur n°5 de Koudougou) et l'autre sur la route menant à Sainte Monique (secteur n°10)<sup>21</sup>.

Mais l'activité industrielle, grande consommatrice d'eau nécessita de perfectionner le dispositif originel d'approvisionnement en eau. On assista alors à l'ouverture des travaux de la première adduction d'eau à Koudougou. Ces travaux ont consisté, vers 1970, en des branchements de tuyaux à partir du lac du barrage de Salbisgo<sup>22</sup> pour alimenter Koudougou en eau. Selon une étude de faisabilité de ce projet d'adduction d'eau à Koudougou, la capacité utile du barrage de Salbisgo serait d'environ 2 millions de m<sup>3</sup>, soit environ sept fois la consommation annuelle optima de la ville de Koudougou<sup>23</sup>. L'étude prévoyait une conduite de refoulement d'un débit moyen de 100 m<sup>3</sup> d'eau/h pouvant donner suivant le régime de fonctionnement 1000 à 2000 m<sup>3</sup>/jour soit environ 41 à 83 m<sup>3</sup>/h. Le dispositif comprendrait une station d'épuration des eaux Dégremont<sup>24</sup>, d'un débit également de 100 m<sup>3</sup>/h ; une station de pompage et de refoulement équipée de deux (2) groupe moto-pompes diesels permettant une autonomie de fonctionnement<sup>25</sup>. Selon cette même étude, la capacité de ce barrage et le débit de la conduite seraient largement suffisants pour alimenter en eau ultérieurement une industrie textile, avec une capacité supplémentaire de 800 à 1 000 m<sup>3</sup>/jour<sup>26</sup>.

Mais plus tard, les réalités vont décider les choses différemment. L'augmentation de la demande d'eau avec les activités de l'usine Faso Fani conduit l'ONEA/Koudougou (Office Nationale de l'eau et de l'Assainissement de Koudougou) entre 1976 et 1978, à entreprendre une deuxième adduction d'eau à partir du fleuve Mouhoun à Tiogo Gurunsi<sup>27</sup>. Grâce à cette nouvelle adduction, la production d'eau de l'ONEA Koudougou passa de 50 m<sup>3</sup>/h à 300m<sup>3</sup>/h selon Magniant-Ziba<sup>28</sup>. Ceci permit aux ménages de Koudougou d'avoir accès à de l'eau

---

<sup>20</sup> Ministère du Développement et du Tourisme, Direction du plan et des Etudes de Développement, « Rapport économique pour les années 1959-1964 », 1965, p. 129.

<sup>21</sup> Zoma, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, p. 44.

<sup>22</sup> Un village situé à environ 15 Km au Sud-Ouest de Koudougou

<sup>23</sup> 6V 77. Ville de Koudougou. Adduction d'eau. Etude préliminaire de prise d'eau dans le barrage de Sombissigo, E.C.A., Ouagadougou, 9 Août 1963. p. 2.

<sup>24</sup> Dégremont est une entreprise française spécialisée dans les installations de production d'eau potable et dans le traitement des eaux usées et des boues.

<sup>25</sup> 6V 77. Ville de Koudougou. Adduction d'eau., op.cit. p. 2.

<sup>26</sup> 6V 77. Ville de Koudougou. Adduction d'eau, op. cit. p. 2.

<sup>27</sup> Tiogo Gurunsi est une localité située à 55 Km de Koudougou sur la route de Dédougou.

<sup>28</sup> Magniant-Ziba, Rasmata Katia, « l'eau à usage domestique à Koudougou, ville secondaire du Burkina Faso », thèse de doctorat unique, Géographie, Université Ouaga I, 2016, p. 135 (cité par Nabi Tégawindé, « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op., cit., p. 26.

potable courante. Compaoré évoque une extension (renforcement) du réseau d'adduction en 1984 où on utilisa par la suite des « tuyaux en PVC et la capacité de traitement fut portée de 110 m<sup>3</sup>/h à 240 m<sup>3</sup>/h ». Il ne donne pas de détails sur cette adduction, mais il semble parler de la même adduction évoquée par Magniant-Ziba. Compaoré estima la consommation moyenne journalière à 1 500 m<sup>3</sup> d'eau et le nombre d'abonnés de la ville à 1 126 sur 51 670 habitants en 1985 alors qu'un ancien cadre de l'ONEA/Koudougou indiqua approximativement 600 à 700 abonnés entre 1970 et 1975<sup>29</sup>.

Selon Faso Fani participerait pour près de la moitié au chiffre d'affaires de l'ONEA soit une soixantaine de million de F CFA par an malgré qu'elle ne consomme que de l'eau brut c'est-à-dire non traitée. En 1991, l'ONEA disposait d'un château d'eau de 1000 m<sup>3</sup> et son réseau de conduit d'environ 6 Km devait assurer l'approvisionnement de 1 887 abonnés. La consommation moyenne s'élevait à environ 1 550 m<sup>3</sup> voire 2 000 m<sup>3</sup> pendant les mois les plus chauds de mars et avril<sup>30</sup>.

Après cette analyse, l'on constate que le problème d'eau nécessaire à l'industrialisation de Koudougou s'est posé de façon récurrente. Des efforts ont été menés par l'Etat ont permis d'une part d'approvisionner la ville à partir des réserves souterraines d'eaux à travers l'exploitation de puits. Toutefois, la recrudescence de la demande va conduire d'autre part à ravitailler la ville à partir de sources d'eau en dehors d'elle. Il s'est agi de conduire l'eau de ces sources situées à plusieurs dizaines de kilomètres – d'abord sur 15 Km à partir du lac artificiel de Salbisgo et ensuite, sur 55 Km à partir du fleuve Mouhoun – jusqu'à Koudougou dans des tuyaux souterrains. Ce sont ces activités d'équipement qui ont occasionné la mise place et le renforcement du système hydraulique de la ville de Koudougou.

#### *V. 2. 2. La dynamique démographique et socio-économique et la transformation de l'espace urbain de la ville de Koudougou*

L'industrialisation de la ville de Koudougou commence réellement en 1970 avec l'implantation du complexe textile Faso Fani. Cette nouvelle industrie textile a eu des répercussions socio-économiques, qui se traduisent par une diversification progressive des activités urbaines, une croissance démographique modérée et une expansion spatiale de la ville<sup>31</sup>. Les aspects visibles des changements ont été d'alors, la relative poussée démographique accompagnée de l'agrandissement progressive de la taille de la ville, ensuite

---

<sup>29</sup> KABORE Guy Pascal, Enquête du 24 août 2006, cité par Zoma, Bassirou, op. cit. p. 44.

<sup>30</sup> Statistique ONATEL / KOUDOUGOU, 1991. (Cité par Zoma Bassirou, op. cit. p. 76).

<sup>31</sup> Compaoré, « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou », op.cit., 1993, p. 32.

le renforcement de l'administration (services déconcentrés de l'Etat) et enfin le dynamisme ressenti au niveau de l'activité économique locale.

#### V. 2. 2. 1. La dynamique démographique de la ville

Afin de déterminer l'effet qu'a eu l'implantation de l'usine textile Faso Fani sur la croissance démographique de la ville de Koudougou, il est nécessaire de réexaminer l'évolution de population de l'entité que nous avons déjà évoquée dans le Chapitre II portant sur les facteurs d'industrialisation de Koudougou, en tenant compte, cette fois-ci, des catalyseurs de cette croissance.

Zoma, dans son rapport de DEA, avance que la relative poussée industrielle propulse Koudougou au rang des prétendues « ville industrielles » de la Haute Volta (actuel Burkina Faso). Ville ferroviaire et industrielle désormais, Koudougou connaît quelques changements<sup>32</sup>. Compaoré soutient que la croissance de la population s'est accélérée à partir des années 1970 avec la mise en route de l'usine textile<sup>33</sup>. Comment peut-on justifier ces affirmations ? Analysons le tableau et le graphique suivants de l'évolution de la population de la ville de Koudougou de 1925 à 2006.

**Tableau 10 : Evolution de la population de Koudougou entre 1925 à 2006.**

Années	1925	1936	1945	1948	1955	1960	1970	1975	1985
Populations	11500	15900	19008	15900	18700	25000	31000	36800	51670

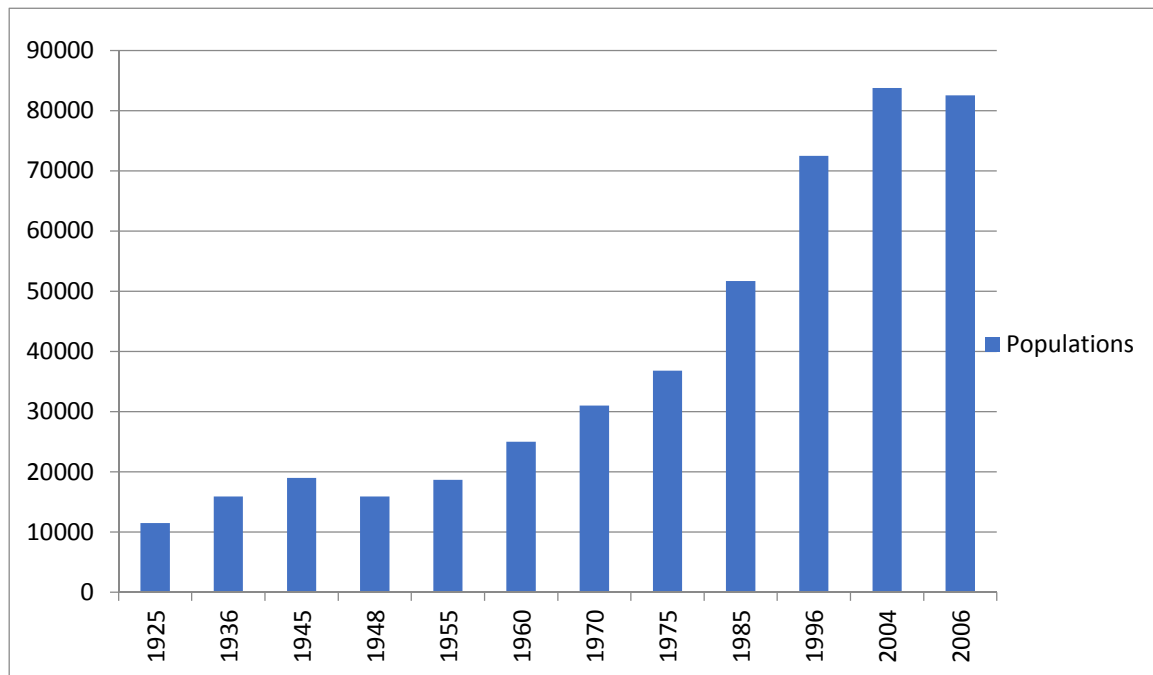
Années	1996	2004	2006
Populations	72490	83752	82542

Source : - INSD : Enquête démographique, RGPH, 1960, 1975, 1996, 2006  
 - PCD. Commune de Koudougou. 2012, page 29.  
 - Hilgers, *Une ethnographie l'échelle de la ville*. op. cit., 2009, pp. 118 et 126.

<sup>32</sup> Zoma, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, p. 44.

<sup>33</sup> Compaoré, « L'industrialisation de la Haute-Volta », op. cit., 1984, p. 67.

**Graphique 4 : Evolution de la population de Koudougou entre 1925 à 2006.**



Source : Graphique réalisé par nous-même sur la base des données du tableau ci-dessus.

A l'observation du graphique ci-dessus, nous pouvons facilement constater que la croissance de la population de la ville était irrégulière pendant la colonisation c'est-à-dire de 1925 à 1960. Sur les 25 années avant l'indépendance (de 1935-36 à 1960), la population de la ville a augmenté en moyenne de 361 habitants environ par an selon le tableau ci-dessus. La croissance lente et souvent de décroissance démographique pendant cette période étaient dues à plusieurs facteurs à savoir l'émigration, la ponction démographique par les colonisateurs et la mortalité élevée. En effet, vers 1926 les ponctions de main-d'œuvre par les colons français sont les plus fortes dans l'ensemble du cercle de Koudougou ; le travail forcé et la vague de sécheresse au début des années 1930 ont stimulé les départs vers d'autres régions et la région était lourdement atteinte par la trypanosomiase<sup>34</sup>. Mais, la conjugaison de plusieurs autres facteurs explique la croissance de plus en plus importante de la population de la ville de la fin des années 40 à 1960. En effet, la loi dite «Houphouët Boigny» du 11 avril 1946 supprima le travail forcé dans les colonies françaises d'Afrique – le travail forcé a été la principale cause des migrations de travailleurs voltaïques vers les colonies voisines – ; le rétablissement de la Haute Volta en 1947 diminue également l'émigration vers la Côte d'Ivoire ; en 1947, une phase importante du réseau routier s'achève<sup>35</sup> permettant de rejoindre les villes moyennes de

<sup>34</sup> Hilgers, *Une ethnographie l'échelle de la ville*. op. cit., 2009, p. 120.

<sup>35</sup> Archives du CNRST. Cercle de Koudougou, lettre n°58 23/01/1947 et n°1126 24/02/47.

Yako et de Léo et en 1953, le chemin de fer est étendu jusqu'à Koudougou. Koudougou devient ainsi peu à peu une ville carrefour entre Ouagadougou et Bobo Dioulasso. Tous ces facteurs ont probablement stimulé des mouvements migratoires vers la ville de Koudougou.

En nous basant sur le tableau ci-dessus, de 1960 à 1985 soit sur une période de 25 ans, la croissance moyenne de la population de Koudougou était d'environ 1 067 habitants/an contre 361 habitants/an sur les 25 dernières années d'avant 1960. En effet, la population de la ville de Koudougou est passée de 25 000 habitants en 1960 à 31 000 habitants en 1970, soit une augmentation de 6 000 habitants. Alors que de 1970 à 1975, le nombre d'habitants passa à 36 800, soit une augmentation de 5 800 habitants. Or nous savons que l'industrie commence à fonctionner véritablement à Koudougou au début des années 1970 ; n'est-ce pas visible, ses effets ? La période d'après 1975 est sans contester celle de l'augmentation sensible de la population qui, en l'espace de quinze (15) ans, côtoie la barre de 40 000 habitants. On est passé de 36 800 habitants à 51 670 habitants, soit une augmentation de plus de 15 000 habitants. Ce qui fait dire à Compaoré que « de 1970 à 1985, la croissance démographique est nette : de 31 000 habitants, la population urbaine passe à 51 670 habitants soit une augmentation de 61,9% en une quinzaine d'années (3,44% l'an entre 1975 et 1985) »<sup>36</sup>. Les effets d'entraînement de l'industrie, la dynamisation générale de l'économie de la ville à travers la naissance de nouvelles activités économiques urbaines, la modernisation de celles existantes vont maintenir le processus de croissance démographique de la ville jusqu'à dans les années 2000.

#### *V. 2. 2. 2. La dynamisation et la diversification de l'économie de la ville de Koudougou*

Des transformations économiques se sont opérées lentement dans la ville de Koudougou et plusieurs activités économiques s'organisèrent autour du complexe industriel Faso Fani. Des prestations de service, l'émergence autres activités nouvelles à caractère industriel, et semi-industriel, le développement du commerce et du transport, ont été les premiers signes tangibles des mutations économiques qui étaient cours dans la ville de Koudougou<sup>37</sup>.

Sur le plan de l'émergence d'activités nouvelles, on peut prendre en considération la création de certaines activités semi-industrielles comme les boulangeries. En effet, on note la création en 1971 de la Boulangerie-pâtisserie moderne de la Gare et celle de la Boulangerie Centrale en 1975. Selon Comparé, ces petites entreprises employaient respectivement 22 et 24

---

<sup>36</sup> Compaoré, « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou. », op.cit., 1993, p. 46.

<sup>37</sup> Compaoré, « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou. », op.cit., 1993, pp. 35-36.

personnes. La Boulangerie Centrale avait une production allant de 5 000 à 7 000 baguettes par jours<sup>38</sup>. Cette denrée est vendue non seulement dans l'agglomération de Koudougou mais également au niveau des villages environnants. Au niveau de la ville, les travailleurs de l'administration et de l'industrie Faso Fani constitueraient les principaux consommateurs.

Ensuite, il faut ajouter la création d'une petite unité de mise en bouteilles de bières en 1982. Il était entre temps devenu de plus en plus difficile de satisfaire les besoins de la ville. Koudougou recevait ainsi de la bière déjà brassée en provenance de la capitale, Ouagadougou. L'unité de Koudougou, une filiale de la Société Burkinabè des Brasserie (SO.B.BRA), s'occupait alors de la seule opération d'embouteillage. Par mois, cette unité produisait entre 1 et 1,5 million de bouteilles ce qui représente un chiffre d'affaires de 14 millions de F CFA. Elle approvisionnait la ville en bières et en boissons gazeuses et rêvait d'une envergure régionale. Selon Bassirou Zoma, l'unité de mise en bouteilles s'est enracinée à Koudougou au détriment de sa principale concurrente, la BRAKINA (Brasserie du Burkina), en construisant en zone industriel, son bâtiment technique et, en zone commerciale, son magasin commercial en face de l'entrée principale du palais privé du feu président, Maurice Yaméogo, non loin du marché central<sup>39</sup>.

De plus, l'aménagement du barrage de Salbisgo pour alimenter Faso Fani à Koudougou, et grâce à l'existence d'autres petites retenues d'eau à l'intérieur et hors de la ville permettaient une intense activité maraîchère qui portait sur la production en saison sèche de tomate (1 885 t), d'oignon (1 963 t), de choux, de laitue, de carotte, des radis. Y sont produits également des fruits tels les mangues, les goyaves, les citrons, les papayes. Tous ces produits frais étaient déversés sur le marché central de Koudougou tandis qu'une bonne partie est acheminée vers Ouagadougou par le train.

Enfin, la plus palpable de la création de nouvelle activité liée à l'existence l'industrie textile s'observe à travers l'apport de celle-ci à l'artisanat. En effet, « de nouvelles filières ont fait leur apparition et constituent une source de revenus non négligeables pour les artisans »<sup>40</sup>. Il s'agissait des matelassiers et des tisserands. Ces artisans se servaient principalement des sous-produits venant de l'usine Faso Fani comme les déchets de coton, les morceaux de tissu ou des produits semi-finis tels que le fil pour fabrication de leurs articles divers. Auparavant, les matelassiers se servaient de la paille pour rembourrer les matelas. Depuis la création de

---

<sup>38</sup> Compaoré, « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou », op.cit., 1993, p. 37.

<sup>39</sup> Zoma Bassirou « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, pp. 44-45.

<sup>40</sup> Compaoré, « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou », op.cit., 1993, p. 38.

Faso Fani, ils utilisent les résidus que l'usine leur vent à raison de 35 F CFA le kilogramme<sup>41</sup>. Bassirou Zoma soutient également dans son rapport de DEA que l'industrie textile serait à la base du développement des activités comme le tissage, la fabrication artisanale des matelas, la teinture<sup>42</sup>. « C'est grâce à la VOLTEX que je suis devenu matelassier. Je n'ai pas été le seul à me retrouver ainsi. En 1976, quand je m'y adonnais pour la première fois, il y avait déjà d'autres personnes qui exerçaient ce métier avec succès (...) »<sup>43</sup>. Cette affirmation nous indique l'impact positif de la présence de la Faso-Fani (ex VOLTEX) sur les activités informelles à Koudougou. Toujours dans cette dynamique, une importante partie des fils teints ou non provenant de la Faso-Fani était consommée par l'artisanat textile de la ville et des villages environnants. Cela donna une pulsion à l'artisanat textile car la fabrication traditionnelle de fils d'alors était très lente. Pour finir, les opérations d'électrification de la ville avaient permis à certaines activités de se moderniser. Ainsi, les artisans se sont équipés de plus en plus en matériels électriques dans les ateliers de soudure, ou les garages de réparation automobile.

#### *V. 2. 2. 3. Retombées économiques et intégrations intersectorielle et interprofessionnelle*

##### *- Retombées économiques de l'exploitation de l'usine Faso Fani à Koudougou*

Les travailleurs du complexe textile proviendraient essentiellement de trois provinces voisines : Boulkiemdé (50%), Kadiogo (20%), Sanmatenga (20%), autres (10%)<sup>44</sup>. Selon Compaoré, avec ses 840 salariés, Faso Fani constituait à peu près la moitié des emplois salariés de la ville de Koudougou et partant est le plus grand employeur de la ville<sup>45</sup>. Nous avons vu effectivement à travers le tableau de l'évolution des effectifs du personnel de Faso Fani que les employés l'usine atteint 933 en 1983. La paye salariale de ces employés et les charges sociales divers représentaient ensemble un montant annuel moyen de 1,1 milliard de F CFA par mois<sup>46</sup>. Cela constituait une grosse masse monétaire que l'entreprise injectait chaque année dans l'économie urbaine. Il semblerait qu'en plus de leurs salaires mensuels, les travailleurs de l'usine Faso Fani bénéficiaient aussi d'un certain nombre de d'avantages. Il s'agissait notamment de diverses primes indexées sur le salaire de base qui étaient entre autres les primes d'ancienneté (1% par an à partir de la 3e année), de rendement (15 à 22% suivant les ateliers de fabrication), de déplacement, de salissures, de panier, de responsabilité, etc. A

---

<sup>41</sup> Idem

<sup>42</sup> Zoma, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, p. 54.

<sup>43</sup> KAGAMBEGA N. Jules, enquête du 27 septembre 2006, cité par Zoma, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, p. 54.

<sup>44</sup> Compaoré, « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou. », op.cit., 1993, p.35.

<sup>45</sup> Compaoré, « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou. », op.cit., 1993, p.37.

<sup>46</sup> Idem

tout cela, il faut ajouter les heures supplémentaires payées. C'est ce qui fait dire à Compaoré qu'à l'époque, le personnel de Faso Fani jouissait d'une situation financière beaucoup plus aisée que celle de beaucoup de fonctionnaires du secteur publique. Ouédraogo Jean Baptiste soutient également ce point de vue avant d'indiquer que le pouvoir d'achat des ouvriers a connu une baisse au fil du temps car la convention sectorielle de Faso Fani de jadis était dépassée et ne cadrait plus avec la réalité sociale<sup>47</sup>. Mais de façon générale, le pouvoir d'achat des travailleurs de Faso Fani ne peut qu'être bénéfique à l'essor du commerce de la ville. Les propos suivants de l'ancien Directeur Commercial adjoint illustre bien la stimulation du commerce de la ville :

« (...) les infrastructures routières ont été bitumées, les gens ont construit des villas. Les villas poussaient comme des champignons. Donc ce qui fait que la vie même de la population a changé. Les gens arrivaient à subvenir à leurs besoins. Il y avait vraiment de l'ambiance quand tu rentres en ville. "Prendre une bière" ici, "prendre cent francs, prendre deux cent francs", il y avait la solidarité (...). Les vélos, on ne parlait plus de vélo simple, c'était les motos. Après l'ouverture de Faso Fani, si tu es de Faso Fani, même si tu n'avais pas l'argent en espèce pour aller te payer une moto, le commerçant était là pour t'en donner. On fait une liste, on donne au commerçant et le commerçant les envoie à l'usine et chacun prend sa moto. Donc ça veut dire que tout un chacun avait une moto. C'était les véhicules qui n'étaient pas acceptés (...) »<sup>48</sup>.

« Si on regarde à son temps, Faso Fani était le mieux payé du Burkina Faso. Les ouvriers de Faso Fani étaient les mieux payés de notre pays », ajoute un autre témoin<sup>49</sup>.

- *Les intégrations intersectorielle et professionnelle dans la ville de Koudougou*

Le processus d'intégration intersectorielle était à l'échelon régional et celle interprofessionnelle au niveau de la ville Koudougou. D'une part, Faso Fani était une industrie qui s'intégrait dans un système économique en ce sens qu'il existait entre elle et les secteurs primaire et tertiaire des relations d'interdépendance. Sur le plan intersectoriel, les relations se présentaient comme suit :

---

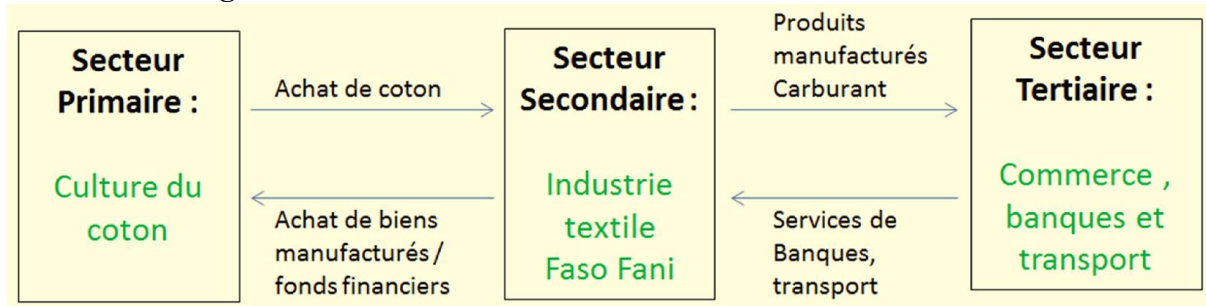
<sup>47</sup> Ouédraogo J. B., « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », op., cit., p. 63.

<sup>48</sup> Yaméogo Ignace, ancien Directeur commercial adjoint à Faso Fani, retraité, entretien n°03 réalisé le 31/03/2022 à Koudougou.

<sup>49</sup> YAMEOGO François, ancien Technicien Supérieur de Filature / Chef de service Filature de Faso Fani, actuellement Restaurateur et Hôtelier, entretien réalisé le 31/03/2022 à Koudougou



## Schéma 2 : Intégration intersectorielle.



Sources : Schéma réalisé par nous-même.

Le coton est acheté par Faso Fani au secteur primaire par l'intermédiaire de la SOFITEX. En retour, les paysans qui sont les plus gros clients de Faso Fani, achètent à celle-ci les produits textiles manufacturés. En même temps, Faso Fani procure des marchandises au secteur tertiaire pour les besoins du commerce. Et, certains acteurs de ce secteur comme la banque, le transport, la livraison de carburant lui vendent leurs services. De ce fait, Faso Fani se trouvait au centre d'un système économique et autour d'elle gravitent d'autres activités formelles et informelles. Mais il faut reconnaître que cette intégration n'a pas été parfaite à cause des blocages de l'industrie textile qui n'ont pas permis son intensification.

L'intégration interprofessionnelle s'opérait lentement à travers la naissance d'un certain nombre d'entreprises et le renforcement d'autres dans leur relation avec l'usine. La première entreprise qui illustre bien ce fait est la Société Commerciale des Ports Africains de l'Ouest (SOCOPAO)<sup>50</sup> qui selon Compaoré était arrivé Koudougou en 1969, au moment de la création de Faso Fani. Elle assurait le transport, le transit et le dédouanement des marchandises. Faso Fani était son premier client.<sup>51</sup> La seconde entreprise qui s'est développée à partir de l'unité textile a été la Voltaïque Electrique (VOLTELEC)<sup>52</sup>. Devant le problème d'alimentation en électricité, un accord fut signé entre Faso Fani et la VOLTELEC pour la fourniture de l'électricité à l'usine. C'est alors que celle-ci se dota d'une centrale puissante qui lui permettait non seulement de servir Faso Fani, mais aussi de vendre ses services aux ménages et à d'autres acteurs des secteurs secondaire et tertiaire de la ville. A ce sujet Compaoré affirme :

« Les artisans s'équipent maintenant en matériel électrique : les ateliers de soudure, les garages de réparation automobiles utilisent du matériel de soudure électrique et ils tendent à

<sup>50</sup> SOCOPAO aurait contribué à la création d'une vingtaine de salariés dont 8 employés de bureau et 12 ouvriers.

<sup>51</sup> Elle venait devant l'Office national des Céréales (OFNACE), Société voltaïque de commercialisation (SOVOLCOM) et les grossistes, respectivement les plus importants clients de la société de transport SOCOPAO à Koudougou.

<sup>52</sup> Actuel SONABEL (Société d'Electricité du Burkina Faso).

abandonner l'usage du gaz. Les tailleurs, les menuisiers ont amélioré leur rendement grâce à l'utilisation de machines électriques. Les vendeurs de boissons, peuvent désormais se passer de la glace pour rafraîchir leurs produits, en effet, l'usage des congélateurs se répand »<sup>53</sup>.

De plus, comme dans le cas de VOLTELEC, l'Office Nationale des Eaux (ONEA) a pu étendre ses canalisations dans la ville de Koudougou grâce aux activités de Faso Fani. La consommation brute de Faso Fani égalait près de la moitié au chiffre d'affaires de l'ONEA soit une soixantaine de million de F CFA par an. Il faut ajouter qu'après l'implantation de l'usine Faso-Fani, il s'en est suivi l'installation d'autres unités industrielles en aval. Elles étaient censées récupérer et transformer les résidus provenant de la transformation du coton en produits divers. Il s'est agi de la Société Africaine de Pneumatiques (SAP Olympic) qui utilisait les fils polyamides de Faso-Fani dans la fabrication des pneus et d'une filiale de la Société Nouvelle Huilerie et Savonnerie Citec (SN Citec) qui utilisait les graines de coton provenant de la SOFITEX – dont l'activité devrait augmenter grâce à la demande de la fibre de coton par Faso-Fani – dans la production du savon et de l'huile.

Enfin, des services administratifs nouveaux sont apparus également. C'est ce que Zoma avait qualifié de « mariage administration-industrie et affluence démographique » à Koudougou des années 1970<sup>54</sup>. C'est le cas de l'Inspection du Travail de la Législation et des Lois Sociales qui a ouvert ses portes à Koudougou en 1976 pour résoudre les différends de travail entre employés et employeurs. Faso Fani serait à l'origine de son installation dans cette ville, car auparavant tous les problèmes de travail se tranchaient à Ouagadougou<sup>55</sup>. Les services déconcentrés de l'Etat à Koudougou avoisinent la dizaine alors que la ville devint le chef-lieu du département du Centre-Ouest en 1974<sup>56</sup>. Ce sont entre autres de l'administration du territoire ; des administrations relatives à l'industrie, au tourisme, à l'éducation ; à la santé, ainsi que la poste et les télécommunications. La matérialisation de leur présence physique s'est traduite par leur installation dans des locaux hérités de la colonisation ou construits à cet effet. Parallèlement, deux Banques étatiques, la BND (Banque Nationale de Développement) et la BIV (Banque Internationale Voltaïque) toutes actionnaires à Faso Fani arrivèrent à Koudougou créant ainsi un système permettant de faciliter les opérations bancaires entre clients et fournisseurs.

---

<sup>53</sup> Compaoré, « L'industrialisation de la Haute-Volta », op. cit., 1984, p. 155.

<sup>54</sup> Zoma Bassirou « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, p51.

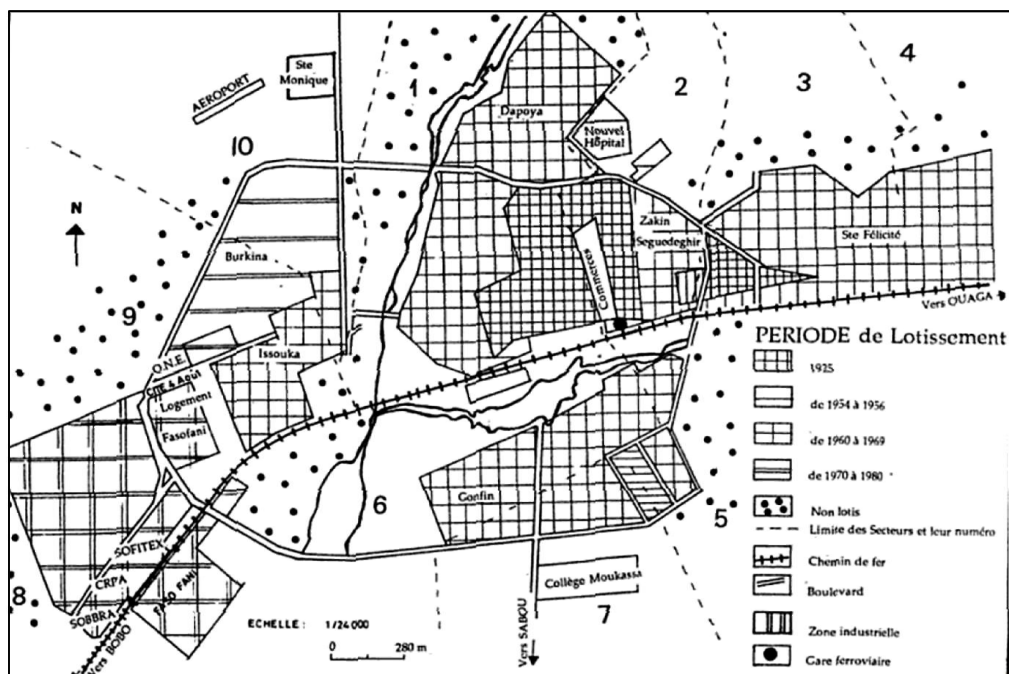
<sup>55</sup> Compaoré, « L'industrialisation de la Haute-Volta », op. cit., 1984, p. 156

<sup>56</sup> Palm, I. M., « Le dynamisme institutionnel endogène de 1960 à nos jours », in HIEN et Compaoré ( G.) op. cit. p. 221. Cité par Zoma, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, p. 51

#### V. 2. 2. 4. La transformation de l'espace urbain de Koudougou

A Koudougou, la croissance démographique est allée de pair avec la mutation du paysage urbain. La poussée démographique avait entraîné un agrandissement de la taille de la ville. Sur la carte ci-dessous on peut constater l'emplacement de l'usine « Faso Fani » et des « logements Faso Fani » dans la partie Sud-Ouest de la ville. En effet, le faible développement des infrastructures d'accueil de la ville de Koudougou dans les années 1960, avait conduit le gouvernement à inclure dans le projet de la création de l'usine Faso Fani la construction de bâtiments d'habitations (la Cité Faso Fani) afin d'offrir des logements décents à ses premiers cadres dont la plupart était des expatriés. C'était après l'avènement de l'industrie textile dans la partie Sud-Ouest de Koudougou que cette partie la ville a été véritablement aménagée car la zone industrielle de la ville se trouve à cheval entre les secteurs 6 et 8, de part et d'autre du chemin de fer. Le plan ci-dessous nous indique que cette partie de la ville n'a été lotie qu'entre 1970 et 1980 et on sait pertinemment que c'est pendant cette période que Faso Fani a été implantée. Les opérations de lotissements sont survenues entre 1971 et 1972 qui ont concerné précisément les lots de terrain du Sud-Ouest de Koudougou. Les centaines de villas de la Cité Faso Fani des cadres s'étendant sur une superficie d'environ 13 ha, ont été construites à quelques 300 mètres au Nord-Est de l'usine.

#### Plan 1 : Koudougou et son évolution.



Source : Compaoré, « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou. », op.cit., 1993, p. 43.

Vue d'altitude, dans un premier temps, la ville offrait l'image d'une « ville rue » ou d'une « ville rail » suivant la collocation des bâtiments au chemin de fer. Mais plus tard avec

l'arrivée du pôle industriel, la morphologie de la ville changea à partir des années 1980-90 où les secteurs n° 8 et 9 ont été investis de constructions<sup>57</sup>. Pour reprendre les termes de Zoma, la Cité Faso Fani « s'affiche comme la première grande œuvre urbanistique en matière de logement après 1960 »<sup>58</sup>. Après la fermeture de l'usine en 2001, cette cité est convertie en 2005 en cité universitaire mixte où des étudiants et étudiantes de l'Université Norbert Zongo logent aujourd'hui. Il est important de signaler également la naissance de quartiers spontanés constitués d'habitations précaires dans ces secteurs. Cela est surtout le fait des gens issus de l'exode rural à la recherche de travail en ville. En 2006, la commune de Koudougou couvrait une superficie de 272 km<sup>2</sup> et s'étendait d'Est en Ouest sur 7 km selon Konsegré<sup>59</sup>.

### **V. 3. L'impact négatif de l'usine Faso Fani sur l'homme et sur l'environnement**

#### *V. 3. 1. Sur l'environnement : la pollution de l'eau*

Dans une correspondance datant de 1983, Vladimir Zupkovic, contrôleur des eaux et forêts alerta le gouvernement voltaïque sur le cas de pollution de l'usine Faso Fani. Il introduisit sa lettre par le paragraphe suivant :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'un des cas de pollution de la rivière ZOKAPOUGUE par les eaux usées de l'usine. Cette situation est d'autant plus grave qu'elle a entraîné les conséquences suivantes : mort de 9 personnes, mort de la faunes aquatiques (poissons), mort de caïmans, mort de porcs, empoisonnement de l'eau (pour les villageois riverains), pollution donc de l'Environnement »<sup>60</sup>.

Même si on ne peut pas considérer ce qui s'est passé à Koudougou comme un véritable cas de pollution d'envergure à l'image de celle observées dans les pays industrialisés, le phénomène est néanmoins réel et il en vaut la peine de l'évoquer car son impact social et environnemental a été considérable pour Koudougou.

D'après un rapport d'étude réalisé par Vladimir Zupkovic, la pollution des eaux par l'usine venait principalement de l'activité finition textile (ou ennoblissement) qui regroupe les opérations de blanchissement, de teinture, d'impression et de celle d'apprêt. Quant à l'activité mécanique (filature, tissage...), elle n'engendre qu'une très faible pollution (à l'exception des

---

<sup>57</sup> Il faut noter l'acquisition de terrain et construction de maison d'habitations par les travailleurs non originaire de Koudougou (pour leur famille) et également par les hommes d'affaires (pour la location) dans ces dits secteurs.

<sup>58</sup> Zoma Bassirou « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, p 49.

<sup>59</sup> Konsegré Hortense, « Les transports urbains de Koudougou », Mémoire de Maîtrise, Option : Géographie urbaine, Université de Ouagadougou, département de Géographie, 2007, p. 18.

<sup>60</sup> Vladimir Zupkovic – Correspondance n° N° 261 / I.F.B. du 16 Juillet 1981 à Monsieur le Secrétaire Générale de l'Environnement.

ateliers de peignage et de lavage des laines). En effet, l'activité de finition textile généralement très polluante se caractérise par la dilution de la pollution due très souvent à l'utilisation massive d'eau aux rinçages, l'utilisation intense des colorants.<sup>61</sup> Selon l'ONUDI, la présence des différentes composantes de ces produits entraîne un « environnement anaérobie » totalement dégradé dans lequel l'air et l'oxygène sont absents. Ce qui fait obstacle à la vie des organismes aquatique, des animaux ou des végétaux<sup>62</sup>. L'ONUDI estima à environ 1 200 m<sup>3</sup> d'eaux usées rejetée par jour par l'usine dans la nature<sup>63</sup>.

Cette rejection d'eaux usées à ciel ouvert représentait un danger permanent non seulement pour la population urbaine mais aussi pour les riverains et les producteurs maraîchers au niveau des cours d'eau pollués. Selon les conclusions du rapport de 1983, en saison sèche, ces eaux polluées s'évaporent progressivement ou s'infiltrent dans le sol et n'arrivent pas à la Volta Noire (fleuve Mouhoun). Cependant elles sont un danger de pollution de la nappe et des puits entre Koudougou. Or Compaoré estime que la majorité de la population de la ville de Koudougou s'approvisionnait en eau par les puits. Elles étaient aussi une cause d'insalubrité pour les villageois qui parfois se baignaient dans le Marigot ou employaient ses eaux pour des besoins domestiques. En saison des pluies, les eaux usées s'écoulaient jusqu'à la Volta Noire et lui apportaient leur contamination. Par conséquent, il existait trois problèmes à l'égard du droit international à savoir la dégradation des eaux de surfaces et souterraines et la dégradation des sols<sup>64</sup>. Cette forme de pollution interdisait également la pêche dans les mares et le maraîchage.

Suite à ses études, l'ONEA et les services de l'environnement de la ville de Koudougou vont avertir l'entreprise des risques écologiques. Ce qui va amener l'administration de la société à décider de mettre en place un système de traitement des eaux usées. Mais, il semblerait que cette station n'a pas pu résoudre le problème comme on l'avait souhaité. A ce sujet, Traoré explique en ces termes :

« (...) avant qu'on ait tous ces bassins, au départ, il y avait une petite station (...) mais cette petite station n'arrivait plus à fonctionner parce que les outils technologiques étaient

---

<sup>61</sup> ONUDI, « Assistance à la Société VOLTEX sur la purification des eaux », rapport réalisé d'après les travaux de Vladimir Zupkovic pour le Gouvernement de la Haute-Volta, 04 mars 1983, p. 3. Selon ce rapport, parmi les colorants qui entre dans le processus de fabrication, on distingue entre autres les colorants rejetés à l'état dissous (colorants dits "acides", "basiques", "à mordants", "réactifs"); les colorants rejetés à l'état solide ("de cuve", "d'oxydation", "dispersés", "naphols" (solubles à certains points), "pigmentaires", "colorants au soufre"... ) et autre polluants comme des acides organiques (généralement biodégradables) et minéraux, des alcalis (soude, carbonate) etc.

<sup>62</sup> ONUDI, « Assistance à la Société VOLTEX. op. cit., 1983, p. 10 et 24.

<sup>63</sup> ONUDI, « Assistance à la Société VOLTEX. op. cit., 1983, p. 8.

<sup>64</sup> ONUDI, « Assistance à la Société VOLTEX. op. cit., 1983, p. 48.

dépassés. On n'arrivait pas à les mettre à jour. Dans ce cas on est arrivé à abandonner cette station d'épuration et on a construit les quatre bassins, qui sont des bassins de lagunage pour faire de l'aération et, (...) en ajoutant de quoi neutraliser la soude (...). Ils permettent d'avoir une eau qu'on pouvait en ce moment relâcher dans la nature. Alors, il y a des crocodiles dans les bassins en question. Donc ça veut dire que l'eau qui est là-bas n'était pas aussi mauvaise pour les animaux mais elle restait mauvaise pour l'homme »<sup>65</sup>.

Le système de traitement des eaux usées de Faso-Fani était constitué ainsi de quatre (4) bassins. Les deux premiers bassins recevaient les eaux usées provenant directement des usines pour être acheminées dans les deux autres bassins pour leur traitement. Après traitement, ces eaux restent malgré tout de couleur noirâtre ou verdâtre foncée mais ne sont plus nocives pour les espèces aquatiques et la flore. Pour preuve, il semblerait que espèces tels les crocodiles, les crapauds se trouvaient dans les bassins des eaux usées traitées.

**Photo 2 : Les quatre bassins qui recevaient les eaux usées de Faso Fani.**



Dans ces bassins se jettent encore aujourd'hui les eaux usées de l'usine d'égrenage SOFITEX de Koudougou.  
Source : photographies réalisées par DABRE Abdoul-Djalilou, le 02/04/2022.

<sup>65</sup> TRAORE Sa Silvanus, Ingénieur de Développement Rural / Directeur Général du Développement Industriel du Burkina Faso, entretien n°2 réalisé le 14/04/2022 à Ouagadougou.

### *V. 3. 2. Sur l'homme : dégradation de l'homme liée aux conditions de travail*

Le travail à l'industrie textile a eu des conséquences sur la santé des ouvriers. A Faso Fani plusieurs variables conjuguées causaient de la dégradation humaine voire la mortalité chez les travailleurs. Il s'agissait du vieillissement des ouvriers et les conditions difficiles de travail. Selon les travaux de Ouédraogo sur le travail à Faso Fani, 91 sur les 106 personnes qu'il a interviewées avaient plus de 10 ans de service avec une forte concentration de 15 et 18 ans de service. Il estime que la plupart des ouvriers ont 18 et 20 ans de service<sup>66</sup>. A l'affaiblissement causé par le vieillissement et les conditions difficiles de travail dur (dans les ateliers de Filature par exemple) vient s'ajouter le manque de visite périodique. En effet, il semblerait que les visites annuelles étaient généralement de forme et non approfondies. On comptait au moins un décès par mois, soit un taux de mortalité de 0,014% ; d'octobre à mars 1990, soit sur 06 mois, on a enregistré 220 cas de maladie<sup>67</sup>. Ouédraogo précise qu'il pouvait y avoir toutefois des cas de faux malades pour cause de fatigue, fainéantise, ou occupations extra-usine, mais le sérieux de la plupart des malades ne fait aucun doute. Lors de nos entretiens, un témoin évoque effectivement les cas de maladie respiratoire dues à la poussière et affirme qu'« aujourd'hui nous avons plus de 215 personnes qui sont morts (...). Je suis un rescapé de cette usine »<sup>68</sup>.

Nous pouvons ainsi dire que la pollution des eaux a eu des répercussions négatives sur la vie des citadins et des populations riverains des cours d'eau pollués. Les polluants toxiques de l'usine ont aussi joué négativement sur l'environnement notamment la faune et la flore aquatique. Les travailleurs de l'usine ont subi l'effet négatif de la pollution de l'air et de la pollution sonore (bruits des machines). Ils ont été victimes de maladies respiratoires telles que l'asthme, l'angine<sup>69</sup> et la pneumonie.

---

<sup>66</sup> Ouédraogo Jean Baptiste, « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », Mémoire de maîtrise, Sociologie, Université de Nancy II, Institut de Sociologie, 1990, p. 55.

<sup>67</sup> Ouédraogo Jean Baptiste, « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », op. cit. p.56

<sup>68</sup> YAMEOGO François, ancien Technicien Supérieur de Filature / Chef de service Filature de Faso Fani, actuellement Restaurateur et Hôtelier, entretien réalisé le 31/03/2022 à Koudougou.

<sup>69</sup> BIREBA Goama Ali, ex Directeur d'usine de FASO FANI, entretien réalisé le 13/09/19 à Koudougou. Cité par Compaoré Séni, « L'industrie textile au Burkina Faso de 1969 à 2018 : Faso Fani et FILSAH », mémoire de master en Histoire option Economie, population et relations Internationales, Université Joseph Ki-Zerbo, UFR/SH, Département d'Histoire et Archéologie, 2021, p. 52.





**CHAPITRE VI : LA FERMETURE DE L'USINE FASO FANI,  
SES CONSEQUENCES SUR L'EVOLUTION DE LA VILLE DE  
KOUDOUGOU ET LA VALEUR PATRIMONIALE DE SES  
VESTIGES**

Malgré l'importance de l'usine Faso Fani pour le Koudougou et pour le pays, la conjugaison de plusieurs facteurs vont conduire à sa fermeture en 2001. Malgré les efforts pour redémarrer l'usine en 2005, elle ferma définitivement en 2012. Dans les lignes suivantes, nous allons analyser les différents facteurs externes et internes qui ont contribué à la faillite de l'entreprise.

## VI. Causes de la fermeture de l'usine Faso Fani, ses conséquences sur le développement la ville de Koudougou et la valeur patrimoniale des vestiges de Faso Fani

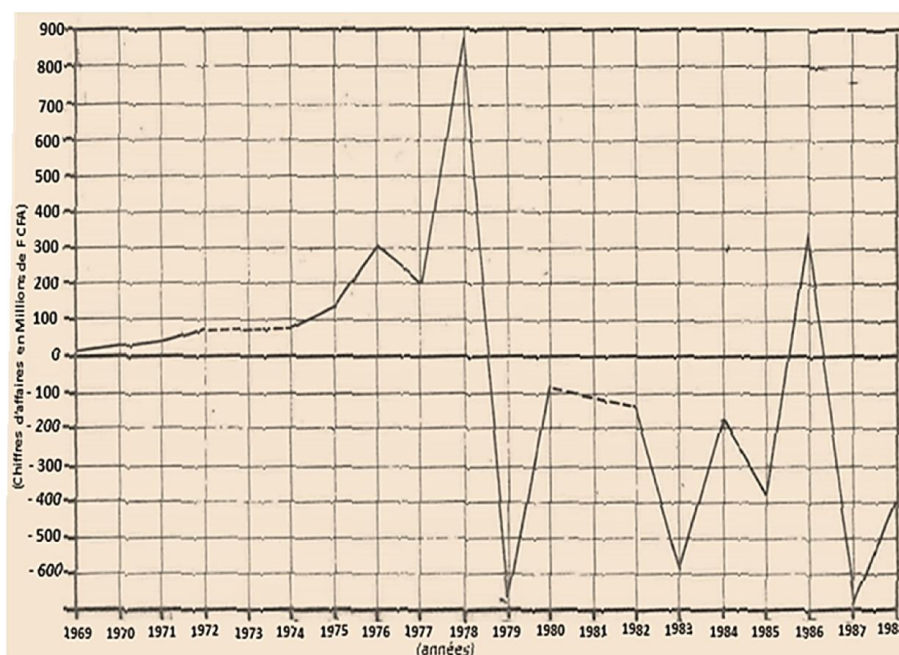
### VI. 1. Les causes de la fermeture de l'usine Faso Fani et ses conséquences sur le développement la ville de Koudougou

Dans le graphique ci-dessus, on peut constater une évolution positive de la courbe des résultats d'exploitation de Faso Fani de 1969 à 1978. A partir de 1979, elle entame une descente et évolue négativement jusqu'en 1988, exception faite de la pointe de 1986. La régression de la courbe illustre le déficit chronique de la société à partir de 1979. Cependant, les chiffres d'affaires réalisés par l'entreprise connaissent une constante évolution positive sur cette même période de déficit (Cf. Tableau 11). Cela signifie simplement que les charges d'exploitation de l'usine étaient de plus en plus élevées et que ses prix de revient n'étaient pas assez élevés pour que les différences puissent laisser apparaître des bénéfices.

**Tableau 11 : Résultats d'exploitations de Faso Fani (à gauche)**

**Graphique 5 : Evolution du résultat d'exploitation de Faso Fani (à droite)**

Années	Evolution du résultat d'exploitation
1969	17 330 671
1970	24 148 817
1971	41 479 488
1972	69 065 680
1973	-
1974	74 000 000
1975	131 000 000
1976	303 000 000
1977	191 230 738
1978	868 186 200
1979	-671 679 397
1980	-85 000 000
1981	-
1982	-133 667 000
1983	-555 587 501
1984	-173 555 000
1985	-387 545 190
1986	345 035 253
1987	-944 038 017
1988	-414 065 513



Source : Archives Faso Fani. Extrait des bilans au 31/12 des années concernées. In Banhoro Yacouba, « La production du coton », op. cit., 1991, p. 94 et 95. (Adaptation de tableau par nous-même).

Ces déficits chroniques ainsi que d'autres facteurs vont conduire à la fermeture de l'usine en 2001. Dans les lignes qui suivent, nous allons analyser les facteurs internes et externes qui ont concouru à de tels résultats négatifs et à l'arrêt des activités de l'usine.

#### *VI. 1. 1. Les facteurs externes de la faillite de la société Faso Fani à Koudougou*

Les difficultés rencontrées par l'entreprise Faso Fani à partir des années 1980, qui conduisirent à des résultats négatifs, sont en parti amputables aux effets d'un certain nombre de conjonctures nationales et internationales.

##### *VI. 1. 1. 1. Sur le plan international*

- L'inflation des prix des hydrocarbures et les difficultés financières des Pays en Voie de Développement (P.V.D.)

A la période des « Trente glorieuses »

<sup>1</sup>, a succédé une autre période marquée par la flambée des prix des hydrocarbures et la naissance des Pays Pauvres Très Endettés (P.P.T.E.). Les hydrocarbures sont des denrées très importantes dans le dispositif économique des Etats. Les pays comme le Burkina Faso, qui ne disposent pas de gisements de pétroles, dépendent exclusivement des pays producteurs du pétrole membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétroles (O.P.E.P.) et du golfe arabo-persique. Or, on se souvient qu'en 1973, Israël et les pays arabes entrèrent en guerre pour la troisième fois depuis 1948. Les pays arabes étant dominants dans l'O.P.E.P., font exploser les prix du pétrole. « Entre Octobre et Décembre 1973, on assiste à un quintuplement du prix du baril de pétrole brut »<sup>2</sup>. C'est le premier choc pétrolier. En 1979, lorsque l'Irak entre en guerre, on assiste à un deuxième choc pétrolier qui fait encore grimper de façon vertigineuse le prix de l'or noir. « Le baril de pétrole brut s'achète désormais à plus de 34 dollars, alors qu'on le payait 2 dollars en 1970 »<sup>3</sup>. En Haute Volta (Actuel Burkina Faso), la facture pétrolière monte en passant de 1,2 milliards en 1973 à 6 milliards de F CFA en 1979<sup>4</sup>. Elle a donc été multipliée par cinq (05) en espace de six (06) ans. Il faut ainsi allouer des sommes de plus en plus importantes pour faire face au besoin d'énergie pour faire tourner l'économie du pays et particulièrement les usines. Dans les pays du Tiers-monde, notamment

---

<sup>1</sup> Les « Trente Glorieuses » désignent la période d'après-guerre (1939-1945) marquée par la forte croissance économique dans les pays industrialisés. Elles prennent fin en 1975.

<sup>2</sup> Knanfou R. et Zanghellini V., *Initiation économique. Histoire-Géographie 3è*, Paris, Berlin, 1993, p. 152.

<sup>3</sup> Idem.

<sup>4</sup> Lejeal F., *Le Burkina Faso*, Paris, Karthala, 2002, p. 210.

au Burkina Faso, de cette situation résulte une détérioration des termes des échanges<sup>5</sup>. Comme l'affirme Léopold Sédar repris par Knanfou et Zanghellini : « la détérioration des termes de l'échange ne cesse de s'aggraver, car les marchandises importées des pays développés voient leur prix monté d'années en années, alors que les produits exportés des pays sous-développés voient leur prix baisser »<sup>6</sup>. Pour ce qui concerne l'industrie burkinabè et de Faso Fani en particulier, nous avons mentionné son l'extraversion, c'est-à-dire son extrême dépendance du pays de l'extérieur à l'image de l'économie nationale en générale. On note le besoin des financements extérieurs, l'importation de la technologie, de matières premières, des pièces de détachées, des emballages et bien d'autres. Cela coûte extrêmement cher à l'entreprise, augmente ses charges d'exploitation, rend ses produits chers et difficile à écouler et le tout couronné par l'impossibilité de faire des bénéfices. La nouvelle donne économique mondiale va mit les P.V.D. en difficulté financière qui les conduisit sur la voie de l'endettement chronique.

- L'endettement chronique des P.V.D. notamment le Burkina Faso et l'avènement des Programmes d'Ajustement Structurel (P.A.S.)

Le Fonds Monétaire International (F.M.I.), à sa création avait pour objectif de régler le système monétaire international de change fixe et de mettre fin aux fréquentes dévaluations compétitives utilisées au cours des années 1930. Il est donc le gardien de la stabilité des changes. Le F.M.I. fit du dollar américain la monnaie internationale. Tout pays adhérent doit verser d'abord ses quotas au quart (1/4) en or ou en dollar et le restes en monnaie nationale. Ensuite, il est tenu de déclarer la parité de sa monnaie sur les marchés de change dont la marge de fluctuation autorisée est de plus ou moins 1% par rapport à l'or ou le dollar. Le système financier mondiale fonctionna ainsi jusqu'en 1971 où les USA décident de suspendre unilatéralement la convertibilité du dollar en or malgré l'opposition de la France et d'autres pays. Cette décision était une réaction des décideurs des USA aux premiers signes du déficit de leur balance commerciale. Ainsi, le nouveau Droit de Tirage Spécial (D.T.S.)<sup>7</sup> a été établi et permit aux Etats Unis de restaurer confiance en leur monnaie. Cependant à partir de 1971, le président des États-Unis Nixon décide de mettre fin à la convertibilité en or du dollar,

---

<sup>5</sup> Les pays développés importateurs de pétrole, à la différence des Pays en Voie de Développement (P.V.D.), disposent de mécanismes dits d'économies d'énergie – la diversification des sources d'approvisionnement (nucléaire, charbon...) – pour minimiser les inconvénients de cette crise.

<sup>6</sup> Extrait du journal Le Monde cité dans Knanfou R. et Zanghellini V., *Initiation économique.*, op. cit. 1993, p. 154

<sup>7</sup> Le D.T.S. est l'unité de compte officiel du FMI qui consiste en un panier de principales monnaies du monde, chacun étant affectée d'un poids donné en fonction de son importance. Avant l'Euro, le panier comptait le dollar américain (39%), le Deutsch Mark (29%), le Yen japonais (18%), le Franc Français (11%), le livre sterling (11%).

mettant ainsi fin à la parité fixe du dollar du système monétaire international<sup>8</sup>. Ce qui a été considéré comme un coup fatal porté au système de Bretton Woods.

Une tentative de retour à un système de parité à lieu en décembre 1971 où ont élargie la marge de fluctuation entre les monnaies dans un tunnel de plus ou moins 2,25%. Mais cette apparence de stabilité des changes tient à peine un an<sup>9</sup>. Pendant que les européens cherchaient une solution de stabilisation entre eux, le gouvernement américain décide de laisser flotter le dollar au gré de l'offre et de la demande en février 1973<sup>10</sup>. Ces fluctuations désorganisent les échanges internationaux. C'est la fin de l'ère de stabilité du taux des changes et la redéfinition de la mission du FMI. Pendant tout ce temps les économies des P.V.D. subissaient les répercussions des revers économiques mondiaux. Le FIM s'oriente ainsi dans l'élaboration de nouvelles stratégies d'assistance aux pays pauvres. Cela aboutit à l'avènement et la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Cette décision américaine a amplifié la dette (multilatérale et bilatérale). En Afrique, « de nombreux pays qui vivaient déjà au-delà de leurs moyen ne pouvaient nullement absorber par eux-mêmes les chocs extérieurs. Ils empruntaient alors encore plus massivement, souvent sans modifier leur politique afin de réduire leur dépendance à l'égard de ce type de ressources »<sup>11</sup>. D'où l'installation du cercle vicieux de l'endettement puisque la plupart des investissements publiques n'ont pas été rentables et on empruntait de plus en plus uniquement pour assurer le service de la dette extérieure.

En plus donc de la détérioration des termes de l'échange, s'est ajoutée la hausse de la facture pétrolière et les incertitudes économiques et financières liées aux fluctuations des devises. Il faut allouer des sommes considérables pour faire face au besoin d'énergie. C'est de là également qu'est venu le surendettement des pays du Sud, notamment le Burkina Faso. En effet, les Etats exportateurs ne savaient plus quoi faire avec leurs pétrodollars. C'est ainsi que « les banques occidentales les récupèrent et les prêtent aux nations du Sud. C'est l'époque de

---

<sup>8</sup> Trois facteurs, au moins, poussent à la création de dollars : les besoins de l'économie mondiale, ceux de l'économie américaine et le financement de la guerre du Vietnam. La masse de dollars augmente plus vite que le stock d'or. En 1944, les Etats-Unis détenaient 70 % du stock d'or mondial, en 1971, ils n'en ont plus que 24 %. La dévaluation du billet vert devient à terme inévitable. La tension entre le dollar monnaie de réserve et le dollar monnaie américaine augmente.

<sup>9</sup> INA, Le temps de l'instabilité monétaire 1971-1973, 3 avril 1973, 02 mn 35 secondes.

<sup>10</sup> Le président Nixon a été réélu en 1972, mais très vite les difficultés s'accumulent avec le retrait des troupes américaines du Vietnam et le scandale du Watergate. John Connally, secrétaire d'Etat au Trésor, impose brutalement une dévaluation de 10 % du dollar en février 1973. Voir dans INA, op. cit. et dans Knanfou R. et Zanghellini V., *Initiation économique.*, op. cit. 1993, p. 54.

<sup>11</sup> Airault P., « Annulation de la dette, une responsabilité partagée » in *Jeune Afrique l'Intelligent. Ecofinance* du 19 au 25 juin 2005, n° 2319, p. 88.

l'argent facile. Les prêts sont accordés d'autant plus aisément que les Etats-Unis et l'Europe cherchent à assurer leur approvisionnement en matières premières et à placer leurs produits industrialisés »<sup>12</sup>. Pour de multiples raisons, après plus de deux (02) décennies, les sommes causales injectées dans l'économie des P.V.D. n'ont pas pu les faire décoller économiquement. Les Programmes d'Ajustement Structurel étaient censés ainsi solutionner ces échecs.

En 1980, Ronald Reagan, républicain, entame une politique de restructuration économique aux USA pour tourner la page de Jimmy Carter teintée d'inflation, de chômage, de déficit commercial. Il diminue les dépenses publiques et diminue les impôts, ce qui incite les banques privées à prêter plus aux USA au détriment des P.V.D. pour souci de rentabilité. Les prêts devenus rares, le P.V.D. voyaient le taux d'intérêt de leurs prêts bondir de 1% à 24%<sup>13</sup>. Beaucoup de pays du Sud se retrouvent dans ces conditions lourdement endettées. L'on se rappelle de quelques réactions contre la dette, notamment celui du Mexique quand il avait annoncé le 15 Août 1982 qu'il ne pouvait pas rembourser sa dette. On se souvient aussi du discours intitulé « *Un front uni contre la dette* », du 29 juillet 1987 du président Thomas Sankara lors de la 25<sup>e</sup> Conférence de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine), dans lequel le président burkinabè affirma en ces termes : « Nous ne pouvons pas rembourser la dette parce que nous n'avons pas de quoi payer. (...) parce que nous ne sommes pas responsables de la dette. (...) parce qu'au contraire, les autres nous doivent ce que les plus grandes richesses ne pourront jamais payer, c'est-à-dire la dette de sang »<sup>14</sup>.

#### *VI. 1. 1. 2. Sur le plan national*

- Problèmes politiques, économiques et financiers

Le climat socio-politique dans un pays détermine sa capacité à se développer. Un climat de paix, de quiétude et de stabilité des institutions de la république est la condition sine qua non du développement. De l'indépendance (1960) à la fin des années 1980, le Burkina Faso a connu une instabilité de ses institutions politiques. Ainsi, sur le plan politique et économique, ce fut un perpétuel recommencement avec l'expérimentation alternée des républiques et des régimes d'exception<sup>15</sup>. La spirale des coups d'Etat a été ainsi jusqu'à nos

---

<sup>12</sup> Airault P., « Annulation de la dette, une responsabilité partagée », op. cit., 2005, p. 88.

<sup>13</sup> Zoma, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, p. 62.

<sup>14</sup> Extrait du discours « *Un front uni contre la dette* » du 29 juillet 1987 du président burkinabè, Thomas Sankara, lors des travaux de la 25<sup>e</sup> Conférence au sommet des pays membres de l'OUA, dont la transcription est disponible sur : <http://www.epub.be/docs/IMG/pdf/SankaraAddisAbeba.pdf>

<sup>15</sup> En effet, depuis la chute du premier président Maurice Yaméogo en 1966, sous la pression populaire, le pays a longtemps été gouverné par des militaires – en tenue ou en civil. Au général Sangoulé Lamizana (1966-1980) a

jours avec des plans de développement, souvent abandonnés à mi-chemin. Dans de telles conditions, il est difficile d'amorcer un développement économique réel et soutenu du pays.

Au lendemain de la récession économique des années 1980 certains indicateurs en matière du développement présentent l'image Burkina Faso comme celle d'un Etat vivant sous perfusion. Le déséquilibre financier du pays atteint 3,71 milliards en 1975 en raison des dépenses militaires engagées dans le conflit avec le Mali<sup>16</sup>. Le déficit atteint 4,8 milliards en 1979 rappelant ainsi les pires heures de l'ère Yaméogo<sup>17</sup>. De 1980 à 1983 les phases de transition du CMRPN (Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National) et du CPS (Conseil du Salut du Peuple), au lieu d'arranger les choses, plongèrent le pays dans une situation critique<sup>18</sup>. La dette a doublé de 1983 à 1984 et occupe un quart (1/4) du budget national<sup>19</sup>. Malgré tout, le CNR (Conseil National de la Révolution) s'est lancé dans un ambitieux Programme Populaire de Développement (PPD) prévoyant 160 milliards de F CFA d'investissement entre Octobre 1984 et Décembre 1985. Le PPD a requis des concours financiers extérieurs s'élevant à 129 milliards de F CFA et exigé un investissement humain considérable<sup>20</sup>. Le CNR tentait contre vent et marée de relancer l'économie du pays. Au sujet des entreprises nationales, le Ministre de la promotion économique, lors d'un discours, déclare : « sur des dizaines d'entreprises que compte le secteur industriel, seulement trois (3) peuvent être considérées comme saines et dégagent régulièrement des résultats bénéficiaires ; les autres rassemblent les conditions juridiques de dissolution pure et simple : situation nette réduite ou même négative, perte cumulées dépassant quelque fois même le double du capital social, insolvabilité, et pour certaines, arrêt d'activités, etc. »<sup>21</sup>. C'est pourquoi la crise de l'industrie s'installait inévitablement au Burkina Faso à l'époque vue que l'environnement international et national ne permettait pas aux pays d'émerger. Faso Fani se classait, au moment où le Ministre faisait sa déclaration, parmi les entreprises qui tournaient à perte. A

---

succédé le colonel Saye Zerbo (1980-1982), puis à ce dernier a succédé le médecin commandant Jean-Baptiste Ouédraogo (1982-1983) ; le capitaine Thomas Sankara, premier ministre de Jean-Baptiste Ouédraogo devient à son tour le chef de l'Etat (1983-1987) ; Sankara a été renversé le capitaine Blaise Compaoré qui sera chassé du pouvoir par une insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. C'est ainsi que Michel Kafando présida une transition d'un an à l'issue de laquelle Roch Marc Christian Kaboré a été démocratiquement élu. Kaboré est limogé en janvier 2022 par un coup d'Etat qui amène Paul-Henri Sandaogo Damiba au pouvoir jusqu'à aujourd'hui.

<sup>16</sup> Zoma, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, p.63.

<sup>17</sup> Lejeal F., *Le Burkina Faso*, Paris, Karthala, 2002, p. 210

<sup>18</sup> Lejeal F., *Le Burkina Faso*, Paris, Karthala, 2002, p. 211.

<sup>19</sup> Labertti G., « Afrique sahélienne », in *Etat du monde 1985, annuaires économique et géographique mondiale*, Paris, La Découverte, 1985, p. 297.

<sup>20</sup> Labertti, « Afrique sahélienne ». op. cit, 1985, p. 297.

<sup>21</sup> « Allocution du Ministre de la Promotion Economique » in *Rapport final du premier séminaire de formation des Délégués CDR et des Délégués Syndicaux, membres du Conseil d'Administration du lundi 4 au vendredi 15 Février 1985*, p. 80. Cité par Zoma, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, p.

Koudougou, le poumon économique qu'est l'industrie textile n'avait pas échappé à la crise, de même que les autres unités industrielles arrivées dans la ville après elle (SO.B.BRA., SAP Olympic)<sup>22</sup>. La dynamique économique et l'urbanisation allant de pair avec l'industrialisation, on assiste à un déclin progressif de la ville de Koudougou.

- Les effets des PAS sur l'industrie burkinabè et sur Faso Fani en particulier

Au Burkina Faso comme dans la plupart de Pays en Voie de Développement (PVD), les crises économiques et financières que travers le monde ont fait exacerber les taux de chômage, d'inflation et accentué les déficits budgétaires. C'est ainsi que la politique économique du Burkina Faso s'est caractérisée au début des années 1990 par la mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) avec le soutien du FMI. « Un ajustement structurel (ou réforme structurelle) désigne une mesure de politique économique dont le but est d'améliorer de manière durable le fonctionnement d'un secteur de l'économie ou l'économie entière d'un pays »<sup>23</sup>. Au niveau du Burkina Faso, des mesures ont alors été prises au niveau macro-économique en vue de l'assainissement des finances publiques, notamment la recherche d'une efficacité dans la gestion, une réforme fiscale adaptée, une réforme du secteur d'entreprises publiques et d'une façon plus globale, une restructuration de l'ensemble de l'administration afin de la rendre efficiente.

Selon l'ancien Ministre des finances du Burkina Faso, Jean-Baptiste Compaoré, depuis 1994, le PIB (Produit Intérieur Brut) réel a enregistré une croissance moyenne de plus de 5% par an, l'un des taux les plus élevés de l'Afrique subsaharienne<sup>24</sup>. Mais très tôt, les chocs exogènes entraînèrent des fluctuations importantes de la croissance. En 2004 par exemple, la croissance est tombée à 4,6 %, contre 8,0 % en 2003<sup>25</sup>. Il ajoute que l'économie burkinabè subissait de plein fouet la flambée des cours du pétrole, l'appréciation de l'euro, la baisse des cours mondiaux du coton (principal produit d'exportation), la destruction des récoltes par les criquets et la sécheresse. Il est donc important pour nous d'examiner brièvement l'impact des PAS sur l'industrie burkinabè et Faso Fani en particulier dans le but de déterminer son rôle dans les difficultés qui ont conduit à sa faillite.

---

<sup>22</sup> En 2001, aucune de ces trois unités industrielles (Faso Fani, SAP Olympic et SO.B.BRA.) n'était encore en marche à Koudougou.

<sup>23</sup> <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Ajustement.htm>

<sup>24</sup> Les PAS avaient boosté certains secteurs tels que les Banques, les transports, la construction au Burkina Faso.

<sup>25</sup> Jean-Baptiste Compaoré, « Burkina Faso : Débat sur l'aide. Burkina Faso : diversification », [www.imf.org](http://www.imf.org), Finances & Développement, Septembre 2005. Disponible sur : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2005/09/pdf/compaore.pdf>



Concrètement, la mise en œuvre se PAS au Burkina Faso s'est traduite par la libéralisation de l'économie. En effet, comme l'a formulé Traoré, l'actuel Directeur Général du Développement Industriel, l'Etat devrait se retirer de ce qu'on a appelé les secteurs productifs dont le secteur de l'industrie et se recentrer sur tout ce qui était réglementations pour accompagner le développement du secteur privé<sup>26</sup>. L'objectif des différentes réformes dans le cadre de la mise en œuvre des PAS « est de créer au Burkina Faso, un environnement économique sain, propice au développement des affaires et à la multiplication des richesses nécessaires à la survie de notre peuple »<sup>27</sup>. En soit, il n'y rien de mauvais dans vouloir promouvoir le secteur privé au Burkina Faso. Bien au contraire, partout dans le monde, le développement des pays s'est toujours fait avec un secteur privé fort. Par contre, comme le dit Traoré, le drame dans le cas du Burkina Faso, c'est que les secteurs productifs qui existaient avaient été créés par l'Etat car les entrepreneurs burkinabè n'avaient pas et n'ont pas encore aujourd'hui une culture de l'investissement industriel. Donc, lorsque l'Etat a décidé de la privatisation de toutes les unités industrielles qu'il avait créé (l'industrie du sucre, de l'huile, des matériaux de construction, des cycles, du textile), il s'est trouvé qu'il n'y avait pas de preneurs pour certaines unités comme Faso Fani – qui était déjà en grande difficulté de fonctionnement. En réalité, la problématique de la privatisation au Burkina Faso réside dans le fait que la grande majorité opérateurs économiques burkinabè était sur la liste des débiteurs du Bureau de Recouvrement des Créances Compromises (BRCB)<sup>28</sup>. Ainsi les banques qui étaient sous son joug (notamment la BIB et la BICIA-B) ainsi que la CNCA, même si elles étaient à mesure de s'engager dans des programmes d'investissement à court et moyen termes du secteur privé, elles n'ont plus confiance aux opérateurs burkinabè car la grande majorité de ces derniers sont poursuivis par le BRCB. En 1993 par exemple, seulement « quelques cinq grands opérateurs économiques burkinabè environ ne sont pas concernés par le problème des créances compromises »<sup>29</sup>. Dans un tel environnement de manque de confiance entre les banques et le milieu des affaires, alors qu'il n'existe pas une tradition d'épargne monétaire à proprement parler ni de classes d'hommes d'affaires rompu à certains techniques modernes de

---

<sup>26</sup> TRAORE Sa Silvanus, Ingénieur de Développement Rural / Directeur Général du Développement Industriel du Burkina Faso, entretien n°1 réalisé le 08/04/2022 à Ouagadougou.

<sup>27</sup> 9K1. Correspondance n° 0320 du 02 avril 1993 du Groupement Professionnel des Industriels (GPI) relative à la lutte contre la fraude sous toutes ses formes, adressée à au Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Mines, p. 1.

<sup>28</sup> En effet, des réformes ont également touché les institutions financières eu égard à la dégradation constante de ces dernières années du porte-feuille risque dans un certain nombre de banque. Ainsi trois banques à savoir l'UREBA, la BFCI et la CAI ont été regroupées et mises sous la gestion d'une administration provisoire de même que la BND-B. la BIB ainsi que la BICAI-B qui ont vu leurs créances compromises transférées au BRCB.

<sup>29</sup> 9K1. Correspondance PCA N° 010/93/LD/JD du 13 mars 1993 du Président du conseil d'Administration du MABUCIG, relative aux réflexions sur la relance des activités du Secteur Privé au Burkina Faso, adressée au Président du Faso. p. 3.

gestion, il paraissait de plus en plus difficile d'envisager une relance de l'économie en prenant le Secteur Privé comme moteur du développement économique comme l'avait laissé croire les experts de la FMI. C'est pour toutes ces raisons que lorsque l'Etat a voulu privatiser Faso Fani, il n'y a pas eu de preneur et on était obligé de mettre la clé sur la porte de l'usine en 2001. Ce sont les mêmes raisons qui expliquent les difficultés rencontrées par les promoteurs privés nationaux qui ont été en difficulté de trouver des financements pour la relance des activités de l'usine en 2006 sous la dénomination de FASOTEX. Ils ont réussi seulement à redémarrer l'atelier d'impression qui, à partir de 2012 était en cessation définitive de ses activités.

La tragédie des PAS sur l'industrie nationale et sur Faso Fani en particulier a été observable au niveau des échanges internes et externes du pays. Il s'est posé la problématique de concilier le développement des industries locales face au programme de libéralisation dans le cadre du PAS. Les difficultés de l'industrie découlent en réalité de quatre facteurs essentiels qui ont émergés suite à la mise en œuvre des PAS selon un diagnostic du Groupement Professionnel des Industriels (GPI) du Burkina Faso.

- Le premier facteur concernait la fiscalité de porte et les taxes sur les matières premières importées. En effet, le GPI pensait que le nouveau Tarif douanier, élaboré par le gouvernement sans la participation des industriels, n'a pas tenu compte de la réalité dans laquelle se trouve l'industrie nationale. D'une part, on assiste à une augmentation du taux des matières premières à l'importation et d'autre part à une diminution de la fiscalité de port sur les produits finis importés. Sous l'ancien code, les matières premières importées étaient à la première catégorie avec un taux cumulé de 11% TVA comprise. Sous le nouveau code, elles ont été inscrites à la deuxième catégorie, soit au taux de 31,35% ; ce qui a entraîné pour la majorité des matières premières taxées entre 20 et 22% une hausse de 40 à 50%. Quant à la fiscalité de porte, elle passe de 90,80% à un maximum de 56,55% tandis que la pression fiscale sur les produits localement fabriqués est supérieure à 50%<sup>30</sup>. Il résulte alors de ce qui précède que la pression fiscale des importations des produits finis concurrents a baissé considérablement mais celle sur les produits des usines locales ont augmenté. On pourrait tenter de croire que la mesure de pression fiscale sur les matières premières importées profitait aux unités industrielles comme Faso Fani qui utilise le coton local. Mais ceci est une fausse analyse quand on sait que plus de 70% des

---

<sup>30</sup> 9K1. Correspondance PCA N° 010/93/LD/JD du 13 mars 1993, op. cit., sans pagination et 9K1. Correspondance n° 94-212/PRES/SG/BAES du 02 Décembre 1994 du Groupement Professionnel des Industriels (GPI), relative à la Situation de l'Industrie Burkinabè, adressée au Président du Faso. sans pagination.

chiffres d'affaires de celle-ci venait de la vente des pagnes imprimés dont le support d'impression, c'est-à-dire la cretonne, était encore en grand partie importée de la Chine.

- Le deuxième facteur est relatif à la coopération régionale. En effet, en 1993, malgré que la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.)<sup>31</sup> soit dissoute, certains produits importés entraient toujours sous le couvert de la Taxe de la Coopération Régionale (TCR) au taux de 28% à 30% alors que les produits finis burkinabè ne bénéficiaient pas de cette faveur dans les autres Etats membres car ces derniers ont effectivement supprimé la TCR de leur côté. Par ailleurs les produits provenant de la zone CEAO et CEDAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest)<sup>32</sup> ne sont pas assujettis aux droits de douane de 5%.
- Le troisième facteur est la fraude. Lassané Diawara, président du conseil d'administration du MABUCIG (Manufacture Burkinabè de Cigarette) déclare en 1993 que « la Banque Mondiale n'hésite pas souvent à mettre l'accent sur développement du secteur informel et ce, sans discernement. En effet, secteur informel commercial au Burkina Faso n'est le plus souvent qu'un réseau de distribution des produits de fraude qui rentrent en petites quantités à travers nos frontières sans payer ni droits, ni taxes de douane »<sup>33</sup>. Ces produits concurrencent non seulement les produits de fabrication locale, mais également les produits importés légalement. La solution à cette situation serait selon lui d'engager « un minimum de protection interne indispensable si nous ne voulons assister à la fermeture des industries existantes et à la disparition progressive des grandes sociétés commerciales »<sup>34</sup>. Pour le Groupement Professionnel de Industriels (GPI), la force devrait rester à la loi, et le gouvernement avait le devoir et le pouvoir de la faire respecter par tous les moyens, y compris une intervention des forces armées (la gendarmerie notamment) qui viendraient en renfort aux douaniers dans la lutte contre la fraude<sup>35</sup>. Quoi de plus prophétique de la part de Diawara quand en 2001, on compte en plus de Faso

---

<sup>31</sup> La Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.) a été créée 1973 et compte six Etats : Côte-d'Ivoire, Haute-Volta (actuel Burkina Faso), Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal. (Gautron Jean-Claude, « La Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, antécédents et perspectives », In *Annuaire français de droit international*, volume 21, 1975, P. 197.

<sup>32</sup> La CEDAO fut créée en 1975 et regroupe 15 Etats : le Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sierra Leone, Sénégal, Togo. La Mauritanie s'est retirée en 1999.

<sup>33</sup> 9K1. Correspondance PCA N° 010/93/LD/JD du 13 mars 1993 du Président du conseil d'Administration du MABUCIG, relative aux réflexions sur la relance des activités du Secteur Privé au Burkina Faso, adressée au Président du Faso. p. 8.

<sup>34</sup>9K1. Correspondance PCA N° 010/93/LD/JD du 13 mars 1993. , op. cit., pp. 8 et 9.

<sup>35</sup> La fraude bien organisée avec ses réseaux, ses agents et ses circuits n'étaient malheureusement pas connus. Elle semait la panique et même la mort parmi ceux-là même qui sont appelés à la combattre à l'époque.

Fani, d'autres entreprises industrielles comme commerciales burkinabè qui ont fermé leurs portes.

- Les effets de la dévaluation du Franc CFA sur l'industrie burkinabé et sur Faso Fani en particulier

La zone franc est divisée en deux blocs régionaux composés de sept pays de l'Afrique de l'Ouest et six pays de l'Afrique Centrale. Une dévaluation de la monnaie commune de ces blocs, le franc CFA (Communauté Financière Africaine), est intervenue en janvier 1994 afin de relancer les économies des pays de la région<sup>36</sup>. Au Burkina Faso, la dévaluation devrait avoir pour conséquence logique une hausse de 60% des produits de l'industrie nationale, mais ce ne fut pas le cas, car les industriels ont préféré réduire leur coût de production<sup>37</sup>. Par ailleurs le jeune tissu industriel du pays, du fait qu'il a été conçu dans la logique de la compétition économique internationale menée par les entreprises française et fort de la surévaluation et de la stabilité monétaire dont il bénéficiait, s'est révélé après la dévaluation trop lourd et inadapté à la réalité économique du pays. C'est pour cette raison qu'elle plaça brutalement le pays devant l'impératif de redéployer de son tissu industriel existant selon la technologie et les exigences du milieu ainsi que de promouvoir une industrie légère de substitution dont les coûts de production sont accessibles au pouvoir d'achat des consommateurs nationaux et sous régionaux. L'inflation a été suivit de l'adaptation du marché de consommation et de distribution qui ont fait apparaître au grand jour le décalage monstrueux qu'il y a entre les coûts de production et le pouvoir d'achat des consommateurs nationaux et sous régionaux à un moment où il est illusoire de compter sur une éventuelle demande du marché internationale de consommation des produits finis<sup>38</sup>. Ainsi s'en est ensuivi des compressions marquées soit par « la fermeture pure et simple de la majorité des unités industrielles, soit par leur redéploiement technologique et humain dans un sens plus ancré sur les réalités nationale »<sup>39</sup>.

---

<sup>36</sup> Doghri Sehl, « Les effets de la dévaluation du franc CFA sur le commerce extérieur des pays de l'Afrique de l'Ouest », DESS INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE, rapport de recherche bibliographique, ENSSSI-Université Claude Bernard LYON I, 1997, p. 2.

<sup>37</sup> 9K1. Correspondance PCA N° 010/93/LD/JD, op. cit. SP.

<sup>38</sup> 9K1. Bureau des Affaires Economique et Sociale. Correspondance N° 94-060/PF/SG/BAES du 08 mars 1994, Ouagadougou, relative au contrainte de la dévaluation : comment adapter et rentabiliser le tissu industriel burkinabè, p. 1-2.

<sup>39</sup> 9K1. Bureau des Affaires Economique et Sociale. Correspondance N° 94-060/PF/SG/BAES, op. cit. p. 2.

## *VI. 1. 2. Les causes internes de la faillite de la société Faso Fani*

Au niveau même l'entreprise Faso Fani, il y avait un certain nombre de facteurs internes qui expliquent les difficultés de fonctionnement normal que la société a connues et qui l'ont mené à sa fermeture en l'an 2001.

### *VI. 1. 2. 1. Le problème au niveau de la gestion de l'entreprise*

Toute entreprise industrielle peut survivre voire même surmonter toute sorte de difficultés imaginable si toutefois, les hommes aux mains desquelles elle est entre ont suffisamment de qualification, de pouvoir et de volonté pour la gérer. Au Burkina Faso, l'entreprise Faso Fani a traversé de son existence un certain nombre de problèmes qui ont trait à sa gestion. Les opinions sont diverses sur ses causes de la mauvaise gouvernance de l'entreprise.

D'abord, l'une des explications qu'on a essayé de donner à la mauvaise gestion de la société était relative au pouvoir de décision au sein de l'entreprise. L'organisation du travail en créant des structures hiérarchiques crée les bases du pouvoir. Le pouvoir dans son sens large désigne « un rapport de force dont l'un peut tirer davantage que l'autre mais également où l'un n'est jamais totalement démuné »<sup>40</sup>. Selon Crozier, « il n'y a pas d'une certaine façon d'action sociale sans pouvoir »<sup>41</sup>. A Faso Fani, lors de la première phase de gestion par les expatriés pour qui la voie hiérarchique était primordiale, il y avait effectivement une centralisation du pouvoir de décision. En effet, un agent ne doit recevoir d'ordre que d'un chef et d'un seul. Aux différents échelons de la hiérarchie le pouvoir faisait l'objet de délégation.

Cependant au cours de la seconde phase d'organisation gérée par les cadres locaux, un élément nouveau est intervenu faussant un peu les règles du jeu. C'est la mise en place par le pouvoir politique d'une structure politique au sein de l'entreprise. Selon Ouédraogo, le pouvoir et la compétence de cette structure politique n'ont pas été clairement définis. Il s'agissait du Comité de Défense de la Révolution (C.D.R.) sous le C.N.R. (1983-1987) qui est devenu plus tard Comité Révolutionnaires sous le Front Populaire (après 1987). Ils se sont définis comme une émanation du pouvoir politique et chargés de l'exercice du pouvoir

---

<sup>40</sup> Ouédraogo Jean Baptiste, « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », Mémoire de maîtrise, Sociologie, Université de Nancy II, Institut de Sociologie, 1990, p. 42.

<sup>41</sup> Crozier Michel, « L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective » avec E. Friedberg, Paris, Edition du Seuil, 1977. Cité par Ouédraogo Jean Baptiste, « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », op. cit. p. 44

populaire. Le C.D.R. revendiquerait aussi un rôle de défenseur des intérêts des employés<sup>42</sup> et plus tard le C.R. affirmerait également avoir pour rôle la communication et de sensibilisation pour un meilleur rendement. Ce qui est sûr, c'est qu'entre 1983 et 1987, les relations entre C.D.R. et syndicats auraient été très tendues à Faso Fani même si le conflit n'avait pas été épique que dans d'autres entreprises où l'on a abouti à des licenciements. Il semblerait aussi que le C.R. fonctionnait par moment comme un contre-pouvoir au sein de l'entreprises faisant apparaître une sorte de bicéphalisme. Il arrivait souvent que des crises aient lieu suite aux remises en cause des décisions de la direction et ces crises dépassaient parfois le cadre de l'usine<sup>43</sup>. Si cette rivalité n'allait pas jusqu'à une rupture totale, elle limitait les capacités d'action de la direction de l'entreprise. Il semblerait que certains travailleurs saisissaient cette structure politique à des fins de stratégie individuelle pour couvrir leur incompétence sur le plan professionnel ou pour avoir une promotion.

A Faso Fani, il s'est posé également un problème de leadership. Il s'est avéré que certains responsables subalternes qui, par leur maîtrise – qualification technique – acquéraient souvent plus de pouvoir et d'autonomie vis-à-vis de leur supérieur hiérarchique<sup>44</sup>. Il s'agissait surtout à Faso Fani de personnes ayant reçu une formation spécialisée. De plus, étant une entreprise d'Etat, celui-ci avait le privilège de nommer le Directeur Général de la société et quelques-uns de ses cadres supérieurs. Il semblerait qu'une fois ces dirigeants nommés, ils faisaient face à de nombreuses pressions de la part de leur hiérarchie. Suivant Nabi, certains ministres de tutelle seraient plusieurs fois intervenus pour l'octroi de titre de client grossiste à certains commerçants bien que ces derniers ne remplissaient pas les conditions exigées<sup>45</sup>.

Le problème de gestion de l'entreprise Faso Fani découler aussi de la succession sans cesse des Directeurs Généraux (DG) en son sein. En effet, les remplacements machinaux des DG de la société rimaient avec l'instabilité politique qu'avaient connu le Burkina Faso jusqu'à la cessation des activités de l'usine. Faso Fani a changé de Directeur quatre (4) fois entre 1978 et 1986<sup>46</sup> ; autant dire que chacun d'eux n'a jamais eu le temps de se mettre au courant ou réagir par rapport à situation moribonde de l'entreprise. Selon Nabi, chaque

---

<sup>42</sup> Selon Ouédraogo, ce rôle n'était pas véritablement le leur car, disait-il, on ne saurait jouer le rôle de défenseur et de décideur à la fois.

<sup>43</sup> Ouédraogo Jean Baptiste, op.cit., p. 43.

<sup>44</sup> Cette forme de pouvoir peut venir de la capacité de maîtriser certaine zone d'incertitude technique ou administrative. Plus un individu a la capacité de contrôler ou de maîtriser une zone d'incertitude plus celui-ci sera important pour la société et disposera de pouvoir.

<sup>45</sup> Nabi Tégawindé « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou »,op. cit. 2020, p. 84.

<sup>46</sup> 9V 1509. Burkina Faso. –Réhabilitation de l'entreprise Faso Fani, plan quinquennal de développement (1986-1990) 1986-1990, sans pagination.

régime, une fois installé, procédait à des changements à la tête des sociétés d'Etat. Il ajoute qu'à l'occasion des remaniements ministériels très récurrents, les nouveaux ministres du commerce, de l'industrie et de promotion de l'artisanat procédèrent également à des changements à la tête de la Société Faso Fani, ce qui enlisait progressivement les affaires de l'usine<sup>47</sup>. Au regard de la précarité et de l'incertitude du poste de DG de l'usine, la plupart de ces cadres qui arrivaient, au lieu de chercher à ramener et ternir l'entreprise sur les rails, se contentaient simplement, semble-il, de profiter de ce privilège incertain pour de remplir leurs poches.

#### *VI. 1. 2. 2. Le matériel de production : vétusté et difficulté de maintenance*

Nous avons déjà évoqué l'état vieillissant des facteurs de production de l'usine Faso Fani. Ici il s'agit de déterminer les conséquences de l'obsolescence du matériel de production de l'usine sur son rendement.

Pour mémoire, l'installation de l'ensemble de l'équipement de Faso Fani I (ex VOLTEX I) remontait à la création de l'usine (1968). Quant à celui de Faso Fani II (ex VOLTEX II), elle avait été implantée en dix (10) plus tard (1978) à l'occasion de l'extension de l'usine qui avait consisté à l'ouverture d'un deuxième atelier de filature et de tissage avec du matériel plus moderne. Les équipements de Filature I et Tissage I auraient été acquis d'occasion à l'époque, c'est-à-dire qu'ils avaient été utilisés avant leur arrivée à Koudougou. Si au départ l'installation industriel était encore d'actualité, cela ce fait de moins en moins dans le temps, faute de son rénovation. En effet, concernant les ateliers de tissage, selon Banhero, une partie des vingt-deux (22) métiers à tisser du Tissage I achetés en France aux ateliers DIEDERICK en 1968 ne fonctionne plus par manque de pièces détachées qui ne sont plus produites par le fabricant. Ainsi sur les vingt-deux (22) métiers à tisser de Tissage I, seize (16) étaient en état de fonctionner et neuf (9) étaient en marche effective en 1989<sup>48</sup>. Suivant Nabi, en 1999, sur les 182 métiers Picanol que comptait la section Tissage II en 1997, seulement une soixantaine d'entre eux étaient toujours fonctionnels<sup>49</sup>. Par rapport à la section Filature, d'après Chaignes, repris par Banhero, le procédé de production « filature par continu à filer » à Faso Fani était déjà assez traditionnel par rapport à la « filature à fibres libérées » dite « *open end* » qui était plus moderne à l'époque<sup>50</sup>. Cette remarque nous permet de

---

<sup>47</sup> Nabi, « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op. cit. 2020, p. 84-85.

<sup>48</sup> Banhero Y., « La production du coton et le développement de l'industrie », op., cit., p. 64.

<sup>49</sup> Nabi Tégawindé « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op. cit. 2020, p. 74.

<sup>50</sup> Chaigne, Denis, *Le coton et l'industrie cotonnière*, Paris, PUF, 1982, p. 63 et Banhero Y., « La production du coton et le développement de l'industrie », op., cit., p. 62.

d'affirmer que si ce matériel était déjà presque dépassé au moment de son installation, elle ne peut que l'être encore plus après une trentaine d'année d'exploitation sans aucune rénovation. L'atelier d'impression, suivant toujours Nabi, a connu en 1992 une rénovation partielle dans le cadre de la réhabilitation de Faso Fani – cette réhabilitation était portant censée aussi concerner au départ les autres ateliers de l'usine. Malgré cela, la section impression était confrontée à une panne de la Laveuse II par manque de pièces de rechange »<sup>51</sup>. Il ajoute que devant cette situation on était contrainte de faire recours à la Laveuse I qui « était une grande consommatrice d'eau et cela coûtait énormément à la trésorerie de l'usine »<sup>52</sup>. Il mentionne que la réhabilitation a concernée aussi l'atelier de Teinture. Ce qui est sûr, c'est qu'en 2001, année de cessation des activités de l'usine, ni Tissage I ni Filature I n'a bénéficié d'une rénovation en dépit de l'obsolescence de leurs matériels. Traoré fait une analyse suivante par rapport cette situation et je cite : « (...) dans le cas de Faso Fani, quand vous avez un outil de production et que vous ne travaillez pas à sa mise à niveau continuels au plan technologique, vous êtes dépassés à un moment et quand vous êtes dépassés, forcément, les produits que vous mettez sur le marché sont aussi dépassés et quand vos produits sont dépassés, donc vous sortez progressivement du marché »<sup>53</sup>.

L'obsolescence des installations de l'usine, faute de rénovation, entraînait des pannes fréquentes. A cela s'ajoute l'impossibilité de retrouver certaines pièces de rechange en Europe avec la cessation de leur production par fabricants. Tous ces facteurs ont pour conséquence des arrêts d'activités dans certains maillons de la chaîne de production de l'usine. En dépit des techniciens de l'usine, Faso Fani faisait appel à des techniciens européens pour réparer les machines. Les charges de paiement de ces expatriés, des pièces de plus en plus rares et de leur dédouanement augmentent considérablement les dépenses de la société Faso Fani et cela ne fait que porter ses produits à des prix de plus en plus cher et moins compétitifs.

C'est l'état d'obsolescence du matériel de l'usine qui explique aussi en partie la résistance des investisseurs privés de la prendre lorsque l'Etat avait décidé de sa privatisation<sup>54</sup>. En 2006, lorsque des privés se sont proposés de reprendre la société, ils n'ont réussi à recouvrir que la section Impression. Mais, selon Kaboré, « en 2007 elle était toujours

---

<sup>51</sup> Nabi Tégawindé « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op. cit. 2020, p. 73.

<sup>52</sup> Idem.

<sup>53</sup> TRAORE Sa Silvanus, Ingénieur de Développement Rural / Directeur Général du Développement Industriel du Burkina Faso, entretien n°2 réalisé le 14/04/2022 à Ouagadougou.

<sup>54</sup> Traoré, exprime ironiquement cela en ces termes : « (...) quand vous voulez aller vendre votre mouton, vous l'engraissez bien avant d'aller le vendre. Mais si vous sortez avec votre mouton chétif et puis vous voulez aller trouver un acheteur, ça sera difficile dès ». TRAORE Sa Silvanus, op. cit., entretien, 14/04/2022 à Ouagadougou



à la recherche des investisseurs internationaux. Comme l'équipement est devenu obsolète et les tissus [cretonnes] doivent être importés, elle ne peut fonctionner qu'avec des subventions »<sup>55</sup>. La fermeture de l'unité Faso Fani en 2001 et celle de FASOTEX en 2012 est en grande partie amputable à la vétusté et difficulté de maintenance de matériel de production.

*VI. 1. 2. 3. Le problème de commercialisation, et la crise financière*

- *Le problème de commercialisation*

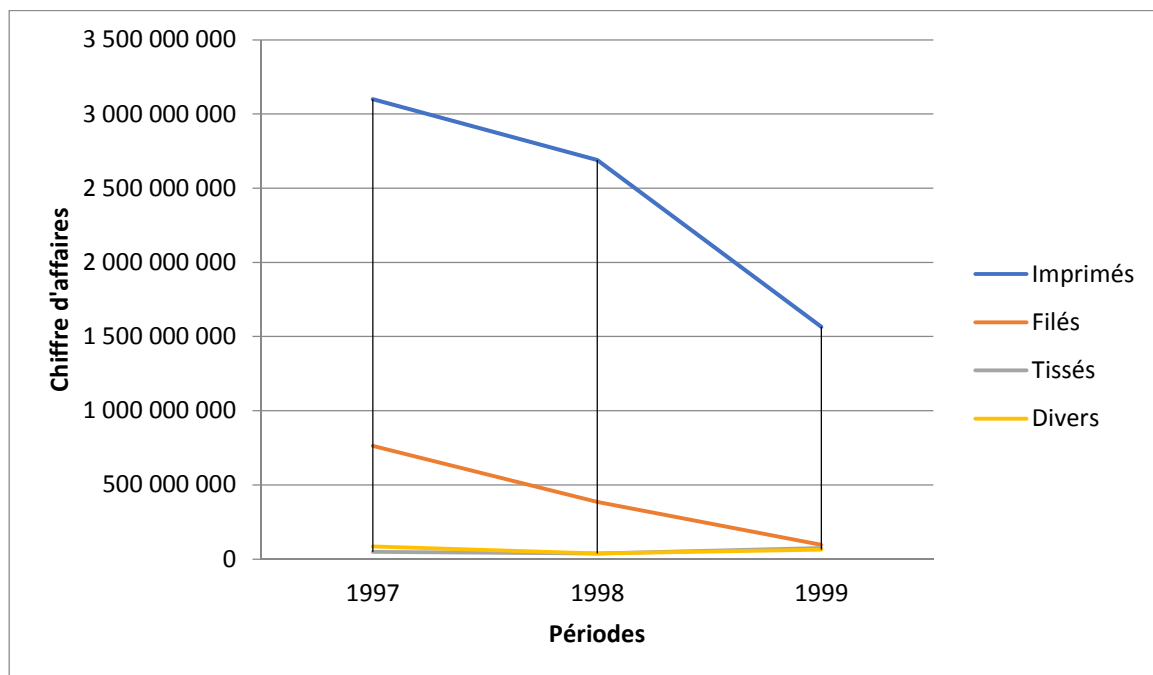
L'entreprise Faso Fani a également eu des problèmes d'écoulement de ses articles. Il faut noter qu'environ 95% de ses chiffres d'affaires étaient réalisés au niveau du marché national les 5% par le marché extérieur.

**Tableau 12 : Evolution des chiffres d'affaires de Faso Fani par produits de 1997 à 1999.**

Chiffre d'affaires par produits (en F CFA)				
Périodes	Imprimés	Filés	Tissés	Divers
1997	3 099 767 490	762 638 232	48 142 289	85 932 842
1998	2 689 372 060	385 576 155	37 152 955	37 892 038
1999	1 565 238 742	96 953 607	74 135 507	64 762 860

Source : Administration provisoire de Faso Fani, « Rapport final », 2001, p. 40

**Graphique 6 : Evolution des chiffres d'affaires de Faso Fani par produits de 1997 à 1999.**



<sup>55</sup> Kaboré Métebrenda Bertin Sosthène, « La politique industrielle et le développement économique au Burkina Faso », Mémoire de master online, Droit public, université catholique de l'Afrique de l'Ouest/unité universitaire de Bobo-Dioulasso, Ecole supérieure de sciences juridiques et politiques Appliqués au développement, 2010, p. 9.

Source : Graphique réalisée par nous-même à partir des données du tableau ci-dessus.

Le tableau et le graphique ci-dessus relatifs à l'évolution des chiffres d'affaires de Faso Fani de 1997 à 1999 révèlent les difficultés de commercialisation de ses produits. La tendance globale de l'évolution des chiffres d'affaires sur les trois (3) années est négative. En effet sur cette période, l'entreprise a perdu presque la moitié de son chiffre d'affaires sur la vente des imprimés et le chiffre d'affaires des filés en 1999 ne représente qu'environ un huitième (1/8) de celle de 1997. Cependant, le chiffre d'affaires des tissés et autres ont connu un rythme légèrement irrégulier comparative aux deux catégories précédentes.

Les causes de cette contre-performance sont légion. Premièrement, Faso Fani ne disposait pas réellement une politique de promotion de ses produits auprès de ses consommateurs potentiels. Elle laissait cette tâche entre les mains de ses clients commerçants. Et pourtant le circuit de commercialisation s'avérait très long. En effet, après production, les imprimés apprêtés par balles de 50 pièces et les filés par sachets de 900 grammes étaient vendus essentiellement à des grossistes. Il semblerait qu'en 1999, l'entreprise traitait avec quarante (40) grossistes repartis entre les imprimés, les filés et les pagnes tissés<sup>56</sup>. Ainsi, ces grossistes, par l'intermédiaire des demi-grossistes et puis des commerçants (tes) détaillants étaient chargés de vanter et de promouvoir ses produits sur toute l'étendue du territoire national et même à l'extérieur. Les demi-grossistes, après avoir acheté une certaine quantité de produits aux grossistes, les revendaient aux détaillants qui, à leur tour, les vendaient aux consommateurs finaux. Ainsi, on peut voir que le contact entre l'entreprise et le consommateur final est quasiment rare, voire impossible. Ce faisant, les suggestions et les exigences de ces derniers ne remontaient souvent pas jusqu'à l'usine ou pouvaient être mal exprimées en raison de ces intermédiaires<sup>57</sup>. Il s'est avéré que l'entreprise Faso Fani ne disposait pas de service marketing<sup>58</sup>. Le service de commerce qui existait en sein avait déjà du mal à remplir les missions qui lui était assignées comme l'exécution à temps et des rapports de vente mensuels et annuels.

Deuxièmes les conditions d'accès au titre de grossiste auprès de Faso Fani étaient très difficiles pour certains. En effet, pour être grossiste, il fallait avoir une attestation de situation fiscale qui était renouvelable tous les six (06) mois ; une garanti bancaires ou immobilière ;

---

<sup>56</sup> Faso Fani. Rapport final de l'administration provisoire, 2001, p. 23.

<sup>57</sup> Nabi Tégawindé « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op. cit. 2020, pp. 74-75.

<sup>58</sup> Le marketing est en quelque sorte un ensemble de techniques et de méthodes de préparation des décisions d'organisation et d'action ayant pour but de connaître le marché, de s'y adapter et de l'influencer.

être capable de réaliser un chiffre d'affaires mensuel d'au moins 20 millions de F CFA ; pour les ceux qui s'intéressaient aux imprimés, ils devraient verser d'abord une caution à coût de millions de franc CFA avant d'être agréé comme grossiste. Ces conditions, même si elles se justifiaient (s'assurer du sérieux des clients), elles limitaient aussi de nombreux clients dynamiques pouvant contribuer à vulgariser les produits de l'entreprise. Sachant qu'en dehors des rares commandes spéciales par l'État et autres, les grossistes sont les seuls canaux par lesquels les produits sont commercialisés il devrait y avoir plus d'ouverture pour ces clients et l'entreprise devrait songer à des stratégies de promotion plus direct et efficaces de ses produits.

Troisièmement, les prix des produits de Faso Fani étaient de élevés par rapport aux produits textiles importés<sup>59</sup>. Elle révisait couramment ses prix pour tenir compte du coût de production en hausse et pour pouvoir faire face à la concurrence des produits textiles venant de l'extérieur. Et pourtant, la validation de la demande d'homologation de des prix prenait souvent trop de temps<sup>60</sup>. Pour comprendre le décalage désavantageux entre les prix des produits textiles étrangers qui était sur le marché national et ceux de Faso Fani, une étude comparative avait été menée en 1999 sur les avantages de Faso Fani par rapport à ceux de ses concurrents à savoir la COMATEX et l'ITEMA au Mali. Les résultats sont comme suit :

**Tableau 13 : Tableau comparatif des avantages des industries textiles maliennes (COMATEX et ITEMA) et ceux de Faso Fani**

Désignations	COMATEX et ITEMA	FASO FANI
<b>Matière première Coton</b>	517 F CFA / Kg	525 F CFA / Kg
<b>Délai de paiement coton fibre</b>	180 jours (06 mois)	Au comptant
<b>Electricité</b>	75 F CFA / KWh	90 F CFA / KWh
<b>TVA Produits finis</b>	10%	18%
<b>Importation de produits semi-finis (Cretonne)</b>	Exonéré de toutes taxes douanières	Douane 11% et autres taxes
<b>Agrément</b>	TPC	TPC
<b>Prix Fancy en détail, la pièce</b>	8 250 F CFA (TTC)	10 000 F CFA (TTC)

Source : Archives Faso Fani. Diagnostic des difficultés de l'usine. p. 4

On voit clairement à travers ce tableau que les industries textiles maliennes bénéficiaient de meilleurs traitements par rapport à Faso Fani. Par conséquence, ces industries

<sup>59</sup> Par exemple, pendant que le prix en détail de la pièce du Fancy de Faso Fani était à 10 000 F CFA, celui des entreprises textile du Mali voisin (COMATX et ITEMA) était à 8 250. (Archives Faso Fani. Diagnostic des facultés de l'usine. p. 4).

<sup>60</sup> Une demande d'homologation des prix de Faso Fani était adressée au ministre de l'Industrie, du commerce et de l'Artisanat en décembre 1985 n'a été signée qu'en mai 1986 soit environ cinq (05) mois après. Durant cette période d'attente, pour répondre à la demande pressante de ses clients, l'usine vendait souvent quelques produits à perte.

maliennes proposaient sur le marché des produits à des prix très compétitifs<sup>61</sup>. A présent, on comprend aisément pourquoi les imprimés maliens avaient inondé progressivement le marché national burkinabè et l'incapacité de Faso Fani à se réserver une bonne part du marché local et de vendre ses pagnes imprimés au Mali. La concurrence a été exacerbée par le désarmement progressivement des TPC (Taxes Préférentielles Communautaires) sur un grand nombre de produits dont les textiles provenant de pays membres dans le cadre de l'intégration économique avec le commun accord des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). On avait procédé à un rabatement à hauteur de 30% en 1996-97, de 60% en 1998, de 80% en 1999 et de 100% en 2000 sur les produits des pays membres<sup>62</sup>.

Quatrièmement, il semblerait qu'à un moment donné, un problème de qualité des imprimés de Faso Fani s'était posé. En effet, les pagnes imprimés à partir de la cretonne importée de la Chine (près de 52%) étaient parfois de mauvaise qualité et se détérioraient vite. La mauvaise appréciation des produits ne fait qu'être négative pour le marché de la société Faso Fani. A ce propos, l'ancien Directeur Commercial Adjoint de Faso Fani explique en ces termes :

« En ce temps, (...) les chinois sont venus proposer du coton [la cretonne] moins cher. (...) C'est ce qui a contribué aussi à tuer notre marché. La cretonne est venue, on imprime, ça rentre au marché, quand les femmes prennent ça pour attacher, ça se déchire. Donc, ce n'est pas de la bonne cretonne. (...) [C'est] de bouche à oreille que, les pagnes de Faso Fani n'est pas bon. En ce temps-là, les chinois font rentrer leurs pagnes avec de la bonne cretonne. Cela a contribué à mettre même Faso Fani à genou puisque nos produits ne sortaient plus. Si non, on faisait l'exportation vers Côte d'Ivoire, Ghana, Mali (...) »<sup>63</sup>.

Sous la révolution (1983-1987), la politique de l'Etat avec comme le mot d'ordre « produisons et consommons burkinabè », suivit du port obligatoire du *Faso Dan Fani*, avait un tant soit donnée une dynamique dans la vente des produits de l'entreprise. Mais la capacité de production des tissés était limitée pour la simple raison que sur les 202 machines à tisser de l'usine, seulement une vingtaine étaient consacrées au tissage du *Faso Dan Fani*. En plus les tissés étaient lourd et leur port n'est pas confortable dans un pays à climat chaud comme le Burkina Faso. En fait, si la promotion avait porté sur les imprimés qui faisaient environ 70%

---

<sup>61</sup> Idem pour les industries d'autres pays comme la Côte d'Ivoire, le Nigéria, les pays asiatiques comme la Chine, l'Inde, etc. qui arrivaient souvent frauduleusement sur le marché burkinabè.

<sup>62</sup> Nabi Tégawindé « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op. cit. 2020, p. 79.

<sup>63</sup> YAMEOGO Ignace, ancien directeur adjoint du service commerciale de Faso Fani, entretien n°3, réalisé le 31/03/2022 à Koudougou.

des chiffres d'affaires de l'entreprise, il se pourrait que l'effort de l'Etat allait être ressenti. Les tissés ne faisait qu'à peu près 7% des ventes de l'usine<sup>64</sup>.

- *L'endettement et la crise financière à Faso Fani*

La crise financière qu'a connue Faso Fani à la fin des années 90 est la conséquence des problèmes précédemment évoqués. La régression des ventes de l'entreprise, le non-paiement de ses factures et l'annonce de sa privatisation avaient, à un moment donné, commencé à créer un climat de méfiance chez ses partenaires à savoir les fournisseurs de matières premières, d'énergie, d'eau, les banques etc. Leur pessimisme les conduisit à changer leur position quant à l'exécution des commandes de l'usine. Désormais ils exigeaient de l'entreprise un paiement au comptant. D'autres partenaires allaient même jusqu'à exiger le règlement d'anciennes factures impayées avant toute nouvelle livraison. Ce fut par exemple le cas des fournisseurs comme SONABEL, SOFITEX, TOTAL. Au niveau des institutions bancaires, à un certain moment, l'accès aux crédits bancaires par Faso Fani était devenu presque impossible en raison du non-respect des échéances dans le remboursement de ses dettes antérieures et la dégradation progressive de sa situation financière<sup>65</sup>.

La crise financière qu'a connue Faso Fani était due en grande partie à la baisse importante de ses ventes, mais en dessous, l'usine croulait également dans un fossé creusé par le faible taux de recouvrement de ses créances chez ses clients grossistes. En effet, selon un rapport de la Commission Financière d'études datant de 1999, le taux de recouvrement était à 71% contre un taux normal de 99,5%. L'accumulation progressive des créances non recouvrées sur plusieurs années avait atteint à la date du 31 décembre 1998 une importante somme à hauteur de 3 750 156 262 F CFA dont 1 187 505 292 F CFA de créance douteuses<sup>66</sup>. Il semblerait que l'entreprise n'avait même pas une situation claire de ses créances vis-à-vis de ses clients grossistes. Elle était obligée de recourir à un cabinet de recouvrement étranger, la CEREC (Compagnie Européenne de révision et d'Expertise Comptable) pour faire non seulement le point net de ses créances, mais aussi et surtout de les recouvrer chez ses créanciers dont certains étaient devenus récalcitrants. Selon le rapport d'activité de l'Administration Provisoire en 2000, ce cabinet qui avait suscité beaucoup d'espoirs au départ n'engrangea pas les résultats escomptés<sup>67</sup>. Les ventes à perte et le non-recouvrement des

---

<sup>64</sup> Nabi Tégawindé « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op. cit. 2020, p.80.

<sup>65</sup> Commission Finances, « L'identification des difficultés de Faso Fani et leurs solutions dans l'immédiat et le court terme », rapport, Février 1999, p. 4 et 8.

<sup>66</sup> Commission Finances, « L'identification des difficultés de Faso Fani et leurs solutions dans l'immédiat et le court terme », op. cit., p. 7.

<sup>67</sup> Administration Provisoire de Faso Fani, « Rapport d'activité », septembre 2000, p. 24

créances avaient plongé Faso Fani dans un cycle d'endettement anormal. Les dettes des fournisseurs s'élevaient à 4 072 695 817 F CFA en 1998. Les dettes liées au non-paiement des charges sociales, aux impôts, et autres valaient plus d'un milliard de francs CFA<sup>68</sup> pendant la même période<sup>69</sup>. Le règlement des factures d'électricité, d'eau et de Fuel pesait beaucoup sur le trésor de l'usine. En effet, Faso Fani avait été conçu pour fonctionner avec sa propre centrale électrique mais il s'avèrerait que quelques années plus tard, la centrale fut retirée par la SONABEL sans contrepartie. Les machines étaient pourtant grandes consommatrices d'énergie faisant que chaque année, la charge de paiement à la SONABEL s'élevait à près de 12% des charges de l'usine. A cela s'additionne les charges d'approvisionnement en Firole auprès de la société TOTAL. Le besoin d'eau pour l'industrie textile était énorme. En moyenne, les factures d'eau atteignaient 6 000 000 de F CFA chaque mois<sup>70</sup>.

Enfin, il est important de mentionner que les difficultés financières de la société sont également liées à la prise en charge de son personnel. Elle employait en moyenne 600 travailleurs qui étaient très bien rémunérés comparativement aux ouvriers d'autres entreprises industrielles de la ville voire même du pays. Les salaires nets à payer aux travailleurs en 1998 avaient été évalués à hauteur de 1 066 903 206 F CFA sans les charges patronales qui pesaient énormément à la trésorerie<sup>71</sup>. En plus du salaire net, il y avait plusieurs autres avantages que l'entreprise accordait à ses travailleurs sous forme de motivations, de gratifications qui étaient une forme de troisième mois versé aux travailleurs dans le mois de décembre lorsque le bilan prévisionnel était nettement positif<sup>72</sup>. Toutes ces dépenses auraient mis la société, à trois reprises, dans de situations d'impasses où elle perdit son capital social<sup>73</sup>.

Le problème est que les entreprises d'Etat des Pays en Voie de Développement et celles du Burkina Faso en particulier, n'obéissaient pas uniquement à un souci de rentabilité. Il y avait nécessairement d'autres impératifs d'ordre social qui intervenaient. C'est ce que Traoré S. essaie d'exprimer à travers les propos suivants :

---

<sup>68</sup> Quelques exemples des dettes de l'entreprise selon le rapport de la Commission Financière en la date du 31 décembre 1998 : dette à la CNSS et CARFO : 587 074 506 F CFA ; Patente et taxes : 30 325 314 FCFA ; TVA : 489 283 385 F CFA ; IUTS et TPA : 106 817 751 F CFA ; IMF PIC : 9 012 900 F CFA; Pénalité : 146 683 915 F CFA.

<sup>69</sup> Commission Finances, « L'identification des difficultés de Faso Fani et leurs solutions dans l'immédiat et le court terme », op. cit., p. 2.

<sup>70</sup> Archive Faso Fani. Diagnostic des problèmes et proposition de solutions. 1999. p. 4.

<sup>71</sup> Archives Faso Fani. Bilan clos exercice 1998. SP.

<sup>72</sup> Avec le temps, cette gratification était devenue une obligation et elle a même fait objet de revendication alors l'usine était en difficulté et que la réalisation effective de bénéfices n'était pas toujours certaine du fait que les clients ne versaient pas souvent leurs crédits.

<sup>73</sup> Nabi Tégawindé « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op. cit. 2020, p. 84.

« (...) le problème aussi de l'Etat gestionnaire d'unité industrielle c'est qu'il avait très souvent du mal à faire la part des choses entre son obligation de rentabiliser l'investissement qu'il a réalisé, rentabilité financière, et son obligation d'utiliser l'unité qu'il a créé pour mettre en œuvre sa politique sociale. Ça ne peut pas aller ensemble. (...) ce n'est pas parce que c'est une unité créée par l'Etat que l'obligation de rentabilité doit disparaître »<sup>74</sup>.

Or, si une entreprise européenne était dans une situation telle que celle de Faso Fani, un plan d'urgence serait établi, dans lequel elle prévoirait des licenciements, des suppressions de postes. Dans le cas de Faso Fani, cette solution n'était même pas envisageable car elle serait lourde de conséquences sociales.

Pour finir, Ouédraogo, dans ses travaux avait déterminé une influence négative du vieillissement, de l'absentéisme et des maladies des ouvriers sur le rendement de l'entreprise. En effet, d'octobre à Mars 1990, soit sur 06 mois, on a enregistré 220 cas de maladie<sup>75</sup> et donc d'absence. Ce qui n'était pas sans conséquences sur la productivité de l'usine. Il préconisait dans ses conclusions le renouvellement de la classe ouvrière qui ne semblait plus dynamique dans l'exécution des activités dans les ateliers comme la Filature. Mais il n'y avait eu aucune initiative dans ce sens.

#### *VI. 1. 3. Le processus de la liquidation de la société Faso Fani*

C'est dans la foulée de la mise en œuvre des PAS qu'avait été enclenché le processus qui va aboutir à la fermeture de l'usine Faso Fani. Sous la pression et les directives du FMI, le Burkina Faso adhère au Programmes d'Ajustement Structurel en juin 1991. Est alors entamé le processus de libéralisation de l'économie du pays. C'est ainsi que des experts avaient été désignés pour répertorier les sociétés nationales en souffrance, en vue de leur privatisation future. A l'issue des travaux de ces derniers, Faso Fani ainsi que d'autres industries étatiques avaient été identifiées pour être privatisées. La loi N° 36/94 ADP du 02 Juillet 1994 fut promulguée à cet effet<sup>76</sup>. Pour le cas spécifique de la société Faso Fani, le processus de privatisation devrait connaître son terme le 31 Mai 1998. L'Etat burkinabè confia au cabinet FCC (Flandre Comptabilité Conseil) composé d'experts étrangers la tâche de faire le point des activités de l'usine. Des conclusions du rapport délivré par le cabinet le 07 avril 1997 ressortaient les points suivants :

---

<sup>74</sup> TRAORE Sa Silvanus, Ingénieur de Développement Rural / Directeur Général du Développement Industriel du Burkina Faso, entretien n°2 réalisé le 14/04/2022 à Ouagadougou.

<sup>75</sup> Ouédraogo Jean Baptiste, « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », op. cit. p. 56.

<sup>76</sup> Archives Faso Fani. Déclaration de presse des travailleurs Faso Fani. 19/11/1999, p. 1.

- La poursuite de l'exploitation de Faso Fani dans les conditions actuelles conduira inéluctablement à sa fermeture.
- La situation nette négative (3,5 milliards de F CFA), les retards de paiement (plus de 4 milliards de F CFA) et les besoins d'investissement (3,5 milliards de F CFA pour la première phase) ne peuvent attirer aucun investisseur même pour le franc symbolique.
- Une restructuration financière du bilan de Faso Fani est une condition préalable à sa privatisation.
- La faible taille de l'usine Faso Fani et son isolement militent pour une cession ou de préférence le céder à un groupe textile déjà présent dans la sous-région<sup>77</sup>.

En dépit de ces conclusions, une direction provisoire fut mise en place dirigé à partir du 15 mai 2000 par Domboué Sylvain Ouandé<sup>78</sup>. Il hérita alors d'une société surendettée, moribonde et aux caisses vides. Pour un mandat de six (06) mois, il avait pour mission d'améliorer les performances de l'usine, de diagnostiquer et d'établir le bilan financier et social de Faso Fani en vue de faire des propositions pour la relance de ses activités<sup>79</sup>. A la fin de son mandat, l'administration provisoire présenta deux scénarios pour redresser les activités de l'usine.

- Le premier scénario proposait une réhabilitation complète et totale de l'usine Faso Fani qui coutera à hauteur de 11,5 milliards de F CFA.
- Le deuxième scénario préconisait le maintien et la réhabilitation des sections Teinture et Impression en raison des coûts élevés des autres ateliers tels la Filature et le Tissage. Il estime que le coût de production de la cretonne Faso Fani était très cher par rapport à son importation de la chine.

Mais dans son rapport final, l'Administrateur Provisoire conclut que Faso Fani ne pouvait simplement plus poursuivre ses activités même partiellement comme prévu dans le deuxième scénario. Il préconisa une refondation totale de l'entreprise qui va l'affranchir des contraintes contractuelles en vue de lui permettre de continuer ses activités axées dans la

---

<sup>77</sup> Faso Fani, « Etude sur la valeur de l'entreprise et modalités de privatisation », rapport, FCC pour le compte du gouvernement burkinabè, 17 avril 1997, p. 43.

<sup>78</sup> Une décision prise conformément à l'article 5 du décret n° 2000-200/PRES/PM/MCIA/MF du 22 Mai 2000, portant nomination d'un Administrateur de la Société Faso Fani.

<sup>79</sup> Tout se passait comme si l'action concrète pouvait être remplacée par une solution miracle. On multiplie les études de la situation de l'usine comme si elle n'était pas déjà connue.



production des pagnes imprimés dont le marché était toujours très porteur. A défaut de cela, une dissolution ou liquidation de la société reste la seule alternative.

L'Etat décide enfin de privatiser la société Faso Fani mais il n'y a pas eu de preneur. C'est ainsi qu'il décide de sa liquidation judiciaire. Chose qui sera fait en conseil de ministres du 07 mars 2001. Le gouvernement justifia la fermeture de la société Faso Fani par le fait qu'aucun investisseur ne voulait la prendre même à un (01) Franc symbolique. Disons que tous étaient au courant de la situation précaire de l'entreprise et des contraintes qui se posaient quant à son redressement et personne ne voulait prendre le risque.

Suite à l'annonce de la fermeture de l'usine, le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Ouagadougou nomma le 25 Avril 2001 un juge commissaire et deux (02) syndics liquidateurs pour gérer le dossier Faso Fani et négocier les droit légaux et les droits négociés avec les employés de l'entreprise. L'usine Faso Fani est officiellement fermée le 31 mars 2001.

#### *VI. 1. 4. Les conséquences de la fermeture de l'usine Faso Fani*

Compte tenu de l'importance de Faso Fani sur laquelle nous nous sommes déjà entretenus, il n'y a nul doute que l'arrêt de ses activités aurait des répercussions négatives sur le plan social, économique et même politique à Koudougou.

##### *VI. 1. 4. 1. Sur le plan social*

La première conséquence et la plus évidente de la fermeture de l'usine Faso Fani est d'ordre social. Il s'agissait de la question de la mise au chômage de ses employés. Déjà depuis un bon moment, avant même la fermeture, nombreux travaillaient toujours sans percevoir de salaire à cause des difficultés financières de l'usine tout en espérant que les choses allaient finir par s'arranger. Hélas, leur déception fut grande à l'annonce de la fermeture de l'usine.

Pour mémoire, l'entreprise employait toujours 430 personnes à sa fermeture en mars 2001 dont 13 femmes et 417 hommes. Tous se retrouvaient brutalement au chômage. Selon la fiche de renseignement des travailleurs, ces employés auraient à leurs charges directes 536 épouses et 3 063 enfants dont 45 en maternelle, 993 au primaire, 754 au secondaire, 68 au supérieur, 509 non scolarisés et 694 chômeurs<sup>80</sup>. Après la fermeture, la plupart des ex travailleurs de Faso Fani se sont retrouvés dans l'incapacité d'assurer les besoins élémentaires des leurs familles (nourrir, soigner, payer la scolarité des enfants, etc.). Ils étaient simplement réduits à une vie de précarité. Il semblerait qu'en plus de ces difficultés les ex travailleurs de

---

<sup>80</sup> Archives Faso Fani. Fiche de renseignement des travailleurs Faso Fani. 13/10/2000.

Faso Fani étaient victimes de moqueries comme quoi, ils se prenaient pour les hommes forts de la ville et s'attribuaient tous les luxes. Ainsi, les plus enviés de la ville de Koudougou grâce à leurs meilleures conditions de vie ne sont désormais que des hommes au moral brisé.

En plus, le règlement des droits légaux et négociés des ex travailleur de la société ne s'est pas exécuté comme le prévoit l'article 113 du code de travail. Selon cet article, en cas de résiliation ou de rupture de contrat, le salaire et les accessoires de salaire, les primes et les indemnités de toute nature dus au travailleur devraient être payés dès la cessation de service. Dans le cas particulier de Faso Fani, les droits légaux et négociés des travailleurs s'élevaient après études à hauteur de 2 404 250 824 F CFA<sup>81</sup>. Le gouvernement s'était engagé de prendre en charge le volet social dans le cadre de la liquidation de l'entreprise. L'Etat décide de faire le règlement des droits par échéances étalés sur plusieurs années. Mais selon certains informateurs, jusqu'à aujourd'hui, certains n'ont pas encore reçu les droits ou du moins la totalité de leur droit. Pire, il semble que nombreux seraient décédés sans entrer en possession de leurs droits. Selon Nabi, trente-neuf (39) ex travailleur de Faso Fani ont trépassé dans l'attente de leurs droits à la date de 08 avril 2005. La visite médicale de fin de contrat qui devrait se faire sur les lieux avant tout licenciement n'avait pas été réalisée dix ans après la fermeture. Il avait finalement été décidé de régler après négociation en espèce la visite médicale à une somme forfaitaire de 150 000 F CFA et on devrait tenir compte des travailleurs déjà décédés<sup>82</sup>. Il paraît que les ex travailleurs qui étaient atteints de maladies professionnelles et qui étaient pris en charge par l'entreprise depuis quelques années avaient été laissés à leur propre sort après la fermeture de l'usine<sup>83</sup>.

Enfin, la fermeture de l'usine a été à l'origine de dislocation de familles. En effet, selon nos informateurs, nombres des ex travailleurs de l'usine sont arrivés à Koudougou uniquement à cause de leur travail à l'usine. Des dizaines d'années après leur arrivée, ils avaient été rejoints par leurs familles. La nouvelle situation de chômage et de pauvreté ne permettait plus à tous le lux de vivre en ville après la fermeture de l'usine. Le retour dans leurs villes ou village d'origine a été entre autres des options pour nombreux<sup>84</sup>. Ces retours auraient été à l'origine de plusieurs divorces dans certaines familles car certaines épouses

---

<sup>81</sup> Archives Faso Fani. Les droits légaux et négociés des travailleurs Faso Fani. 2003

<sup>82</sup> Conforment au PV signé le 22 Avril 2002.

<sup>83</sup> Nabi Tégawindé, « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op., cit., p. 90.

<sup>84</sup> Nabi Gilbert, ex travailleur Faso Fani, le/06/2020. Cité par Nabi Tégawindé, « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op., cit., p. 89.

renonçaient à quitter la ville de Koudougou. Plusieurs se seraient retrouvés au village sans leurs femmes ni leurs enfants.

Parmi ceux qui sont restés à Koudougou et que nous avons eu la chance de rencontrer, certains se sont convertis dans l'artisanat et sont devenus tisserands, bronziers, mécaniciens etc. Nombreux d'autres sont retournés à l'agriculture. Un petit nombre d'entre eux sont dans l'entrepreneuriat : hôtellerie et restauration, structure de formation dans le domaine de l'artisanat textile, l'immobilier, etc. Mais la grande majorité n'a pas eu la chance depuis leur mise en chômage de se trouver un emploi digne de ce nom et espèrent toujours que lorsque Faso Fani rouvrira ils seront réembauchés.

#### *VI. 1. 4. 2. Sur le plan économique*

Si l'industrie textile Faso Fani n'a pas toujours été très performante sur le plan économique et particulièrement pendant les deux dernières décennies de son existence, elle avait été, d'une façon ou d'une autre, un pôle économique autour duquel gravitaient plusieurs autres activités. Ainsi, la suppression de celle-ci était synonyme de désintégration économique dans la ville de Koudougou.

Faso Fani employait en moyenne environ 600 travailleurs permanents et ne serait-ce qu'à travers la paye de ces employés, l'usine injectait plus d'un milliard de Franc CFA par mois dans l'économie urbaine de Koudougou. Leur pouvoir d'achat dynamisait vraiment le commerce local. L'usine Faso Fani était le premier client de l'ONEA Koudougou avec une consommation moyenne d'eau qui s'élevait à 6 millions de F CFA par mois en 1996<sup>85</sup>. Elle était également le premier client de la SONABEL en 1985. En effet sur un chiffre d'affaires total de 795 770 908 F CFA, la part de consommation d'électricité de Faso Fani a été de 664 569 265 F CFA, soit environ 83,50%. La cessation des activités de l'usine ne peut alors que faire régresser les chiffres de ces entreprises. L'artisanat textile, les matelassiers, qui utilisent fils ou résidus venant de l'usine s'en trouvaient privés désormais. Les banques et autres industries qui s'étaient installés à Koudougou grâce à la dynamique économique incitée par l'industrie textile vont devoir compter désormais sur le domaine tertiaire pour continuer à vendre leurs services.

#### *VI. 1. 4. 3. Sur le plan du développement de la ville de Koudougou*

Dans les années 70, Koudougou avait donné l'impression de prendre un bon élan de développement avec l'implantation de l'usine textile Faso Fani. Cependant, la tendance

---

<sup>85</sup> Archives Faso Fani. Budget d'exécution. 1996.

s'inversa depuis les années 1990. L'industrie locale notamment Faso Fani et la gare ferroviaire avaient amorcé une phase de chute. Zoma constate dans son rapport de D.E.A. que la ville a donné l'impression d'évoluer dans les limites qui lui étaient les siennes avant 1980. Une situation stationnaire des dimensions de la ville a donc été observée entre 1980 et 1990<sup>86</sup>. Le complexe textile continu de mourir à petit feu sur le coup des privatisations des sociétés d'Etat. Le ralentissement des activités économique des deux poumons vitaux de la ville (Faso Fani et le chemin de fer) rend Koudougou moins attractive par rapport à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Des blocages s'observent avec l'imminence de l'arrêt total des activités à Faso Fani et à la S.C.F.B. (Société des Chemin de Fer du Burkina). Selon certains informateurs, depuis la fermeture Faso Fani lors, Koudougou fonde son espoir de rayonnement sur l'existence de l'Université Norbert Zongo et des écoles professions aujourd'hui. « Quand ils ont fermé Faso Fani, l'avantage que nous avons eu c'est l'ouverture de l'Université Norbert Zongo. (...) ça permis à l'économie de la cité de reprendre »<sup>87</sup>.

---

<sup>86</sup> Zoma, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », op. cit., 2006, p. 68.

<sup>87</sup> YAMEOGO François, 2022, Koudougou, DABRE Abdoul Djalilou.



## **CHAPITRE VII : LA VALEUR PATRIMONIALE DES VESTIGES DE FASO FANI**

Cela fait un peu plus de dix ans que l'usine Faso Fani a cessé définitivement de fonctionner. On ne peut s'empêcher de se demander ce que devient les infrastructures de cette unité qui a tant marqué la ville de Koudougou. Dans ce dernier chapitre, nous allons aller à la découverte des vestiges du complexe industrielle composé de l'usine Faso Fani et de la Cité Faso Fani et discuter de sa valeur patrimoniale.

## **VII. 1. Naissance, outils de diffusion et mise en valeur du patrimoine industriel**

### *VII. 1. 1. La naissance du concept de patrimonialisation en France*

Le concept de patrimonialisation est né en Europe dans la seconde moitié du XIXe siècle. Les années 1970 ont été les moments décisifs dans le processus de patrimonialisation. C'est la période du mouvement de l'archéologie industriel qui a débuté en Angleterre et où une littérature importante a été produite sur le sujet. En France, à la même période, les choses se passaient différemment. C'était les moments de désindustrialisation se traduisant par le démentiellement des principaux bassins miniers et des empires textiles du Nord de la France. Disons que le coup de cloche qui a attiré les attentions sur la question du patrimoine industrie dans ce pays a été la démolition des Halles de Baltard. Maurice Daumas, professeur d'histoire de technique au Conservatoire national des Arts et Métier, attira l'attention d'un petit nombre de chercheur sur la menace de disparition qui pesait sur le patrimoine industriel, témoins d'un passé industriel prestigieux de la France

<sup>1</sup>. Depuis cette période, le « patrimoine industriel » s'est imposé comme une nouvelle composante incontestable du patrimoine culturel global de l'humanité. « Partout en Europe, historiens, architectes, associations, institutions patrimoniales, l'identifient, l'auscultent et réussissent parfois à le conserver et le mettre en valeur »<sup>2</sup>. Dès lors, de multiples initiatives, depuis le niveau local jusqu'à l'échelon des institutions nationales et internationales, ont abouti à la constitution d'un cadre très riche de méthodes et de pratiques visant à la connaissance, à la préservation, conservation et mise en valeur de ce patrimoine<sup>3</sup>. Le processus de patrimonialisation d'un bien (patrimoine industriel) commence nécessairement par la production de connaissances indispensables (connaissances historiques, anthropologiques, géographiques, etc.) relatives à ce bien. Ensuite, il faudra communiquer, diffuser (par des

---

<sup>1</sup> Geneviève Dufresne, « Le patrimoine industriel en France : Histoire et bilan », in Massimo Preite (dir.), *Toward a european heritage*, éd. Adver Effigi, 2014, p. 115.

<sup>2</sup> [http://openarchive.icomos.org/id/eprint/475/1/A1-7 - Belhoste\\_%2B\\_photos.pdf](http://openarchive.icomos.org/id/eprint/475/1/A1-7 - Belhoste_%2B_photos.pdf)

<sup>3</sup> Louis Bergeron, « Le patrimoine industriel entre « patrimonialisation » et développement économique », Ateliers-débats –Session 1, ICOMOS, Paris, 2011, p. 971.

publications, activités associatives, enseignements, ...) cette connaissance pour sensibiliser populations, autorités, et autres sur la valeur du bien pour qu'elles puissent la reconnaître et s'en approprier. Alors seulement on pourra envisager l'étape de projets de restauration, de réhabilitation et de conversion pour sa préservation et sa réutilisation.

#### *VII. 1. 2. Outils et acteurs de diffusion de la connaissance sur le patrimoine industriel*

En France comme en Italie, les pionniers de l'archéologie industrielle vont développer des initiatives pour pouvoir communiquer et toucher le plus possible toutes les couches sociales pour les rallier à la cause qu'ils défendaient. Les moyens classiques ont été la création d'association, de revues, de magazines, d'organisation de colloques et de conférences dont les actes sont publiés et les formations universitaires (exemple du programme TPTI<sup>4</sup>). Si nous ne pouvons pas trop nous attarder sur les outils et acteurs de diffusion du concept du patrimoine industriel dans le cadre de ce travail, il convient néanmoins d'énumérer les plus importants exemples.

Ainsi, en Italie, nous avons l'Association italienne pour le patrimoine archéologique industriel (AIPAI). Elle a été fondée en 1997 par un groupe d'experts du patrimoine industriel et des institutions italiennes les plus importantes dans ce domaine. En 2008, l'AIPAI a signé un accord avec le TICCIH (The International Committee for the Conservation of Industrial Heritage), ainsi l'AIPAI est devenue le représentant officiel du TICCIH pour l'Italie. L'action tenace de Giovanni Luigi Fontana, pour reprendre les termes de Louis Bergeron, a payé en 2007 par la création au côté de cette association de la revue « *Patrimonio Industriale* ». Un autre élément qui a déterminé la réussite de la diffusion et de la valorisation du patrimoine industriel italien est l'usage important et intelligent de la photographie. Elle est utilisée pour illustrer les ouvrages, pour les éditions et les expositions. C'est presque une photographie toujours artistique qui constitue un instrument de communication efficace.

En France, le CILAC (Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel) naquit officiellement en 1979. Cette naissance est liée en grande partie à la décision prise par une petite équipe d'organiser en France le IVe congrès international de TICCIH. Les fondateurs du CILAC avaient la volonté d'inscrire l'association au croisement de plusieurs domaines : centre de recherche universitaire, musée, associations, etc. Le travail effectué par CILAC dans le domaine du patrimoine industriel par le service de l'inventaire notamment et les actions menées par les diverses associations ont

---

<sup>4</sup> Il s'agit du Master Erasmus Mundus TPTI (Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie).



joué un rôle très important dans le changement de mentalité souligne selon Dufresne<sup>5</sup>. En plus des colloques qu'elle organisait, sa petite publication *L'Archéologie industrielle en France* devint plus tard en 1983 une véritable revue de référence, sous la responsabilité de Louis Bergeron, directeur de la publication<sup>6</sup>.

### *VII. 1. 3. La mise en valeur du patrimoine industriel en Italie et en France*

La réussite de la valorisation du patrimoine industriel dépend grandement de la réussite de sa réutilisation. En Italie les projets de réhabilitation et de réutilisation ont le souci constant de la conservation des traces historiques. On veille à ce que l'objet patrimonial ne perde pas ce qui témoigne de sa valeur historique. Ainsi, planchés, fenêtres en bois, bref les matériaux de construction d'origine doivent être conservés. Cela est pareil pour les activités ou fonctions affectées aux bâtiments historiques. On veille également à ce que la réutilisation soit plus ou moins fidèle aux valeurs historiques (logement ouvriers, espace public par exemple). La réutilisation en rapport avec le domaine de la culture est privilégiée pour les bâtiments déclarés d'intérêt historique. Aujourd'hui, le patrimoine industriel en Italie est considéré comme une nouvelle voie pour le développement des activités touristiques. En effet, on note dans ce pays, un rapprochement précoce entre le monde académique et l'organisation du tourisme. Cela permet non seulement la production continue de connaissances sur le patrimoine industriel mais aussi la conception de projets de réhabilitation et l'organisation de visites guidées souvent par le corps professoral lui-même. L'objectif recherché est la naissance d'une conscience collective autour du patrimoine, ce qui est nécessaire pour développement de ce nouveau joyau du tourisme culturel.

En France, Dufresne nous cite le cas des Grands Moulins de Pantin réhabilités en 2009 par l'agence Reichen & Robert et qui est devenu le siège de BNP-Paribas Securities Services. Elle cite aussi l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel qui est devenu aujourd'hui le siège de la section France du multinational de Nestlé<sup>7</sup>. Avec ces deux (02) cas, on est tenté de dire, mais avec beaucoup de réserve, que la France, quelque fois, ne se soucie pas trop de la réservation de la réutilisation de l'héritage du patrimoine industriel au domaine de la culture. En Italie par exemple la priorité est accordée à la création de musées, d'établissements éducatifs ou de manifestation culturelle dans les bâtiments historiques réhabilités. Ce fait pourrait s'expliquer par la gestion autonome du patrimoine industriel par les collectivités locales en France, sans nécessairement sur la base d'un plan de requalification

---

<sup>5</sup> Dufresne G., « Le patrimoine industriel en France : Histoire et bilan », op. cit., 2014, p. 128.

<sup>6</sup> Dufresne G., « Le patrimoine industriel en France : Histoire et bilan », op. cit., 2014, pp. 118 et 119.

<sup>7</sup> Geneviève Dufresne, « Le patrimoine industriel en France : Histoire et bilan », op. cit., 2014, p. 126-127.

territoriale et environnementale, chose que souligne d'ailleurs Dufresne. Les gestions des patrimoines industriels diffèrent en France d'une collectivité à l'autre, surtout si ceux-ci n'ont pas été classés patrimoines nationaux. Cette catégorie de biens a la chance de bénéficier de l'intervention de l'Etat dans sa gestion.

## **VII. 2. Valorisation des vestiges immatériels et matériels du complexe Faso Fani à Koudougou**

Dans son mémoire portant sur l'inventaire du patrimoine culturel matériel en danger dans la ville de Koudougou, Sam Yacouba évoque le cas spécifique de Faso Fani en ces termes :

« A Koudougou, l'ex usine FASO FANI (aujourd'hui FASOTEX) fait partie de ces fleurons de l'industrie étatique burkinabè qui a été privatisée et presque à l'arrêt. Une meilleure conservation de cette industrie s'avère indispensable en raison de la place et du rôle considérable qu'elle a joué dans la ville de Koudougou et aussi de la dégradation de ses éléments. Elle constitue une partie de la mémoire de la ville »<sup>8</sup>.

Cette assertion de l'auteur répond déjà théoriquement à la question de savoir s'il y a un patrimoine ou pas dans le cas de Faso Fani à Koudougou ? Il ajoute en citant Daumas que Faso Fani renferme des « éléments constitutifs d'identités professionnelles ou locales qui méritent d'être respectées, confortées, valorisées »<sup>9</sup>. Selon lui, les anciennes industries, leurs personnes, leurs contenus, leurs archives et bien d'autres éléments qui se rattachent à elles représentent, un matériau fondamental pour une « histoire de l'industrialisation plus large et plus riche »<sup>10</sup>.

Nous avons vu qu'au niveau des cas européens notamment en France et en Italie, les vestiges industriels sont recoupés et réutilisés. Les bâtiments y sont convertis en des musées, des universités, des salles de conférences, des centres de dépôts d'archives, logements d'habitation etc. Dans les lignes qui suivent, nous allons essayer de démontrer la valeur patrimoniale de l'usine Faso Fani et constater le sort des vestiges de l'entreprise.

---

<sup>8</sup> Sam Yacouba, « L'inventaire du patrimoine culturel matériel en danger au Burkina Faso, un outil de protection : le cas la commune de Koudougou au Burkina Faso au début du XXIème siècle », Mémoire de Master ERASMU MUNDUS TPTI (Techniques, Patrimoine, Territoire de l'industrie : Histoire, Valorisation, Didactique), Université d'Evora , Département d'histoire , 2018, p. 45.

<sup>9</sup> Daumas, Jean-Claude, *La mémoire de l'industrie : de l'usine au patrimoine*, Paris, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 19. Cité Sam Yacouba, « L'inventaire du patrimoine culturel matériel en danger au Burkina Faso, un outil de protection : le cas la commune de Koudougou au Burkina Faso au début du XXIème siècle », op. cit, 2018, p. 45.

<sup>10</sup> Daumas, Jean-Claude, *La mémoire de l'industrie : de l'usine au patrimoine*, op. cit., 2006, p. 20. Cité par Sam Yacouba, « L'inventaire du patrimoine culturel matériel en danger au Burkina Faso, un outil de protection : le cas la commune de Koudougou au Burkina Faso au début du XXIème siècle », op. cit, 2018, p. 45.

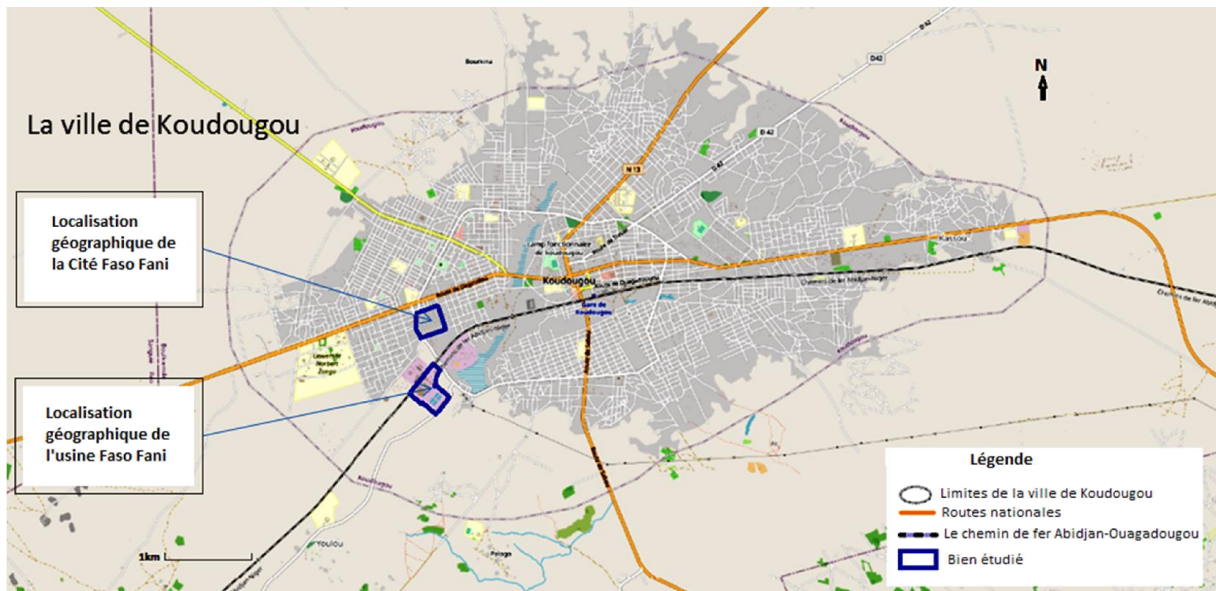
### VII. 2. 1. Description du bien (l'usine Faso Fani et la Cité Faso Fani)

Le complexe industriel Faso Fani est situé dans la partie Sud-Ouest de la ville de Koudougou dans la province de Boulkiemdé dans la région du Centre-Ouest du Burkina Faso. Le bien est composée de deux principaux éléments : l'usine Faso Fani et la Cité Faso Fani. Le tableau suivant donne plus de précision sur le bien :

**Tableau 14 : Tableau descriptif du bien.**

Numéro	Composants	Superficies	Principaux bâtiments	Latitude	Longitude
01	L'usine Faso Fani	15 ha	14	12.23661	-2.38519
02	La Cité Faso Fani	13 ha	30	12.244756	-2.384378

**Plan 2 : Localisation du bien à l'échelle de la ville de Koudougou.**



#### VII. 2. 1. 1. L'usine Faso Fani

Le site de l'usine Faso Fani est localisé dans la zone industrielle de la ville de Koudougou. Il est composé de 14 principaux bâtiments. L'ensemble est compartimenté en deux principaux blocs constitués de bâtiments abritant les différents ateliers de production (Filature, Tissage, Teinture, impression et Confection). En plus de ces deux blocs majeurs on a les bâtiments magasins qui jouxtent le chemin de fer permettant aisément l'arrivée et la sortie des produits (matières premières et produits finis) par les rails. A l'entrée de l'usine, à l'Ouest des deux principaux blocs des ateliers, se situent les bâtiments où est affectée l'administration regroupant les bureaux du personnel. L'infirmerie se trouve colloqué au bâtiment administratif. L'ensemble des constructions s'étende sur un périmètre rectangulaire d'environ 15 ha, tandis que l'ensemble du site environne 1 km<sup>2</sup> y compris les quatre bassins

recueillant les eaux usées provenant des ateliers de production. Le site de l'usine était clôturé en mur fait de biques en dur ; actuellement une bonne partie de ce mur est tombée et sur ses runes est installé un grillage en fer comptant les parties tombées du mur.

**Plan 3 : L'usine Faso Fani vue de dessus.**



### VII. 2. 1. 2. La Cité Faso Fani

Le complexe Faso Fani avait été conçu comme les « Company Towns » dans les pays industrialisés aux XIXe et XXe siècles car elle se composait de l'usine proprement dite et de logements<sup>11</sup>. Ces maisons d'habitation avaient été construites à quelques 300 mètres au Nord-Est de l'usine. On a appelé différemment ce site autant de fois que la société avait changé de dénomination. Ainsi, de 1969 à 1984, il était la « Cité VOLTEX », de 1984 à 2001 on l'appelait communément la « Cité Faso Fani » et partir de 2005 jusqu'à aujourd'hui le site est appelé la « Cité Universitaire FASOTEX » ou simplement « Cité FASOTEX ». Mais, dans ce présent travail, nous retiendrons seulement l'appellation « Cité Faso Fani ».

La grande majorité des villas de la Cité a été construite en même temps que les bâtiments de l'usine (1967-68). Il semble qu'elle a connu une extension en 1978 avec la

<sup>11</sup> Sam Yacouba, « L'inventaire du patrimoine culturel matériel en danger au Burkina Faso, un outil de protection : le cas la commune de Koudougou au Burkina Faso au début du XXIème siècle », op. cit, 2018, p. 68.

construction de 07 villas supplémentaires<sup>12</sup>. Sur le site, nous avons énuméré 30 villas d'habitation s'étendant sur une superficie d'environ 13 hectares. Les villas sont construites en dur (brique en ciment) couvertes de toits métalliques ondulés avec des devantures prolongées souvent de hangars. Certains de ces maisons disposent d'un garage pour véhicule. Quelques-unes d'elles disposent chacune d'une piscine aménagée juste à côté du hangar. Considérant le niveau de développement de Koudougou à l'époque, nous pouvons dire avec Sam que ces « habitations étaient des villas avec le confort nécessaire : spacieuses, plusieurs chambres, cuisine et toilettes internes, climatisation... »<sup>13</sup>. A l'intérieur de la Cité Faso Fani, un vaste espace de détente avait été aménagé comprenant entre autres une cantine, une piscine où les employés pouvaient se rendre pour manger et se détendre. Vu de dessus, les villas paraissent colloquées suivant une logique linéaire donnant un aspect d'une série de constructions parallèles dont les lignes des bâtiments sont séparées par des allées aussi presque parallèles le long desquelles sont plantés des *Azadirachta indica* (neem), une espèce de plante intégrée et gérée pour son bois de chauffe, ses vertus thérapeutiques et son apport fertilisant.

#### *VII. 2. 2. Etat de conservation du bien*

##### *VII. 2. 2. 1. Etat de conservation et réutilisation actuelle de la Cité Faso Fani*

Lorsque l'usine Faso Fani fermait en 2001, la Cité Faso Fani était encore occupée par les cadres nationaux de l'entreprise. Comme décrivait Sam, « les habitations étaient des villas avec le confort nécessaire : spacieuses, plusieurs chambres, cuisine et toilettes internes, climatisation... »<sup>14</sup>. Un ancien occupant qui a fait plus d'une dizaine d'année dans l'une des villas de cette Cité au moment où l'usine était encore en marche, confirme cela en ces termes : « Il y avait tout. On avait toutes les contions pour bien vivre »<sup>15</sup>.

Les caractéristiques des 30 villas de la Cité Faso Fani se présentent comme suit :

- 02 villas de 5 pièces avec garage ;
- 02 villas de 5 pièces sans garage ;
- 09 villas de 4 pièces avec garage et
- 17 villas de 4 pièces sans garage<sup>16</sup>.

---

<sup>12</sup> Nabi Tégawindé « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op. cit. 2020, p. 54.

<sup>13</sup> Sam, Y. « L'inventaire du patrimoine culturel matériel », op. cit., p. 68.

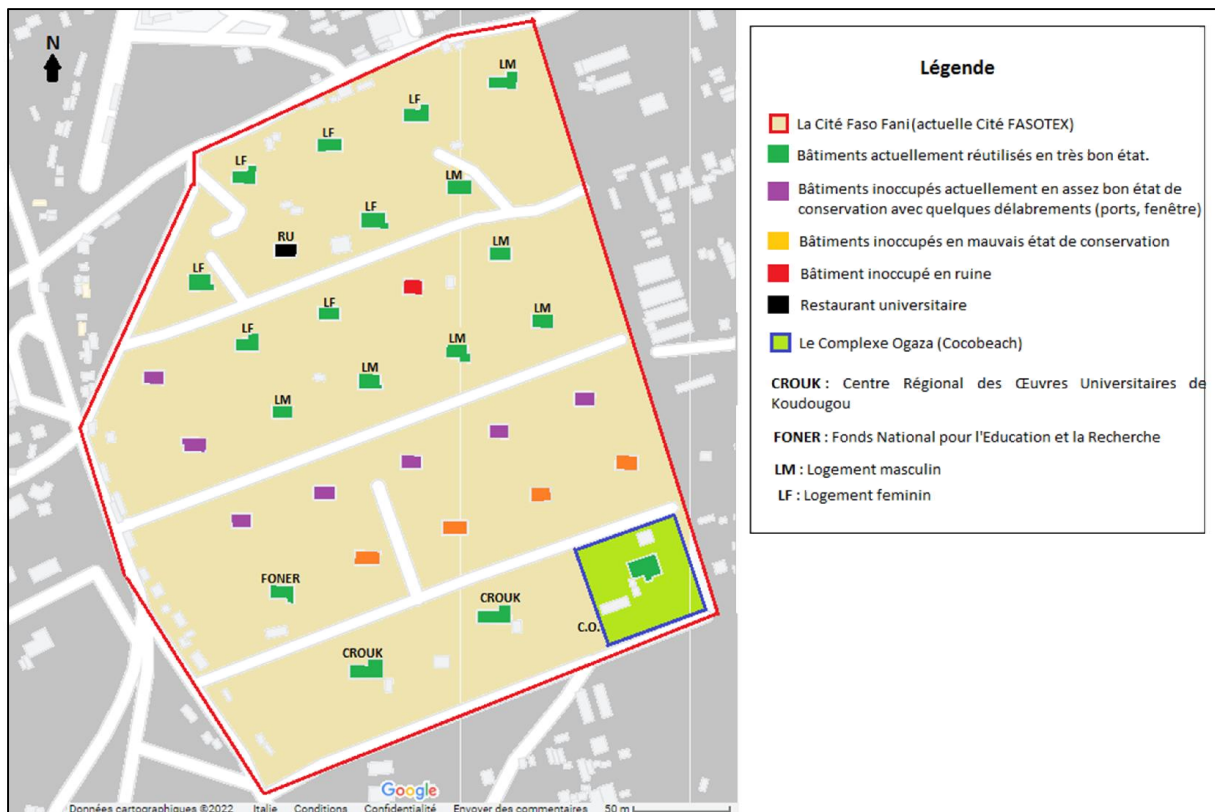
<sup>14</sup> Idem.

<sup>15</sup> YAMEOGO François, ancien Technicien Supérieur de Filature / Chef de service Filature de Faso Fani, actuellement Restaurateur et Hôtelier, entretien n°04 réalisé le 31/03/2022 à Koudougou

<sup>16</sup> Archives Faso Fani. Exploitation de la Cité Faso Fani. SD., p. 7. Voir Nabi Tégawindé « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », op. cit. 2020, p. 54.

Lorsque l'usine a fermé, les occupants étaient obligés de quitter ces villas à contre cœur. Yaméogo nous a confié cela : « nous avons demandé à son temps à l'Etat de nous céder ces villas que nous avons fait vingt (20) ans, quinze (15) ans dedans. Ils ont refusés »<sup>17</sup>. C'est ainsi qu'après un bref d'abandon, la Cité Faso Fani (actuelle Cité FASOTEX) a été convertie en résidence universitaire où vont loger des étudiants (es) de l'université Norbert Zongo.

**Plan 4 : Plan de la réutilisation actuelle de la Cité Faso Fani (actuelle Cité FASOTEX).**



Les villas réaménagées sont celles qui sont les plus grandes (réaménagés en 6 à 7 chambres selon les occupants actuels). Au total, dix-huit (18) sur les trente (30) anciens bâtiments d'habitation sont actuellement réutilisés. En effet, dans deux (2) de ces villas a été affecté le siège du CROUK (Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou) ; dans une autre a été installé le siège du FONER (Fonds Nation pour l'Education et la Recherche) ; quatorze bâtiments sont convertis en logements étudiants dont sept (7) pour les filles et sept (7) pour les garçons ; le restaurant universitaire occupe un bâtiment. Le bâtiment de l'espace de détente qui se trouve actuellement encore dans un complexe de récréation, le Complexe Ogaza (Cocobeach). Ce nouvel espace de détente aménagé sur l'ancien site de

<sup>17</sup> YAMEOGO François, ancien Technicien Supérieur de Filature / Chef de service Filature de Faso Fani, actuellement Restaurateur et Hôtelier, entretien n°04 réalisé le 31/03/2022 à Koudougou

l'espace de détente des travailleurs de Faso Fani est composé de deux principaux compartiments. D'un côté on a une salle de conférence, de l'autre un espace composé d'un bar d'une piscine et d'un terrain de tennis. L'espace serait actuellement loué par un particulier. Il semblerait que c'était dans la piscine du complexe que les élèves de l'Ecole Normale Supérieure en EPS (Education Physique et Sportive) prennent périodiquement leurs cours de natation.

Au centre de la cité se trouve un terrain de football, où sont organisées les diverses activités culturelles et sportives et compétition des étudiants. Une cantine avec des salles à manger à laquelle se juxtapose une salle de Télé constituent l'endroit toujours bondé de la Cité. Elles seraient l'héritage de la période de l'occupation antérieure par les cadres de la Cité. Aucune des piscines des habitations réutilisées n'a été réaménagée, se bouchant d'ordures de toute sorte. L'ensemble de la Cité Faso Fani, comme nombre d'autres établissements publics a été clôturée en 2021 suite à l'insécurité grandissante dans le pays.

**Tableau 15 : Quelques données de l'enquête auprès des résidents de la Cité Faso Fani (Cité FASOTEX)**

<b>Occupants</b>	<b>W.K.</b>	<b>L.T.</b>	<b>K. A.</b>	<b>C. L.</b>
<b>Durée d'occupation</b>	3 ans	2 ans	1 an	1 an
<b>Somme payé par an</b>	12 000 F CFA	12 000 F CFA	12 000 F CFA	12 000 F CFA
<b>Nombre de chambre</b>	6 chambres	7 chambres	6 chambres	6 chambres
<b>Nombre de personnes/Chambre</b>	2 à 6 per/Ch	2 à 10 per/Ch	2 per/Ch	2 à 10 per/Ch
<b>Meubles</b>	Lits et chaises	Lits, tables	Lits, tables chaises	Lits, tables chaises
<b>Eau courante &amp; électricité</b>	Disponibles	Disponibles	Disponibles	Disponibles
<b>Intervention CROUK pour réparations</b>	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Clôture</b>	2019-20	2021	2021	2021
<b>Conditions d'obtention</b>	Dossiers en ligne	Dossiers en ligne	Dossiers en ligne	Dossiers en ligne
<b>Qualités de la Cité</b>	Large, de l'ombre des arbres pour étudier	Amis/es, moins de cher, spacieux	Spacieux, tranquille Tableaux	Pas de dérangement, confortable
<b>Espace de récréation</b>	Terrain de foot, salle de Télé	Terrain de foot, salle de Télé	Terrain de foot, salle de Télé,	Terrain de foot, salle de Télé
<b>Savez-vous l'origine du nom FASOTEX ?</b>	Non	Non	Non	Non
<b>Vestige de Faso Fani ?</b>	Non	Non	Non	Non
<b>Suggestions</b>	Réfection des villas	Rénover villas et toilettes, Meubler	-	-

Des entretiens que nous avons réalisés avec les étudiants (es) occupants les villas, il ressort que les conditions d'accès aux chambres étaient un acquittement d'une somme de

12 000 F CFA par an pour une durée non renouvelable de deux ans. La demande de la chambre se fait en ligne comme dans toutes les autres résidences universitaires publiques de Koudougou. Le CROUK est censé intervenir annuellement pour des réfections et en cas de besoin (pannes d'électricité, d'eau courante, etc.) mais dans la réalité les demandes pour des réparations sont sans suite contribuant à dégrader l'état et le confort des habitations. Cependant, les habitants se réjouissent de la vastitude de la Cité, de la tranquillité et le beau temps créés par l'ombre des arbres et la disponibilité de tableaux réalisés sur les parois externes à l'Ouest de chaque bâtiment pour ceux qui veulent s'exercer en groupe. Cependant, les occupants sont-ils sensibilisés à la riche histoire de la Cité dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui ?

A la question "Savez-vous pourquoi cette cité s'appelle « FASOTEX » ?", aucun des occupants avec lesquelles nous nous sommes entretenus n'a répondu par l'affirmation sachant qu'ils vivent dans la Cité depuis plus d'un an en moyenne. En effet rien dans la Cité ne rappelle l'usine Faso Fani et aucun autre vestige matériel en dépit des bâtiments ne rappelle son occupation antérieure par des travailleurs de Faso Fani. Malheureusement, un effort n'a pas été fait dans le sens de garder la mémoire de ces lieux riches en histoire et en enseignements.

#### Plan 5 : Etat de conservation du site de la cité Faso Fani.



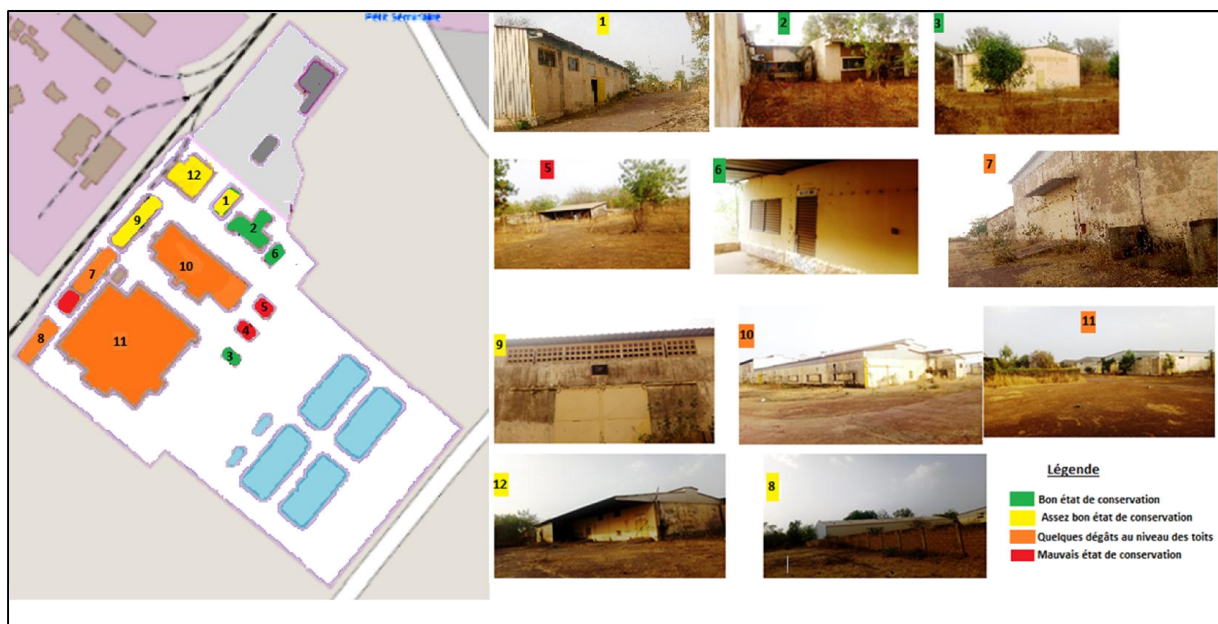


Nous constatons les vestiges de Faso Fani sont réutilisés en y affectant des institutions en rapport avec l'éducation et une cité universitaire. Cette pratique est aussi courante en Europe notamment en Angleterre et en Italie. C'est l'une des meilleures façons des gérer le patrimoine industriel.

#### VII. 2. 2. 2. Etat de conservation du site de l'usine Faso Fani

Nous avons distingué quatre catégories d'état de conservation des bâtiments de l'usine Faso Fani lors de nos travaux de terrain. Il s'agit des bâtiments en bon état de conservation, en l'occurrence, le bâtiment administratif dont une partie est actuellement occupée par les gardiens du site. Il y a également le bâtiment de l'infirmierie qui reste en bon état même si sa peinture n'est plus bien appréciable comme celle du bâtiment administratif dont l'apparence laisse savoir qu'elle a déjà connu une réfection. Dans le plan ci-dessous les bâtiments en bon état de conservation sont représentés par la couleur verte.

#### Plan 6 : État de conservation actuelle du bien.



Source : Plan par Google Maps. Photos et désignation des différents éléments réalisées par nous-même.

La deuxième catégorie représentée en jaune sur le plan est ceux qui ont un assez bon état de conservation. On n'observe pas de dégâts majeurs à leur niveau sauf les effets des pluies et du soleil (légère dégradation des matériaux tels les planches, les barre de fer,...). La troisième catégorie qui fugue en orange a subi quelques dégâts. Leurs toits son soulevés à quelques endroits ou enlevés partiellement, certains ont leur fenêtres arrachés et/ou portes<sup>18</sup>. Cet état expose les bâtiments à encore plus de dégradation avec l'eau de pluie qui y pénètre et

<sup>18</sup> Des cas de vols d'objet (portes, fenêtres, ferrailles, etc.) nous a été mentionné par les gardiens des lieux.

les vents impétueux des orages. La dernière catégorie représentée en rouge sur le plan désigne les bâtiments en mauvais état de conservation. Ils sont presque totalement envahis par la végétation sauvage causant des fissures au niveau des flans des bâtiments. Ces bâtiments sont en réalité presque en ruine. Voici ce qu'affirme en gros l'actuel Directeur Générale du Développement Industriel sur l'état de conservation des vestiges matériel de l'usine :

« (...) les bâtiments devraient être mis à niveau, (...) on a fait un plan parce que dans le plan de réouverture, ce n'est pas seulement la technologie qu'on a regardé, on a regardé aussi les bâtiments. (...) je les avais visités en long et en large. Aujourd'hui on sait quels sont les bâtiments qu'il faut qu'on revisite, quelles sont les modifications qu'on doit faire dessus. On a déjà tous les plans de modification mais on gardera l'ossature globale. L'ossature globale ne changera pas (...), sur certain bâtiment on va être obligé d'enlever les toits pour remettre de nouveaux toits en espérant qu'on trouvera les mêmes matériaux parce que je dois reconnaître que les matériaux qui ont été utilisés sont d'assez bonne qualité. Il y a des machines que les gens ont enlevées, mais en les enlevant, ils ont dû casser des murs. Donc on va essayer de les remettre aussi. Les circuits, il faut les reprendre, circuits électriques, d'eau, de vapeur et, en fonction de l'agencement des nouvelles machines, leurs tailles. Comme je le dit, les anciens métiers étaient plus petits, les nouveaux sont un peu plus grands donc on est obligé de les ajuster. Mais l'ossature globale, même l'ossature externe c'est-à-dire tout ce qui est façade, on va les conserver »<sup>19</sup>.

Le projet pour le site de l'usine Faso Fani est donc la réouverture d'une unité textile dans ses locaux. Il semblerait qu'actuellement, il n'y a aucune machine dans les bâtiments de l'usine. En effets, les repreneurs privées de l'entreprise auraient démonté et vendu les machines en ferraille lorsqu'ils tenaient la société. Les avis sont partagés sur ce fait. Certains le démentent d'autre de dénonce. Nous n'avons pas pu vérifier ce fait pendant nos travaux de terrain. En effet, après une première prospection du site en 2020, nous avons introduit une demande auprès de la Direction régionale puis de la Direction Générale de Industrie du Commerce et de l'Artisanat pour avoir une autorisation d'accès au site mais cela a été sans suite favorable. La situation conflictuelle autour du site de Faso Fani serait, selon les responsables, la raison de ce refus catégorique.

### *VII. 2. 2. 3. Les vestiges de Faso Fani au Musée Rayimi d'Issouka*

Les seules machines de l'usine Faso Fani dont nous avons eu accès se trouve actuellement au Musée Rayimi d'Isouka. Il s'agit d'une « machine à broder » et d'une « machine à coudre ». En plus des deux (02) machines, on y trouve également deux cylindres qui servaient à l'impression des pagnes de Faso Fani.

---

<sup>19</sup> TRAORE Sa Silvanus, Ingénieur de Développement Rural / Directeur Général du Développement Industriel du Burkina Faso, entretien n°2 réalisé le 14/04/2022 à Ouagadougou.

Situé dans le quartier Issouka, le Musée Rayimi est un musée privé dans l'enceinte de la cour du chef du quartier Issouka. Il reste le seul musée de la ville de Koudougou jusqu'à présent. La Musée Rayimi a ouvert ses portes le 17 juillet 2010. L'objectif de cette institution est de valoriser et faire connaître la richesse du patrimoine historique et culturel de la région du Centre-Ouest en abritant une remarquable collection de photographies, d'objets d'art et un espace réservé à l'histoire du coton qui fut naguère une principale production de la région<sup>20</sup>. Selon le Conservateur du musée, Rossi Patrick, la division du musée réservé à l'histoire du coton vise à retracer et préserver l'histoire du textile depuis l'artisanat jusqu'à l'industrie moderne. Photographies et objets sur le textile y sont exposés dans une suite logique de la chaîne de production des textiles. C'est-à-dire, de la culture de la matière première aux produits finis en passant avec une mise en évidence des objets et pratiques techniques. Rossi, explique en ces termes :

« On est partit de l'activité cotonnière qui va de la culture de la plante, égrenage, cardage, filage. Ensuite, On a exposé sur un ancien métier à tisser en bois comme ça se faisait dans le temps ; on a aussi un métier à tisser comme les femmes ont maintenant en métallique. Et quand FASOTEX a fermé, on a récupéré une machine à coudre, une machine à surjeter, et des cylindres qui permettaient d'imprimer les pagnes. C'est le matériel que nous avons récupéré de Faso Fani »<sup>21</sup>.



<sup>20</sup> <http://rayimi.org/index.php/le-musee-rayimi/presentation>

<sup>21</sup> Rossi Patrick, Conservateur de Musée au Musée Rayimi, entretien n°14 réalisé le 20/04/2022 à Koudougou

### Photo 3 : Vestiges de Faso Fani au Musée de Rayimi.

Sur la photo, à gauche, la machine à broder ; à droite, la machine à coudre et au-dessus, les deux cylindres de la cadre d'impression ; au-dessus à gauche deux exemple de pagnes produits par Faso Fani. Photographie réalisée par DABRE A. Djalilou au Musée Rayimi le 20/04/2022.

Selon Rossi, de toutes la machines de Faso Fani, c'est ce qu'ils ont pu sauver en ajoutant concernant les machines qu'« il n'a plus rien à Faso Fani. Tout est vide (...). Actuellement, il ne reste que 3 ou 4 bricoles, mais tout a été démonté et tout est parti »<sup>22</sup>. Relativement à l'usine, en plus des quelques machines, le Musée Rayimi abrite également des photographies de l'inauguration de Faso Fani (VOLTEX à l'époque), d'ouvriers en activité dans les différents ateliers.



### Photo 4 : Quelques photos de l'intérieur de la section du musée réservée à l'histoire du coton.

Source : photos réalisées par nous-même, 20/04/2022.

#### VII. 2. 2. 4. Vestiges d'archives de Faso Fani

La responsabilité des biens patrimoniaux incombe au ministère de la culture au Burkina Faso. Quant au volet archives, le Centre National des Archives du Burkina Faso (CNA) est chargé de leur conservation et de leur mise en valeur. Il reçoit des archives de plusieurs administrations publiques et privées. Le CNA est la direction générale des archives du pays. Les archives des établissements et entreprises publiques et privées doivent faire l'objet d'un versement aux CNA. La conservation des archives historiques ou définitives est

<sup>22</sup> Rossi Patrick, Conservateur de Musée au Musée Rayimi, entretien n°14 réalisé le 20/04/2022 à Koudougou

assurée par cette structure à l'exception des archives militaires et des archives diplomatiques<sup>23</sup>.

Malheureusement il arrive que des archives ne soient pas versées CNA par les établissements et les entreprises qui les ont produites. Elles restent ainsi cantonnées dans des structures publiques régionales.

Pour ce qui concerne les archives de Faso Fani, une bonne partie se trouve actuellement au niveau du CNA. Mais il nous semble aussi qu'une partie non négligeable de ce patrimoine archivistique manque. Les archives relatives aux travaux de construction du complexe industriel manquent. Les explications à cela sont soit, qu'il a eu un manque de volonté de bonne gestion des archives de l'entreprise à l'origine. Ce qui a conduit à leur disparition. Ou soit elles sont restées quelque part dans la ville de Koudougou. La municipalité de Koudougou n'abrite pas à ce jour un dépôt d'archives. Il semble qu'il y est au niveau du siège du Mouvement Burkinabè de Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) du dépôt d'archive mais en très mauvais état<sup>24</sup>. Cet éparpillement des archives de l'entreprise peut conduire à des pertes de documents intéressants et constituer un obstacle à une meilleure gestion de ce patrimoine archivistique des entreprises et à la reconstitution de leurs histoires. Il faudra penser à la promotion des bonnes pratiques à l'égard des archives :

- Spécifier leur valeur un élément qui constitue une partie intégrante et fondamentale du patrimoine national.
- Rendre ainsi donc, obligatoire la production de la conservation de certains documents en rapport avec la gestion et les activités des entreprises toujours actives.
- Il faudra préconiser une meilleure organisation des archives d'entreprises au niveau du CNA en créant des sections spécifiques aux archives des différentes entreprises<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> Lorsque celles-ci concernent les traités, accords et conventions internationaux, les instruments de ratification et les instruments diplomatiques.

<sup>24</sup> Hilgers qui s'est aussi intéressé à ces archives les décrit de la façon suivante : « Ces piles non classées, en partie rongées par les termites, entassées sur des armoires feuilles par feuilles, forment un amas poussiéreux qui demeure malheureusement inutilisable. Les dossiers résistent mal à l'usure du temps : Transformées en blocs, des feuilles d'époques distinctes se sont solidarisées sous l'effet de la pluie ». Hilgers, *Une ethnographie l'échelle de la ville*. op. cit., 2009, p. 30.

<sup>25</sup> Cela améliorera l'accès et permettra de palier aux cas de mélange des archives des différentes entreprises que nous avons constatées au sein de cette structure pendant nos recherches.

### **VII. 3. Problématique de la valeur historique, valeurs universelles, gestion et protection de Faso Fani**

#### *VII. 3. 1. Problématique de la valeur historique de Faso Fani*

« L'ex unité industrielle FASO FANI est liée à l'histoire de la culture du coton après l'indépendance du pays. Elle est le résultat d'une politique économique basée sur l'expansion de cette culture en vue d'aider à combler un tant soit peu le grand déficit de la balance commerciale »<sup>26</sup>. Effectivement, la littérature grise sur la ville de Koudougou et sur Faso Fani en particulier ne manque généralement pas à argumenter dans ce sens. Cependant, lorsqu'on s'approche de plus près de l'objet, les réalités suggèrent des appréciations multiples débouchant sur plusieurs interprétations de l'histoire de l'entreprise.

En effet, le site de Faso Fani est perçu de différente manière aujourd'hui par les Koudougoulais. Pour certain, les sites de l'usine Faso Fani et de la Cité Faso Fani matérialisent aujourd'hui l'air de prospérité de jadis de la ville de Koudougou. Ils sont un symbole d'un passé glorieux de la « Cité du cavalier rouge »<sup>27</sup> de par la contribution passée de l'entreprise au développement de l'agglomération.

Mais pour d'autre Faso Fani est une déception, un échec totale à la fois politique et économique, liée aux peines ressenties par la population suite à la fermeture brutale de l'entreprise et aux conséquences qui en ont découlées. Et ces ressentiments sont aujourd'hui exacerbés par l'instrumentalisation et exploitation de la "réouverture de l'usine Faso Fani" par les candidats aux élections présidentielles. Ce qui fait dire à Sam que « de nos jours, cette usine est devenue un instrument de campagne politique dans la région »<sup>28</sup>. Un témoin nous donne son impression par rapport à la question de la "réouverture de l'usine Faso Fani" :

« On n'a pas cette impression que vraiment nos autorités veulent le faire. Bon, on n'est pas au cœur de la chose, on apprend seulement dans les à côté, certaines informations qu'on ne peut pas vérifier. On attend de voir, si non le scepticisme s'est installé totalement à la vue quand même d'un certain nombre de choses, certaine information qui nous parviennent. Tout est-il

---

<sup>26</sup> Sam Yacouba, « L'inventaire du patrimoine culturel matériel en danger au Burkina Faso, un outil de protection : le cas la commune de Koudougou au Burkina Faso au début du XXIème siècle », op. cit, 2018, p. 69.

<sup>27</sup> Koudougou est surnommé « Cité du cavalier rouge ». Cette appellation proviendrait de la réputation légendaire de ses soldats qui avaient toujours fait preuve de bravoure lors des combats.

<sup>28</sup> Sam Yacouba, « L'inventaire du patrimoine culturel matériel en danger au Burkina Faso, un outil de protection : le cas la commune de Koudougou au Burkina Faso au début du XXIème siècle », op. cit, 2018, p.69.

qu'on aurait souhaité réellement que la réouverture de Faso Fani soit une réalité mais jusque-là c'est des bruits, il n'y a rien de concret qui nous amène à croire à ça sincèrement »<sup>29</sup>.

On peut constater à travers cette affirmation que l'origine du problème ne réside pas au niveau de l'histoire des sites du complexe mais elle réside plutôt dans la politisation de l'histoire de la "fermeture" et de la "réouverture" de l'usine Faso Fani et aussi dans les manipulations politiques à des fins personnelles. « La volonté manifeste d'asphyxier Koudougou révolte davantage, parce que vous ne pouvez pas comprendre qu'un outil comme Faso Fani qui était dans l'économie de la ville, portait beaucoup et que par la volonté de certaines personnes, ça se ferme. Evidemment les gens vont se révolter »<sup>30</sup>. Cette situation fait que, à l'évocation du nom « Faso Fani », les réactions diffèrent en fonction de l'instruction d'interlocuteur au sujet de l'histoire de l'usine ou s'il est ancien travailleur de l'usine ou s'il est de la famille d'ancien travailleur de l'usine. Les avis sont cependant unanimes par rapport à l'importance du rôle de la création Faso Fani dans le développement économique et urbaine de la ville de Koudougou. Certains vont jusqu'à dire que c'est l'usine qui a fait de Koudougou ce qu'elle est aujourd'hui. D'après Yaméogo I., « Après l'ouverture de Faso Fani, les infrastructures routières, les routes ont été bitumées, les gens ont construit des villas. Les villas poussaient comme des champignons. Donc ce qui fait que la vie même de la population a changé. (...) Il y avait vraiment de l'ambiance quand tu rentres en ville. Il y avait la solidarité, les gens étaient solidaires ensemble »<sup>31</sup>. Mais en dépit de toutes ces divergences, n'y a-t-il pas des valeurs de l'usine qui transcendent les considérations individuelles ?

### *VII. 3. 2. Valeur universelle des vestiges de Faso Fani*

Le guide d'orientation devant éclairer la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* de l'UNESCO<sup>32</sup>, en son paragraphe 77 portant sur les critères pour l'évaluation de la valeur universelle exceptionnelle d'un bien déclare, au niveau du « critère ii », qu'un bien pour être considéré comme patrimoine culturel doit « témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée,

---

<sup>29</sup> Belemtougri Dieudonné, Assistant en Gestion des Ressources Humaines, entretien réalisé le 30/03/2022 à Koudougou.

<sup>30</sup> BELEMTOUGRI Dieudonné, op. cit.

<sup>31</sup> Yaméogo Ignace, ancien directeur adjoint du service commerciale de Faso Fani, entretien n°3, réalisé le 31/03/2022 à Koudougou.

<sup>32</sup> Disponible sur : <https://whc.unesco.org/fr/orientations> (français)

sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages »<sup>33</sup>.

Eh bien, le complexe textile Faso Fani peut être considéré comme un lieu de rencontre et d'utilisation d'idées techniques et scientifiques nées dans différentes parties de l'Occident et qui se transfère progressivement vers l'Afrique post coloniale de la seconde moitié XX<sup>e</sup> siècle. Il apparaît dans ce sens comme une réussite exceptionnelle tant par son implantation industrielle, fruit d'une coopération internationale bien réussie que par son aboutissement architectural bien adapté au climat tropical souvent très chaud aux vents très violents des domaines soudano-sahéliens. C'est donc une contribution exemplaire du Burkina Faso au mouvement moderne des années 1960 pendant lequel soufflait le vent des indépendances sur les pays de l'Afrique noire, qui devint à un moment donné un exemple connu et une référence influente dans la sous-région Ouest africaine.

Comme le souligne Sam, la création de Faso Fani a attiré à Koudougou un nombre considérable d'immigrants venus aussi bien de différentes régions du pays ainsi que de l'étranger à la recherche d'emplois. Ce qui a été en partie à l'origine de l'augmentation de la population de la ville qui, à son tour, permit un brassage culturel important, facteur de la grande diversité culturelle, utile au développement de la ville de Koudougou<sup>34</sup>. Les problèmes sociaux engendré par la fermeture brutale de l'usine est dû au fait que, d'elle dépendait dans une large mesure le bien-être de multiples familles, l'essor économique et l'intégration intersectorielle de la ville de Koudougou.

Il est admis de tous aujourd'hui que l'existence de Faso Fani à Koudougou a été le moteur principal du développement socio-économique et infrastructurel de la ville de Koudougou de 1968 à 2001. Les structures électriques, technologiques, d'adduction d'eau, de traitement des eaux usées et autres de Faso Fani sont représentatives d'une période cruciale du développement de la ville de Koudougou et témoigne d'un changement considérable dans l'aménagement de la ville de Koudougou. Concrètement, celle-ci se voit doter désormais d'eau potable courant, d'électricité, d'industrie de production en série des biens de consommation courants. Ces sont là des conditions sine qua non pour considérer un territoire en tant que ville moderne.

---

<sup>33</sup> UNESCO, « guide d'orientation devant éclairer la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* », WHC.19/01, 10 juillet 2019, p. 26.

<sup>34</sup> Sam Yacouba, « L'inventaire du patrimoine culturel matériel en danger au Burkina Faso, un outil de protection : le cas la commune de Koudougou au Burkina Faso au début du XXI<sup>ème</sup> siècle », op. cit, 2018, p. 70.



Au sein de l'architecture industrielle de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle en Afrique, le complexe Faso Fani illustre les valeurs des relations des hommes entre eux dans la production de biens et de l'homme à l'environnement. Elle illustre également les valeurs d'organisation rationnelle des flux de production et de leur expédition par le réseau de communication de proximité : routes et chemin de fer. Elle exprime des valeurs de fluidité et d'ouverture d'un monde industriel naissant dans un paysage semi-urbain avec tous ses corollaires urbanistiques.

Au regard de l'impact multiforme que l'existence de l'usine a eu sur le développement local et du fait elle a été le nœud d'intersection de coopérations internationales, de partages d'expériences scientifiques et techniques au Burkina Faso, nous pourrions affirmer que Faso Fani est un bien culturel d'intérêt à la fois national et international qui mérite qu'on garde sa mémoire.

### *VII. 3. 3. Protection et gestion et facteurs affectant le bien*

#### *VII. 3. 3. 1. Facteurs affectant le bien*

Pressions dues au développement urbain : l'urbanisation de Koudougou se caractérise par une forte croissance démographique et une expansion spectaculaire de l'espace urbain. Cette croissance spatiale s'opère au gré du temps, en dehors de tout schéma prospectif d'extension urbaine. Les risques de démolition du bien sont alors élevés. Des cas de pillage d'objets (ferraille, portes, fenêtre, etc.) dans le l'enceint de l'usine Faso Fani a déjà été enregistrés. Cette situation menace fortement le complexe industriel.

Contraintes liées à l'environnement : les risques pour le site de l'usine ainsi que pour les parties inoccupées de la Cité Faso Fani proviennent du développement des arbres et de la végétation suite à l'abandon. L'absence d'activité pendant plus de 20 ans a favorisé l'envahissement des domaines par des plants sauvages de toutes tailles. Leur développement cause des fissures au niveau des murs des bâtiments et de la clôture. C'est d'ailleurs ce phénomène qui a été à l'origine de l'écroulement d'une bonne partie du mur originel clôturant l'usine Faso Fani.

Les extrêmes climatiques entre les saisons sèche et humide : ils constituent une menace pour la structure des murs. Ils rendent les mortiers friables et risquent de causer des éboulements. Les eaux de ruissellement des pluies érodent non seulement les bases des murs mais aussi rouillent les toits et les autres composants métalliques des bâtis.

### *VII. 3. 3. 2. Protection et gestion du bien*

Droit de propriété : Faso Fani (l'usine Faso Fani et la Cité Faso Fani) est un patrimoine de l'Etat burkinabè et en tant que bien culturel, relève de la responsabilité du ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication et plus précisément de sa Direction du patrimoine culturel (DPC) par l'intermédiaire de son Service des sites, monuments et architecture exceptionnels.

Protection juridique : En septembre 2002, suivant l'ordonnance pour la protection du patrimoine culturel, 1985, un décret a été promulgué pour inclure les ruines de Loropéni (patrimoine mondial de l'UNESCO en 2009) sur la liste du patrimoine culturel national. Ce décret a été signé et est entré en vigueur en 2005. Nous pensons que celui-ci pourrait s'étendre à ce patrimoine industriel qu'est Faso Fani. En plus, deux (02) décrets, n°2008-430 du 11 juillet 2008 et n°2009-010 du 22 janvier 2009, avaient mis en place un cadre pour créer : une base de conservation des biens patrimoniaux ; un comité de protection et de gestion pour les patrimoines ; un conseil scientifique pour l'étude, la conservation et le développement de ces biens patrimoniaux. L'ensemble de ces initiatives pourrait être profitable à la sauvegarde et à la valorisation du bien.

Protection traditionnelle : la présence de quelques vestiges de Faso Fani dans le Musée Rayimi au palais du Chef traditionnel d'Issouka montre l'intérêt que le pouvoir traditionnel accorde au patrimoine industriel de la ville de Koudougou. Le pouvoir traditionnel a l'habileté à Koudougou de traiter des violations et infractions commises à l'encontre des vestiges du complexe Faso Fani. Ensemble, les protections légale et traditionnelle sont appropriées et complémentaires.

### *VII. 3. 3. 3. Considérations finales*

L'aménagement du territoire et la production de biens sont des exigences de tout temps. L'industrialisation à peine amorcée dans les années 1960-70 à Koudougou au Burkina Faso est déjà en déclin, laissant derrière elle actuellement des « friches industrielles » rappelant à la fois déceptions et échecs d'un mode de production calquée sur l'extérieur qui, lui-même y était déjà dépassé. Ces échecs au niveau de l'industrialisation à Koudougou et au Burkina Faso en général sont révélateurs. Ils révèlent en effet que la possibilité de développement ne vient pas exclusivement de la reproduction de systèmes de production qui a fait ses preuves ailleurs. Le développement est une construction. Une construction qui peut s'inspirer des avancées techniques et technologiques venant d'ailleurs. Une construction endogène concentrique et évolutive telle une tornade, dont l'épicentre est la culture locale, qui

prend de l'ampleur au fur et à mesure qu'elle avance dans le temps, se nourrissant des cultures et savoirs venant de l'extérieur à elle pour s'adapter à son temps. Nous pensons qu'il n'est pas encore tard. L'Afrique et le Burkina Faso en particulier doit s'inscrire dans une vision holistique du développement industriel qui prendra en compte la culture locale et les savoir-faire locaux et tendre si besoin est vers l'hybridation plutôt que la substitution. Il s'agit là, de rester authentique, sans complexe aucun, accepter de partager et de recevoir pour s'améliorer. La finalité de toutes ces actions sera de doter le continent africain et le Burkina Faso en particulier, d'un système de production représentatif de la diversité des expressions culturelles, de convivialité et de promotion de l'homme, de l'économique et de l'environnement. Cette démarche pourrait paraître comme lente, difficile et obsolète dans le monde capitalistique de nos jours. Mais nous pensons que si la mission de l'Etat est axée vers le bonheur du peuple, il doit trouver des moyens de tempérer la cadence frénétique imposée par la globalisation économique et s'orienter dans une voie de développement économique où l'ensemble des acteurs locaux et leurs valeurs seront le socle.

Quant au patrimoine industriel (vestiges des industries) à Koudougou comme dans d'autres villes du pays, il doit être prise en compte par les politiques de rénovation urbaine qui, au lieu de le faire disparaître pour tout reconstruire à nouveau, de constater sa valeur identitaire et d'envisager maintenant sa réutilisation (revitalisation du territoire). Cette démarche pourrait susciter des résistances pour divers raisons (conflits autour de sa valeur historique, perçu comme inesthétique, coût de restauration, ...) mais elle en vaut la peine car le patrimoine industriel au-delà de son aspect physique évoque aussi le labeur.

Conserver des bâtiments et des objets industriels, c'est aussi, d'une certaine façon, garder vivante la mémoire du travail, dont on sait qu'il est une activité nécessaire, occupe une grande partie de l'existence, mais qu'on balance à considérer soit comme asservissement et pénible, soit comme volontaire et porteur de valeurs ambivalente. Cette conception du travail à partir du patrimoine industriel doit mettre en relief son organisation, la culture et le mode de vie qu'il a créé et qui est propre au milieu de l'industrie. Le travail tend de plus en plus aujourd'hui vers la dématérialisation et la robotisation. Certaines usines se font de plus en plus désertes, contrastant avec ce qui a été les usines quelques siècles plutôt. Le travail pénible et les rapports sociaux d'autrefois se mutent au rythme de ces bouleversements. D'où l'intérêt pour le patrimoine industriel.

Le patrimoine industriel avec ses bâtiments, machines, objets et autres en Afrique et au Burkina Faso, même s'il ne rappelle pas un passé glorieux, raconte au travers d'objets

pérennes, l'histoire des sciences et techniques, celle de l'entrepreneuriat et des entrepreneurs, et aussi des manières de construire et d'organiser le territoire. Il pourrait ainsi offrir un cadre matériel propice à la mémorisation de ce qui se rapporte au travail, à la science et aux techniques. Ce pourrait également être un cadre physique d'apprentissage et de découverte par les futurs scientifiques (techniciens et ingénieur), et quiconque s'intéresse à lui. Dans la mise en valeur, ce sont ces aspects qui doivent être privilégiés, et ceux qu'on doit s'efforcer de garder intelligibles. Le patrimoine industriel veillera à ce que ne se perde pas pour les générations présentes et futures le progrès accompli depuis les indépendances des années 1960 jusqu'à nos jours.

La création et le développement des activités de l'entreprise textiles Faso Fani à Koudougou ont contribué à l'équipement et au développement socioéconomique de la ville. En effet le projet de création de l'usine a occasionné l'électrification de la ville et son provisionnement en eau courante. Faso Fani avait créé beaucoup d'emplois salariés dans la ville. Elle injectait des ressources financières considérables dans l'économie de la ville à travers la paye de ses travailleurs mais aussi à travers les richesses qu'elle créait par ses activités d'exploitation. L'usine a permis à la ville de Koudougou de s'inscrire entre temps parmi les villes industrielles d'être le troisième pôle de croissance économique du pays.

Les contextes économiques et financiers international et national défavorables des années 1970-80 ont eu des répercussions négatives sur la bonne marche des activités de l'entreprises Faso Fani. Mais c'est surtout les problèmes internes à l'entreprise qui ont eu raison d'elle. Des problèmes de gestion de l'entreprise, de vieillissement des équipements se sont posés mais une solution efficace n'a pas été trouvée par le gouvernement car le pays lui-même se portait déjà mal sur le plan socio-politique, économique et financier. La mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel en 1991 pour redresser l'économie du pays a occasionné la privatisation des entreprises d'Etat. Se retrouvant sans preneur, Faso Fani ferma ses portes en 2001. Les problèmes de celle-ci étaient profonds à tel point qu'elle n'a plus jamais pu trouver son rayonnement lorsqu'on l'a rouvert en 2005 avant de refermer en 2012.

Aujourd'hui, le site de l'usine Faso Fani et de la Cité Faso Fani sont des vestiges industriels renfermant une valeur historique de la production dans la ville de Koudougou. Ces vestiges sont dans l'ensemble en assez bon état de conservation. La Cité Faso Fani est

actuellement réutilisée partiellement comme une cité universitaire tandis que le site de l'usine attend toujours d'accueillir la future unité textile que l'Etat prévoit loger dans les anciens bâtiments de Faso Fani.

## CONCLUSION GENERALE

Avant la colonisation, Koudougou était relativement peuplée et assez éloignée géographiquement du pouvoir du royaume de Ouagadougou et était autonome. La convoitise de la zone par le Moogho naaba de Ouagadougou créa une situation conflictuelle entre le Laale naaba et la Moogho naaba qui a été exploité par les conquérants français à partir de 1896. Ils vont favoriser la centralisation du pouvoir à Koudougou afin de pouvoir bien contrôler la région. Ces conquêtes occasionnèrent ainsi des mutations sociopolitiques à Koudougou. En effet de la gérontocratie on est passé à une gestion centralisée du pouvoir. La gestion coloniale aurait densifié la population de l'entité à travers des migrations de population – orchestrées par le colon – des villages environnants vers Koudougou. Plus tard sous la domination française, la mise en œuvre de la politique coloniale au cours du XXe siècle basée sur l'« économie de traite » permit au cercle de Koudougou de bénéficier d'investissements importants. En effet, son érection en chef-lieu du cercle a beaucoup contribué à la mise en place d'un système infrastructures sommaires. La conjugaison des routes, chemin de fer et infrastructures de l'administration coloniale et la réorganisation de l'espace urbain à travers les lotissements créent l'embryon urbain de Koudougou.

La zone de Koudougou regorge quelques matières premières agricoles telles que les produits vivriers comme le mil, le sorgho, le maïs, les fruits et les produits de rente comme l'arachide, le soja et le coton. Le développement de la filière coton a incité les autorités du pays à vouloir valoriser cette matière première locale. En 1960 la ville atteint 25 000 habitants et plus de 30 000 en 1970. L'ensemble de ces conditions ont favorisé la création de l'industrie textile Faso Fani (ex VOLTEX) dans la ville en 1969. Faso Fani à sa création avait été pensée comme une entreprise intégrée qui compte tous les maillons de la chaîne de production : filature, tissage, teinture, confection. Etant donné que l'expérience d'industrialisation était à ses débuts à l'époque, l'Etat avait fait appel à la coopération internationale pour la réalisation du projet. Par la suite, l'entreprise sera gérée dans un premier temps par un encadrement étranger notamment français en attendant la relève par des cadres voltaïques. Ce qui sera fait définitivement à partir de 1978. L'industrie textile, le chemin de fer dynamisèrent tous les maillons de l'économie de l'agglomération qui devient alors la troisième ville la plus importante du Burkina Faso. Mais à partir des années 1990, le déclin de chemin de fer, la fermeture de complexe textile et la conjoncture politique difficile et bien d'autres difficultés firent fléchir le rayonnement de la ville.

Faso Fani a été une véritable expérience de l'introduction de nouvelles technologies et de l'organisation scientifique du travail et de production au Burkina Faso. L'entreprise textile Faso Fani a été l'un des plus grands établissements industriels du Burkina Faso de par le coût des investissements et des coopérations qui ont été nécessaires à sa réalisation que par le nombre d'emplois qu'elle a générés (933 emplois de 1983). Cette expérience a bien été reçue et adaptée par la suite aux réalités locales. Les travailleurs de l'entreprise ont en grande majorité appris leurs compétences de travail à travers la formation sur le "tas" qui était assurée par les quelques hommes envoyés se faire former soit dans d'autre industrie textile telle les Établissements Robert Gonfreville à Bouaké en Côte d'Ivoire ou dans des écoles spécialisées dans le domaine du textile à Garoua au Cameroun ou en France.

Le développement des activités de l'entreprise textiles Faso Fani à Koudougou ont contribué à l'équipement et au développement socioéconomique de la ville. En effet le projet de création de l'usine a occasionné l'électrification de la ville et son provisionnement en eau courante. Faso Fani avait créé beaucoup d'emplois salariés dans la ville. Elle injectait des ressources financières considérables dans l'économie de la ville à travers la paye de ses travailleurs mais aussi à travers les richesses qu'elle créait par ses activités d'exploitations. L'usine a permis à la ville de Koudougou de s'inscrire entre temps parmi les villes industrielles et d'être le troisième pôle de croissance économique du pays. Cependant, les contextes économiques et financiers international et national défavorables des années 1970-80 ont eu des répercussions négatives sur la bonne marche des activités de l'entreprises Faso Fani. Mais c'est surtout les problèmes internes à l'entreprise qui ont eu raison d'elle. En effet, des problèmes de gestion de l'entreprise, de vieillissement des équipements se sont posés mais une solution efficace n'a pas été trouvée par le gouvernement car le pays lui-même se portait déjà mal sur le plan socio-politique, économique et financier. La mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel en 1991 pour redresser l'économie du pays a occasionné la privatisation des entreprises d'Etat. Se retrouvant sans preneur, Faso Fani ferma ses portes en 2001. Les problèmes de celle-ci étaient profonds à tel point qu'elle n'a jamais pu trouver son rayonnement lorsqu'on l'a rouvert en 2005 avant de refermer en 2012.

Aujourd'hui, le site de l'usine Faso Fani et de la Cité Faso Fani sont des vestiges industriels renfermant une valeur historique de la production dans la ville de Koudougou. Ces vestiges sont dans l'ensemble en assez bon état de conservation. La Cité Faso Fani (actuel Cité FASOTEX) des cadres de l'usine est actuellement réutilisée partiellement comme une

cité universitaire tandis que le site de l'usine attend toujours d'accueillir la future unité textile que l'Etat prévoit loger dans les anciens bâtiments de l'usine Faso Fani.

L'industrialisation à peine amorcée dans les années 1960-70 à Koudougou est déjà en déclin, laissant derrière elle actuellement des « friches industrielles ». Nous pensons que développement industriel au Burkina Faso doit prendre en compte la culture locale et les savoir-faire locaux en pensant en termes d'hybridation des techniques et des technologies plutôt que de vouloir suppléer. Le développement des énergies renouvelables pour l'industrie en plus d'être plus écologie, s'avère moins coûteuse et donc plus appropriées pour les pays comme le Burkina Faso. La semi-industrielle et l'artisanat textile qui continuent d'assurer la transformation de coton après la disparition de la grande industrie en *Faso Dan Fani* pour habiller les burkinabè et dont les produits sont prisés à l'extérieur sont à promouvoir.

Pour ce qui concerne les vestiges de l'industrie, ils se font de plus en plus nombreux dans le pays. Actuellement l'ancienne zone industrielle de Gounghin dans la ville de Ouagadougou rattrapée par l'urbanisation et se retrouvant au cœur de la ville est en pleine désaffectation vers la zone industrielle de Kossodo située au Nord de la ville. Cette dynamique laisse derrière elle des friches industrielles très importantes que l'urbanisation de Ouagadougou doit prendre en considération. Ces sites de production comme le cas Faso Fani renferment également des valeurs historiques et culturelles qui vont disparaître à jamais si rien n'est fait pour les sauver. La probabilité de démolition des vestiges de la première zone industrielle de la capitale est très élevée compte tenu du développement rapide de la ville et l'insuffisance croissante des parcelles de construction. Pourtant comme nous l'avons souligné, conserver des bâtiments et des objets industriels, c'est aussi, d'une certaine façon, garder vivante la mémoire du travail, la culture et le mode de vie qu'il a créé et qui est propre au milieu de l'industrie. Ces patrimoines industriels pourraient offrir un cadre matériel favorable à la sensibilisation des jeunes aux sciences et aux techniques d'industrie. On pourrait envisager dans un large programme de création d'écomusée dans la ville de Ouagadougou, récupérer les plus importantes anciennes usines désaffectées et les convertir en musées de l'industrie. Ainsi, ces sites seront intégrés à un écomusée où étudiants et élèves ainsi que tous ceux qui s'intéressent au patrimoine industriel pourront s'abreuver de l'histoire des sciences et des techniques qui ont fait une bonne partie de Ouagadougou. Piquer la curiosité des jeunes à travers un cadre physique d'apprentissage rempli de machines est un meilleur moyen de parvenir à leur engouement pour les sciences de l'ingénierie et des techniques dont le pays a besoin.



## **ELÉMENTS DE SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **- SOURCES ÉCRITES**

#### **Archives nationales**

#### **Ministère du Commerce de l'Industrie et des mines**

##### **Sous-série 6V**

6V 71-72. Commune de Koudougou.

6V 77. « Ville de Koudougou. Adduction d'eau ». Étude préliminaire de prise d'eau dans le barrage de Sombissigo, E.C.A., Ouagadougou, 9 Août 1963. 3 p.

##### **Sous-série 9K**

9K 1. Conférence Économique Africaine et Malgache. Le profil moral et intellectuel des cadres de l'industrie : Le problème des cadres industriels en Afrique. 16-17-18 Avril 1964.

9K 1. Correspondance du n° 94-212/PRES/SG/BAES du 02/12/1994. Situation de l'Industrie Burkinabè.

9K 1. Correspondance n° C 320 du 02/avril/1933. Lutte contre la fraude sous toutes ses formes du Groupement Professionnel des Industries (G.P.I.) au Premier Ministre du Burkina Faso.

9K 1. Discours de KIMA DENIS à l'occasion de la journée de l'industrialisation de l'Afrique du 20 Novembre 1994.

9K 1. Ministère chargé de Mission. Divers documents sur le Forum AlterVision / Construire l'Afrique : Filière Coton. Transmis par le Directeur Général de l'Alter-Vision 19/09/1994.

9K 1. Ministère chargé de Mission. Réflexion du Groupement Professionnel des Industriels sur l'industrie Burkinabè à l'occasion de la journée du 20 Novembre 1994 consacrée à l'Industrialisation de l'Afrique. 18/11/1994.

9K 1. Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat.

9K 1. Ministère de l'État. Synthèse, observations et avis sur les propositions du Ministre de la Promotion Économique relative à la politique industrielle globale et celle du plan quinquennal 1986-1990.

9K 1. Ministère des Finances. Réglementation publique de l'état des sociétés d'économie mixte, des participations et des concours financiers de la puissance publique. 26/08/1974.

9K 1. Ministère de la Promotion Économique. Proposition pour une politique industrielle globale au Burkina Faso. Ouagadougou, Avril 1985.

9K 1. Ministère du Plan et des Travaux Publics. Arrêté n°009116/PL.TP/DDI portant organisation de la Direction du Développement Industriel et de l'Artisanat. Ouagadougou, le 19 décembre 1967.

9K 1. Politique industrielle du Burkina Faso dans la cadre du plan quinquennal 1986-1990. Ouagadougou, le 20/05/1995.

9K 1. Présidence de la République. Décret n° 74-321/PRES/CDIM portant Additif au Décret n° 70/334/PRES/PL.TP fixant les statuts de l'Office de Promotion de l'Entreprise Voltaïque (O.P.E.V). Ouagadougou, le 05 Septembre 1974.

9K 1. Présidence de la République. Décret n°84-304 /CNR/PRES/MF/MCSE portant statut général des établissements publics de l'Etat à caractère industriel et commercial. 05/09/1984.

9K 1. Présidence du Faso. ZATU N° AN IV – 006/CNR/PRES portant institution d'une fiscalité spéciale en faveur de certaines entreprises industrielles. Ouagadougou, le 22 août 1986.

9K 1. Rapport d'Activité : Industrie – Artisanat. Année 1971.

### **Sous-Série 9K 2.**

9K 2. Correspondance n° G/473/JC du 4 Août 1972. Projet de pages imprimés des deux Présidents de Haute-Volta et de France au président de la France pour le Directeur de Cabinet de M. le président de la république.

9K2. VOLTEX. Correspondance n°01/301/EZ –copie du rapport du Directeur Général au Président du Conseil d'Administration du 18 septembre 1984. 14 p.

### **Sous-Série 9K3**

9K 3. Communauté Économique. Commission. Règlement Financier du fonds européen de développement institué par l'accord interne relatif au financement. Règlement n°62/65/CEE de la commission du 25 mars 1965 déterminant les modalités de fonctionnement du fonds européen du développement. Bruxelles 1965.

9K 3. Convention de financement entre la Communauté Économique Européenne et la République de la Haute Volta. 21/03/1965.

9K 3. Société Voltaïque de Textile. Convention d'agrément n°14.

### **Sous-série 9V**

9V 1158. Burkina Faso. –Les besoins et les capacités de l'industrie burkinabé (1989) 1989.

9V 1426. Pays sous-développés. –Transfert de technologie industrielle (1971) 1971.

9V 1509. Burkina Faso. –Réhabilitation de l'entreprise Faso Fani, plan quinquennal de développement (1986-1990) 1986-1990.

9V 1540. Haute-Volta, VOLTEX. –Demande de prorogation des avantages fiscaux et douaniers (1983) 1983.

9V 1544. Burkina Faso. –Résultats analytiques de l'usine Faso Fani (1986). 1986.

9V 1545. Article en Émail. –Dossier technique de fabrication (1971).

9V 1546. Faso Fani. –Finance et comptabilité : rapport (1984). 1984.

9V 1566. Burkina Faso. –La stratégie du développement industriel du Burkina Faso (1985) 1985.

### **Sous-série 15V**

15V61. Rapport d'activité de la campagne cotonnière 1970-1971.

### **Sous-série 17V**

17V 28. Correspondance concernant le fonctionnement de la Société Voltaïque des Textiles (VOLTEX).

17V 65. Demande de contribution à Koudougou par le projet VETEX d'une unité de traitement de coton dénommée Complexe Textile Intégré de Koudougou (VETEX).

17V 104. Campagne de commercialisation du coton (1962-1967)

7V 405-406. Situation des industries burkinabé – FASO FANI (405 : 1960-1995/406 : 1963-1995).

7V 407. Office de promotion de l'entreprise Voltaïque (OPEV) 1965-1995.

7V 409. SOFITEX : correspondance, rapport, lois. 1979-1991.

### **Sous-série 41V**

41V 324. Société Burkinabé de Fibres Textiles (SOFITEX) ; contribution à l'effort de guerre : correspondance.1986.

### **Sources cinématographiques**

Zongo, Michel K., La Sirène de Faso Fani, film documentaire, 11 février 2015, 1 heures 30 minutes.

### **– SOURCES ORALES**

N°	Nom & Prénom	Sexe	âge	Professions/Fonctions	Qualités informationnelles	Lieux des entretiens	Dates des entretiens
01	Kafand S. B.	M	48	Administrateur civil	Autorité administrative	Koudougou	28/03/2022
02	Belemtougri Dieudonné	M	56	Assistant en Gestion des Ressources Humaines	Autorité administrative	Koudougou	30/03/2022
03	Yaméogo Ignace	M	73	Retraité	Ancien directeur commercial de l'usine Faso Fani	Koudougou	31/03/2022

04	Yaméogo François	M	74	Hôtelier / Restaurateur	Ancien technicien supérieur de l'usine Faso Fani	Koudougou	31/03/2022
05	Nonguierma P. Christophe	M	34	Conseiller des Affaires Economiques	Directeur Régional du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises (Autorité administrative)	Koudougou	01/04/2022
06	Zagré Maurice	M	47	Cultivateur	Riverain du site de l'ancienne usine Faso Fani	Koudougou	02/04/2022
07	Bassarou Pauline	F	22	Etudiante	Riveraine du site de l'ancienne usine Faso Fani	Koudougou	02/04/2022
08	Ouédraogo Sarata	F	-	Etudiante	Riverain du site de l'ancienne usine Faso Fani	Koudougou	02/04/2022
09	Zongo Brice Gaël	M	21	Etudiant	Riverain du site de l'ancienne usine Faso Fani	Koudougou	02/04/2022
10	Monsieur Somé	M	-	-	Riverain du site de l'ancienne usine Faso Fani	Koudougou	02/04/2022
11	Zongo Guillaume	M	-	-	Riverain du site de l'ancienne usine Faso Fani	Koudougou	02/04/2022
12	Sibiri François Premier	M	-	Créateur et Fabricant de Mode	Acteur de l'artisanat textile semi-industriel	Koudougou	04/04/2022
13	Traoré Sa Sylvanus	M	56	Ingénieur de développement rural / Directeur	Autorité administrative au niveau de la Direction Général du	Ouagadougou	

				Général du Développement Industriel du Burkina Faso	Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises.	ou	14/04/2022
13	Kologo Alizata	F	24	Etudiante	Résidente de la Cité Fasotex (ex Cité Faso Fani)	Koudougou	19/04/2022
14	Lompo Toumbéli	M	23	Etudiant	Résidente de la Cité Fasotex (ex Cité Faso Fani)	Koudougou	19/04/2022
15	Ware Karim	M	24	Etudiant	Résidente de la Cité Fasotex (ex Cité Faso Fani)	Koudougou	19/04/2022
16	Couliadiaty Louise	F	22	Etudiante	Résidente de la Cité Fasotex (ex Cité Faso Fani)	Koudougou	19/04/2022
17	Rossi Patrick	M	69	Responsable Musée	Guide au Musée Rayimi de Koudougou	Koudougou	20/04/2022
18	Nayaga Rémy	M	22	Etudiant	Etudiant en Histoire / Guide au Musée Rayimi de Koudougou	Koudougou	20/04/2022
19	Kagoné Boureima	M	70	Chercheur, formateur dans le domaine de l'artisanat textile (Tissage et Teinture)	Ancien aide Tisserant, Tisserant, mécanicien, Chef d'équipe, Contremaître d'entretien puis Chef de section Tissage.	Koudougou	25/04/2022
20	Dermé Ousman	M	-	Bronzier	Ancien employé de l'usine Faso Fani	Ouagadougou	07/05/2022

- **OUVRAGES**

Béré Zacharia, *Techniques et stratégies d'un travail scientifique : étude, mémoire, thèse et autres recherches*, Abidjan, édition UCAO, 2011.

Cardoso de Matos, et Giovanni Luigi Fontana (dir.), *L'aluminium et laalebasse. Patrimoines techniques, patrimoines de l'industrie en Afrique*, Paris, UTBM, 2013, 232 p.

Crozier Michel, *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective, avec E. Friedberg*, Paris, Edition du Seuil, 1977, 436 p.

George Van Den Abeelen, *L'archéologie industrielle. De l'aventure à la Science*, Bruxelles, éditions Racine, 1997.

Hilgers Mathieu, *Une ethnographie à l'échelle de la ville : urbanité, histoire et reconnaissance à Koudougou, Burkina Faso*, Paris, édition Karthala, 2009, p. 422.

Jean-Pierre Olivier de Sardan, *Anthropologie de développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Éditions Karthala, 1995.

Labazée Pascal, *Entreprises et entrepreneurs du Burkina Faso*, Paris, Karthala, 1988.

Pacitto, Jean-Claude, *Alfred Chandler - L'histoire des structures industrielles*, collection Grands auteurs, 2<sup>e</sup> ed. ems, 2009. 19 p.

René Dumont, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, édition revue et corrigée en 1973.

Schwartz Alfred, *Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso*, SEPIA –A.D.D.B., Paris – Ouagadougou, ORSTOM, 1993.

#### - **ARTICLES ET REVUES**

Grosfilley Anne, « Afrique des textiles », In : *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, N°53, 2005, pp. 182-184. Consulté le 21 juillet 2022. URL : [https://www.persee.fr/doc/horma\\_0984-2616\\_2005\\_num\\_53\\_1\\_2320](https://www.persee.fr/doc/horma_0984-2616_2005_num_53_1_2320)

Grosfilley Anne, « Le tissage chez les Mossi du Burkina Faso : dynamisme d'un savoir-faire traditionnel », *Afrique contemporaine*, vol. 217, n° 1, 2006, pp. 203-215. Consulté le 21 juillet 2022. URL : <https://doi.org/10.3917/afco.217.0203>

Association Mil'Ecole, «le coton au Burkina Faso», *Burkina Doc! Connaitre le Burkina Faso*, n° 3/88, août 2014, p. 5. Consulté le 25 juillet 2022. URL : <http://www.burkinadoc.milecole.org/connaitre-burkina/article-coton/#content>

Battiau Michel, « Le développement récent de l'industrie textile dans les pays africains et malgache de la zone franc ». In: *Cahiers d'outre-mer*, n° 98 - 25e année, Avril-juin 1972. pp. 121-141. Consulté le 03 juillet 2022. URL : <https://doi.org/10.3406/caoum.1972.2614>

Bergeron Louis, «Archéologie industriel, patrimoine industriel : le contenu et la pratique aujourd'hui », in *La vie industrielle en Bretagne : Une mémoire à conserver*, Rennes : Presse universitaires de Rennes. Mis en ligne en 2001, consulté le 02 mars 2021. URL : <http://book.openedition.org/pur/19490>

Birba Noaga, « Les bois sacrés et les sites associés de la commune de Koudougou au Burkina Faso : des atouts pour la création d'un écomusée », *e-Phaistos*, VIII-1 | 2020. Mis en ligne le 29 avril 2020, consulté le 18 juin 2022. URL: <http://journals.openedition.org/ephaistos/7667>

Bolay Jean-Claude, « Urbanisme alambiqué : Koudougou, ville pauvre d'Afrique », *Convoluté Urban Planning* | Springer Link, Partie de la série de livres Future City, volume 14, pp. 83-119.

Compaoré George, « L'industrialisation et ses effets socio-économiques à Koudougou (Burkina Faso) », *Espace tropicale*, n°10, 1993, p. 31-53.

Derrien Jean-Maurice, « Les salariés du Burkina font-ils partie des classes moyennes ? », In: *Tiers-Monde*, tome 26, n°101, Classe moyenne : La montée et la crise, 1985, pp. 69-78. Consulté le 12 juillet 2022. URL : <https://doi.org/10.3406/tiers.1985.3461>.

Hauchart Valérie, « Le Burkina Faso, un producteur de coton face à la mondialisation et à la dépendance économique. Regard sur un Sud », *Cybergeog : European Journal of Geography, Débats, Mondialisation et pays du sud*. Mis en ligne le 18 janvier 2007, consulté le 10 mai 2020. URL : <http://cybergeog.revues.org/2665>

Hilgers Mathieu, « Les conflits autour de l'histoire de Koudougou (Burkina Faso) », *Cahiers d'études africaines*, 186 | 2007, mis en le 31 mai 2010, consulté le 28 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/7184>

Hilgers Mathieu, « Politiques urbaines, contestation et décentralisation Lotissement et représentations sociales au Burkina Faso », *Autrepart*, vol. 47, n°. 3, 2008, pp. 209-226. Consulté le 09 juillet 2022. URL : <https://doi.org/10.3917/autr.047.0209>

Hilgers Mathieu, « Voter à Koudougou : la soumission d'une ville rebelle ? », *Politique africaine*, N°101, 2006, p.42-62.

Hilgers Mathieu et Mazzocchetti Jacinthe, « L'après-ZONGO : entre ouverture politique et fermeture des possibles », *Politique africaine : Le Burkina Faso : l'alternance impossible*, 2006/1 (N° 101), pages 5-18 p. Consulté le 27 juillet 2022. URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2006-1-page-5.htm>

Fortin Laura, « La trame d'une anthropologie textile. Soixante-quinze ans d'évolution de l'artisanat textile féminin au Burkina Faso (1912 – 1987) », in : *HAL*, halshs-02107114, N° 141 : Mise en ligne le 23 avril 2019, consulté le 27 mars 2021. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02107114>

Michaël Picon, « Villes-usines et company towns en Europe de l'ouest et en Amérique du Nord : caractéristiques, synthèse, potentiel postindustriel », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 58/3-4|2018. Mis en ligne le 23 juillet 2020, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rge/9316> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rge.9316>

San Finna, « FASOTEX Koudougou : mythe ou réalité ? », *le faso.net*, mis en ligne le 18 septembre 2006, consulté le 27 mars 2020. URL : <https://lefaso.net/spip.php?article16395>

Yameogo Lassane, « Le patrimoine méconnu des bois sacrés de la ville de Koudougou (Burkina Faso) : de la reconnaissance à la sauvegarde », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 59, n° 166, 2015, p. 71–90. Consulté le 20 juin 2022. URL : <https://doi.org/10.7202/1034349ar>

Gautron Jean-Claude, « La Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, antécédents et perspectives », In *Annuaire français de droit international*, volume 21, 1975. pp. 197-215. Consulté le 12 juin 2022. URL : [https://www.persee.fr/doc/afdi\\_0066-3085\\_1975\\_num\\_21\\_1\\_2326](https://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1975_num_21_1_2326)

#### - **THESES ET MEMOIRES**

Banhoro Yacouba, « La production du coton et le développement de l'industrie Textile au Burkina Faso. 1969-1989 », Mémoire de Maîtrise, Histoire africaine, Université de Ouagadougou, Département d'Histoire et Archéologie, 1991, 137 p.

Compaoré Georges, « L'industrialisation de la Haute-Volta », Thèse de Doctorat, Géographie et Écologie Tropicales, Université de Bordeaux III, U.E.R. de Géographie, 1984, 281 p.

Diallo Lamine, « Analyse comparée des différentes politiques au Burkina Faso visant à différencier la qualité du coton pour mieux le valoriser sur le marché », Mémoire de Master, Agronomie, Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 2008, 194 p.

Hauchart Valérie, « Culture du coton et dégradation des sols dans le Mouhoun (Burkina Faso) », Thèse, Géographie, Université de Reims-Champagne-Ardenne, Ecole Doctorale des Sciences Humaines et de la Société. Laboratoire du GENEVA, 2005, 479 p.

Kaboré Métebrenda Bertin Sosthène, « La politique industrielle et le développement économique au Burkina Faso », Mémoire de master online, Droit public, université catholique de l'Afrique de l'Ouest/unité universitaire de Bobo-Dioulasso, Ecole supérieure de sciences juridiques et politiques Appliqués au développement, 2010, 43 p.

Konsegre Hortense, « Les transports urbains de Koudougou », Mémoire de Maîtrise, Option : Géographie urbaine, Université de Ouagadougou, département de Géographie, 2007, 105 p.

Laroche Florent, « Contribution à la sauvegarde des objets techniques anciens par l'archéologie industrielle avancée. Proposition d'un modèle d'information de référence muséologique et d'une méthode inter-disciplinaire pour la capitalisation des connaissances du patrimoine technique et industriel », Thèse, Génie Mécanique, Ecole Centrale de Nantes et l'Université de Nantes, Ecole doctorale Mécanique, Thermique et Civil, 2007, 450 p.

Nabi Tégawindé, « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou », Mémoire de Master, Histoire africaine, Université Norbert ZONGO, département d'Histoire et Archéologie, 2020, 120 p.

Ouédraogo Ibrahim, « les industries de Koudougou et leur rôle dans le développement de la ville », Mémoire de Maîtrise, Géographie, département de Géographie, Université de Ouagadougou, p. 144.

Ouédraogo Jean Baptiste, « Travail, mode d'organisation et rendement à Faso Fani », Mémoire de maîtrise, Sociologie, Université de Nancy II, Institut de Sociologie, 1990, 90 p.



Ouédraogo Talato Eliane, « Contribution à la recherche d'une compétitivité des produits textiles Faso Fani : analyse des coûts et possibilités de réduction », Mémoire de Maîtrise, Sciences Economiques et de Gestion, Université de Ouagadougou, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FA.S.E.G.), 1994, 66p.

Rénaudin Camille, « Le paysannat cotonnier africain dans la mondialisation : impacts sociaux, économiques et géographiques. Le cas de la région Est du Burkina Faso », Thèse, Géographie, Université Paris-Sorbonne, Ecole doctorale de Géographie de Paris, 2011, 385 p.

Sam Yacouba, « L'inventaire du patrimoine culturel matériel en danger au Burkina Faso, un outil de protection : le cas la commune de Koudougou au Burkina Faso au début du XXIème siècle », Mémoire de Master ERASMU MUNDUS TPTI (Techniques, Patrimoine, Territoire de l'industrie : Histoire, Valorisation, Didactique), Université d'Evora , Département d'histoire , 2018, 105 p.

Compaoré Sény, « L'industrie textile au Burkina Faso de 1969 à 2018 : Faso Fani et FILSAH », mémoire de master en Histoire option Economie, population et relations Internationales, Université Joseph Ki-Zerbo, UFR/SH, Département d'Histoire et Archéologie, 2021, 122 p.

Sambaré Boubakar, « L'industrie textile traditionnelle à Ouagadougou : de la cotonnade au faso dan fani. Histoire, techniques et patrimonialisation (1896-2011) », Mémoire de Master ERASMU MUNDUS TPTI (Techniques, Patrimoine, Territoire de l'industrie : Histoire, Valorisation, Didactique), Université de Padoue, Département des sciences historiques, géographiques et antiquités, 2012, 208 p.

Zoma Bassirou, « La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995 », Rapport de D.E.A., option Histoire africaine, université de Ouagadougou, Département d'Histoire et Archéologie, 2006, 95 p.

#### - **RAPPORTS**

Badini Boureima, « Contrainte de la dévaluation : comment adapter et rentabiliser le tissu industriel Burkinabè », statistique sur l'industrie Burkinabè réalisée pour la Présidence du Faso, 080 Mars 1994, 06 p.

Commission Finances, « L'identification des difficultés de Faso Fani et leurs solutions dans l'immédiat et le court terme », rapport, Février 1999.

Doghri Sehl, « Les effets de la dévaluation du franc CFA sur le commerce extérieur des pays de l'Afrique de l'Ouest », DESS INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE, rapport de recherche bibliographique, ENSSSI-Université Claude Bernard LYON I, 1997, 24 p.

Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, « Production, transformation et commercialisation du textile traditionnel africain pour le milieu scolaire : déficit, opportunité et perspectives », rapport réalisé le 16 septembre 2018, 17 p.

Comité d'Appui Technique Communal, « Rapport PNUD sur l'habitation au Burkina Faso », mai 1993, 47 p.

Commune de Koudougou, « Accompagnement et appui des collectivités locales africaines pour l'élaboration de stratégies concertée d'intervention pour les services d'eau et d'assainissement (Phase 1) », rapport réalisé en octobre 2006, 100 p.

Meine Pieter van Dijk, « Politique industrielle de la Haute-Volta », Rapport réalisé pour le Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat, juillet 1981, 105 p.

Ministère du Plan, de l'Industrie et des Mines, Direction du Développement Industriel et de l'Artisanat, « Rapport sur la situation de la production industrielle en 1970 », rapport réalisé pour la présidence de la Haute Volta, 1971, 14 p.

Vognan Gaspart, Ouédraogo Mathieu, Ouédraogo Souleymane, « Description de l'organisation de la filière cotonnière au Burkina Faso », rapport réalisé pour l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles, avril 2002, 31 p.

Touati Guillaume, « Histoire et Identité d'entreprise : la solution patrimoniale », livre blanc réalisé à Paris le 21 mai 2014, 52 p.

Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, « Assistance à la Société VOLTEX sur la purification des eaux », rapport réalisé d'après les travaux de Vladimir Zupkovic pour le Gouvernement de la Haute-Volta, 04 mars 1983, 81 p.

#### - SITES INTERNET CONSULTÉS (SITOGRAFIE)

Site web officiel de la Mairie de Koudougou. Consulté le 15/10/2021. URL : <http://www.mairie-koudougou.bf/>

Site web officiel de la SOFITEX. Consulté le 15/10 2022. URL : [www.sofitex.bf](http://www.sofitex.bf)

Site web de *Jeune Afrique*. Consulté le 26/09/2020. URL : <https://www.jeuneafrique.com/504875/societe/coton-ogm-au-burkina-retour-sur-une-experience-ratee-monsanto/>.

Le Portail de revues scientifiques *persee* : <https://www.persee.fr/>

Le Portail web *cairn* : <https://www.cairn.info/>

Le moteur de recherche : <https://books.google.com/>

Le moteur de recherche : <https://scholar.google.com/>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### LISTES DES CARTES ET PLANS

<i>Carte 1 : Localisation de la ville de Koudougou.</i>	17
<i>Carte 2 : Situation du Laalle avant la conquête coloniale (1896).</i>	5
<i>Carte 3 : Koudougou et les principaux quartiers traditionnels.</i>	12
<i>Carte 4 : Les dix secteurs de Koudougou.</i>	17
<i>Carte 5 : Les sols de la commune de Koudougou.</i>	37
<i>Carte 6 : Occupation des terres dans la commune de Koudougou</i>	39
<i>Carte 7 : Réseau hydrographique de la commune de Koudougou.</i>	41
<i>Carte 8 : Le réseau de communication de la ville de Koudougou.</i>	46
<i>Carte 9 : Les trois (03) sociétés cotonnières du Burkina Faso.</i>	58
<i>Plan 1 : Koudougou et son évolution.</i>	51
<i>Plan 2 : Localisation du bien à l'échelle de la ville de Koudougou.</i>	39
<i>Plan 3 : L'usine Faso Fani vue de dessus.</i>	40
<i>Plan 4 : Plan de la réutilisation actuelle de la Cité Faso Fani (actuelle Cité FASOTEX).</i>	42
<i>Plan 5 : Etat de conservation du site de la cité Faso Fani.</i>	44
<i>Plan 6 : État de conservation actuelle du bien.</i>	45

### LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Évolution de la production cotonnière de 1969 à 2018.</i>	60
<i>Graphique 2 : Effectif du personnel de Faso Fani de 1969 à 2001.</i>	73
<i>Graphique 3 : Production de fibres de coton de l'usine d'égrenage de Koudougou et la quantité de consommation de fibres de coton de Faso Fani.</i>	38
<i>Graphique 4 : Evolution de la population de Koudougou entre 1925 à 2006.</i>	44
<i>Graphique 5 : Evolution du résultat d'exploitation de Faso Fani (à droite)</i>	58
<i>Graphique 6 : Evolution des chiffres d'affaires de Faso Fani par produits de 1997 à 1999.</i>	49

### LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Classification des types de coton.</i>	61
<i>Tableau 2 : Des projets d'entreprises textiles et d'habillement et leurs commentaires.</i>	46
<i>Tableau 3 : Répartition du capital social de Faso Fani en 1978.</i>	53
<i>Tableau 4 : Régimes privilégiés du Code des investissements de Haute Volta en vigueur en 1980.</i>	54
<i>Tableau 5 : Récapitulatif des équipements de Filature I et II.</i>	60
<i>Tableau 6 : Récapitulatif des équipements de la section Tissage.</i>	62
<i>Tableau 8 : Effectif du personnel de Faso Fani de 1969 à 2001.</i>	73
<i>Tableau 9 : Production de fibres de coton de l'usine d'égrenage de Koudougou et la quantité de consommation de fibres de coton de Faso Fani (en tonnes).</i>	37
<i>Tableau 10 : Evolution de la population de Koudougou entre 1925 à 2006.</i>	43
<i>Tableau 11 : Résultats d'exploitations de Faso Fani (à gauche)</i>	58
<i>Tableau 12 : Evolution des chiffres d'affaires de Faso Fani par produits de 1997 à 1999.</i>	49

<i>Tableau 13 : Tableau comparatif des avantages des industries textiles maliennes (COMATEX et ITEMA) et ceux de Faso Fani</i> .....	51
<i>Tableau 14 : Tableau descriptif du bien</i> .....	39
<i>Tableau 15 : Quelques données de l'enquête auprès des résidents de la Cité Faso Fani (Cité FASOTEX) ....</i>	43

LISTE DES PHOTOS

<i>Photo 1 : Photo du jour d'inauguration de VOLTEX</i> .....	51
<i>Photo 2 : Les quatre bassins qui recevaient les eaux usées de Faso Fani</i> .....	54
<i>Photo 3 : Vestiges de Faso Fani au Musée de Rayimi</i> .....	48
<i>Photo 4 : Quelques photos de l'intérieur de la section du musée réservée à l'histoire du coton</i> .....	48

LISTE DES SCHEMAS

<i>Schéma 1 : Structure industrielle de Faso Fani</i> .....	52
<i>Schéma 3 : Organigramme général de Faso Fani</i> .....	71
<i>Schéma 2 : Intégration intersectorielle</i> .....	49

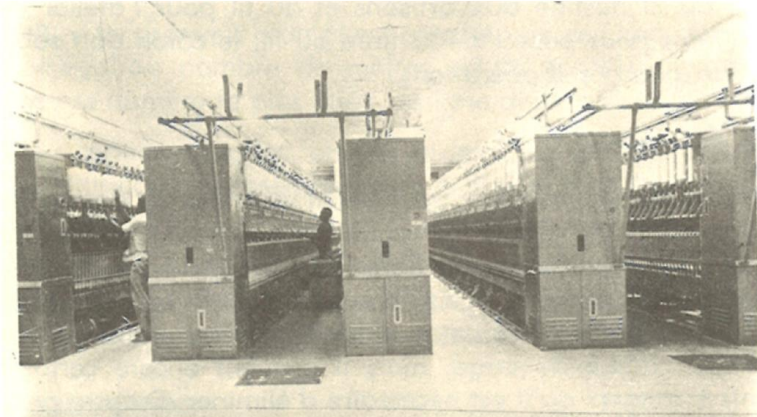
## ANNEXES

**Annexe 1 : Evolution du chiffre d'affaires de Faso Fani**

<b>Années</b>	<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>Profits / Déficits</b>
1974	2.006.272.568	74.000.000
1975	2.772.350.677	131.000.000
1976	2.900.131.586	303.000.000
1977	3.165.700.000	191.320.738
1978	-	868.186.200
1979	3.818.000.000	671.679.397
1980	4.583.000.000	85.000.000
1981	3.767.248.104	-
1982	4.261.388.924	133.667.000
1983	4.828.838.091	-
1984	5.549.305.159	173.555.0000
1985	6.961.301.383	387.545.190
1986	6.415.203.144	345.035.253
1987	5.647.421.375	944.038.017
1988	4.680.950.427	414.065.513
1989	4.469.103.146	530.021.386
1990	4.328.000.000	-
1991	4.399.000.000	-
1992	1.063.890.000	-
1993	-	-
1994	-	-
1995	5.301.381.847	-
1996	4.866.679.219	-
1997	3.996.480.853	-
1998	3.149.993.208	-
1999	1.801.090.716	-
2000	-	-
2001	1.626.170.000	-

Sources : - Service de comptabilité Générale de Faso Fani (in Banhoro Yacouba, « La production du coton., op. cit., 1991, p. 93) ; Rapport final, administration provisoire de Faso Fani. 2001. p. 40. (In Nabi Tégawindé « L'industrie textile dans l'évolution de la ville de Koudougou »,op. cit. 2020, p. 76) ; Adaptation du tableau par nous-même.

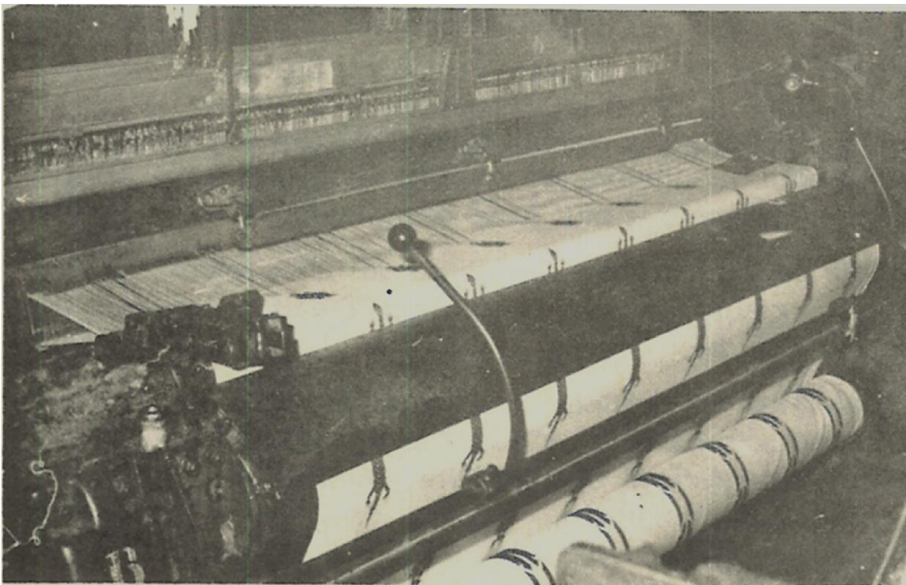
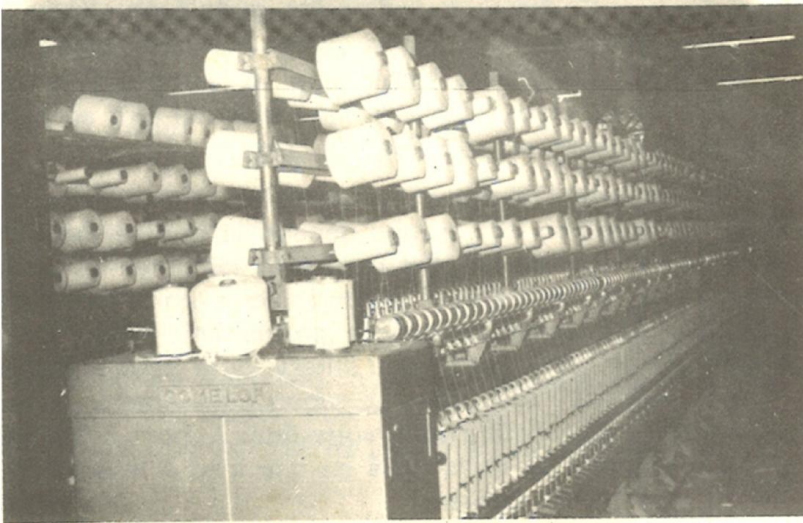
**Annexe 2 : Images de quelques ateliers de Faso Fani : Filature, Tissage, Teinture et Impression.**



- L'atelier de Filature I avec des ouvriers travaillant à l'intérieur.

- date : dans les années 1970

- Source : Archives VOLTEX. Plaquette. Sans date (1978 ?), p.19.



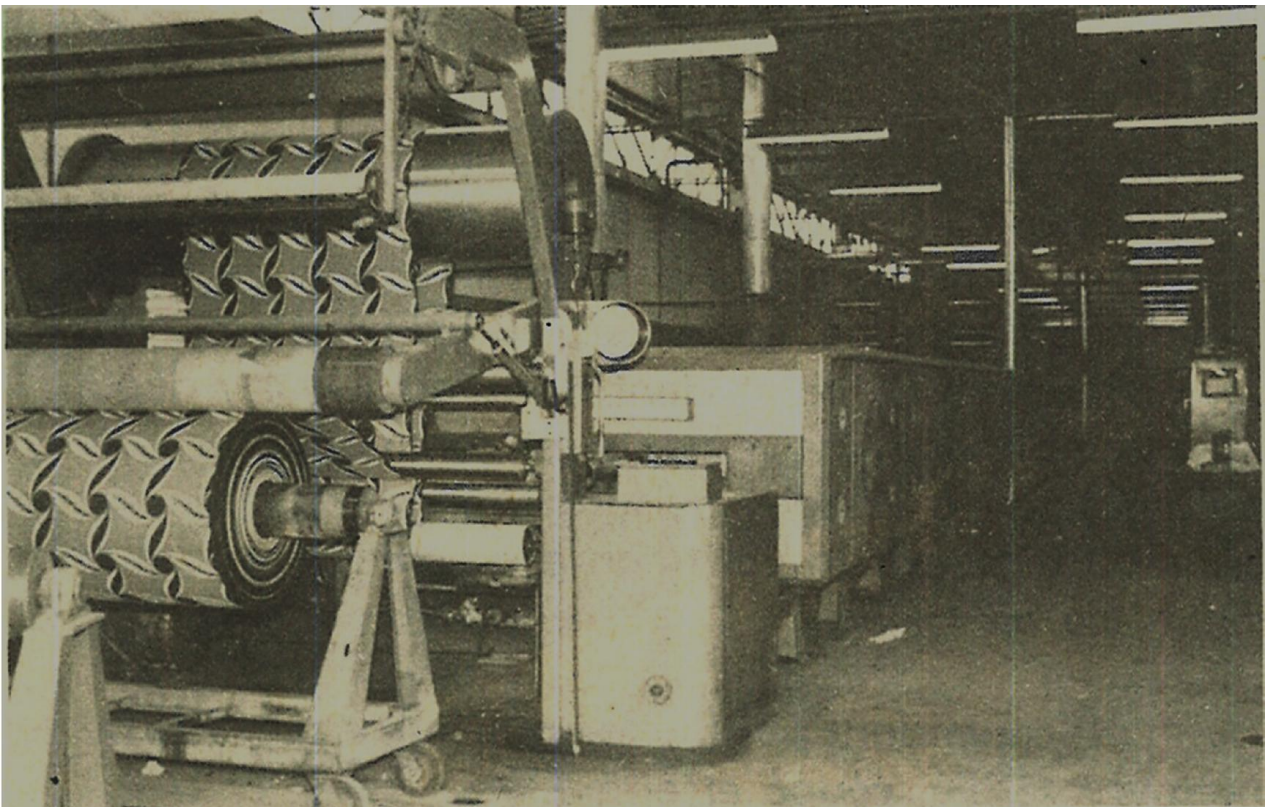
- L'atelier de Tissage I. Un métier à tisser en laine activité.

- date : dans les années 1970

-Source : Archives VOLTEX. Plaquette. Sans date (1978 ?), p. 22.



- L'intérieur de l'atelier de teinture. Un ouvrier est en train de teindre.  
- date : dans les années 1970  
- Source : Archives VOLTEX. Plaquette. Sans date (1978 ?), p. 25.



- L'intérieur de l'atelier d'impression à Faso Fani. Impression de pagnes en cours dans.  
- date : dans les années 1970  
- Source : Archives VOLTEX. Plaquette. Sans date (1978 ?), p. 24.

### Annexe 3 : Transcription des entretiens réalisés dont des extraits ont été cités dans le texte.

Entretien n° 01 avec une autorité administrative de la ville de Koudougou	
Date : 28/03/2022	Personne interviewée : KAFANDO S. B.
Lieu : Koudougou	Profession : Administrateur civil
Durée : 16 mn 11	Age : 48 ans

**DABRE Abdoul-Djalilou**, Etudiant en Master II en Techniques, Patrimoines, Territoires de l'industrie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Madame, Monsieur, étudiant en Histoire option *Techniques, Patrimoines, Territoires de l'industrie*, je réalise un mémoire de Mater sur l'histoire de la défunte Société textile Faso Fani, l'importance de sa création dans le processus d'urbanisation de la ville de Koudougou et la valeur patrimoniale de ses vestiges matériels et immatériels pour la ville aujourd'hui. L'objectif de ce questionnaire est donc de collecter toutes les informations sur l'histoire urbaine de Koudougou en rapport avec l'industrie textile, sur le passé de l'usine Faso Fani en vue de déterminer sa valeur patrimoniale pour sa conservation et sa valorisation. Dans ce cadre, je vous remercie de bien vouloir consacrer quelques minutes pour répondre à ce questionnaire. Cependant mon travail final est susceptible d'être publié.

**Thème de recherche** : « *Industrie textile et développement du territoire burkinabè : cas de la Faso Fani (ex VOLTEX) à Koudougou* » (1969 à nos jours) ».

**1. Depuis quand êtes-vous au poste que vous occupez actuellement ?**

Depuis fin 2016, septembre 2016 pour être plus précis.

**2. Avez-vous été déjà interviewé sur la question du patrimoine industriel de la ville de Koudougou ?**

Non, non, pas encore.

C'est pour dire que le patrimoine industriel, c'est quelque chose de nouveau pour vous ? C'est quelque chose que vous n'avez jamais entendu parler ?

Nouveau c'est trop dit, peut-être la façon dont on l'aborde et puis les concepts qu'on utilise. Sinon il y a des gens qui s'intéressent à des sujets qui ont trait à la ville, à l'industrie en rapport avec le développement local etc... en rapport avec les industries qui sont situées dans le territoire urbain. C'est la manière peut-être de l'aborder qui est un peu différent.

**3. Selon vous, pourquoi les premières autorités de la Haute Volta avaient choisi de créer l'usine Faso Fani dans la ville de Koudougou ?**

Bon, ce sont des hypothèses hein. Je me dis qu'il y a d'abord, le positionnement de la ville. Une ville carrefour, il y a des routes nationales, près de 03 routes nationales qui passent par Koudougou, et au-delà de ça vous avez le chemin de fer qui permettent en fait de transporter de Ouagadougou à Abidjan en passant par Koudougou, la disponibilité de ressources, le coton, les fibres également, le potentiel humain, parce que c'est une ville où il y'a quand même une main-d'œuvre assez disponible, également la proximité peut-être avec Ouagadougou. Je me dis que c'est tous ces éléments réunis qui ont certainement milité en faveur de la création donc de l'usine à Koudougou.

**4. Pensez-vous que la création de l'usine Faso Fani à Koudougou a contribué au processus d'urbanisation de de la ville ?**

Commentaire :

Certainement ! Puisse que naguère quand on parlait de Koudougou, on parlait de Faso Fani. Et puis quand il y a un regroupement humain assez important, ça crée un peu le développement, ça crée en fait, des activités connexes, les marchés, des logements et beaucoup d'autres infrastructures. Ce parce que les gens se retrouvent, il y a leurs familles également. Au-delà du travail, il faut vivre et un certain nombre de choses. Donc certainement, il y a une relation assez forte entre l'industrialisation de la ville et son développement.

**5. Quels ont été concrètement les changements introduits par l'existence de cette entreprise textile dans la ville de Koudougou ?**

Bon, je ne peux pas trop m'avancer sur cette question parce que je n'étais pas là à cette époque. Mais je sais certainement comme je le disais, il y a certainement une corrélation entre Faso Fani et puis la mise en place au niveau de l'armature urbaine et un certain nombre d'infrastructures. Il y a les hôtels, mais je ne peux pas parler d'hôtels parce qu'ils sont assez récent. Quand même, il y avait des infrastructures qui permettaient d'accueillir les gens, d'héberger ce qui sont là et ceux qui sont de passage, également les lieux de commerce et le gares... il y a tout un ensemble de choses, et je me dis certainement la présence de l'usine à Koudougou a permis la création de ces structures-là.

**6. Selon vous, quelles ont été les raisons qui ont conduit à la fermeture de l'usine Faso Fani en 2001 ?**



Bon, je me dis c'est en fait, il faut toujours contextualiser. Il y avait la contrainte du PAS (Programme d'Ajustement Structurel). Avec les institutions internationales, il y avait en fait un certain nombre de réformes à opérer au niveau des différents pays. Au-delà de ça, il y a l'action de l'homme : problèmes de gestion qui n'était pas les meilleures façons de faire. Peut-être que l'un dans l'autre a joué dans la fermeture de l'usine. Peut-être en rapport avec le coût des matières premières en son temps si au niveau du marché mondial il y avait peut-être des difficultés qui ont certainement joué aussi. Je n'ai pas tous les éléments, je sais qu'en 1993 il y avait le PAS, il y avait dans beaucoup de sociétés des privatisations, des compressions de personnel, on parlait de déflaté ... donc Faso Fani n'a pas échappé à ça. Disons, ce n'est pas la seule société en son temps qui a subi, il y a beaucoup d'autres sociétés qui ont subi le même sort.

7. Le gouvernement ou la commune a-t-elle un projet pour le site de l'ancienne usine Faso Fani ?

Commentaire :

Je sais en tout cas qu'au niveau de l'Etat, il y a eu des initiatives. C'est pour cela que je vous disais de voir le Dr du commerce, il saura vous dire exactement. Je sais qu'il y a des gens qui sont venus regarder, les sociétés indiennes et d'autres sociétés. Bon, il saura vous dire dans les détails. Il y eu également des missions du gouvernement qui sont venues à deux reprises. La volonté du gouvernement en tout cas était de voir dans quelle mesure, elle allait pouvoir, avec ces sociétés (...) et entre temps, il y a eu une évolution et je crois que le gouvernement voulait prendre à bras le corps cette question directement. Mais bon, le Dr saura vous dire exactement parce qu'à côté de ça, à côté de Faso Fani, il y a une usine d'égrenage du coton qui a été mise en place, SOCOBIO et au-delà de ça il y a le Salon de Coton, SICOT (Solon International du Coton et du Textile) que le gouvernement a mis en place à Koudougou qui doit être à sa 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> édition où en fait, les acteurs du domaine se retrouvent à Koudougou, ville berceau donc du textile pour échanger sur un certain nombre de chose pour la valorisation du coton etc... Mais ça c'est au niveau de l'Etat.

Bon, au niveau de la commune nous nous sommes des bénéficiaires parce que c'est une usine, une entreprise nationale et Koudougou est la ville hôte. C'est tout un privilège parce qu'il aurait pu faire ça ailleurs. Donc si c'est à Koudougou, nous avons donc le devoir en tout cas de nous mobiliser, prendre toutes les dispositions pour la renaissance de cette entreprise qui a fait tant de biens à Koudougou, parce que quand vous partez dans les familles aujourd'hui, si vous prenez les gens d'un certain âge, vous avez près de la moitié des gens qui ont travaillé là-bas. On a notre... bon c'est vrai que les élus ne sont pas actuellement là, mais le premier adjoint qui était là, c'est un ancien de Faso Fani. Il a travaillé là-bas jusqu'à ce qu'il y a eu ... bon voilà. Peut-être que lui, en terme d'histoire, il aurait pu beaucoup vous donner des éléments.

Pensez-vous que la réouverture de l'usine Faso Fani sera enfin effective comme le laisse entendre les autorités du pays depuis un certain temps ?

Je pense que c'est une volonté manifeste, parce que le régime échu en avait à plusieurs occasions, il s'était même engagé. C'est vrai qu'actuellement, il y a une rupture mais je me dis que comme c'est une continuité, certainement, ils vont prendre à bras le corps cette question pour permettre, en tout cas, à cette usine de renaître.

8. Koudougou a la réputation d'être une ville rebelle. Avez-vous un commentaire à faire sur ce point en tant que officiel de la ville ?

Bon, ça dépend de l'angle sous lequel les uns et les autres le prennent, parce que peut-être que les gens recherchent à ce qu'on soit vrai avec eux ; si vous êtes vrai et que vous dites la vérité et les gens sont impliqués et associés à ce qu'il y a, je me dis qu'il n'y aura pas de difficulté. Bon, peut-être les éléments sur lesquels les gens se tablent pour coller des étiquettes à la ville, est-ce que les mêmes événements n'ont pas eu lieu ailleurs ? Voilà, maintenant chacun y va de son commentaire hein. Mais je pense que les gens sont beaucoup plus collés à ce qui est vrai et puis il y a l'implication à certaines choses. Je me dis que si vous avez quelque chose qui concerne tout le monde, les gens doivent être informés, impliqués à ceci et donner leurs avis. Si il y a la recevabilité, il y a la concertation, il y a l'implication, je me dis que... il faut toujours anticiper pour permettre d'éviter les difficultés.

9. La fermeture de l'usine Faso Fani peut-elle être considérée comme une manifestation du délaissement de la ville de Koudougou par le gouvernement de l'époque au profit de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ?

Non, non, je ne pense pas. Du reste les événements dont on fait cas, c'est des événements assez récents. L'usine est fermée depuis quand ? Depuis 2001, voilà, donc je ne vois pas de causes et de relation...

10. Sur quels secteurs d'activité économique est principalement basé le développement de la ville de Koudougou aujourd'hui ?

Koudougou, c'est une ville à vocation agricole. Bon, vous avez un peu l'élevage, et puis il y a le commerce également, vous avez également le maraichage que les gens font, il y a l'hôtellerie, le transport, ...

11. Existe-il à Koudougou une structure locale de gestion des archives de ville ?

Non, non, non !!!

C'est une préoccupation qui reste au niveau de la municipalité. Nous avons pris à bras cette question, revoir dans quelle mesure on peut se réorganiser par rapport à la question des archives et nous avons commencé la

construction auprès de l'état civil de la municipalité, si vous voyez derrière il y a un bâtiment en construction et nous prévoyons carrément tout un bloc pour le service des archives. On a, en partenariat avec le ministère, développé des initiatives pour voir dans quelle mesure on peut travailler à corriger cela et même avoir des ressources humaines pour renforcer ... parce qu'on n'a pas à l'heure actuelle des techniciens dans le domaine. Donc c'est un problème connu mais nous avons pris à bras le corps et nous travaillons à corriger cela.

12. Nous qui nous intéressons à l'histoire de Faso Fani et à l'histoire de la ville de Koudougou, avez-vous des suggestions ou recommandation à nous faire ?

Bon, je me dis que c'est toujours bon de .... C'est une bonne chose, parce que à travers les travaux que vous allez réaliser ou que vous réalisez, ça peut être en tout cas une opportunité pour vous, pour la ville de se remettre en cause sur un certain nombre de choses, voir dans quelle mesure elle peut avancer. Ça peut être également un canal par lequel des acteurs extérieurs qui ne connaissaient pas la ville vont découvrir la ville et pourquoi pas ça peut être des opportunités d'affaires. Voilà, nous on est ouvert et disponible, s'il y a des situations qui permettent que ce soient des acteurs extérieurs ou internes ou bien le gouvernement en fonction des résultats de vos travaux, qui s'intéressent à la ville, et qui décident d'agir dans tel domaine, nous nous sommes que preneur. Maintenant, l'essentiel, il ne faut que les travaux que allez mener ça reste en fait dans les tiroirs. Vous avez dit que ça va être publié mais bon, ce n'est pas évident que .... Je me dis qu'au bout du tunnel, si après vos travaux il y a des possibilités que la ville puisse avoir un support ça peut nous être utile. Au-delà de la collectivité, il y a les autres acteurs tels que la direction générale du commerce, la chambre de commerce... Ils y a d'autres acteurs que ça peut intéresser.

<b>Entretien n° 02 avec une autorité administrative de la ville de Koudougou</b>	
<b>Date :</b> 30/03/2022	<b>Personne interviewée :</b> BELEMTOUGRI Dieudonné
<b>Lieu :</b> Koudougou	<b>Profession :</b> Assistant en Gestion des Ressources Humaines
<b>Durée :</b> 21 mn 52 secondes	<b>Age :</b> 56 ans

- Depuis quand êtes-vous au poste que vous occupez actuellement ?  
Je suis à ce poste depuis 2017.
- Avez-vous été déjà interviewé sur la question du patrimoine industriel de la ville de Koudougou ?  
Non, c'est la première fois, j'avoue que je parle de ce sujet à quelqu'un.
- Selon vous, pourquoi les premières autorités de la Haute Volta avaient choisi de créer l'usine Faso Fani dans la ville de Koudougou ?  
Je crois que les autorités de l'époque ont eu pour souci probablement de décentraliser également les usines en Haute-Volta à l'époque. Koudougou étant la 3<sup>e</sup> ville, je crois à l'époque, après Ouagadougou et Bobo il fallait également que Koudougou puisse abriter une usine d'une importance comme Faso Fani. Ça permis, je crois, économiquement également à la ville de connaître un développement assez poussé. Je crois que c'est ce qui a motivé les autorités de l'époque. Et peut-être, ce que je peux ajouter, il y avait la matière première dans les environs parce que c'était la cotonnade dont il fallait et je crois certainement que Koudougou et les environs cultivaient beaucoup le coton.
- Pensez-vous que la création de l'usine Faso Fani à Koudougou a contribué au processus d'urbanisation de de la ville ?  
Je crois, je crois ! De mon point de vue, l'installation de Faso Fani a contribué beaucoup dans ce sens-là. C'est vrai, je suis à Koudougou depuis pas mal de temps et j'ai vu comment cette usine a eu d'impact dans les environs et dans la ville de Koudougou. Le fait du brassage même de ceux qui travaillaient là-bas, c'est vraiment plusieurs ethnies qui s'étaient retrouvés et ça a forcé évidemment ceux qui travaillaient là-bas et tous ceux qui gravitent autour d'eux, d'investir dans la ville de Koudougou. Et de ce point de vue, je crois que manifestement, en tout cas, l'usine a eu un impact dans le développement de la ville de Koudougou dans le sens de l'urbanisation et tous ces aspects. Ça, ça ne fait pas de doute.
- Quels ont été concrètement les changements introduits par l'existence de cette entreprise textile dans la ville de Koudougou ?  
Alors, je prends seulement leur cité. Ils avaient une cité Faso Fani qui était à l'époque quand même un espace assez développé qui comportait pas mal d'installations et qui facilitait également la vie des riverains et tous ceux qui tournaient autour. En tout cas, c'était un pôle économique assez important même, cette cité-là. Ça drainait beaucoup d'activités tout autour. C'est vrai que c'était des résidences, mais il faut reconnaître que ça contribué beaucoup à l'essor économique de la région de Koudougou.
- Selon vous, quelles ont été les raisons qui ont conduit à la fermeture de l'usine Faso Fani en 2001 ?  
En tout cas, les éléments que nous voyons que nous avons perçu, c'est la mauvaise gestion. C'est tout. On a eu la chance de bavarder avec des agents, grand-frères des amis qui ont travaillé là-bas et qui occupaient des positions assez intéressantes au niveau de l'usine. Mais de tout ce qui ressort, c'est la mauvaise gestion et une volonté politique d'asphyxier Koudougou à un certain moment donné. Il faut le reconnaître. Ça c'est un élément qui nous a un peu choqué, si non, Faso Fani était un outil, économiquement parlant, très important et très intéressant. Mais

la politique politicienne de nos politiciens a voulu asphyxier Koudougou. Il fallait passer par là. Il on réussit, il faut le reconnaître qu'à un certain moment donné Koudougou a perdu de son lustre à travers la fermeture de Faso Fani. Il faut le reconnaître. La misère s'est installée, voilà, parce qu'on avait plus rien d'autre. Koudougou n'avait plus rien d'autre qui pouvait générer également assez de substance financière dans le sens de booster l'économie. Ça, il faut le reconnaître. Il y a eu une mauvaise gestion et il y a eu également une volonté politique d'asphyxier la ville de Koudougou. Bon, pourquoi ? Peut-être que comme Koudougou a été, politiquement parlant, regorgeait quand même les premiers politiciens du Burkina, le premier président vient d'ici ; ensuite, l'opposition au pouvoir a été aussi assez ardue ici. Dans l'un dans l'autre, je crois que c'est ce qui a contribué à l'asphyxie de de la ville. En tout cas, de ce qui ressort, comme je l'ai dit, j'ai eu a échangé à plusieurs fois avec des syndicats de Faso Fani, c'est des aînés et autres et c'est qui ressort. C'est la volonté d'asphyxier-là qui a amené à gérer mal pour pouvoir précipiter la fermeture de Faso Fani. Et, c'est vraiment dommage.

7. Le gouvernement ou la commune a-t-elle un projet pour le site de l'ancienne usine Faso Fani ?

Commentaire :

Sur cet aspect, j'avoue que non. Nous nous entendons comme ça, qu'y a eu un repreneur turc. Depuis longtemps hein, le gouvernement avait contractualisé avec un opérateur économique de Turquie mais bon, on ne voit rien se manifester sur l'espace. C'est triste. Si non la société civile, enfin toute la communauté, la localité a toujours souhaité, a toujours posé le problème auprès des gouvernants pour le réveille de l'usine Faso Fani. Ça été plusieurs fois promis à travers même des politiciens, des tenant du gouvernement qui, lors de leurs campagnes politiques, ont promis de relancer l'usine mais malheureusement jusqu'à nos jours, ça n'a pas encore vu le jour.

8. Pensez-vous que la réouverture de l'usine Faso Fani sera enfin effective comme le laisse entendre les autorités du pays depuis un certain temps ?

On a pas le sentiment ..., je n'ai pas le sentiment qu'il y a réellement une volonté affichée de rouvrir Faso Fani. On n'a pas cette impression là que vraiment nos autorités veulent le faire. Bon, on n'est pas au cœur de la chose, on apprend seulement dans les à côté, certaines informations qu'on ne peut pas vérifier. On attend de voir, si non le scepticisme s'est installé totalement au vue quand même d'un certain nombre de chose, certaine information qui nous parviennent. Bon, tout est-il qu'on aurait souhaité réellement que la réouverture de Faso Fani soit une réalité mais jusque-là c'est des bruits, voilà, mais il n'y a rien de concret qui nous amène à croire à ça sincèrement.

9. Koudougou a la réputation d'être une ville rebelle. Avez-vous un commentaire à faire sur ce point en tant que officiel de la ville ?

Koudougou, ville rebelle, c'est réel dans un sens. Koudougou, de ce que je sais, c'est une population qui n'aime pas l'injustice et quand ils sentent qu'on est en train de leur faire de l'injustice, c'est ça qui envoie les réactions. Depuis 1998, et d'ailleurs, je crois que le sentiment également qui prévaut chaque fois qu'il y a des contestations genre l'histoire par exemple de Faso Fani ça écoeure plus d'une personne. La ville se sent abandonnée, les citoyens de la ville se sentent abandonnés. On cause avec la plus part des gens et comme je le dit, la volonté manifeste d'asphyxier Koudougou révolte davantage, parce que vous ne pouvez pas comprendre qu'un outil comme Faso Fani qui était dans l'économie de la ville apportait beaucoup et que par la volonté de certaines personnes, ça se ferme. Evidemment les gens vont se révolter. Et il y a ce sentiment d'abandon et le sentiment d'injustice qui fait que pour toute petite chose évidemment les gens se révoltent et puis ils disent non. Voilà, c'est ça qui a envoyer un peu qu'on dise que Koudougou est rebelle. Mais je pense que quelque part c'est souvent les autorités qui créent ces situations qui ont amené Koudougou à avoir cette appellation de ville rebelle. Elle n'accepte pas, et c'est normal hein. Une population qui se sent abandonnée, meurtrie, dans ce sens elle est sur ses défensive hein, et à tout moment elle peut réagir face donc ce que l'autorité pausera comme geste.

10. La fermeture de l'usine Faso Fani peut-elle être considérée comme une manifestation du délaissement de la ville de Koudougou par le gouvernement de l'époque au profit de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ?

Ça c'est certain. Quand j'analyse, c'est ce qu'on voit. En plus de l'analyse et de tout ce qui se dit et de tout ce qu'on a vécu. Moi personnellement, j'ai vécu Faso Fani quand j'étais petit, parce que j'ai étudié à l'école primaire ici avant d'aller à Bobo, mais j'ai vu l'impact à l'époque que Faso Fani comportait pour la ville de Koudougou. Nous avons vécu ça en étant tout petit et on ne s'imaginait pas du tout que Faso Fani pouvait un jour être fermée. Donc je pense que à l'analyse, les autorités de l'époque, ça il n'y a même pas de doute, ont voulu asphyxier Koudougou en fermant l'usine. De ce que je sais et de ce que j'ai vu, moi j'en arrive à cette conclusion.

11. Sur quels secteurs d'activité économique est principalement basé le développement de la ville de Koudougou aujourd'hui ?

Actuellement c'est l'agriculture hein. L'agriculture, le maraichage, à part ça je ne vois pas autres activités réellement qui profitent à la ville du point de vue économique.

12. Existe-il à Koudougou une structure locale de gestion des archives de ville ?

Bah, malheureusement ! Moi-même en tant que gestionnaire des ressources humaines au niveau de la commune ici, vous voyez, l'archivage c'est le talon d'Achille d'une manière générale de l'administration burkinabè. Et plus grave, au niveau des collectivités. Alors que les collectivités c'est le poumon. Ça devrait être là, surtout une

ville estudiantine comme Koudougou, en principe il devrait y avoir un archivage assez poussé, assez performant mais malheureusement. En tout cas, à Koudougou, on a réellement envi de créer des archives assez importantes pour la commune. Comme je le dis tout à l'heure, Koudougou étant devenue une ville estudiantine depuis un certain temps, et à chaque moment les étudiants viennent pour demander certaines informations que malheureusement nous ne sommes pas à mesure de fournir parce qu'on n'a pas un système d'archives. Et ça c'est dommage pour la ville de Koudougou. Mais comme je l'ai dit, nous allons même inscrire par exemple le recrutement d'un archiviste, voilà, ceci dénote un peu ce que je disais tout à l'heure. Nous voulons créer réellement dans ce sens-là quelque chose d'assez poussée, d'assez bien pour permettre l'exploitation par les étudiants et même par des particuliers ce système d'archivage.

13. Nous qui nous intéressons à l'histoire de Faso Fani et à l'histoire de la ville de Koudougou, avez-vous des suggestions ou recommandation à nous faire ?

Déjà, ce que je peux dire, je loue cette initiative, je loue cette démarche qui pourra peut-être permettre d'influencer les autorités aussi bien politiques qu'administratives à regarder un peu de près cette histoire de Faso Fani pour permettre un peu à la ville de revivre. Ce que je peux peut-être suggérer, sur cette histoire de Faso Fani, je voudrais suggérer de rencontrer certaines personnes qui sont des personnes ressources qui ont travaillé à Faso Fani, qui ont milité dans le syndicat. Vous allez entendre et confirmer certaines choses que nous disons. Et ces personnes-là, je pourrais un peu vous donner, vous identifier quelques personnes pour que vous alliez vers eux. Ils pourront d'une manière assez précise vous donner quelques éléments qui vous aiderons dans le contenu de votre travaille.

Je suis très triste quand je parle de Faso Fani.

Ça me fait très mal d'avoir assisté à sa fermeture, à son désagrément....

C'est la volonté de certaines personnalités politiques, des considérations politiques qui ont amené à fermer Faso Fani. Quand vous allez rencontrer certains acteurs de l'époque, vous verrez. Ils vont sortir certaines choses qui vont vous ébahir.

<b>Entretien n° 03 avec un ancien employé (an. Directeur commercial) de l'usine Faso Fani</b>	
<b>Date :</b> 31/03/2022	<b>Personne interviewée :</b> Yaméogo Ignace
<b>Lieu :</b> Koudougou	<b>Profession :</b> Retraité
<b>Durée :</b> 28 mn 01 secondes + 16mn 19 secondes	<b>Age :</b> 73 ans

- En quelle année avez-vous commencé à travailler à Faso Fani ?  
En 1971.
- Etes-vous arrivé dans la ville de Koudougou à cause de votre travail à l'usine Faso Fani ou y étiez-vous déjà présent avant l'ouverture de l'usine ?  
Moi je suis autochtone de Koudougou.
- Quelle (s) activité (s) exerciez-vous avant d'être embauché à Faso Fani ?  
Non, c'est après les études que je suis venu à Faso Fani. C'est Faso Fani, jusqu'à prendre la retraite à Faso Fani.
- Quand vous étiez employé à Faso Fani, quel poste aviez-vous occupé dans la société ?  
Bon, j'ai été chef magasinier deux (02) ans. Donc le magasin textile faisait partie du commercial. Après ça j'ai fait 20 ans au sein de l'administration commerciale (directeur adjoint). Les dix (10) autres années, on m'a affecté à Bobo comme responsable de l'Ouest au compte de Faso Fani jusqu'à ce qu'on me dise de revenir parce que l'usine se fermait.
- Comment étaient vos conditions de travail à Faso Fani ? (Facile ou difficile ?)  
Bon, c'est-à-dire que quand tu es dans l'administration, si tu te mets sur ton travail, tu es conscient de ton travail, c'est facile. C'est quand tu essaies de faire des complications avec les clients, c'est ça qui devient difficile. Si non, un client qui arrive, c'est sa commande, ou bien ? Tu le reçois correctement, il lance sa commande et donc il n'y a pas de problème.
- Aviez-vous d'autres sources de revenus en dehors de votre salaire en tant qu'employé à Faso Fani ?  
Non, c'était uniquement mon salaire.
- L'implantation de l'usine Faso Fani a-t-elle joué un rôle important dans le développement de la ville de Koudougou ?  
Si ! Faso Fani a contribué vraiment au grand développement de Koudougou. Si vous voulez voir peut-être, le minimum de la paye salariale des travailleurs de Faso Fani là montait à plus de 87 millions par mois et tous ces travailleurs qui prennent cet argent-là, il y a une bonne partie qui restait à Koudougou. Même s'il y a des gens qui sont venus d'ailleurs qui sont à l'usine, ils ne peuvent pas amener tous leurs salaires dans leurs villages ou dans leurs villes. Donc la plus part de leurs salaires, presque plus de la moitié même de leurs salaires reste à Koudougou et ça contribue au développement de la ville.
- Quels changements majeurs aviez-vous par exemple constaté dans la ville de Koudougou après l'ouverture ou pendant l'existence de l'usine Faso Fani ?

Oui, puisque après l'ouverture de Faso Fani, les infrastructures routières, les routes ont été bitumées, les gens ont construit des villas. Les villas poussaient comme des champignons. Donc ce qui fait que la vie même de la population a changé. On sent que ça a changé. Les gens arrivaient à subvenir à leurs besoins. Il y avait vraiment de l'ambiance quand tu rentres en ville. Prendre une bière ici, prendre cent francs, prendre deux cent francs ... Il y avait la solidarité, les gens étaient solidaires ensemble quoi. Les vélos, on ne parlait plus de vélo simple. C'était les motos. Après l'ouverture de Faso Fani, si tu es de Faso Fani même si tu n'avais pas l'argent en espèce pour aller te payer une moto, le commerçant était là pour t'en donner. On fait une liste, on donne au commerçant et le commerçant les envoie à l'usine, chacun prend sa moto. Donc ça veut dire que tout un chacun avait une moto. C'était les véhicules qui n'étaient pas acceptés.

9. Quand vous étiez employé à Faso Fani, quelles difficultés l'entreprise avait-elle rencontrées et dont vous vous rappelez ?

Bon, les difficultés, c'était disons, pour faire sortir la marchandise, la production. Quand on produit pour écouler la marchandise, c'était compliqué parce qu'il y avait la concurrence la Chine. Les chinois qui envoyaient leurs pagnes moins chers. Notre administration douanière n'arrivait pas à fermer carrément les frontières pour éviter... Ce qui fait que ça a contribué à mettre même Faso Fani à genou puisque nos produits ne sortaient plus. Si non on faisait l'exportation vers Côte d'Ivoire, Ghana, Mali. Et je peux dire que le plus souvent c'est moi qui étais en mission pour l'exportation.

10. Y a-t-il eu des moments d'arrêt des activités de l'usine dus à des manifestations des ouvriers ?

Si oui quelles étaient les principales raisons de ces manifestations ?

Des améliorations des conditions de travail sont-elles obtenues suite à ces manifestations ?

Non, des grèves qui ont eu lieu à l'usine au cours des activités, il n'y en a pas eu beaucoup. Même si dans le pays il y a une grève, à l'usine, rares sont ceux qui participent à la grève. Même s'il y a quelques-uns qui y participent, par exemple quand on prend les délégués syndicaux, eux ils sont obligés y participer. Mais maintenant le reste là, les activités continuent.

Mais il n'y a pas eu des moments de grèves pour des questions d'amélioration de conditions de travail ou d'augmentation de salaire ?

Non, puisque chez nous à l'usine, tous les quatre (4) ans, que tu sois bon travailleurs ou mauvais travailleur tu as un échelon. Tous les quatre (4) ans c'est augmentation de salaire. Maintenant si tu travailles et la direction et ton chef d'équipe voient que tu travailles bien avant les quatre (4) ans on peut te donner une nomination (promotion) ou augmenter ton salaire. Mais maintenant, si le gouvernement arrivait à dire, bon, il y a augmentation de 2,25 ou 5 % de hausse, ça répercute encore sur le salaire des travailleurs.

11. D'où provenait le coton transformé à SOFITEX puis ensuite à Faso Fani ?

Houndé. Le plus souvent le coton venait de Houndé et ça se transformait à l'usine. Ça venait avec le train. Les rails sont toujours collés à l'usine et c'était plus facile. Donc on faisait la transformation directe.

12. Quels sont les différents types d'articles fabriqués par la société Faso Fani ?

Bon, disons, il y a des imprimés, les filés (les fils), des couvertures, les serpillères, les services de table, les teeshirts.

Le fil était vendu partout. Même quand je parlais de l'exportation, le fil des fois aussi était exporté.

Dans la sous-région, beaucoup utilisait nos échantillons (pagnes) pour faire l'imitation. Quand il y a un pagne vraiment qui marche bien, par exemple en Côte d'Ivoire ou au Mali ils faisaient l'imitation et ils mettaient leurs marques maintenant, leurs griffes là en bas.

13. Selon vous quelles sont les raisons principales qui ont conduit à la fermeture de l'usine Faso Fani en 2001 ?

Mon veu !!!

Les raisons là, c'est gouvernemental parce que entre-temps il s'était entendu avec le FMI qui donnait des conditions pour obtenir ..., enfin on ne sait pas ce que le gouvernement obtenait mais c'était une obligation qu'on ferme les sociétés. Il y a des sociétés ciblées, qui était obligatoire qu'on les ferme, ça marche wo, ça ne marche pas wo, on doit les fermer.

14. Qu'avez-vous éprouvé après la fermeture totale de l'usine Faso Fani ou vous étiez employé ?

Ah, quand une société comme ça se ferme là, c'est-à-dire que la pauvreté revient. On se demandait comment on allait survivre. On allait vivre avec quoi ? Les gens qui ne font que prendre leur salaire et aller au marché, aller payer les vivres, bon il n'y a plus ça. Ceux qui sont en ville qui venaient prendre des résidus de Faso Fani pour aller quand même se débrouiller et puis avoir de quoi manger. Il y en a plus ça. Bon, donc on sentait venir pauvreté et la misère.

15. Que ressentez-vous quand vous passez à proximité du site de l'usine Faso Fani aujourd'hui ?

C'est un sentiment de regret qu'on laisse toute une unité comme ça dans le noir. Ce n'est pas possible. Et c'est pour faire quoi ? C'est pour punir Koudougou. C'est pour punir Koudougou, c'est tout.

Mais pourquoi on va vouloir punir Koudougou ?

A cause de la politique, puisque nous avons des leaders qui étaient à Koudougou et bon, on croit que c'est à cause de la société qui marche bien que on arrive à les soutenir, à les pousser pour que peut-être un jour, ils

prennent la présidence. Mais maintenant s'il n'y a plus ça là tout un chacun repart chez lui et comment ces leader-là vont se débrouiller ?

Est-ce que ces leaders sont toujours là ?

Oui ils sont toujours là mais beaucoup ne sont plus en activité. Même si vous prenez par exemple un certain Herman Yaméogo, c'était lui le plus grand leader de Koudougou. Les Salvador ... est-ce que vous entendez parler d'eux encore ?

16. Est-ce que vous avez gardé des objets qui vous permettent de vous souvenir des moments où vous étiez employé à Faso Fani ?

Si oui, les quels par exemple ?

Bon, des objets, enfin ! Quand on dit les objets, parce que tout ce que moi j'ai, que ça soit mon toit, tout ça là, ça provient de Faso Fani. Donc quand je regarde ma maison comme ça là, ça me ehhs ... parce que c'est grâce à Faso Fani que j'ai tout ça. Si non peut-être que j'étais dans un taudis. Ou bien ? Je regarde mes meubles tout ça provient de ... puisque je n'ai pas fait autre fonction. Donc tout ce que j'ai comme bien, quand je regarde autour de moi, je ne suis pas riche hein, mais quand je regarde les petits tabourets là que j'ai là ça me fait du bien parce que ça provient de Faso Fani.

Est-ce que vous pouvez me citer quelle exemple de votre patrimoine que vous avez acquis grâce à votre travail à Faso Fani ?

Biens immobiliers : les parcelles.

17. Après la fermeture des portes de la société en 2001, à quelle (s) activité (s) vous-êtes-vous adonné ?

Justement ! Disons, après la fermeture de Faso Fani, beaucoup de commerçant m'ont fait des propositions. Mais ça ne m'arrangeait pas. Donc, j'ai préféré ... puisque l'usine s'est fermée, moi j'ai fait cinq (5) ans avant d'aller à la retraite. Donc les gens croyaient que ces cinq ans là j'allais être vraiment dans une galère telle que je vais accepter leurs propositions. J'ai dit non puisque moi je voyais venir. Moi je voyais loin. Parce que si j'avais accepté, maintenant là, peut-être que j'étais mort, parce que ma retraite là, ça n'allait même pas me permettre de vivre. Qu'est-ce qui allait se passer ? J'ai quitté l'usine en rang de Directeur. Il me restait cinq (5) ans. J'ai chômé cinq (5) ans pour aller à la retraite. Si j'avais accepté un emploi quelconque, qui me payait un salaire, or dans le temps c'est obligé qu'on te déclare à la caisse. Un salaire minimum, les cinq (5) ans là, c'est ça-là qu'on va utiliser pour calculer ta retraite. Peut-être que j'allais avoir 25 000, 15 000 francs de retraite et laisser le gros lot. Donc vaut mieux souffrir. Donc en temps maintenant, j'avais mon champ, je cultivais. J'avais la charrue avec l'âne.

18. Votre nouvelle activité vous permet-elle de subvenir aux besoins de votre famille comme au moment où vous étiez employé à l'usine ?

Ah, wè ! Je vous ai dit que je travaillais avec la charrue. A chaque récolte je ne me plaignais pas.

19. Pensez-vous que la réouverture de l'usine Faso Fani sera enfin effective comme le laisse entendre les autorités du pays depuis un certain temps ?

Non, non, c'est un faux problème. Sinon depuis ... plus de combien, de dix (10) qu'on parle de... Chaque président qui monte parle de réouverture de Faso Fani. Tout ça c'est politique. C'est pour avoir des électeurs et puis c'est tout. Quand Blaise Compaoré, on dit naam Blaise là... nous on savait qu'un jour il allait partir. Mais, ici là, il a fait quoi ? Il est resté, il a dit que tant que lui il est président Faso Fani ne va pas se fermer à Koudougou ici. Il repart ça n'a même pas fait un an on ferme Faso Fani. Il était toujours président, donc ce sont des faux problèmes. Les Roch ont pris, qu'ils vont rouvrir Faso Fani, rien. Alors, qu'à Koudougou ici, ils ne vont plus rouvrir ça à Koudougou ici mais ils vont aller à Houndé. Que parce que c'est la région cotonnière. Non, ce n'est pas possible. Ça c'est politique. C'est que, il n'y a plus aucune machine à l'intérieur. Ce sont les murs-là qui sont sous les toits là. Les machines ont été démontées et amenées au Mali quand ils ont fermé. Et maintenant vous dites que vous allez rouvrir ça. Avec quoi ? Aucune machine. Les indiens sont venus, les chinois sont venus mais tout ça c'est politique. Il y a quelque chose toujours en bas.

20. Selon vous quel usage peut-on faire des bâtiments du complexe de Faso Fani aujourd'hui ?

Les villas des cadres là, c'est déjà occupé par des universitaires. Ils ont même fait un grand mur, ils ont clôturé. C'est devenu des logements universitaires.

21. Quels conseils, suggestions ou recommandations avez-vous à nous donner dans le cadre de ce travail sur l'histoire de Faso Fani ?

Abon ? Le conseil que je peux vous donner là, soyez franc. Dites la vérité pour que le gouvernement sache que ce qu'ils ont fait là ce n'est pas bon. Parce que, comment un pays sans unité industrielle ? Or le développement là c'est à travers les unités industrielles et les barrages. Admettons que dans les treize (13) régions là, il y a une unité de production dans chaque région et un grand barrage dans chaque région, mais est-ce que les jeunes vont souffrir ? Le gouvernement allait être en paix même. Les grèves là, ça allait diminuer. C'est parce que les gens ont faim qu'il y a tous c'est trucs. Mais s'il y a des unités, ça emploie les jeunes, s'il y a des barrages, ça emploie des jeunes pour faire des jardinages tout ça, même la pêche. Mais il n'y en a pas ça. Vous voulez que les jeunes fassent quoi ? Les terres cultivables là, ça n'existe plus puisque ils ont presque tout loti. Ah, les gens ne mangent pas la terre là. Tu es là, tu es assis, ton âge avance. Tu penses peut-être à te marier, tu n'as rien, tu veux cultiver,

tu n'as pas de terrain pour cultiver. Mais tu es obligé d'être un bandit. Non, tu es obligé d'être un bandit. Parce que, quand tu fais un jour tu ne manges pas, deux jours tu ne manges pas là même quand tu tues quelqu'un pour avoir à manger, tu ne sais même pas que tu tues. Ce n'est pas facile.

Si vous repartez, s'il y a des renseignements quelconques, moi je suis toujours à votre disposition.

#### Hors questionnaire

- Faso Fani a été créée en 68 (c'est en 68 qu'ils ont posé la 1<sup>e</sup> pierre)

La concurrence chinoise :

- En ce temps, c'est quand l'usine était un peu en faillite, les chinois sont venus proposer du coton moins cher. Ça ce sont des pièges et les responsables n'ont même pas été vraiment ... Vous avez le coton, vous avez vos machines, vous avez la main d'œuvre et vous laissez tout ça là pour importer de la cretonne. La cretonne est venue. C'est ce qui a contribué aussi à tuer notre marché. La cretonne est venue, on imprime, ça rentre au marché, quand les femmes prennent ça pour attacher, ça fait hannn, ça se déchire. Donc, ce n'est pas de la bonne cretonne. Donc ça veut dire que, de bouche à oreille que les pagnes de Faso Fani là ce n'est pas bon. En ce temps-là les chinois font rentrer leurs pagnes avec de la bonne cretonne.

Il paraît que l'importation des pièces de rechange a beaucoup contribué aux difficultés rencontrées par l'entreprise.

- Les pièces de rechanges, bon, je ne peux pas rentrer là-bas parce que ce n'est pas mon domaine. Ça c'est le domaine SG et les mécaniciens. Voilà donc, bon, comment ils faisaient les choses...

Mauvaise gestion

- Tout ce que moi je sais, quelque chose qui nous a fait mal, c'est quand un responsable de Faso Fani a commandé sept (07) tonnes de craies. La craie on l'utilise, par exemple, il y a des chefs d'équipe 6h-14h, 14h-22h, 22h-6h du matin. Donc chaque chef d'équipe avant de descendre écrit sa production. Il écrit sur le tableau là sa production et il signe et puis il s'en va. Donc, est-ce que dans ça là on a besoin de 07 tonnes de craies ?

Le faxe est revenu, quand le fax est revenu, c'est tombé au commercial. Ah !!! On a regardé ça là... Et quand le faxe venait là, c'est pour dire que de vérifier voir s'il n'y a pas une erreur, que parce que tout le Burkina Faso, le ministre de l'enseignement n'a jamais même commandé 07 tonnes de craies à plus forte raison une unité, est-ce qu'il y a pas d'erreur ? C'est resté lettre morte. Et la craie est venue. Les travailleurs empochent les craies. Les gardiens ne peuvent pas vérifier. Eux ce sont les pagnes mais une craie là... la semaine ils peuvent avoir combien de bâton de craies dehors ? Ils partent ils vendent ça. D'ailleurs le chef qui a fait ça, c'est pour avoir des ristournes. On lui a dit si tu commandes comme ça, tu as tant de millions comme ristournes. Le directeur général, qui prend connaissance de ça, le type n'a même pas été licencié. La mauvaise gestion c'est tout ça. Et c'est ce qui a amené même les travailleurs à lâcher la production. Tu es chef d'équipe, tu ne peux plus aller dire à tes ouvriers là de ... ceux qui montent de 22h à 06h là, vers minuit ça dort seulement. Tu es chef d'équipe, tu parts pour les réveiller, on te dit que ce n'est pas ton champ, ils ne sont pas dans ton champ. Tu essaies de les sanctionner la direction ne répond pas. C'est pour cela on change de directrice générale.

Recrutements

Les recrutements des gens aussi entre temps ça été par le chef de personnel et les directeurs qui était là-bas. A Koudougou ici là il y eu un temps où les autochtones même de Koudougou ne pouvaient plus avoir un emploi là-bas. Tu vas voir des gens du jour au lendemain qui sont là-bas en train de travailler. Ils vont laisser des gens qui sont à la porte qui sont là en train de trainer pour chercher du boulot et aller appeler des gens derrière Bobo, derrière Orodara tout ça là et vous vous êtes à la porte. C'est comme ça. C'est comme si moi j'étais directeur, je ne peux pas laisser mes frères et puis aller...mais non ... quoi qu'il arrive.

Formations professionnelles

Ils avaient essayé en 72 et ils avaient envoyé au moins cinq (05) agents comme ça à Bouaké pour une formation. Bon, ça n'a pas marché. Après ça c'est fini. On ne cherche même pas à savoir quel diplôme tu as pour le recrutement.

Est-ce que cela ne joue pas sur la productivité ?

Par exemple on t'engage en filature, on te donne au chef d'équipe là de te former. C'est tout. Ce n'est pas comme dans un bureau où c'est ça-là qui joue, non.

Et aussi, il paraît que quand les machines sont en panne, la direction est obligée de faire appel à des spécialistes étrangers et ça aussi ça coûtait très cher à la société.

Ce que vous dites là, chacun a son pain dans ça. Ce n'est pas pour rien là. Si non, vous avez l'entretien général, vous avez des ouvriers, d'autres que vous dites expérimentés pour la mécanique que vous avez embauché, des cadres, tout ça là et une machine est en panne, vous laissez ces gens-là et vous faites venir un expatrié. Quand même, non, dites d'abord aux cadres que vous avez nommés tant que les machines ne sont pas en activité, je vous renvoie. C'est ça-là on dit que la mauvaise gestion.

La cité des cadres

----

L'eau

D'abord, Faso Fani a traversé une période de pénurie d'eau qui amenait à creuser le barrage de Salbigo là. L'eau venait de là-bas. Et avant qu'ils ne mettent les machines là pour tirer l'eau de Salbigo jusqu'à l'usine, ce sont des citernes qui portaient amener l'eau de Salbigo. Les citernes marchent avec quoi ? On ne peut pas se fier au chauffeur...

Il paraît qu'entre temps, l'eau de Salbigo ne suffisait plus et une nouvelle adduction d'eau a été faite à partir du fleuve Mouhoun.

Non, non, non !!!

Parce que, de Salbigo là, l'eau n'est plus venue d'un autre barrage.

L'énergie (des groupes ?)

Non, nous on avait pas de groupes. C'est la SONABEL. Puisqu'il y avait une petite construction SONABEL à côté de Faso Fani. C'est ça qui alimentait Faso Fani.

Est-ce que les travailleurs de l'usine qui sont venus d'ailleurs avaient décidé de rester à Koudougou ?

Oui, puisqu'ils ont duré à Koudougou, donc tout un chacun, même si c'est un non-lot, a construit et d'autres avaient deux (02), trois (03), quatre (04), plus de dix (10) enfants, des trucs comme ça. Donc chacun en tout cas ... Entre temps même on avait envisagé de prendre tout un lot parceller et donner aux travailleurs. Ça serait la cité des travailleurs et maintenant couper chaque mois sur leur salaire. C'était des projets qui n'ont pas été réalisés à cause de la fermeture.

#### Entretien n° 04 avec un ancien employé de l'usine Faso Fani

**Date :** 31/03/2022

**Lieu :** Koudougou

**Durée :** 30 mn 55 secondes + 02 mn 52 secondes

**Personne interviewée :** YAMEOGO François

**Profession :** Restaurateur et Hôtelier

**Age :** 74 ans

1. En quelle année avez-vous commencé à travailler à Faso Fani ?  
12 mai 1969.
2. Etes-vous arrivé dans la ville de Koudougou à cause de votre travail à l'usine Faso Fani ou y étiez-vous déjà présent avant l'ouverture de l'usine ?  
Je suis né là. Je suis de Koudougou.
3. Quelle (s) activité (s) exerciez-vous avant d'être embauché à Faso Fani ?  
Je suis un technicien, je faisais d'abord mécanique auto avant de venir à Faso Fani.
4. Quand vous étiez employé à Faso Fani, quel poste aviez-vous occupé dans la société ?  
Je suis allé en stage à Bouaké et puis à Bouaké on a été formé pour venir former les ouvriers. Donc on nous a formés comme formateur pour venir former les ouvriers. On était formateur et en même temps on faisait la production. On était des ouvriers qualifiés.
5. Comment étaient vos conditions de travail à Faso Fani ? (Facile ou difficile ?)  
Vous savez que ... au début ce n'était pas facile. Mais quand même on a réussi à former les voltaïques à son temps pour pouvoir démarrer l'usine.  
Donc si je comprends bien, vous avez été envoyé à Bouaké avant même le démarrage des activités de l'usine. C'est nous qui avons formé les premiers ouvriers de cette usine. On est revenu précisément en septembre 1969. Et c'est en mars 1970 que le président Lamisana est venu inaugurer l'usine. En ce moment nous avons formé le personnel.  
Vous souvenez-vous du nombre de personnes qui ont été envoyé en Côte d'Ivoire pour être formés ?  
On était douze (12). Nous avons été envoyés..., déjà à partir de la Haute Volta, on a reparti les gens : Filature, Tissage, Teinture.
6. Aviez-vous d'autres sources de revenus en dehors de votre salaire en tant qu'employé à Faso Fani ?  
Non, on en n'avait pas.
7. L'implantation de l'usine Faso Fani a-t-elle joué un rôle important dans le développement de la ville de Koudougou ?  
Très important. Faso Fani a été le moteur du développement de la ville de Koudougou. On avait à peu près 45 millions de salaire par mois à son temps.
8. Quels changements majeurs aviez-vous par exemple constaté dans la ville de Koudougou après l'ouverture ou pendant l'existence de l'usine Faso Fani ?  
Faso Fani était le poumon de l'économie de Koudougou.  
Est-ce qu'il y eu d'autres entreprises qui sont arrivées à Koudougou grâce à l'existence de Faso Fani à Koudougou ?  
Il y a eu la SOFITEX, SOVOBRA.
9. Quand vous étiez employé à Faso Fani, quelles difficultés l'entreprise avait-elle rencontré et dont vous vous rappelez ?  
On a eu entre temps, le problème de développement économique et social de la région. Mais ça nous a permis de comprendre que nous avons besoin de Faso Fani pour développer Koudougou.



10. Y a-t-il eu des moments d'arrêt des activités de l'usine dus à des manifestations des ouvriers ?  
Si oui quelles étaient les principales raisons de ces manifestations ?  
En 90. C'était dû au mauvais payement des salaires des travailleurs.  
Des améliorations des conditions de travail sont-elles obtenues suite à ces manifestations ?  
Oui il y a eu des améliorations. Si on regarde à son temps, Faso Fani était le mieux payé du Burkina Faso. Les ouvriers de Faso Fani étaient les mieux pays de notre pays.
11. D'où provenait le coton transformé à SOFITEX puis ensuite à Faso Fani ?  
Nous on avait une usine qui égrenait le coton. Donc il n'a pas eu de problème. Le coton provenait de Houndé, de Dédougou, de Koudougou, de Sabou, dans la zone quoi.
12. Quels sont les différents types d'articles fabriqués par la société Faso Fani ?  
Faso Fani faisait du fil, des pagnes. C'est nous qui avons lancé ce qu'on appelait le Faso Dan Fani. Le président Thomas SANKARA nous a demandé de voir comment nous pouvons lancer les produits de notre coton. Nous avons fait des pagnes de Faso Dan Fani et tout.
13. Selon vous quelles sont les raisons principales qui ont conduit à la fermeture de l'usine Faso Fani en 2001 ?  
Non, Faso Fani est fermé par politique. C'est tout. Les politiciens nous ont dit "on la ferme" point. Puisque nos produits étaient vendus, ça marchait. Pourquoi on a fermé Faso Fani ? C'est politique parce que on regardait un peu l'évolution économique de Koudougou passait par Faso Fani. Et ça aidait un peu les hommes politiques de la région. C'est pour étouffer ça qu'ils l'ont fermé.  
Est-ce qu'il y eu des démarches qui ont été entreprises pour relancer l'entreprise à l'époque ?  
On ne peut pas relancer parce que ce sont les mêmes politiciens qui étaient là. Les leaders n'ont pas de force. Tu prends un type comme Salif DIALLO est venu un jour à Koudougou et il a dit "c'est nous qui avons fermé Faso Fani, c'est nous qui allons la rouvrir". Ça veut dire tout. Salif nous a dit ça ici. Quand ils ont quitté le CDP, ils ont créé le MPP, ils nous ont dit ça. Et Faso Fani ne s'est pas rouvert jusqu'à aujourd'hui. Ils n'ont pas de force politiques, Henri GUISSOU, Herman YAMEOGO ne pouvaient pas peser économiquement sur la ville de Koudougou. C'est comme ça.  
Est-ce avec la nouvelle de la fermeture de l'usine, les employés se sont mobilisés pour l'empêcher ?  
On ne peut pas. Economiquement, ça ne permet pas. Il n'y avait pas les moyens.
14. Qu'avez-vous éprouvé après la fermeture totale de l'usine Faso Fani ou vous étiez employé ?  
Quand ils ont fermé Faso Fani, l'avantage que nous avons eu c'est l'ouverture de l'Université Norbert Zongo. Parce que l'université aujourd'hui, à l'heure où je vous parle, fait 50 000 étudiants. Si dans les 50 000 étudiants, si chaque étudiant dépense 500 f par jour, ça fait combien de francs par mois et par an ? Donc ça permis à l'économie de la cité de reprendre.  
Donc on peut dire aujourd'hui que Koudougou est passé de ville industrielle à ville universitaire ?  
Oui ! Nous avons 50 000 étudiants.  
La cité des cadres est occupée actuellement par les étudiants de l'UNZ.  
Moi je logeais là-bas. J'ai habité à la cité.  
Mais quelles était les conditions de vie là-bas ?  
Non, c'était propre. Il y avait tout. On avait toutes les contions pour bien vivre. Vous êtes venu nous chasser. Les universitaires là, vous êtes venus nous chasser pour prendre notre cité. C'est comme ça, il faut accepter ça. Ils nous ont chassés et ils ont pris notre cité. Nous avons demandé à son temps à l'Etat de nous céder ces villas que nous avons fait vingt (20) ans, quinze (15) ans dedans. Ils ont refusés. Puisque nous avons fait quinze (15) ans, vingt (20) ans comme habitants à la cité. Nous avons dit si l'usine est fermée, vous pouvez nous céder ça au moins, nous nous allons payer. Ils ont refusé. Ils nous ont chassé, de quitter. Ce n'est pas gentil mais qu'est-ce qu'il faut faire ?
15. Que ressentez-vous quand vous passez à proximité du site de l'usine Faso Fani aujourd'hui ?  
L'amertume. On est déçu par le pouvoir en place qui nous a promis de relancer l'unité industrielle et ils ne l'ont pas fait. Ce qu'il voulait, ce sont des gens pour voter pour eux, les électeurs. En 2015, ils ont utilisé ça, en 2020, ils ont utilisé ça.
16. Est-ce que vous avez gardé des objets qui vous permettent de vous souvenir des moments où vous étiez employé à Faso Fani ?  
Si oui, les quels par exemple ?  
Malheureusement, comme je faisais un peu de la politique, on est venu brûler ma maison. Oui ! Là où je logeais on a tout brûlé. Tout ce que j'avais comme souvenir, c'est parti en flamme. Et ils ont payé quoi ? Pour un truc de 18 millions, ils nous ont donné 3 millions. Ça c'est au temps de Blaise. Ils ne nous ont donné que 3 millions.  
Je suppose que c'est à l'époque de l'affaire Norbert Zongo.  
C'est l'affaire Norbert Zongo.
17. Après la fermeture des portes de la société en 2001, à quelle (s) activité (s) vous-êtes-vous adonné ?  
Là où vous êtes assis. Oui !!! J'ai développé la restauration d'abord, l'hôtellerie après. Voilà ce que vous avez trouvé. On n'est pas ... On ne se vente pas, mais je remercie le seigneur de m'avoir permis de développer cette

entreprise. Si je regarde parmi mes camarades, ce sont combien qui ont réussi à quelque chose ? Souvent, ça me fait pleurer. Je vais vous faire suivre une émission, vous allez suivre ce que j'ai dit. Venez avec moi !

La télévision nationale qui est venu m'interviewer... , je laisse, vous allez voir ce que j'ai dit.

Vous savez, ça me fait des amertumes, ça me fait des souvenirs, des mauvais souvenirs. Bon, quand vous regardez un peu à Koudougou, on n'est pas très nombreux ceux qui ont réussi à s'en sortir. Est-ce que je ne suis pas le seul ? Parce que, en son temps, en 1993, j'ai ouvert le restaurant et après, j'ai essayé d'avancer sur ce que vous avez retrouvé aujourd'hui. Souvent, je n'aime pas donner plus d'informations parce que si vous regardez ceux qui ont travaillé à Faso Fani..., c'est dur. Aujourd'hui nous avons plus de 215 personnes qui sont mort. Et l'Etat s'en fout. Ce n'est pas facile hein. Bon, je suis un des rescapés hein. « Nazimsami ». C'est Dieu qui est fort dès. Je suis un rescapé de cette usine. Vous n'allez pas trouver à Koudougou quelqu'un qui peut vous raconter cette histoire. C'est dommage !

18. Votre nouvelle activité vous permet-elle de subvenir aux besoins de votre famille comme au moment où vous étiez employé à l'usine ?

Oh oui !!! Aujourd'hui, je suis heureux. Je suis très heureux. Voilà, je suis très heureux parce que j'ai fait la restauration en 1993 et l'hôtel en 2009.

19. Pensez-vous que la réouverture de l'usine Faso Fani sera enfin effective comme le laisse entendre les autorités du pays depuis un certain temps ?

Zéro à la base. Nous, on ne croit pas. On ne croit pas aux hommes politiques.

20. Selon vous quel usage peut-on faire des bâtiments du complexe de Faso Fani aujourd'hui ?

Il faut y rouvrir une autre unité de production.

Autre que le textile ?

Le textile quand même. Je vais vous vendre un petit tuyau. Vous savez que notre matériel a été transporté au Mali et au Niger ? Ils ont vendu. Celui qui a voulu faire FASOTEX là, il a ramassé tout le matériel qu'il a vendu au Mali et au Niger. La réouverture, il faut amener ce qu'on appelle une autre unité de production. Pas avec les machine qu'on a. Une partie est partie déjà. C'est obsolète c'est vrai mais ce n'est pas exclu qu'on peut les utiliser aujourd'hui. Nous utilisons les ... femme utilise toujours les métiers à tisser aujourd'hui. On peut les utiliser. On peut faire du fil. Mais malheureusement, les types comme moi je me vois mal en train d'aller en filature pour faire le fil même si on me paye 1 million par mois. J'ai dépassé ça. Je suis un technicien supérieur de filature. Je suis chef d'atelier en filature. Ça veut dire ce que ça veut dire. Mais moi ça ne m'intéresse plus d'aller là-bas. A mon âge-là, 74 ans, je vais aller faire quoi là-bas ? « Juste pour aller former ». Je ne pars pas, je ne veux pas aller. Peut-être des conférences. Vous savez, on avance en âge, il faut éviter, il faut laisser la jeune génération faire.

Il ressort dans la littérature que des puits ont été creusés entre temps pour alimenter l'unité. C'est vrai ?

Jamais ! C'est l'eau de Salbisgo. Et puis après on a eu une crise en 74 où nous avions pris l'eau, on amenait des citernes d'eau du Mouhoun.

Donc le barrage de Salbisgo a été créé exclusivement pour alimenter l'usine Faso Fani.

Oui , pour Faso Fani.

Ecoutez :

- *Journaliste : « Revenir sur ces lieux est une véritable torture pour Yaméogo François. Cela fait 15 ans. 15 ans qu'il n'a pas mis les pieds ici dans cette usine où il a passé 30 ans de sa vie. Mais cette matinée de 31 mars 2001, le monde s'est effondré sur lui et ses camarades. Ils sont licenciés. Faso Fani ferme ses portes, alors quand on lui demande ce qu'il récent, il manque de mots. »*
- *Yaméogo : « Ce qu'on récent, c'est le désarroi. Quand on savait que cette usine vivait de monde et aujourd'hui on ne voit que les herbes et puis les bâtiments, ça fait mal au cœur. »*
- *Journaliste : « 15 ans après, Yaméogo n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi son entreprise est allée jusqu'à la fermeture. Certes, reconnaît-il, l'environnement économique mondial n'était pas favorable, les travailleurs ont aussi commis quelques erreurs, mais rien ne justifie qu'on jette autant de personnes dans la rue du jour au lendemain. »*
- *Yaméogo : « Ça fait mal. Ça fait mal, pas seulement nous, pour la ville de Koudougou. Notre économie a vu. Notre économie a souffert. Économiquement, Koudougou était bien parce qu'il y avait l'usine. On avait presque 45 million de salaire par moi. Ça, ça rentre dans l'économie. Et ce que l'usine payait comme les produits de gauche à droite chez les commerçants, ça faisait valoriser notre commerce. Et quand c'est parti, tout ça c'est mort. »*
- *Journaliste : « Lui il s'en sort relativement bien. Il s'est installé à son propre compte. Mais quand il pense à ses camarades, il ne peut retenir ses larmes. Il a vu certains aller jusqu'au suicide. »*
- *Yaméogo : « C'est malheureux. Il y a eu beaucoup de décès. Beaucoup sont partis, beaucoup sont morts. Il y en a qui reste c'est ça le vrai problème. Tu ne peux pas avoir tes camarades qui ont travaillé dans cette usine, qui ne sont plus là parce qu'on a fermé l'usine. C'est tout. »*

- *Journaliste : « Ces dernières années, le principal thème de campagne à Koudougou c'est la réouverture de Faso Fani. Alors Yaméogo garde l'espoir que Koudougou retrouvera bientôt son emblème économique et sa ferveur d'antan.*

Je suis le seul de l'usine qui ait fait ce témoignage. Ça, je le garde dans mes archives c'est parce que c'est très important. J'ai versé des larmes, s'il te plaît. C'est pas moi, moi j'ai réussi, ce n'est pas un problème. Et les autres ? Il on fait quoi ? (Pleurs....) Ils sont partis. Ils sont partis parce qu'ils n'ont pas eu de soutiens. (Pleurs....)

Quand on regarde, les hommes politiques aujourd'hui, qu'est-ce qu'ils nous donnent ?

Qu'est-ce qu'ils font pour nous ?

Faso Fani avait 900 ouvriers. Aujourd'hui ça fait quoi ?

On a mal au cœur. Donc j'ai voulu seulement qu'à la fin de notre rencontre, je puisse vous montrer ça, pour vous dire l'amertume que j'ai dans mon cœur pour mes camarades qui sont partis. Il y a 200 et quelques qui sont morts parce qu'ils n'avaient pas de moyens.

21. Quels conseils, suggestions ou recommandations avez-vous à nous donner dans le cadre de ce travail sur l'histoire de Faso Fani ?

Ce que nous vous souhaitons là, vous les jeunes d'aujourd'hui, c'est de voir que faire pour demain. Vous faites quoi pour demain ? Les hommes politiques, ce sont des fanfarons. Vous allez trouver aujourd'hui, vous allez rencontrer un homme politique, il va vous raconter le contraire de ce que je vous ai dit. Rencontrez-les et prenez l'information qu'ils vont vous donner et faites l'analyse, faites la comparaison avec ce que je vous ai dit. Quand on parle aujourd'hui de ces hommes politiques, qu'est-ce qu'il nous donne ? Qu'est-ce qu'ils nous gardent ? Rien du tout.

Sinon aujourd'hui, moi je suis heureux. J'ai investi, j'ai des intérêts. Aujourd'hui ça marche. Mais quand je pense à mes camarades qui sont partis parce qu'ils n'ont pas eu d'entretiens ....

Pleurs....

<b>Entretien n° 05 avec une autorité administrative de la ville de Koudougou</b>	
<b>Date :</b> 01/04/2022	<b>Personne interviewée :</b> NONGUIERMA P. Christophe
<b>Lieu :</b> Koudougou	<b>Profession :</b> Conseiller des Affaires Economiques, Directeur Régional du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des PME.
<b>Durée :</b> 1h 10mn 51secondes	<b>Age :</b> 34 ans

1. Depuis quand êtes-vous au poste que vous occupez actuellement ?

Il faut dire que c'est depuis (février/mars) 2017 que j'assurais l'intérim jusqu'en conseil des ministres du 11 octobre 2017 que j'ai été confirmé et j'ai pris service le 30 novembre 2017. Mais avant ça, j'étais ici comme chef de service.

2. Avez-vous été déjà interviewé sur la question du patrimoine industriel de la ville de Koudougou ?

Non, peut-être des questions qui peuvent aussi prendre en compte ce volet. Mais pas de façon spécifique. J'ai eu à échanger avec beaucoup de personnes, beaucoup d'étudiants dans leurs travaux, avec pas mal de personnes, que ce soit des bureaux d'études qui voulaient des informations dans le cadre de travaux que l'administration leur confie notamment, les documents de planification au niveau régionale et autres bureaux d'études. Donc il se pourrait qu'on ait brossé certains éléments.

3. Selon vous, pourquoi les premières autorités de la Haute Volta avaient choisi de créer l'usine Faso Fani dans la ville de Koudougou ?

Bon, je vais plutôt rester sur le plan technique sans pour autant rentrer dans l'aspect que je ne maîtrise pas. Je ne maîtrise pas les motivations politiques ou quelques choses d'autres.

- la position, il faut dire que Koudougou est dans une situation, disons quand on prend le Burkina Faso, nous sommes au centre, je dirais bien un peu au centre par rapport bien sûr aux grandes zones de consommation. Ça c'est très fondamental.
- Nous avons une zone, là où est implanté Faso Fani, je prends d'abord ça. En termes de facteur transport, facteur technique de production dont on peut ajouter. Il y a les rails qui traversent Faso Fani et la zone industrielle. Et il faut dire que Faso Fani utilisait les rails pour le transport. Etant à Koudougou, facilement on peut rallier Ouagadougou facilement on peut aller à Bobo. Et passer avec le chemin de fer, on achemine les produits là où on veut que ça soit vers l'Est que ça soit vers l'ouest du pays pour aller vers le transport par voie maritime. Si c'est par voie aérienne, l'aéroport de Ouaga, bon je ne sais pas si l'aéroport de Bobo gère cet aspect, quelle est bien sûr la compétitivité par rapport à Ouaga. Mais en étant à Koudougou, je vois que c'est un peu stratégique. Ça permet de toucher les deux aéroports.
- Et aussi il faut dire que nous avons la SOFITEX qui est là, qui fait l'égrenage. Et certainement, ils auront bien sûr besoin de coton de SOFITEX qui est leur principale matière première et c'est juste à côté, ils peuvent travailler, ils peuvent effectuer le prélèvement là-bas. Bon, bien vrai qu'il y a des unités, la zone Ouest en

descendant, c'est le bassin pour SOFITEX, il y a aussi Faso Coton, il y a aussi SOCOMA qui sont aussi dans l'égrenage. Donc en se situant ici, non pourrait avoir accès à la matière première, des trois sociétés cotonnières. Avec SOFITEX qui a une grande capacité de production, ici dans la région du Centre Ouest nous avons deux unités d'égrenage de SOFITEX. Il y a l'unité de Koudougou, il y a l'unité de Léo. Et à Dédougou, il y a aussi des unités de SOFITEX. Donc en se situant ici, on s'assure d'avoir la matière première coté SOFITEX, à Ouaga centre, ils peuvent avoir la matière première et aussi à l'Est ils peuvent avoir la matière première avec les deux autres sociétés cotonnières. Donc, ça aussi c'est un élément bien sûr que, techniquement ça peut se justifier.

- Bon, du fait que c'est la troisième ville et en termes de facteurs techniques côté électricité, côté eau, on peut dire que d'une manière ou d'une autre ça va. Lorsque vous arrivez à Faso Fani, voyez, il y a une centrale électrique de la SONABEL qui était là, qui était fonctionnelle. Bon, mais actuellement ce n'est pas fonctionnel. Donc ce sont des raisons qui peuvent conduire bien sûr à localiser l'usine à Koudougou.
- Et aussi peut-être, vous savez, Ouaga, Bobo, certainement il y avait des unités à Ouaga, il y avait des unités à Bobo, voilà. Quand on regarde l'année de l'implantation, il y avait des unités certainement. Maintenant, ça peut être une vision de développer aussi la troisième ville. Ça peut être aussi une idée de développer la troisième ville. Parce que, vous voyez, quand vous prenez actuellement en Chine, nous nous avons fait un séminaire sur la coordination de l'industrie manufacturée là-bas la fois passé. Dans leur esprit..., nous avons fait trois villes, Pékin Beijing la capitale, Songting ?, Tchangtha ?, avec leur nom bizarre bizarre là. Mais lorsque vous arrivez, pour le développement des villes, on fait de telle sorte qu'il ait des pôles de croissances dans presque toutes les régions. C'est comme par exemple on prend le Burkina Faso, on s'arrange à faire un développement équilibré. Voilà ! Nous nous avons pendant longtemps, quoi des terroirs ! des jeunes !, les jeunes dans leurs terroirs !, non ! Il n'est pas question de tourner pour faire des sensibilisations, non. Créez les conditions qui permettent bien sûr à ces gens, dans leur localité, de vivre dignement. Il faut les permettre d'avoir les ressources nécessaires. En faisant quoi ? En créant des pôles. C'est très fondamental. Ça peut être l'idée de l'implantation.
- Et aussi, je sais que l'histoire de Koudougou comme la capitale du textile aussi, certainement, je peux dire que ce n'est pas à partir de Faso Fani. Ce n'est pas à partir de l'unité, non. Si beaucoup sont dans le textile à Koudougou, surtout les dames, entre griffe, nous avons, avec le ministre Arouna Kaboré en son temps, pris l'initiative de renforcement du capital productif des associations dans le tissage, donner des métiers à tisser dans toutes les treize (13) régions. Et l'initiative c'est quoi ? On a monté l'initiative avec les bailleurs, les partenaires ici au niveau local, une mobilisation endogènes de ressources. L'ONI, l'ONAB..., on a fait un lobbying pour avoir les ressources. On a vu que une femme qui gagne un métier à tisser, qu'est-ce que ça rapporte en termes de ressources, de nombre de pagens que la bonne dame va produire, ce que ça va rapporter comme revenus supplémentaires. Et on a lancé l'initiative, toutes les régions, les dames ont déposé les dossiers et Koudougou a eu environ 200 métiers à tisser. 198, bon environ 200. Et je ne pense pas qu'il y a eu une région qui a eu, sous réserve, 150. Je dis même qu'il n'y a pas une région qui a eu 100. Je n'ai pas les statistiques clairement en tête mais je ne pense pas qu'il y a eu une région qui a eu plus de 100. Si une région a dépassé 100, ça n'a pas atteint les 150. Et je sais que si une région a dépassé ça, ça ne dépasse pas une ou deux régions. Vous voyez que, ça veut dire qu'il y a un certain dynamisme même des acteurs dans le domaine du textile. Mais ce n'est pas à partir de Faso Fani, non ce n'est pas à cause de Faso Fani. c'est-à-dire que les gens étaient dans le textile depuis longtemps à Koudougou. Donc je me dis que ça aussi ça a motivé bien sûr à l'implantation. Techniquement, voici pas mal d'éléments qui peuvent contribuer à ce qu'un décideur politique, parce que quand on veut décider politiquement, il faut s'appuyer sur "le technique". Le politicien veut les éléments du technicien pour regarder et prendre ses décisions. Il veut les scénarii, là en fonction de sa vision aussi, il va prendre sa décision. Donc c'est pas mal d'éléments qui peuvent contribuer.

4. Pensez-vous que la création de l'usine Faso Fani à Koudougou a contribué au processus d'urbanisation de la ville ?

Mais ça c'est... On ne peut même pas débattre sur ça. C'est clair. Parce que, vous savez, une unité se met en place avec ses infrastructures connexes, ne serait-ce qu'on prenne la cité. L'urbanisation, comme ça prend en compte tout ... pas mal de choses, on sera tenté de dire comment on rallie l'unité. Vous savez, le développement industriel ne peut se faire sans les voies de communications. Mais une grande unité comme ça qu'on implante on peut être amené à dire qu'il faut construire par exemple telle infrastructure à côté. Il faut forcément construire telle route à côté étant donné que c'était une volonté politique affichée. Ça peut dire à créons l'unité mais créons les conditions. L'infrastructure peut être construite après ou avant l'unité mais toujours est-il que c'est l'idée de la mise en place de l'unité qui peut bien sûr amener à la construction de l'infrastructure.

5. Quels ont été concrètement les changements introduits par l'existence de cette entreprise textile dans la ville de Koudougou ?

Je risque de ne pas donner une réponse claire sur la question. Je sais que peut-être la mairie a donné certainement des éléments parce que étant donné qu'ils ont les acteurs directs qui étaient là.

Les unités qui sont arrivés, ce sont les effets induits qui s'inscrivent aussi dans la dynamique de l'urbanisation. Et vous savez que, l'usine Faso Fani, c'est sûr que dans le début, il y a des expatriés qui vont venir. Mais les gens vont profiter de ça pour construire des hôtels, des infrastructures d'hébergement. Ça c'est très fondamental.

Mais peut-être dire que l'unité en question a construit, bon, mis à part la cité, dont c'est visible ... Mais la cité a été construite pour héberger les travailleurs. Bon, maintenant, l'université en profite, voilà c'est vraiment intéressant. On peut dire que c'est l'unité qui a vraiment contribué à ce qu'on puisse gérer cette question d'hébergement des étudiants qui est vraiment capital hein si non on risque d'avoir des grèves chaque fois. Si non en termes d'effets induits, l'unité a généré beaucoup d'effets induits. Ça c'est clair, parce que ça envoyé par mal... et puis vous voyez par exemple, il n'y a pas mal de service autour qui vont naître. Des gens qui sont là, bon, il faut qu'ils mangent, il faut qu'ils s'habillent... Du coup, nous avons bien sûr des activités connexes qui vont se développer. Donc dire que telle infrastructure directement a été construite par Faso Fani, bon, c'est surtout ceux qui sont là depuis des années certainement qui peuvent donner un élément. Mis à part la cité construite directement, il y a des effets induits.

6. Selon vous, quelles ont été les raisons qui ont conduit à la fermeture de l'usine Faso Fani en 2001 ?

Bon, il faut dire qu'il n'y a pas mal d'éléments qui tournent autour. Certainement, vous savez que quand on veut mettre en place une unité industrielle, ce n'est pas comme les acteurs du secteur privé, beaucoup qui sont dans l'import-export, le commerce, achat-vente, c'est carrément un autre modèle économique qu'il faut regarder. Il y a des facteurs de production qu'il faut combiner. C'est vrai que c'était porté par l'Etat, on pourra se dire qu'il n'y a pas de raison que ça ne donne pas. On peut dire que l'Etat peut trouver les techniciens là où il veut, tous les techniciens nécessaires, parce qu'il faut dire aussi qu'il y a au sein du ministère de l'industrie des ingénieurs dans le domaine industriel. Mais actuellement, le nouveau ministère, c'est un peu l'orientation, la conduite des politiques et autres. On voit par exemple une situation qui est là, il faut mettre en place des mesures pour résoudre le problème. Par exemple on a le problème de la tomate. Il faut mettre en place une unité pour la conservation. Nous on donne l'orientation mais les questions que les techniciens du domaine du génie industriel viennent nous proposer concrètement : quel est le procès, quels sont les équipements, tout le nécessaire. Et on mène la conduite et autre, on suit les choses. Des ingénieurs dans le domaine industriel sous la coupe de l'Etat, des fonctionnaires du domaine du génie industriel, qui ont certainement monté, qui les ont mis en place l'unité.

Je sais que quand je faisais mon mémoire à l'ENAM c'était sur l'industrie, le rapporteur de l'administration c'était un ingénieur en génie industriel je crois qui était à la direction générale du développement industriel mais il tendait vers la retraite Monsieur GUERE Silvestre si je me trompe pas. Donc on peut se dire qu'il n'y a pas de raison que l'unité sombre. On peut se dire ça.

Mais ce qu'on peut dire techniquement, quand on met en place une unité, surtout la gestion est fondamentale. Les questions de gestion c'est vraiment fondamental. Avant le gens font des abus pas possible. Voilà, ça peut constituer bien sûr l'échec. Même si l'unité arrive à vendre, et que en matière de gestion il y a des soucis..., peut-être dans l'ignorance ou peut-être ... ça c'est carrément autre chose. Le technique peut faire la choses mais les questions de gestion, il faut une gestion rigoureuse. C'est très fondamental. Aussi il faut dire que lorsque cette gestion n'est pas rigoureuse et que, vous savez l'industrie textile ce sont des investissements énormes, je sais qu'en termes de consommation c'est pas du tout facile. Actuellement même, on peut dire que chaque fois il y a l'énergie qui n'est pas suffisante, ça c'est un. La qualité et l'inconstance de l'énergie. Et le coût aussi. Ça peut constituer un frein. En plus surtout d'une gestion certainement qui peut mettre l'unité dans une situation très difficile. Ça c'est ce que moi je pense qui ont contribué à ce que l'unité...

Mais, les vrais éléments je ne saurais peut-être donner les vraies raisons sauf certainement ceux qui y ont travaillé. Certainement avec M. François, il a donné des éléments. Des éléments certainement vous voyez, je préfère dire les choses, le développement industriel là, ceux-là que nous disons être nos amis, nos partenaires, ceux qui nous accompagnent, les financements, ... vous avez déjà entendu un projet dans notre ministère au niveau industriel où les partenaires financent ? Vous avez déjà entendu ? Je ne pense pas. Depuis que je suis au ministère, je ne pense pas. Mais écoutez, votre industrie, on va accompagner et nos industries vont venir vendre quoi ? C'est ça le problème. Bon, d'autres aussi parle de la fermeture comme des trucs politiques. Mais étant donné qu'il n'y a pas d'éléments je ne peux pas rentrer dans ces débats, je reste un peu sur le plan technique mais moi je pense que si les gens en parlent, il n'y a pas de fumée sans feu, c'est ce qu'on dit au Burkina Faso. Non, il faut des fois qu'on se dise la vérité. On est des jeunes, il faut qu'on se dise la vérité, qu'on comprenne les choses, qu'on cherche à comprendre les choses et on se dit notre pays ou rien. Voilà, on se bat pour nos intérêts, pour notre pays, c'est comme ça. En partenariat avec les autres pays, il n'y a pas de problème. Aucun pays... tous les pays qui font leurs trucs, c'est leur intérêt. On ne peut pas leur en vouloir pour ça. Ce sont les intérêts économiques et commerciaux. Donc, ceux-là qui disent ça, ils ont aussi leur raisons qu'ils peuvent expliquer, détailler, voilà. Moi c'est peut-être les questions de gestion et aussi, les facteurs techniques de production, si nous voyons que l'unité a un effet d'entraînement important, ça c'est une unité qui devrait être une unité école. C'est très fondamental. C'est-à-dire que toutes les unités-là devaient partir de ... et ça devait permettre de faire sortir des champions, des unités qui innovent à partir de Faso Fani. On voit que les équipements sont truc... quelqu'un qui veut mettre en place une unité va venir regarder les équipements, le fonctionnement, c'est comment, il part il fait les recherches s'il y eu de l'amélioration, il s'imprègne de ce qui est fait et il lance. Et aussi vous savez quand on a parlé de libéralisation, tous ces éléments-là peuvent contribuer à ce que ... étant donné qu'il faut que l'Etat se désengage et que le secteur privé n'est pas ... le Programme d'Ajustement

Structurel... Paix à son âme, le professeur Souleymane Solama, qui nous a tenus à l'université en économie internationale. Très bon en son temps, je me rappelle du monsieur parce qu'il avait une voiture, les anciens modèles "Volweigen". Il a écrit derrière : "Ceci n'est pas une voiture, c'est un art de vivre". Il nous a dit que les PAS c'est comme par exemple quelqu'un qui te doit, il est en train de mourir tu viens pour lui mettre de la perfusion, pour l'aider pour qu'il puisse te rembourser. Au fait, les PAS, bien sûr ont certainement contribué à ce qu'on retrouve un peu les équilibres macro dont ils disent nécessaires, fondamentaux, budgétaires mais il faut dire que la pauvreté s'est accrue. C'est ça le véritable problème. Au niveau microéconomique il y a des problèmes. Le déficit budgétaire c'est pas mal, est-ce que c'est mal le déficit budgétaire ? Quand l'Etat investi et crée un multiplicateur, est-ce que c'est mal ? Donc je pense que le PAS aussi a contribué ... parce que l'Etat se désengage il laisse le privé alors que nous avons un secteur privé qui n'est pas trop industriel. Bon, d'autres rentrent dans l'industrialisation, j'ai échangé même avec certains opérateurs économiques, il y a un qui est dans la transformation du maïs en farine. Il m'a dit que lui il est là pour l'industrie seulement, de grouiller il va avoir des sites pour pouvoir mettre en place une unité industrielle. Donc en partie ces PAS ont contribué. L'Etat se désengage et nous n'avons pas un secteur privé fort. Peut-être fort mais qui n'a pas la vision de développement industriel. Donc c'est tous ces éléments. Lorsque l'Etat se désengage, il laisse le privé, ce sont des investissements élevés, ça c'est un ; il y a fondamentalement la ressource humaine. Mais si nous n'avons pas assez de gens compétant dans le domaine, techniquement compétant, des ingénieurs, ça peut poser un problème. Ça crée des surcoûts en termes de dépenses parce qu'il faut faire venir des expatriés, ça crée des surcoûts, des coûts très élevés. Alors que, vous savez, il y a des pays dont le textile est tellement développé en termes d'habits et c'est un peu difficile que ces privés-là soit compétitifs avec ces pays. Il y a la Chine, l'Ethiopie où la Chine est beaucoup implantée. Elle les a accompagnés, elle a développé pas mal de trucs là-bas. En matière de textile ils ont développé, il y a d'autres qui ont été formés là-bas (en Chine), donc il n'y a pas mal de pays qui produisent le coton, qui transforment. On nous dit d'envoyer du coton égrené, sauf FILSAH qui est là qui fait du fil. Nous c'est ce qu'on exporte seulement. A peine 2% du coton est transformé. Ce n'est pas beaucoup.

C'est pour dire que depuis la fermeture de Faso Fani il n'y a pas d'usine de fabrication de pagens au Burkina Faso ?

A ma connaissance non, sauf il y a une unité COTEXA à Tanghin Dassouri qui vient d'être mise en place il n'y a pas longtemps. Il fabrique des tee-shirts, des sous-vêtements. Ils ont lancé ça, mais des pagens qui sortent comme ça..., sauf les artisans qui font leurs pagens, ça c'est le Faso Dan Fani avec le François Ier. Donc nous nous exportons beaucoup la matière première. Bon, ce qu'on fait c'est l'égrenage. Le "colon" aussi avec eux, si par exemple ils vont prendre le coton dans les champs, aller égrener là-bas, transformer là-bas, ça ne sera pas compétitif. Mais on peut égrener ici. C'est plus facile. Et l'égrenage, on n'a pas besoin de trop de techniciens à un niveau un peu avancé.

Et quels sont les pays destinataires de ces fibres ?

L'exportation des fibres, c'est surtout l'Europe ...

7. Le gouvernement ou la commune a-t-elle un projet pour le site de l'ancienne usine Faso Fani ?

Oui, c'est une réouverture. Mais pas une réouverture en disant que c'est toujours Faso Fani. Nous avons de la chance, il y a des bâtiments qui sont toujours peut-être en bon état d'une manière ou d'une autre. Il faut une mise à niveau, il faut regarder des travaux des réfections, ça peut toujours être récupéré. Mais je pense que le site appartient à l'Etat maintenant parce que avant il y avait un privé, FASOTEX mais maintenant ça y est dans les mains de l'Etat. L'Etat l'a récupéré pour relancer. Et il y a eu des études et il y a eu entre temps l'année passée vers fin d'année où le DGDI (le Directeur Général du Développement Industriel) avec le technicien, ils sont allés à l'extérieur pour regarder les équipements, essayer de bien calibrer les choses. On est vraiment dans la dynamique mais avec la situation qui a un peu ralenti. C'est vraiment en partenariat avec pas mal de structure, même FILSAH intervient aussi. Mais il faut vraiment qu'on soit très sûr pour ne pas mettre en place une unité qui ne sera pas trop compétitive. C'est très fondamental.

Depuis la création de Faso Fani jusqu'à 2001, elle était la propriété de l'Etat ?

Oui je pense. En 2005 elle devient la propriété d'un privé (FASOTEX). En 2020 l'Etat reprit la Société.

J'aurais appris que c'est pendant cette période de gestion privée que les machines de l'unité ont été démontées et transportées à l'extérieure. Est-ce vrai ?

Hmm, nous aussi... Avant même que nous on devienne fonctionnaire on a entendu, les gens disaient qu'on a démonté les machines... Bon, tout ça c'est dans l'esprit de nous mettre dans des situations difficiles en matière de développement industriel si c'est vrai. Mais je ne saurais confirmer cela. Je ne saurais dire des éléments parce que c'est ce que nous tous nous avons entendu et nous avons dit que si c'est vrai, c'est déplorable. C'est très déplorable parce qu'une unité naît et est amené à se perfectionner au fur et à mesure pour avoir des équipements plus adaptés. Bon, je ne sais pas ça a été démonté pour aller où. Mais actuellement ces équipements ne sont pas des équipements d'actualité. S'il faut remettre ça en marche c'est compliqué.

Il paraît même qu'à un moment donné il y avait des difficultés pour trouver les pièces de rechange.

Ah oui, qui fabrique ça encore ? Mais dans la dynamique de la réouverture il faut trouver des équipements qui sont vraiment à la pointe sinon si vous jouez avec ça, en termes de consommation, ça ne sera pas compétitif.

Pensez-vous que la réouverture de l'usine Faso Fani sera enfin effective comme le laisse entendre les autorités du pays depuis un certain temps ?

Nous sommes bien sûr dans des pays où de fois l'évolution des choses c'est très rapide. Ça c'est déjà un facteur qu'il faut prendre en compte au niveau technique. Il y a certaines choses politique, de fois aujourd'hui on peut être dans cette posture en un rien de temps on se retrouve dans une autre situation où c'est très difficile à comprendre. Ce qui fait que au vue bien sûr de la dynamique des éléments dont nous avons en fin d'années, avec les démarches qui ont été entreprises, je pense que on doit être à mesure de dire que ça peut être une réalité. Mais maintenant, vous savez qu'avec les évènements, ça ralenti beaucoup de choses. Il faut encore faire un briefing aux nouvelles autorités, départements..., prendre des orientations, les expliquer la situation voici c'est ça c'est ça. Prendre les orientations parce qu'actuellement le régime a changé, les priorités forcément vont changer parce qu'ils sont venus eux aussi avec leurs programmes, leurs priorités. Est-ce qu'ils vont mettre ça en priorité ? Mais avec la dynamique qui était engagée, je peux dire que ... j'étais là-bas avec le Directeur Général du Développement Industriel qui dit que vraiment qu'il faut forcément qu'il mette ça sur pied ou il n'est pas dans son ... qu'il faut forcément qu'on gère ça. Donc en tout cas, à notre niveau coté ministère, on est vraiment dans cette dynamique parce que c'est pour le bonheur des uns et des autres. Il va falloir qu'on est des unités qui puissent vraiment produire, compléter toute la chaîne. Mais maintenant, il n'y a pas mal d'éléments dont je n'ai pas une maîtrise parfaite et on attend aussi des orientations claires. Si c'est à la Direction Générale du Développement Industriel, là vous pourriez avoir des éléments plus clairs. Parce que ça déclenche à leur niveau on m'appelle pour vraiment l'aspect opérationnel, pour voir comment je suis les choses ici.

Les populations souhaitent vraiment cette réouverture de Faso Fani pour qu'en plus de l'université, il y ait un deuxième outil de dynamisation de la ville.

Dès qu'une unité se met en place, il y a des activités connexes qui se créent. Le secteur secondaire est réputé créer un dynamisme du secteur primaire et du secteur tertiaire. Ça c'est connu. Ça crée la richesse pour le secteur primaire, ça c'est claire et ça fait sortir des produits, mêmes si c'est exporté, c'est sûr qu'il y a des produits qui vont rester ici. Au fait ça crée des revenus directs et indirects et c'est tout le monde qui gagne.

8. Koudougou a la réputation d'être une ville rebelle. Avez-vous un commentaire à faire sur ce point en tant que officiel de la ville ?

Rire !!! C'est vrai que bon, c'est ce que les gens disent, « Bengazi », quoi quoi, mais particulièrement, j'ai un peu duré ici, je connais Koudougou mais bon, dire une ville rebelle, peut-être c'est l'histoire. Comme il y a eu certains évènements qui se sont passés ici bon, il s'est trouvé peut-être que les gens ont réagi par rapport à l'évènement. Il y a le principe de l'action et de la réaction. Face à une action donnée, il y a une réaction donnée par rapport à ça. Ce n'est pas exclu que si la même action se produisait à quelque part, est-ce que ces gens-là ne vont pas réagir comme ça ? Aussi par rapport à certaines grandes personnalités, les gens qui on ... c'est peut-être pour ça que les gens disent que... Si non bon, je ne sais pas. Rebelle pour affronter qui ? Je suis ici depuis pas mal de temps en tout cas je ne sens pas l'esprit rebelle ici. Peut-être c'est l'histoire qui a fait que ce qui s'est passé, les évènements, on prend par exemple « l'affaire Justin Zongo », c'est un évènement qui s'est passé et se trouvait que c'était ici. Un qui a été dans des conditions trucs, et c'est révoltant. N'importe qui, ça va révolter. Bon, l'intéressé va manifester son mécontentement par à rapport à ça. Bon, je me dis que ce sont les évènements qui ont fait que les gens disent comme ça si non bon, je suis ici mais je ne constate pas de rebelle.

9. La fermeture de l'usine Faso Fani peut-elle être considérée comme une manifestation du délaissement de la ville de Koudougou par le gouvernement de l'époque au profit de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ?

Bon, vous voyez, la question de la fermeture de Faso Fani là, il y beaucoup de théorie hein. Donc il est difficile de dire que ce que les gens disent c'est faux. De toutes les façons ça dépend des explications de tout un chacun. Mais il faut surtout contextualiser les faits.

10. Sur quels secteurs d'activité économique est principalement basé le développement de la ville de Koudougou aujourd'hui ?

Ici les gens parlent du secteur agricole mais si on se limite à l'échelle de la ville c'est surtout le secteur tertiaire qui est là. Il y a aussi le secondaire mais à côté, les petites activités surtout l'artisanat que les gens font qui, d'une manière ou d'une autre contribue à alimenter le commerce, il y a les services. Vous voyez que Koudougou, en termes de services d'infrastructures hôtelières, l'administration aussi a joué, avec les activités déconcentrées. Donc ça permet bien sûr de donner, de créer des revenus, de distribuer beaucoup de revenus dans la ville de Koudougou. Il y a beaucoup qui sont dans l'artisanat. Si non en ville on ne peut pas mener comme ça des activités agro-sylvo-pastorales. Mais on produit dans les périphéries, par exemple l'oignon. On a un comptoir d'oignon ici qui est beaucoup dynamique et c'est l'oignon des différentes localités. C'est que la région en termes de maraichage on est bien parti avec l'oignon. Donc c'est surtout ces produits qui rentrent à Koudougou pour la commercialisation.

11. Existe-il à Koudougou une structure locale de gestion des archives de ville ?

En principe je me dis que les collectivités, la commune doit être à mesure d'avoir ça, logiquement. Les archives de la ville ça relève surtout de la municipalité ... vous voyez l'année passée on a voulu évaluer un peu l'impact des foires agro-sylvo-pastorales que le ministère organise. C'est vrai les foires actuellement ont été transférées

aux collectivités, le conseil régional, mais le ministère accompagne, appuie pour l'organisation des foires agro-sylvo-pastorales. Et l'esprit, c'est de façon tournante. L'esprit c'est, on organise la foire, avant ça on va construire des infrastructures marchandes, et ça permet un peu de développer les localités. L'année passée quand on a voulu bien sûr faire les évaluations, on a échangé. Le TP (Théâtre Populaire) a été construit à l'occasion de la foire agro-sylvo-pastorale et il y a le marché de Réo qui a été construit à l'occasion de la foire agro-sylvo-pastorale. Je pense que le TP là, ça devait être la foire Koudougou-Réo sous SANKARA. Il y a aussi le marché de Léo voilà, donc c'est pour dire que ce sont des éléments en principe qui doivent être connus au niveau des communes. Si je n'avais pas fouillé essayer de comprendre, poser des questions, on n'allait pas avoir ces éléments mais là il va falloir que des gens qui ont connu cette période-là pour avoir ces informations. Ça m'a permis de faire un rapport qui est là, que j'ai envoyé au niveau central. Même nous conservons aussi ces éléments au fur et à mesure ça nous permet d'avoir un peu... mais c'est surtout au niveau des communes qu'ils doivent avoir ces éléments. Il y a eu deux foires, il y a eu 83 Koudougou-Réo, 2011 il y a eu une foire à Réo. 83 nous on a même pas connu ça. En 83 c'était la Révolution, c'est SANKARA qui a fait ça. En 2011 on était au campus, on venait d'avoir la Maîtrise, en 2011 du 16 au 18 décembre. Et il y a eu dans le cadre des projets de foire là, le marché de Léo a été construit en 97.

Archives : création, plans de l'usine, ...

C'est surtout au niveau communal aussi qu'on doit en avoir. Pour les plans, normalement, les usines ont des plans à l'intérieur ou bien quelque part où en cas de problème, les techniciens peuvent se référer.

12. Existe-il au Burkina Faso une école supérieure de formation dans le domaine industriel ?

Il y en a parce que nous, nous avons mis en place, en collaboration avec le Ministère des Enseignements Supérieurs, l'Institut des Génies des Systèmes Industriels et Textiles. Il fallait le faire. Ils ont recruté la deuxième cohorte (promotion) l'année passée et normalement le site a été identifié même le bâtiment à l'Université Norbert Zongo ici. Il y a eu les réfections, je partais même regarder, suivre parce que le ministre était vraiment regardant sur ça. Ça a démarré avec le Ministre Arouna Kaboré, avec son collègue en son temps Pr. Ankassoum Maïga qui était sur le dossier et piloté par le ministère des enseignements supérieurs, le DG de l'EPO, M. Tapsoba, l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou parce que l'Institut des Génies des Systèmes Industriels et Textiles est rattaché à l'EPO et aussi au niveau de notre ministère le Secrétariat Permanent de la Filière Coton Libéralisée parce que nous, l'idée c'est d'aller vers les ingénieurs, et ils ont commencé la formation. Ils ont recruté la deuxième cohorte l'année passée parce que c'était très fondamental. Au fait, l'esprit c'est d'aller vers une vision où on crée un pôle textile. Nous avons l'égrenage, on a mis en place SOCOBIO uniquement spécialisé dans le coton biologique. Il y a, en supposant bien sûr à gérer Faso Fani avec les démarches qui sont engagés. Il y a une unité qui était privé ASTA Textile. Avec bien sûr les gens qui sont dans le textile. Si vous voulez je vais vous orienter vers des gens au niveau de la foire, des gens qui ont des ateliers qui innovent beaucoup. Il y a même François Ier très très dynamique. C'est bon d'échanger aussi avec lui. Il a fait des années en France où il a une entreprise. Il faut que vous visitiez son unité. Très fondamental. Il y a aussi un jeune aussi très dynamique, KILSI Couture. Il a mis en place une petite unité que j'ai visitée la fois passé. Une chaîne pour la production avec des machines. C'est la confection, les gens sont assis avec beaucoup de machines. C'est vraiment une grande maison construite avec beaucoup de machines. Lui il est vers Kouliguinoré. Et puis il y a des gens qui ont des ateliers vraiment quand tu y entres..., avec beaucoup de personnes qui travaillent. Donc il faut former les gens d'où l'idée qu'on puisse avoir l'Institut des Génies des Systèmes Industriels et Textiles, pour former les ingénieurs. Il y aura des techniciens supérieurs aussi qui seront formés.

13. Pourquoi l'accès au site de l'ancienne usine Faso Fani est-il devenu aussi protocolaire ?

Bon, on dirait qu'en principe, il n'y a pas de protocole. Mais c'est comme je l'ai dit, c'est une unité ehh... vous avez certainement échangé avec des gens qui ont travaillé là-bas, et vous avez senti l'attente de la population par rapport à l'unité. Et l'unité est devenue comme un mythe autour de ... et l'histoire de l'unité est telle que lorsqu'il y a des éléments (gens) autour, rapidement les gens ... puisque les gens attendent beaucoup et c'était une promesse que l'ancien régime, le président Kaboré avait promis quand il faisait les trucs de campagne. Donc ça a renvoyé la chose à un aspect politique. Est-ce que vous voyez ? Et la population attend. Donc imaginez que quelqu'un entre là-bas, des photos ..., rapidement la population va dire "ahh il y a des gens qui ... on ne sait pas qu'est-ce que les gens sont en train de faire". Et aussi, d'autres vont penser bizarrement, rapidement les coups de fil vont partir... Peut-être ce n'est rien, c'est dans le cadre d'une étude mais vous voyez là où ça nous mène. C'est un peu l'histoire et en même temps ça fait un peu ce que les gens disent, ils ont démonté les trucs et puis les gens ne sont pas contents ... Donc, face à ces genres de situations, de fois, nous techniciens on veut qu'on dise ok, faites ça faites ça voilà. Au fait, c'est surtout ces aspects, particulièrement moi je ne maîtrise pas. Le jour qu'on va maîtriser ces aspects-là, on sera avec un micro et puis on fait campagne, ou bien ? Donc c'est ça si non bon, je ne pense pas que... c'est surtout le volet politique où il y a un mythe autour.

14. Nous qui nous intéressons à l'histoire de Faso Fani et à l'histoire de la ville de Koudougou, avez-vous des suggestions ou recommandation à nous faire ?

C'est vrai que c'est la ville de Koudougou et bon, particulièrement Faso Fani, c'est vrai que vous allez avoir des données chez certaines personnes et autres. C'est quand vous approchez surtout les gens, c'est de s'inscrire dans



une dynamique ... parce que quand vous partez parler de Faso Fani par exemple, rapidement d'autres peuvent se mettre dans une situation où ils vont dire ce que eux ils veulent et autres. Mais aussi, compte tenu de l'histoire de l'unité, entre griffe hein, quelqu'un qui est trop révolté peut vous dire des choses qui peuvent ne pas être aussi trop vrai, qui peuvent ne pas être, entre griffe, vérifiées, voilà, d'autant plus que, comme je l'avais déjà dit, il n'y a pas de fumée sans feu. On ne peut pas vérifier, il y en a qui disent qu'ils ont enlevé du matériels partir, c'est vrai mais est-ce que la personne peut donner des éléments sur ça ? Bon, c'est surtout ça. Mais comme c'est une étude, il faut faire cas certainement, tout en précisant bien sûr clairement la source, c'est l'enquête de telle personne voilà, sans pour autant qu'il y ait des preuves tangibles pour dire oui, ça c'est ça. Donc vous en mettant ... je sais que en mettant en application la méthode ... je sais que vous maîtrisez ça, comment on approche quelqu'un, ça c'est... vous êtes opérationnels dans ça, je pense que la méthode, ce que vous avez, l'approche là, je pense que c'est vraiment bien d'autant plus que bon, hier vous m'avez appelé, vous étiez en train d'échanger avec monsieur Yaméogo et puis voilà... Vous avez su comment gérer cette situation. C'est vrai que beaucoup ont souffert. Lui particulièrement qui a travailler là-bas, qui s'est reconverti, donc quand il s'en sort beaucoup, bon, il y a eu des gens qui n'ont même pas survécu face à certaines situations donc ça donne vraiment envie de pleurer des larmes. Si non bon je pense qu'il n'y a pas de... Mais c'est vraiment de creuser parce que des unités qui deviennent des mythes, le politique s'entremêle, c'est un objet de politique, ça devient truc, c'est compliqué quoi. Si non, bon, on laisse par exemple le technicien, bon, regardez comment on met sur pied l'affaire-là. Regardez comment on met en place l'unité. Nous avons un site, nous avons des infrastructures qui sont là, nous avons un terrain, on suppose que c'est déjà un atout. Nous n'avons pas besoin de venir encore chercher un site, nous n'avons pas besoin de venir construire. On vient on regarde, en fonction ... parce que quand vous prenez l'unité de textile il y a des choses qui sont en bas, c'est tout un plan ; ça sort avec les tuyaux en bas..., le dispositif. On regarde par rapport à l'équipement qu'on veut acquérir, quels sont les travaux qu'on veut faire... ben, une unité qu'on veut installer, ça ne va pas prendre tous ces bâtiments. C'est trop. Des machines qui ... il y a certaines machines même qui valent mon bureau alors qu'actuellement il y a des machine même qui ne valent même pas la moitié, peut-être même le tiers même peuvent faire plus que la grosse machine. Donc c'est de redimensionner les trucs seulement. Donc nous nous allons regarder, c'est un avantage d'abord, c'est déjà bon. Comment on met en place une unité qui est compétitive. On regarde, il y a les rails, il y a l'électricité. On peut créer une source autonome de production d'électricité en collaboration avec... Par exemple j'avais une idée, je dis qu'au niveau des zones industrielle, s'il y a la possibilité de créer une centrale thermique, par exemple la centrale électrique, on remet ça sur pied, et ça n'aliment uniquement que l'unité. C'est fini, le tour est joué. On peut dire que bon, si vous voulez l'électricité, on peut regarder en fonction de vos charges, on partage les coûts par rapport à ce qu'il y a comme le DDO et bon en ce moment, vous gérez le courant de sorte que vous soyez à un niveau compétitif. Ce sont des éléments qui peuvent être faits. Les grands pays, ils font ça. Ils tournent, ils font des subventions, alors qu'ils partent dans l'OMC, pour faire des subventions... mais nous aussi le problème c'est quoi ? Nous avons un avantage même si on est membre de l'OMC, nous on a un avantage mais on ne l'utilise pas ça comme ça. Les éléments de truc, la règle de non réciprocité, la clause d'habilitation, les textes de l'OMC, nous nous sommes les pays en développement nous n'avons pas les mêmes obligations par rapport au pays développés. Pour des secteurs stratégiques pour l'économie nous nous pouvons protéger d'autant plus qu'on justifie, on part on fait une notification, on met les éléments nécessaires, on justifie et on protège le secteur et c'est fini. Donc, on a les équipements, on a le terrain, on a les bâtiments, c'est largement suffisant d'aller vers un travail qui est opérationnel.

Je reviens au niveau des exportations (le coton égrené ici). Comme je le disais, il y a l'Europe, il y a l'Asie (Chine...), parce qu'il y a des gens en Europe qui achètent et qui certainement en vendent là-bas, Chine, Thaïlande, Indonésie, Singapour, Vietnam, Taiwan. Ils ne veulent pas le coton brut parce que ça ne donne rien.

La fois passée, c'était le 28, j'étais à Ouayigouya, pour le conseil d'administration de l'université. Je m'app préparais à faire le rapport là même pour envoyer. C'est dire que, j'ai échangé avec un professeur, un docteur qui est là-bas, Ramdé Souleyman qui est un technicien, il connaît un le domaine industriel, et nous avons échangé. Il a aussi des idées. Bon, on peut dire qu'il est jeune par rapport aux doyens, c'est peut-être dans une vision de créer ce qu'on appelle un réseau de jeunes pour que nous puissions ensemble, jouer sur l'industrialisation de nos pays. Si non ça va être extrêmement difficile. Donc, c'est surtout ça, qu'on ait une vision, ça peut partir d'une seule personne. Etant bien sûr à l'extérieur, vous voyez comment les choses se passent, comment ça se fait. Quand nous on est arrivé en Chine on était arrêté comme ça la bouche ouverte. C'est quoi dans cette histoire-là ? On a visité une zone économique spéciale où il y a des industries. Des zones où c'est à niveau. Tu vois, une unité de textile produit des vêtements, l'unité était au quatrième étage ... Au fait, c'est ... « pa sakd gom » quoi, mais nous on est là pour avoir des sites c'est tout un problème. Mais il va falloir que cette génération, par exemple nous, qu'on s'assume ou on se dit que nous voulons créer un avenir meilleur pour les générations à venir ou on reste dans cette situation et on va se retrouver chaque fois dans la merde. Ça ne peut pas aller comme ça.

<b>Date :</b> 08 et 14 /04/2022	<b>Personne interviewée :</b> TRAORE Sa Silvanus
<b>Lieu :</b> Ouagadougou	<b>Profession :</b> Ingénieur de Développement Rural / Directeur Général du Développement Industriel du Burkina Faso
<b>Durée :</b> 18 mn 12 secondes + 1h 32 mn 36 secondes	<b>Age :</b> 56

1. Depuis quand occupez-vous le **poste** de Directeur Général du Développement Industriel ?  
J'ai pris fonction en juin 2018.
2. Avez-vous été déjà interviewé sur **la question du patrimoine industriel** de la ville de Koudougou ou du Burkina Faso en général ?  
Du Burkina Faso en Général, oui !  
Oui de tout façon, au-delà même de ces chercheurs, je me suis moi-même intéressé à la question.
3. Selon vous, pourquoi les **premières autorités de la Haute Volta** avaient choisi de créer l'usine **Faso Fani** dans la ville de **Koudougou** ?  
Il faut peut-être reprendre l'histoire de la production cotonnière.
  - Le coton, la première zone de production cotonnière c'était la zone de ce qu'on appelle l'actuelle province de Tuy, la région de Houndé. C'est le premier bassin cotonnier du Burkina.
  - Et puis on a eu la Boucle du Mouhoun. Ça c'est toute la région Boucle du Mouhoun, mais de façon plus spécifique, la province du Bawan, la zone de Solinzo qui ont été ensuite la deuxième grande zone de production de coton.
  - Puis la troisième a été la partie Nord du Kéné Dougou. Donc la partie de la zone de Dorola, Kourouma, Sindo qui est un village là-bas à ne pas confondre avec Sindou qui est dans la Léraba, qui ont été les principales régions de production cotonnière.  
Et quand je dis le Tuy, c'était plutôt essentiellement la zone de Houndé elle-même, Boni, Béréba qui est un village sur la route Bobo-Dédougou. C'était les principales régions de production cotonnière.

Bon maintenant, Koudougou, c'était des choix historiques. Bobo c'était la première zone industrielle, Ouagadougou, c'était la capitale, Koudougou, c'était la ville native du premier président de notre pays Maurice Yaméogo, mais il y a aussi une vision derrière. Je ne crois pas que ce soit jute le fait qu'il était lui-même natif de Koudougou qu'ils ont fait le choix d'aller construire Faso Fani à Koudougou mais ça répondait à un besoin justement de faire en sorte que..., la région du Centre n'était pas productrice de coton, le Centre-ouest produisait du coton parce que quand vous remontez dans la partie Ouest du Centre, vous aviez une production cotonnière qui existait et on avait une unité d'égrenage de coton à Koudougou donc il y n'avait pas de raison, pour une logique de développement intégré, ça ne posait aucun problème de faire l'unité à Koudougou surtout qu'on avait la possibilité de faire remonter la fibre par le train depuis Bobo pour amener à Koudougou pour pouvoir être transformé.
4. Comment se faisait l'**approvisionnement en eau** et en **énergie** des unités textiles de Koudougou ?  
Alors, l'approvisionnement en eau de l'usine se faisait à partir de la Boucle du Mouhoun, du Mouhoun même, le Fleuve Mouhoun. En fait, il y avait dans le cadre du procès, on utilise beaucoup d'eau pour laver les tissus une fois qu'on les a imprimés, il faut les laver tout ça. Donc on utilisait de l'eau brute. Et cette eau brute provenait du fleuve. Il y a une station de pompage qui est installée au bord du Mouhoun et cette station de pompage est aujourd'hui utilisée par l'ONEA pour l'approvisionnement de la ville de Koudougou en eau potable. Il y avait également des forages qui ont été réalisés par la suite sur le site de Koudougou pour permettre de travailler mais c'était essentiellement l'eau brute de l'ONEA qui était utilisée pour les travaux.  
Pour ce qui concerne l'électricité, il y avait une centrale autonome, il y avait un groupe électrogène..., une centrale autonome pour uniquement Faso Fani, VOLTEX à l'époque. Puis par la suite, la SONABEL a commencé à approvisionner la ville en électricité, on a fait les interconnexions, parce que la SONABEL avait repris la centrale qui était à côté et elle, elle produisait pour Faso Fani et pour la ville de Koudougou. Après il y a eu donc les lignes d'interconnexion entre Ouagadougou et Koudougou, avec une ligne de moyenne tension qui permet aujourd'hui d'alimenter la ville de Koudougou à partir de Ouagadougou.
5. **Faso Fani** avait-elle été une **société étatique** depuis sa création jusqu'à sa fermeture définitive en 2001 ?  
Faso Fani n'a pas fermé en 2001. Elle a fermé en 2012. Nuance, parce que je préfère faire cette nuance pour une raison simple. La VOLTEX, quand elle a été créée, elle était société d'Etat jusqu'en 2001 où l'Etat a décidé d'arrêter les frais comme on le dit. Puis l'Etat a cédé l'ensemble de l'actif à des opérateurs burkinabè en 2005 je crois ou 2004 et qui ont créé Fasotex qui a exploité l'unité jusqu'en 2012. Ils ont continué à travailler jusqu'en 2012, mais ils ont arrêté complètement toute activité en 2014 où tout a été arrêté complètement. Et puis l'Etat a racheté au privé auquel on l'avait donné, non bon, il n'a pas racheté avec le privé parce que le privé devait de l'argent aux banquiers donc l'entreprise Fasotex a fait l'objet d'une liquidation judiciaire et l'Etat s'est porté

acquéreur des actifs 2021. C'est ça l'histoire de Faso Fani. Don, VOLTEX de sa création jusqu'en 2001 c'était une société d'Etat qui a travaillé sous le régime de société d'Etat et quand elle a été fermée, elle a été vendue à des privés burkinabè qui eux en lieu et place de Faso Fani, ont créé Fasotex et Fasotex a été liquidé en 2021 et l'Etat s'est porté acquéreur des actifs de Faso Fani. C'est ça l'histoire.

6. Selon vous, quelles ont été **les raisons** qui ont conduit à la **fermeture de l'usine Faso Fani** en 2001 ?

En 2001 quand on a arrêté (silence...), bon il y a plusieurs facteurs hein qui peuvent expliquer le fait qu'on était amené à l'époque à ... Alors, ce que vous allez rencontrer très souvent comme argumentaires que l'on utilise, c'est la qualité du produit, semble-il qui faisait que les gens ne voulait plus acheter donc on préfère acheter les pagnes importés. Mais personnellement, ça c'est mon avis tout à fait personnel, cet argument qualité était pour moi un mauvais argument parce que l'Etat avait investi sous la révolution, lorsqu'on a décidé de changer le nom VOLTEX pour faire Faso Fani, on avait investi pour mettre à niveau les installations. Et à l'époque jusqu'au début des années 2000, Faso Fani vendait des pagnes en Côte d'Ivoire et il y avait une représentation commerciale à Abidjan. Donc on ne peut pas dire que c'est le problème de la qualité qui a conduit à cela.

Bon, nous avions un défaut dans toutes nos administrations malheureusement. C'est-à-dire que la gestion de l'unité industrielle doit obéir aux lois du marché. Du coup, une entreprise de ce genre qui travaille, qui produit, qui commercialise, mais quand la gestion au quotidien n'est pas axée sur le résultat que l'on veut obtenir mais plutôt dire non "on a une entreprise industrielle qui produit", ce n'est pas ça la solution. Donc il y a des problèmes internes de management qui ont conduit au fait que ça ferme.

Ensuite, il y a le fait que l'environnement international lui-même n'a pas été très favorable à la survie de cette boîte. Parce que le consommateur de la sous-région s'est très rapidement tourné vers importation de produits venant essentiellement d'Asie. C'est quand nous avons commencé à importer le textile d'Asie que nous avons tué toute l'industrie textile de toute la sous-région. Parce qu'au Mali vous aviez une unité, vous aviez mêmes deux unités textiles, en Côte d'Ivoire vous en aviez, au Togo vous en aviez, au Benin vous en aviez, au Niger vous en aviez eu, au Ghana, mais au début des années 2000 quand on faisait l'évaluation, il n'y avait plus rien. Tout le monde avait fermé. Tout le monde. Tout le monde avait fermé. La seule unité qui depuis sa création n'a pas fermé, c'est la Filature du Sahel qui est à Bobo qui a été créée au début des années 2000 et c'est la seule qui se maintient encore aujourd'hui dans notre environnement sous régional. Maintenant, entre temps, les différents Etats ont commencé à vouloir relancer l'industrie textile. En Côte d'Ivoire il on investit avec Uniwax, qui est une entreprise privée en fait ce n'est pas l'Etat qui est majoritaire, ce sont les privés, pour essayer de relancer la production de pagne en Côte d'Ivoire. Le gouvernement ghanéen a beaucoup soutenu également les industries textiles qui se trouvent chez eux. Ce qui a permis de relancer la production mais c'est uniquement l'impression. C'est-à-dire que ce qu'ils font, ils importent ce qu'on appelle la cretonne base pour faire de l'impression dessus. C'est tout. Et dans l'intervalle on a eu des tentatives au Niger comme je dis ils en ont eu parce que eux aussi ce sont des chinois que se sont installés au Niger, qui ont essayé d'imprimer en n'important le tissu (cretonne), mais aujourd'hui cette unité ... ; il reste toujours une encore au Mali à Ségou qui se débrouille ; les sénégalais depuis deux (02) ans essai de relancer leurs unités et les Tchadiens viennent de relancer l'année dernière leur unité textile, comme eux ils produisent du coton, l'Etat Tchadien a investi dans une unité qui va faire filature, tissage, impression. Si non, ce n'est pas faut de marché parce que quand on regarde dans le monde, l'Afrique de l'Ouest et puis l'Afrique Centrale : bon, toute la région, les deux (02) Congo, le Cameroun plus la Guinée équatoriale et le Gabon sont des pays gros consommateurs de pagnes mais il n'y a pas d'unité de production de pagne. On importe le pagne... Avant on importait, on allait le chercher en Belgique mais aujourd'hui ce n'est pas la destination préférée. La destination préférée c'est aller en Chine pour importer. Donc face à cela, les choses ne se passent pas comme il se doit. Maintenant tout le monde essai de relancer parce qu'au niveau de l'UEMOA en 2003, on avait élaboré ce qu'on appelait l'Agenda Coton Textile dont l'objectif était de relancer la production cotonnière et surtout la transformation du coton. Transformer 25% du coton de la sous-région. Mais aujourd'hui on ne transforme même pas 1% du coton produit dans l'espace UEMOA. Le seul pays qui fait l'effort encore c'est le Burkina Faso qui transforme encore un peu plus de 1 %, selon les années on va dire autour de 2% de notre production cotonnière est transformée, mais les autre pays la totalité de la fibre produite est exportée.

Les causes en fait, de tous ces échecs c'est assez multiple. Et puis il faut reconnaître aussi que nous n'avons pas su nous adapter à l'évolution des technologies. Et comme c'était des sociétés d'Etat, investir dans le renouvellement et dans le maintien de l'outil de production n'a jamais été forcément une priorité. Donc du coup, vous avez des entreprises qui peinaient à trouver d'abord un technicien qui est capable de comprendre comment ça fonctionne ensuite même si vous trouvez les pièces de rechange ça devient la croix et la bannière et puis donc, résultat ça n'a pas toujours été simple pour beaucoup d'entre-elles.

7. Quelles ont été les conséquences du **PAS** sur l'**industrie burkinabè** depuis sa mise en œuvre ?

Rire... Ça c'est une .... C'est plus qu'une longue histoire ça. Si on doit parler de ça on risque d'y passer la journée hein. En lui-même c'est déjà une thématique de mémoire, que de parler des conséquences du Programme

Ajustement Structurel sur le secteur de l'industrie. Disons que quand on a mis en œuvre les PAS, la décision qui a été prise c'est que l'Etat devrait se retirer de ce qu'on a appelé les secteurs productifs. Ils utilisent le terme à dessin en fait en disant ce qu'on a appelé les secteurs productifs et que l'Etat devrait se recentrer sur tout ce qui était réglementations pour accompagner le développement du secteur privé. En soit, vouloir promouvoir le secteur privé, il n'y a rien de mauvais dans cela. Bien au contraire, partout dans le monde, le développement des pays s'est toujours fait avec un secteur privé fort. Par contre, le drame qu'il y a eu dans notre cas, c'est que les secteurs productifs que nous avions c'étaient des secteurs productifs créés par l'Etat parce que les burkinabè n'avaient pas, n'ont pas même encore aujourd'hui je vais le dire comme ça c'est vrai que les choses évoluent un tout petit peu, n'ont pas cette culture de l'investissement industriel. Donc, imaginez en 91 donc il y a 30 ans en arrière, quand on décidait de dire : l'Etat se retirait de tous ces secteurs productifs. Donc du coup l'Etat privatise toutes les unités industrielles qu'il a créées. Bon, il faut privatiser le sucre, il faut privatiser l'huile, il faut privatiser la production des matériaux de construction, il faut privatiser les cycles, il faut privatiser le coton, donc vous imaginez un peu où, tout d'un coup, on se réveille et puis on dit bon écouter il faut que l'Etat se retire de ces secteurs. Bon, le drame a été que, un, notre secteur privé n'ayant pas la culture de l'investissement industriel, s'est trouvé plus ou moins exclu de fait, même si le gouvernement à travers la mise en place de la commission nationale de la privatisation avait fait l'effort de promouvoir l'investissement industriel national. Mais vous vous adressez à des gens qui ont une culture de commerçant et vous leur dites de devenir des industriels, c'est comme si vous disiez à quelqu'un qui a l'habitude de marcher, vous lui dites de prendre un vélo et puis de rouler alors qu'il ne sait pas comment on roule un vélo. Ça devient difficile. Donc, du coup, on s'est retrouvé dans une situation où quand on refait le bilan aujourd'hui des sociétés que l'Etat a privatisé à cette époque, la SOSUCO, elle reste encore, la SN CITEC existe encore, elles ont été privatisées, elles, elles existent mais avec des difficultés, mais elles existent au moins. C'est déjà... au moins on ne les a pas complètement perdu. La SOPAL qui produisait de l'alcool existe toujours parce qu'elle a été fusionnée à la SN SOSUCO par la suite, il y a eu une fusion, absorption par les privées parce que c'était la même compagnie privée qui avait pris les deux sociétés, donc elle a fini par les fusionner. Mais après le reste, bon il y a BRAKINA qui existe bien entendu qui continue à fonctionner, qui fonctionne même très bien. Mais tout le reste a disparu. On fabriquait les chaussures au Burkina maintenant il y en a plus. On fabriquait les solutés pour faire les perfusions, il y en a plus. Alors quand vous ... on fabriquait des motos à la CIFA, je dis on fabriquait parce qu'aujourd'hui ce qu'on fait, on ne fabrique pas. Ce qu'on fait aujourd'hui on ne fabrique pas. Ça, ça disparu. Bon quand vous avez votre paysage industriel qui disparaît comme ça, et vous vous retrouvez du jour au lendemain avec un pays où on importe tout. A la limite comment est-ce que vous avec une importation aussi importante développer ou créer des emplois simplement ? Je ne vais même pas rentrer dans les autres considérations. Créer simplement des emplois ? Donc du coup, on se retrouve avec des situations qui ont en tout si on doit prendre en compte les ... faire les grandes campagnes de privatisation qu'on a eu, les succès storiels ne sont pas nombreux. L'Imprimerie Nationale, elle a fermé. Les seules choses qui existent et qui fonctionnent bien, je dis ça comme ça qui existent et qui fonctionnent bien, on a privatisé Air Burkina, l'Etat est obligé de reprendre, vous être en train de travailler sur Faso Fani, on l'a privatisé mais l'Etat est obligé de reprendre. On dit qu'on privatise l'exploitation du chemin de fer, ... quand j'ai commencé à travailler, j'avais mon épouse à Ouaga et j'étais à Bobo. Tous les vendredi soir, j'étais à la gare de train, je prenais le train étalon, j'arrivais ici autour de 23 h. Je passais mon week-end, le dimanche soir je reprenais le train à 18h et puis je retrais à Bobo, lundi matin, j'étais au bureau. Bon, on va me dire oui mais ça a été remplacé par les car, ce n'est pas la même chose. C'est complètement différent. Ce ne sont pas des choses comparables parce que du reste, ce chemin de fer faisait vivre beaucoup de villages sur le trajet mais aujourd'hui ces villages-là, ils sont morts. Finish. Donc il y a beaucoup de chose à dire mais ce qu'il faut retenir simplement c'est que nous n'avons pas ..., en fait nous avons décidé de faire quelque chose sans que nous ayons été vraiment préparés à comment on fait. L'Etat a cédé ses participations dans des boîtes mais ça ne s'est pas traduit forcément par le développement de ces boîtes-là, bien au contraire quelque fois l'Etat a cédé et puis après tous les matins c'est l'Etat qui est obligé de remettre de l'argent pour que ces boîtes-là ne coulent pas. Pour les quelques-unes qui existent encore, où l'Etat est obligé de trouver des solutions pour les soutenir pour qu'elles ne disparaissent pas. Donc je ne crois pas que nous ayons réussi quelque chose de bien.

Bon, ça eu aussi hein quelque chose de positif. C'est qu'il y a d'autres secteurs qui n'étaient pas des secteurs avant où l'Etat était actif et où même quand l'Etat était actif, il n'était pas actif au point de répondre au besoin de toutes les populations. C'est le secteur des transports parce qu'à l'Époque nous avions Fasotour qu'on a essayé de privatiser mais qu'on n'a pas réussi à privatiser qu'on a fini par liquider, qui faisait le transport entre Ouaga et Bobo par la route. Aujourd'hui vous avez des dizaines de compagnie qui font la même route donc c'est quelque chose malheur et bon. Vous avez le transport interurbain avec à l'intérieur de nos villes, avec à l'époque X9 qu'on a essayé de privatiser mais on n'y a pas arrivé, on a fini par liquider. Bon, aujourd'hui on a SOTRACO à la place. Les gens on essayer de mettre en place des compagnies de taxi même si là l'expérience n'a pas forcément été très concluante pour divers raisons pas parce qu'il n'y a pas le marché, c'est parce que simplement

bon, le mode d'organisation qui est mise en place-là ne correspond pas aux habitudes de consommation du burkinabè. Du coup ça ne fonctionne pas.

Vous avez le secteur des matériaux de construction qui a connu un développement parce qu'à l'époque on avait CBTM et puis Profimétaux. C'était les principales sociétés de production de matériaux de construction et aujourd'hui on en a là aussi une bonne dizaine qui fabrique des matériaux de construction au plan locale.

Vous aviez des banques qui étaient publiques avec BIB, c'était la BIV à l'époque, bon, c'était BIB déjà parce qu'on était déjà sous la révolution. BIB, BICIA, BFCI ? BND, CNCA, c'était ça qu'on avait à l'époque qui était des banques publiques à l'époque, en tout cas, des participations majoritaires de l'Etat. Puis, à la faveur de ça, l'Etat a commencé à se retirer du secteur bancaire là aussi. La BIB a été vendue d'abord à un premier groupe européen, ensuite rachetée par l'Etat parce qu'il y avait des problèmes avant d'être revendue au groupe de United Bank. BICIA a été vendue au Groupe BNP. BFCI a été fusionnée à l'UREBA je crois, qui était l'Union Révolutionnaire des Banques – dont le siège devrait être ici en fait, ce bâtiment avait été construit pour être le siège de l'UREBA, l'Union Révolutionnaire des Banques – pour créer la Société Générale, qui a été vendu à la société générale. Et puis après bon, vous avez eu CNCA qui a d'abord été transformé en BACB avant d'être vendu au Groupe ECOBANK. Donc, il y a eu quand même dans le secteur bancaire une dynamique d'investissement même si là aussi il a fallu attendre plutôt le début des années 2000 pour voir donc les privés burkinabè investir dans le secteur de la création de la banque avec donc Coris Banque. Bon après avec le rachat de la Banque de l'Habitat par le Groupe EBOMAF et puis la création de Wenkouni Bank par le Groupe PLANOR (associé à des partenaires locaux). Là on a un secteur privé bancaire qui est plutôt devenu un secteur bancaire privé même si il y a des difficultés là-dedans mais au moins ça va. On a au moins l'investissement privé dans ce secteur. L'Etat s'en est retiré et ça permis ..., ça permis aussi de développer tout ce qui est microcrédits parce qu'avant on n'avait que quatre coopératives de microcrédits, une qui était à l'Ouest, ça c'était Bobo, une au Sud-Ouest qui était à Diébougou, dont le siège était à Diébougou, et puis une au Plateau Central à Ouaga, il y avait une autre au Nord. Donc c'est après les différentes crises l'ensemble de ces différentes structures-là ont fusionné pour donner la fédération des caisses populaires (Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB)). Sinon avant c'était des entités séparées. On avait une qui était à Ouayigouya, une à Ouaga, une à Diébougou, une à Bobo.

Donc on ne peut pas considérer que ça été mauvais en soi mais il faut reconnaître que nous n'avions pas vraiment non plus préparé notre secteur privé à ça. Donc forcément vous faites des choses qui ne fonctionnent pas. Par exemple dans secteur de la distribution des hydrocarbures, on avait à l'époque trois groupes : Total, Elf, Shell et Mobil, c'était les quatre groupes qu'on avait. L'Etat était présent sauf je crois dans Totale et Mobil où l'Etat n'était pas majoritaire sinon dans Shell l'Etat était majoritaire, mais en tout cas l'Etat s'était désengagé dans ce secteur en cédant ses parts. On a vendu Mobil à un opérateur local qui a créé PétroFa. Tout le monde voit aujourd'hui comment PétroFa se bat sans arriver vraiment. Au début on pensait que s'allait être le modèle, le premier modèle intégré d'un investisseur privé burkinabè qui a investi dans le secteur de la distribution des hydrocarbures mais ça n'a pas fonctionné. Ou du moins, aujourd'hui je ne dirais pas que c'est quasi mort mais ce n'est pas loin de ça. Maintenant après on a eu plein de marqueteurs qui se sont installés parce qu'il y a eu un cahier de charge qui a été élaboré tout ça, pour permettre aux privés de s'installer mais secteur reste dominé par Total et puis par Shell.

Donc, il y a quand même eu des choses qui se sont faites qui ont été positives mais le vrai problème pour moi c'est ... je considère que nous n'avions pas préparé notre secteur privé et nous n'avons pas su trouver des instruments pour accompagner aussi notre secteur privé à reprendre ces unités industrielles. L'Etat a voulu faciliter en disant bon, comme on m'a dit de privatiser, je privatise mais je donne la priorité à des opérateurs nationaux mais ces opérateurs nationaux n'ont pas l'habitude de gérer des unités industrielles. Quand vous leur vendez ça comme ça, et qu'il n'y a pas l'accompagnement qu'il faut derrière pour rassurer que ces gens progressivement arrivent à bien tenir leurs affaires bien entendu vous arrivez des situations un peu compliquées voilà. Mais comme je le dit, c'est un sujet pour lequel on peut discuter une journée.

**Pourquoi ils étaient obligés d'accepter le programme d'ajustement structurel ?**

Vous savez dans nos Etats, ... bon, ce que je veux dire peut heurter. Mais il faut que je le dise comme ça. En fait, nous vivons au-dessus de nos moyens. La vérité c'est ça. On vie complètement au-dessus de nos moyens. Tout le monde. Ce n'est pas l'Etat parce que quand les gens disent l'Etat, vous voyez seulement le gouvernement. L'Etat c'est nous tous, ce n'est pas le gouvernement, c'est nous tous. Nous vivons au-dessus de nos moyens. Vous voyez, c'est difficile à expliquer. Je prends juste un exemple terre à terre. J'étais au mois de mars au Viêt Nam. J'habitais dans un Hôtel 5 Etoiles. Le tarif qu'on me faisait payer représentait en gros 55 000 F y compris le petit déjeuner, Hôtel 5 Etoiles. Bon, nos Hôtel que nous avons ici qui sont des Hôtel 5 Etoiles, qui n'ont rien même d'un Hôtel 5 Etoile, vous payez combien ? Dans ces hôtels de 5 Etoile là-bas, bon, je me suis fait inviter par des amis on mangeait dans l'hôtel où j'étais parce que ils m'avaient demandé est-ce qu'on allait sortir et je leur ai dit que j'étais très fatigué donc on est resté dans l'hôtel en question. On était quatre (04), quatre à manger. Manger, boire. Quand la facture est venue, elle faisait à peine 100 dollars, c'est 60 000, maximum. Ici, je dis bien ici, vous allez, parce qu'on a deux hôtel qu'on considère comme des Hôtels 5 Etoiles sinon trois. Vous allez à

LAICO (Libyan African Investment Company) ou bien à Silmandé, d'accord, vous manger et vous buvez en vin en couple seulement, vous payerez plus de 5 dollars. Donc il y a quelque chose qui ne va pas en fait. Bon nous refusons d'admettre ça et on est dans une position un peu bizarre. Bon, en 94 après les débuts des privatisations, on a dit non, on va dévaluer la monnaie, ça devrait nous rendre plus compétitif, mais en fait, quand vous dévaluez votre monnaie et puis vous l'arrimé une monnaie forte, vous faites quoi ? On avait rien changé. Je ne suis pas en train de critiquer le fait qu'on ait un arrimage à l'euro, la France, non ce n'est pas du tout ça. C'est une logique économique simplement. Je ne suis pas en train de faire de l'apologie des activistes pour dire non il faut quitter la zone euro, non ce n'est pas du tout ça. C'est simplement que vous ne pouvez pas vous développer quand vous avez une monnaie où vous n'avez pas la latitude de la faire fluctuer en fonction de vos intérêts. Ça ne marche pas. En fait, vous vous fatiguez pour rien. Ça ne marchera jamais. Quand vous allez au Viêt Nam, les tests PCR, ça fait 500 000 de leur monnaie, ça fait 25 euros. 500 000 de leur monnaie, 500 000 ça fait 25 euros. Comment est-ce que nous on veut compétir avec ces gens ? Et on dit qu'on veut être compétitif. Eux, ils savent que quand leur monnaie est forte, ils peuvent acheter ce qu'ils veulent mais ils ont du mal à vendre. Donc entre le fait de pouvoir acheter plus et vendre plus, ils préfèrent vendre plus parce que c'est ça qui fait tourner leur économie. Donc ils n'ont pas besoin d'avoir une monnaie forte. Ce n'est pas leur problème ça. Ils n'ont aucun intérêt à ça. Qu'est-ce que nous nous faisons ? Tous les jours on prend les avions, on va là-bas, on va acheter ce qu'ils produisent et on revient vendre chez nous par ce qu'on se dit non, on a une monnaie forte. C'est de la bêtise. Pour développer un pays comme les notre où vous avez les  $\frac{3}{4}$  de la population qui sont des gens qui sont en âge de travailler normalement mais qui ne peuvent trouver du travail parce que vous prenez votre argent pour aller acheter le travail des autres au lieu de prendre cet argent pour créer du travail chez vous. Donc ça devient difficile. Mais ce sont de choix qu'on fait, ...ehhh on va dire ce sont nos politiques qui choisissent mais les politiques c'est nous qui les choisissons. J'aime toujours dire ça parce que je dis, le politique, il ne s'est pas autoproclamé politique. Ce n'est pas comme ça. C'est nous qui choisissons nos politiques. Donc si on choisit nos politiques, il faut qu'on assume les choix qu'ils font en notre nom. Donc il n'y a pas de soucis.

8. **Pouvez-vous nous parler un peu de la procédure de la fermeture Faso Fani ?**

Non on n'a pas décidé du jour au lendemain de fermer. Pas du tout, ce n'est pas comme ça. C'est-à-dire que...en fait c'est ce que je dis, l'Etat gérait la boîte, la dernière fois quand je vous ai expliqué je vous ai bien dit, le problème aussi de l'Etat gestionnaire d'unité industrielle c'est qu'il avait très souvent du mal à faire la part des choses entre son obligation de rentabiliser l'investissement qu'il a réalisé, rentabilité financière et son obligation d'utiliser l'unité qu'il a créé là pour mettre en œuvre sa politique sociale. Ça ne peut pas aller ensemble. Ça aussi il faut qu'on ait le courage quelque fois de le dire parce que ce n'est pas parce que c'est une unité créée par l'Etat que l'obligation de rentabilité doit disparaître. Bon, dans beaucoup de cas, on a eu cette difficulté là et je crois personnellement que l'une des raisons qui ont conduit les institutions du Breton Wood à l'époque à demander à ce que l'Etat sorte de ces secteurs productifs c'était que très souvent ces entreprises même si elle pouvait être rentables ne l'étaient pas parce que l'Etat avait une façon de gérer qui n'était pas du tout une façon orthodoxe. Je dis bien quelque fois. Je ne dis pas que c'était systématique. Et dans le cas de Faso Fani, quand vous avez un outil de production et que vous ne travaillez pas à sa mise à niveau continu, au plan technologique vous êtes dépassé à un moment et quand vous êtes dépassé, forcément, les produits que vous mettez sur le marché sont aussi dépassés et quand vos produits sont dépassés donc vous sortez progressivement du marché. Alors que vous avez des charges qu'il faut supporter. Bon, l'Etat met de l'argent pour supporter ces charges là jusqu'à un moment où lui-même il dit : bon, attendez, je crois que c'est bon comme ça, on va arrêter les frais. Et quand on dit on va arrêter les frais, on cherche en ce moment un privé pour reprendre. Et j'ai toujours dit ce quand vous voulez aller vendre votre mouton là, vous l'engraissez bien avant d'aller le vendre. Mais si vous sortez avec votre mouton chétif et puis vous voulez aller trouver un acheteur, bon, ça sera difficile dès. En tout cas, même si vous trouvez un acheteur bon, il va vous l'acheter au lance pierre quoi. Il n'y a pas d'autres solutions. Donc quand ça devient comme cela vous voulez trouver un repreneur vous ne trouvez pas. Donc pour arrêter complètement les frais vous êtes obligés de liquider. Donc quand vous liquidez, puisque personne ne veut, vous liquidez t puis vous-même vous prenez pour être sûr qu'au moins vous avez réglé le problème des obligations en vers tiers. Vous réglez ça définitivement, vous reprenez, vous fermez et puis vous regardez, vous attendez de trouver quelqu'un qui veut pendre. Et dans le cas de Faso Fani c'est à ça qu'on est arrivé. On a fini par liquider et l'Etat a un moment donné s'est dit bon, on a liquidé quand même il faut qu'on voit comment on peut redémarrer ça parce que comme je vous le dit c'est emblématique de notre secteur industriel. Donc du coup on a dit non écoutez on va donner ça à quelqu'un. On ne va pas lui réclamer qu'il nous donne de l'argent. On lui donne au franc symbolique. Donc il n'a qu'à se débrouiller pour mettre ça en route. Et c'est ce qu'on a fait. Bon, malheureusement celui qui a pris au franc symbolique là, bon je vais dire ça à quelque part, lui-même il est devenu pire que l'Etat après. Donc, résultat, l'Etat encore était obligé de racheter encore. Donc, vous voyez un peu ce que c'est ? Vous achetez quelque chose dans le cadre de la liquidation, vous le donnez au franc symbolique à quelqu'un, en vous lui rachetez encore... rire..., ça c'est l'histoire de Faso Fani.

Il paraît que sous la courte période de privatisation (**sous Fasotex**), les **machines** de l'usine ont été **démontées et transférées à l'étranger**. Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet ?

Vous savez, moi j'ai toujours dit, je ne vais pas changer d'avis la dessus. Quand vous avez décidé de liquider quelque chose, vous l'avez liquidé, point. Il n'y a pas de ex travailleurs là-bas. Vous avez été licenciés, on vous a payé vos droits, basta ! Vous n'avez plus aucun ... c'est vrai vous avez un attachement sentimental à votre ancien outil de travail, mais ça s'arrête là. Comme je dis, on l'a liquidé et ensuite on l'a donné à un franc symbolique à quelqu'un, mais la personne fait ce qu'il veut. Je suis désolé ! Ce débat autour du fait de dire non, c'est pendant la gestion du privé là qu'on a démonté les machines, mais il n'y a plus de gestion de privé, ça appartient au privé, ce n'était pas une gestion. Ça appartenait au privé, c'est pas plus compliqué que ça. Mais maintenant, au moins, il faut que ça, ça soit claire. Maintenant dans la pratique, c'est vrai comme je vous dis, l'Etat en donnant ça au franc symbolique à un privé a toujours pensé que ce privé pouvait le remettre en route. Ça ne s'est pas fait. Bien au contraire, ce à quoi on a assisté c'est que effectivement... parce que l'unité c'était une unité intégrée, il y avait la filature, le tissage, la teinture, l'impression. C'était les quatre maillons qu'il y avait. Quand ce privé a repris, il n'a jamais démarré la filature, il n'a jamais démarré le tissage, donc il a démonté ces machines-là qui étaient comme je le dis, une technologie déjà dépassée. Il a démonté le tissage et la filature et il l'a vendu en ferraille. Quand les gens disent qu'on a transféré ailleurs, ça n'a pas été transféré quelque part. Ça été vendu comme ferraille parce que personne ne va acheter ces vieux métiers de l'an X là pour mettre... mais vous n'allez jamais gagner de l'argent. Donc, il a démonté, il a vendu, ça lui a donné du cash, c'est ça. Ce qu'il en a fait, moi je ne pose pas de commentaire par rapport à ça. C'est de la responsabilité de celui lui a donné au franc symbolique de veiller à ce que ça n'arrive pas. Mais si lui il n'a pas fait ça, donc quand les anciens travailleurs disent que non c'est parce que c'était un privé c'est pour ça que c'est devenu comme ça, non, il faut laisser ça tranquille.

On n'avait que l'impression qui fonctionnait. Il a acheté la cretonne qu'il importait de la Chine pour imprimer et vendre. Alors, ce qu'on ne dit pas et ça je vous l'ai dit la dernière fois, quand vous faites le tour des unités industrielles du textile que l'on a dans la sous-région, il n'y a pratiquement pas qui font tissage ni filature. Ils achètent la cretonne. Uniwax achète la cretonne. Ça qui est fabriqué par Woodin, Woodin ne fait n'a pas d'unité de tissage. Ils achètent la cretonne en fonction de ce qu'ils veulent faire, ils vont définir les caractéristiques de la cretonne qu'ils veulent, ils achètent en Chine et puis ils viennent imprimer. C'est tout.

9. **Quel a été le sort réservé aux employés de Faso Fani par l'Etat à la fermeture de l'usine.**

Je dis, pour moi, quand on a liquidé... parce que c'est ça le drame, que nous avons dans nos pays. Quand je dis toujours qu'on vit au-dessus de nos moyens là, ça aussi ça fait partie. Des choses que nous faisons qui ne correspondent à rien du tout. Quand vous avez décidé de liquidé une boîte, c'était une liquidation judiciaire en bonne et due forme ce n'est pas une affaire où c'est l'Etat qui s'est assis qui a signé des lettre de liquidation, non. Une liquidation en bonne et due forme. Les qui on procédé à la liquidation de Faso Fani existent encore au Burkina hein, ils ne sont pas morts. Ils sont là. On a liquidé Faso Fani c'est terminé. L'Etat s'est porté acquéreur parce qu'il y avait pas quelqu'un d'autre pour prendre. Parce que dans la procédure de liquidation vous devez de l'argent à des créanciers et parmi l'ensemble des créanciers, les créanciers prioritaires ce sont les travailleurs. C'est quand on a fini de payer les droits des travailleurs que l'on paie les banquiers, les créanciers d'exploitation, les créanciers d'investissement, et c'est après seulement s'il reste de l'argent, qu'on paye l'Etat lui-même, les actionnaires. Donc je ne vois pas pourquoi on est en train de ....

Je dis c'est vrai que cette question des anciens travailleurs de Faso Fani à Koudougou, on ne la pas géré sur le terrain du droit simplement. On a voulu aussi le gérer comme je le dis, il y a cet attachement sentimental on a mélangé les deux. Et ça pose aujourd'hui problème. Et ça fait que même si demain vous avez ... demain si on dit... quand on a commencé au niveau ministère, on va redémarrer Faso Fani, tout d'un coup, ces même ex travailleur ont commencé à écrire, "ahh, nous, il faut que bon, on nous emploie...". Je dis, toi, on t'a licencié depuis 2001, et toi tu n'as pas trouvé un autre travail et c'est en 2021 quand on va ouvrir là on va te prendre ? Il faut qu'on soit sérieux. Comme je le dis, ce n'est pas une question d'individu. Ce n'est pas une question de dire j'étais quelque chose contre quelqu'un en particulier, mais c'est une question simplement de bonne gouvernance. Vous ne pouvez pas faire ça. On a liquidé, on a payé les droits, maintenant, s'il y a eu des problèmes dans les règlements des questions de droit, si vous pensez que les droit qu'on vous a payé ne sont pas convenable conforme à ce que vous vous attendiez, ou à ce que prévoit la réglementation, vous avez les voies de recours et puis on règle le problème. Mais c'est devenu une affaire où tous les matins, parce que depuis que j'ai commencé à travailler sur ce dossier Faso Fani, il y a ... je vais dire comme ça, ça fait plus de dix (10) ans et chaque fois quand on commence à faire un pas vers le redémarrage de l'entreprise cette question des ex travailleurs revient sur la table. Ma position personnelle a toujours été de dire qu'il faut séparer le sort l'entité Faso Fani parce qu'elle a été liquidée en bonne et due forme, point. Elle n'existe plus légalement. Qu'est-ce qu'on a à en train d'emmerder les gens ? Maintenant c'est vrai, que au niveau de la ville de Koudougou, je dis ça comme ça, l'amalgame que l'on en a fait, le fait que l'on a voulu le gérer sur le plan sentimental parce que bon, ce sont des gens qui sont là-bas ... et puis on est venu mélangé avec la politique avec ça, se sont nos électeurs et

compagnies, font que aujourd'hui, chaque fois qu'on va vouloir démarrer Faso Fani ce débat-là va revenir sur la table. Il reviendra systématiquement. L'autre cas emblématique qu'on a c'est le Grand Moulin à Banfora. Quand on a voulu ouvrir Grand Moulin, les anciens travailleurs-là ont écrit pour dire que, eux, on ne pas rouvrir sans les prendre. J'ai dit ma position a été très claire à l'époque. J'ai dit à l'autorité, je n'étais pas encore le Directeur Général du Développement industriel, je m'occupais de autre chose, mais j'ai dit clairement, l'entreprise elle a été liquidée, en bonne et due forme, liquidée, vos droits ont été payés, point. Vous voulez quoi ? Si on reprend la boîte, celui qui veut travailler là-bas fait acte de candidature comme tout le monde. S'il remplit les conditions on va le recruter, s'il ne remplit pas les conditions il va aller faire autre chose. En fait, quand vous restez dans ça, ... Vous savez, je vous ai dit tout de suite qu'une bonne partie de nos sociétés qui était géré par l'Etat avant, on était trop collé à l'aspect sociale, gérer le social. On a recruté des gens qui n'avait aucune qualification, qui ont fait recruter leurs enfants, leurs cousins, leurs ... qui n'avaient aucune qualification qu'on a recruté et qu'on a mis dans la boîte. Et ce sont ces gens-là qui réclament tous les jours pour qu'on les reprenne. Mais tu n'as aucune qualification, tu veux qu'on te reprenne pour faire quoi ? C'est que tu as travaillé, tu as une expérience parce que tu as travaillé sur des machines d'accord, mais aujourd'hui les machine qu'on va installer là-bas là toi-même tu ne les a jamais vu même. Tu connais le principe générale de fonctionnement d'une unité de tissage, le principe générale d'une unité d'impression, mais ce que tu vas voir devant toi là tu ne l'as jamais vu. Les anciens métiers à tisser il avait cette taille (petit), ils n'étaient pas plus hauts que ça. Ils étaient posés comme ça les uns à côté des autres. Aujourd'hui, les métiers à tisser il sont plus grands que la table là. Ce n'est pas la même chose. Le principe du tissage il reste le même de tout façon, il ne va pas changer mais les machines qui sont là se sont des machine électroniques, il faut que tu puisses lire le cadran qui est devant toi pour pouvoir faire la ... mais tu ne sais pas et puis tu veux qu'on te recrute. Maintenant, ce que je dis peut-être que vous avez des parents qui sont là-bas qui disent ça comme ça mais moi je dis je ne suis pas d'accord avec cette façon de voir parce que malheureusement c'est vrai, ce que je dis, chaque fois que je le dis, je me fais plus ou moins agresser, mais je préfère être claire avec les gens, c'est mieux. Ça a l'avantage de clarifier ce qu'on va faire. Parce que quand on nous voit avec les gens, en fait, après vous êtes pris à votre propre piège. Et en ce moment vous ne pouvez pas reculer. Surtout que maintenant comme vous le faites là, les gens enregistrent ce que vous dites là, demain quand vous allez dire autres choses-là, ils vont sortir, ah donc vous avez dit la dernière fois que quand vous allez ouvrir Faso Fani vous allez nous recruter et puis aujourd'hui vous dites que non. Voilà !

10. **Pensez-vous que la création de l'usine Faso Fani à Koudougou a contribué au processus d'urbanisation de de la ville ?**

Si ! Il y avait deux unités à Koudougou. BRAVOLTA parce qu'il y avait une brasserie ce que beaucoup de gens ne savent pas. Une brasserie à Koudougou plus Faso Fani. C'était les deux (02) unités industrielles qu'il y avait là-bas. En plus du chemin de fer.

Je crois que le premier c'était Faso Fani et puis ensuite il y a eu BRAVOLTA. Et l'existence de la gare de train. Ce sont les trois choses qui ont contribué à l'urbanisation de la ville de Koudougou. Après il y a eu la création de ...

Il y a peut-être aussi quelque chose aussi qui a... mais qui est plus récent et qui a contribué, bon il y a deux choses. Il y a eu l'activité des unités industrielles Faso Fani, BRAVOLTA plus le chemin de fer mais il y a eu surtout aussi le fait que l'un des établissements de référence de l'enseignement secondaire, le collège Joseph Moukassa,... ont été des choses qui ont contribué, en tout cas jusqu'au début des années 90, à l'urbanisation de la ville de Koudougou.

Et puis après il y a eu la création de l'Ecole Normale de Koudougou qui avait pour vocation, au départ, de former les enseignants du secondaire. Quand on la créé au tout début, c'était ça. C'est l'ancêtre en fait, de l'Université de Koudougou. D'abord, créer l'ENS/K et c'est par la suite qu'on a fini par créer une université au sein de laquelle se trouve l'Ecole Normale, maintenant qui au lieu de former seulement les enseignants du secondaire forment aussi des inspecteurs de l'enseignement primaire. Ça se sont les choses qui ont quelque part contribué à ce que Koudougou puisse avoir un autre visage que celui qu'il avait avant et ça a amené du reste la coopération suisse au début au début des années 2000 à considérer que parmi les villes moyennes du Burkina, Koudougou était une ville assez ... elle a toujours été une ville commerçante. Elle est connue pour avoir été toujours une ville commerçante mais qui commerce avec le Ghana parce que ce que beaucoup ne savent pas, il y a une voie de trafic qui a toujours existé entre le Ghana et la ville Koudougou en passant par Léo. Les empruntent la route Sabou, Sapoui, Léo et, puis ils traversent la frontière pour rentrer au Ghana. Ça c'est l'histoire des flux économiques.

Il y a aussi la Cité qui a été construite aussi entre temps.

Bon, moi je ne considère que c'est parce qu'il y avait quelque chose qu'on construit une cité. On en construit pas la cité pour ... on construit une cité parce qu'il y a une ville, il y a une dynamique économique. Qui justifiait qu'on ... parce que sous la révolution quand on a fait de certaines villes des chefs-lieux de provinces, et qu'on a décidé de construire des cités dans chacune des chef-lieu de province, ce n'était pas les acteurs économiques. Quand on construisait les cités c'était pour dire, on envoie les fonctionnaires là-bas, qui ont des difficultés pour



se loger. Donc en construisant les cités du 04 août, ça permettait de loger les fonctionnaires. C'était destiné principalement à des fonctionnaires de l'administration publique.

Ça n'avait rien à avoir avec l'industrie ?

Non non non !

La décision de construction, là il faut reprendre l'histoire. Quand vous reprenez le discours d'orientation politique du 02 octobre 83, quand vous reprenez le premier plan quinquennal, dans lequel il y avait donc justement la question de la construction des cités du 04 août l'une des justifications principales c'était qu'on avait affecté des salariés, des fonctionnaires dans les provinces et très souvent les gens ne voulaient pas aller dans les provinces parce qu'il se posait toujours des problèmes : la question de logement, la question de l'éducation de leurs enfants, et la question de l'accès aux services de santé. Bon, les gens parlent de choses qu'ils ne ... voilà. C'est pas lié au fait que à Koudougou il y avait Faso Fani, non, ce n'est pas ça puisqu'on a en construit dans tous les chefs-lieux de provinces. Tous les chefs-lieux de provinces, il y a une cité du quatre août. Certaines marchent encore aujourd'hui d'autres sont dans un état de délabrement un peu avancé mais c'était ça la logique.

11. La fermeture de l'usine Faso Fani peut-elle être considérée comme une manifestation du **délaissement de la ville de Koudougou** par le gouvernement de l'époque au profit de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ?

Faux ! Ma réponse est : faux. Il faut qu'on arrête de dire des choses comme ça. C'est pas vrai.

12. Y avait-t-il eu des **problèmes environnementaux** occasionnés par la production des unités industrielles (**Faso Fani et SOFITEX**) de Koudougou.

Faso Fani, oui. Il y a eu des problèmes liés au fait que ... c'est ça du reste qui a conduit à que les bassins de décantation soient à l'intérieur. Le problème c'est que vous utilisez beaucoup de soude, en fait vous utilisez globalement des produits toxiques donc il ne faut pas les jeter dans la nature. Mais avant qu'on ait tous ces bassins, au départ, il y avait une petite station qui existait, qui existe toujours. Il y a les vestiges de cette station. Mais cette petite station n'arrivait plus à fonctionner parce que les outils technologiques qui étaient au-dessus étaient dépassés, on n'arrivait pas à les mettre à jour. Dans ce cas on est arrivé à abandonner cette station d'épuration et on a construit les quatre bassins-là qui sont des bassins de lagunage, pour faire de l'aération et puis permettre à ce que ... en ajoutant de quoi neutraliser la soude qu'on mettait dedans. Elles permettent d'avoir une eau qu'on pouvait en ce moment relâcher dans la nature. Alors aujourd'hui il y a des crocodiles dedans, dans les bassins en questions donc ça veut dire que l'eau qui est là-bas aujourd'hui n'est pas aussi mauvaise pour les animaux mais elle reste mauvaise pour l'homme.

13. Quel est l'état de conservation des vestiges (**bâtiments, machines, structures,...**) de Faso Fani aujourd'hui ?

Bon, les machines il n'y a plus. D'accord ?

Les bâtiments ils existent toujours. Tous les bâtiments existent puis que la cité qui était la cité des travailleurs a été rachetée pour le CENOU et c'est cette cité que les étudiants utilisent comme cité universitaire. Donc il y a quand même ce vestige qui reste. Les bâtiments qui sont là-bas ce sont des bâtiments qui ont été construits à l'époque de la construction de l'usine, tous les bâtiments qui sont là-bas. Sur le site mêmes, ce sont des bâtiments originaux. Il n'y a pas eu de modification. Il y a juste un seul bâtiment qui a été ajouté entre temps, qui a été fait en préfabriqué pour stocker du coton qui est au bord du chemin de fer parce que le coton venait de Bobo avec le train et on débarquait là-bas pour mettre dans les entrepôts. On prenait une partie à Koudougou mais il y a une partie venait de Bobo également par le train. Donc il n'y a pas de ... sur les bâtiments, ce sont les mêmes bâtiments et les vestiges sont toujours là. Ils sont en assez bon état puisque je les ai visités au mois de septembre de long en large, ils sont dans un très bon état de conservation.

14. L'Etat a-t-il un **projet pour le site de l'ancienne usine Faso Fani** ? **Commentaire** ?

On a un projet de réouverture avec des équipements de dernière technologie.

15. Les **choix technologiques** prochains pour la réouverture de l'usine textile permettront-ils la **conservation** et la **réutilisation** des mêmes **bâtiments** et **autres installations** de Faso Fani ?

Alors les bâtiments devraient être mis à niveau. Ça aussi on a fait un plan parce que dans le plan de réouverture, ce n'est pas seulement la technologie qu'on a regardé. On a regardé aussi les bâtiments. C'est pour ça que j'ai dit que je les avais visités en long et en large. Aujourd'hui on sait quels sont les bâtiments qu'il faut qu'on revisite. Quelles sont les modifications qu'on doit faire dessus. On a déjà tous les plans de modification mais on gardera l'ossature globale. Elle ne changera pas. L'ossature globale ne changera pas. Ce qu'il y a c'est qu'il y a des questions de tranchés qu'il faudrait qu'on règle. Donc sur certains bâtiments on va être obligé d'enlever les toits pour remettre de nouveaux toits en espérant qu'on trouvera les mêmes matériaux parce que je dois reconnaître que les matériaux qui ont été utilisés sont d'assez bonne qualité. Il y a des machines que les gens ont enlevé mais en les enlevant ils ont dû casser des murs donc on essaye de les remettre cela aussi. Les circuits électriques il faut

les reprennent. Donc circuits électriques, circuits eau, circuit vapeur et puis en fonction de l'agencement des nouvelles machines et de la taille comme je le dit les anciens métiers c'était plus petit, les nouveaux sont un peu plus grand donc on est obligé de les ajuster. Mais l'ossature globale, même l'ossature externe c'est-à-dire que tout ce qui est façade on va les conserver. Voilà. Historiquement, en tant que historien vous trouverez les mêmes bâtiments.

16. Certains **promoteurs des industries semi-artisanales** pensent que le mieux, pour les pays comme le Burkina Faso, serait de tendre vers les PME dans le domaine textile eu égard la concurrence internationale. Partagez-vous cette idée ?

Non, vous savez, je dis toujours au gens, en fait, on confond les choses. Vous savez, je suis ... bon, je travaille ça fait une trentaine d'années que je côtoie le monde de l'entreprise ou je vais dire simplement le monde économique de notre pays. Il n'y a pas de pays qui s'est développé en excluant un segment de l'économie. C'est faux. Parce que même les grands pays qu'on cite en exemple. Quand vous allez aux Etats-Unis, la confection, il y a la confection industrielle et il y a la confection artisanale. Il n'y a pas de ... ce n'est pas la même chose. Ça on ne pourra pas le faire de façon artisanale. Ça n'a aucun sens. Donc on va être obligé de le faire de façon industrielle. J'ai dit toujours et tous ceux qui me connaissent savent que dans toutes les notes que j'écris, j'ai toujours dit que l'activité artisanale au Burkina en particulier dans le secteur du textile est quelque chose d'essentiel à préserver. Donc la remise en route de Faso Fani ne va pas concurrencer l'artisanat. C'est vrai qu'il y a eu quelque chose qui fait que les gens pensent à ça. Parce qu'au début des années 80, ou bien au milieu des années 80, Faso Fani s'était mis à fabriquer de couvertures. Je sais qu'en moore les gens avaient donné un surnom à ce type de couverture là. Ce sont des couvertures bleues et blanches, vertes et blanches, c'était les deux couleurs. Moi je ne vais pas faire de couverture. Je ne vais pas mettre ça dans mon ... ça n'a aucun sens. Je ne vais pas me mettre à faire ça. Par contre, ce que je vais faire, je vais faire des draps de lit pour une raison simple. C'est qu'aujourd'hui, nous importons les tissus d'Asie, ok ? Et nos artisans, nos femmes achètent ces pagnes-là, ces tissus là et puis ils vont faire confectionner des draps pour vendre. Et qui ne sont pas des draps 100% coton en plus même si on dit que c'est 100% coton. C'est faux parce qu'en Asie le fil 100% coton, ça ne veut pas dire que ça n'existe pas, ça existe mais c'est très rare. Généralement on fait toujours un mélange 65% coton 35% polyester ou 35% coton 65% polyester. Ça ce n'est pas du coton, non ce n'est pas du 100%. S'il le fabriquait il me dit c'est du 100% coton, je lui dis il ne faut pas me prendre pour un idiot. Donc, du coup, on est obligé de ... même votre jeans que vous portez n'est pas du 100% coton alors que normalement les jeans, c'est du 100% coton. Mais de plus en plus, on fait du jeans élastique, donc on met de l'élasthanne dedans.

On travaille à la fois pour développer l'artisanat, la semi-industriel, la petite industrie et la grande industrie. Tout ça, ça doit se compléter. C'est-à-dire que ce que l'artisanat ne peut pas faire il ne faut pas lui demander de faire. Ce que le semi-industriel ne peut pas faire, il ne faut pas lui demander faire. L'industrie ne peut pas aller fabriquer de produits artisanaux. Ce n'est pas son rôle.

Donc il faut que les gens sortent de cette logique-là. Du reste, dans la démarche de réouverture de Faso Fani, nous avons dit il faut qu'on trouve un moyen pour mettre sur le marché national du fil teint industriel parce que on a plus de chance que les couleurs elles restent et elles restent longtemps, à la différence de la teinture artisanale, où d'un bain à un autre, pour la même couleur, vous avez des nuances différentes. Donc vous avez des difficultés d'avoir une démarche de standardisation de la production. Alors que si vous avez du fil traité industriellement, vous êtes sûr que si on dit que c'est du fil noir, c'est du fil noir.

Donc on a dit qu'on va faire ce fil pas pour l'utilisation de l'entreprise mais pour pouvoir le mettre à la disposition des artisans. Donc on n'est pas en train de monter quelque chose pour venir concurrencer les artisans, pas du tout. Ce n'est pas ça l'objectif tant j'aurais la charge de décrire ce qu'il y a à écrire, ça ne peut pas être ça l'objectif. Maintenant, demain les autres peut-être peuvent décider de changer mais je ne crois pas. Ce n'est pas la philosophie.

17. Quels sont les **vrais problèmes** auxquels fait face **l'industrie textile** burkinabè ?

Le vrai problème il y a trois.

- Un c'est l'accès à la matière première. Contrairement à ce qu'on pense ce n'est pas toujours évident. L'accès à la matière première, la matière première c'est le coton, la fibre de coton. Sans ça il n'y a pas d'industrie textile. Donc il faut déjà régler ça.
- Le deuxième problème c'est la question de l'électricité : coût et qualité. Parce que aujourd'hui les machines qu'on a de plus en plus sur le marché son des machines de haute précision, elles ne sont pas grosses consommatrice d'énergie contrairement aux anciennes mais elles sont plus sensible à la qualité de l'énergie. Donc du coup, pour l'instant au Burkina on a un problème, la question du coût on peut toujours s'en accommoder mais la question de la qualité est un véritable problème. Parce que, c'est vrai que ces dernières années on a plus ou moins réglé la question de la disponibilité mais quand on vous dit qu'on vous vent une tension de 380 pour la plus part des unités industrielles, il faut que ça soit vraiment une tension de 380, mais pas une tension de 220. Bon, quand on vous dit qu'on vous vent une tension de 220, il ne faut pas que ça soit une

tension de 120. Parce que si vous voulez, vous pouvez faire l'expérience à la maison, si vous avez des régulateurs, la tension d'entrée aujourd'hui ... je dis toujours à mes amis qui sont à la SONABEL que vous fournissez de l'énergie de mauvaise qualité, ils disent que ce n'est pas vrai. Je dis non moi je ne parle pas ... je dis chez moi à la maison. J'étais obligé, un, d'installer un régulateur sur le l'arrivée de la SONABEL ensuite d'être obligé encore de réinstaller des régulateurs à l'intérieur à la maison parce que la tension qui arrive au régulateur en bas de la SONABEL elle descend jusqu'à 160 - 150 chez moi à la maison. Et quand elle descend à ce niveau-là, la sortie qui doit être 220 a du mal à rester à 220 parce que les machines ont été conçues pour vous donner une tension de plus ou moins 10%. C'est-à-dire que si la tension d'entrée descend en dessous de 190, là vous êtes à une tension en dessous, 20% en dessous. Donc du coup, la tension de sortie a du mal à arriver aux 220. Alors depuis quelques jours c'est la semaine dernière, ce début de semaine, le week-end dernier de ce début de semaine, règlement, mon régulateur il lâche et comme le régulateur lâche, le groupe considère que il y a pas d'électricité et lui il démarre et ça ce n'est pas normal. Alors qu'il y a du courant. Bon, ça peut servir pour les ampoules laïdes (à revoir l'orthographe) mais ça ne peut pas servir pour un climatiseur parce que même si vous mettez des climatiseurs inverseurs il y a une tension minimale qu'il faut quand même pour qu'ils puissent démarrer.

Donc, il y a coût de la matière première, coup et qualité de l'énergie, et je mets l'autre chose ensemble, c'est la technologie et la qualification de la main d'œuvre. La technologie, parce qu'elle a beaucoup évolué. Il faut qu'on puisse aussi suivre l'évolution de la technologie. Mais pour ça il faut qu'on ait de la main d'œuvre qualifié. Bon, l'état lorsqu'on avait réfléchi de façon globale en disant il faut qu'on relance l'industrie du textile, on s'est dit qu'il faut qu'on forme les ressources humaines. Donc on a ouvert au sein de l'Université Polytechnique de Ouagadougou un institut, Génie Industrielle et Textile dont la première promotion, je crois qu'à la rentrée prochaine ils vont être en troisième année qui est normalement basé à Koudougou, à l'Université de Koudougou. Elle est déjà fonctionnelle. Comme je le dis, la première promotion sera en troisième année l'année prochaine. Dans notre réflexion globale, on s'est dit, vous ne pouvez pas développer l'industrie textile si vous n'avez pas de la qualification parce que aujourd'hui, les outils techniques on beaucoup évolués donc vous avez besoin des gens qui comprennent les différents métiers du textile sinon ça ne servira à rien. Voulez être obligé d'ouvrir des usines et puis être obligé d'aller chercher ... parce que même notre seule filature qui marche, elle est obligée d'aller chercher des contremaitres à l'étranger parce que nous n'en avons pas, nous avons pas de gens qui aient l'expertise et les qualifications qu'il faut pour gérer un certain nombre de question.

18. Existe-il au Burkina Faso **des écoles supérieurs de formation** dans le domaine de l'industrie textile aujourd'hui ?

Si on en a ouvert une. C'est vrai, normalement elle aurait déjà dû être à la troisième année, donc l'année prochaine on devrait avoir la sortie de la première promotion mais malheureusement, la première année d'ouverture on n'a pas eu d'étudiants parce que comme il fallait passer par les écoles préparatoires, pour y accéder, tous les étudiants qui sont passés par les écoles préparatoires ont préféré passer des concours internationaux et puis ils sont tous partis. Personne n'est resté et donc du coup on s'est retrouvé dans une situation assez...

Quelle est la place de l'industrie dans l'économie burkinabè, sa contribution à la formation du PIB ?

Je ne vais pas répondre à cette question. Je vais vous donner de la lecture.

19. Pourquoi tenez-vous tant à la réouverture de Faso Fani ?

Je vous ai dit qu'en fait, il y a quelques unités emblématiques qu'on a eues dans notre pays. Et c'est dommage qu'on ne puisse pas les ouvrir malgré le fait que le potentiel il existe.

Quand j'ai eu mon Bac ma première préoccupation était de m'acheter une mobylette. Je me suis acheter une mobylette fabriquée par CIFA. Aujourd'hui CIFA n'existe plus. Et ce que nous faisons nous importons des motos. On a le pays, en Afrique, en tout cas, qui a le plus de moto par tête d'habitant. Mais ça sert à quoi ? On importe tout. Il y a quelque chose qui ne va pas. Alors que nous avons le potentiel pour le faire. Avant, nous avions la CGP, elle importait le riz pour la commercialisation mais elle importait ce que nous ne pouvions pas produire localement parce que nous avions la SONACOR à Bobo qui produisait du riz. Donc elle achetait toute la production de SONACOR et elle importait le différentiel. Pourquoi est-ce que nous ne sommes pas capables de nous remettre dans les choses qui font que ce que nous produisons localement nous ne puissions pas les transformer pour quelle raisons ?

Le coton, j'ai une histoire particulière avec le coton. Tous mes thèmes, mes travaux quand j'étais étudiant on portés sur le coton. Tous. J'ai fait des études agronomiques, je suis un agronome de formation mais j'ai toujours travaillé sur le coton : coton, système de production. Mais j'ai toujours été sidéré par le fait que nous cultivions du coton et que nous ne profitons pas du coton. Et ça ce n'est pas bien. Au lieu que les gens se balade pour dire non il faut qu'on arrête de cultiver, non. Le coton a servi de base au développement de grands pays dans ce monde. Les Etats-Unis, l'esclavage c'était pour aller cultiver dans les champs de coton. Alors comment est-ce que nous on peut s'asseoir et puis on est là on importe tout ce qui est coton ? Même les tiges-cotons qu'on met

dans nos oreilles on importe. C'est impossible ça. C'est inadmissible en fait. Est-ce qu'on doit continuer ça ? Même les simples compresses les bandes faits en coton, on importe. On n'est pas capable de produire. Pas que nous ne l'avions pas fait, nous l'avions fait avant et aujourd'hui on ne peut plus. C'est quelle histoire ça ? Pour moi on ne devrait pas, on ne peut pas continuer de cette façon-là parce que ça ne marchera pas. Ça ne marchera pas. Les Etats-Unis ne se sont pas développés en exploitant le pétrole hein. Les Etats-Unis se sont développés en cultivant le coton et le maïs. La Chine s'est développée en cultivant le coton, le soja. L'Inde s'est développée en cultivant le coton. L'Egypte s'est développée en cultivant le coton. La Turquie dont nous tous on prend en exemple s'est développée avec l'industrie du coton. Mais pourquoi est-ce que on n'est pas capable de ... on n'est pas plus idiot qu'eux ! Non ! Et le monde consommera toujours du coton quel que soit l'évolution de ... on consommera toujours du coton. J'ai un ami qui dit que quand vous venez au monde on vous habille en cotonnade dans notre tradition ; quand vous vous mariez, le panier de la mariée doit contenir un pagne en cotonnade ; le jour où on vous initie, on vous donne un habit en cotonnade ; le jour où vous quittez ce monde, on vous emballe dans de la cotonnade. Donc pour moi, si on ne peut pas faire ça, je crois qu'on n'aura pas servi aux générations qui viennent. Je n'ai pas un intérêt particulier dedans. Non, ce n'est pas une question de ... Quand j'ai fini mes études, il y a plein de mes promotionnaires qui sont parti dans les sociétés cotonnières. Une bonne partie de tous les Directeur qu'on a aujourd'hui sont des promotionnaires à moi. Mais je leur ai dit, j'ai dit je ne veux pas aller là-bas. Et ça, ça m'a valu qu'à l'époque, on me fasse la bagarre parce qu'on m'a dit ben, écoute TRAORE, on comptait sur toi pour y allez mais pourquoi tu as refusé d'y aller ? Je dis non, je veux faire autre chose. Mais ça ne m'a pas empêché de me retrouver en train de faire du coton, ais je le fait autrement. Eux il s'occupe de ce qui est production et ce qui est recherche agronomique sur la production cotonnière mais bon, moi je préfère m'occuper du volet valorisation parce que c'est ce qui rapport l'argent. On cultive le coton ça nous rapporte 2% de la valeur ajoutée, 2%. Production, égrenage et puis commercialisation de la fibre, c'est 2% de la valeur ajoutée. Si j'ajoute une filature, la filature elle seule c'est 21% de la valeur ajoutée. Si je quitte la filature je fais tissage, confection, la confection à elle seule c'est-à-dire faire des habits de teeshirts des trucs pour vendre, c'est 55% de la valeur ajoutée, 55%. Donc, nous on fait du ... on plaisante pour l'instant. Je trouve qu'on n'a pas saisi toute l'importance du coton en fait. On n'a pas encore saisi. Notre pays, à la limite, souvent je dis aux gens, je dis, on pourrait faire un peu le fou furieux en disant : nous, à partir de telle année, on exporte plus un kilogramme de notre coton. On veut tout transformer. Ça va être difficile au début mais je crois qu'on gagnerait plutôt à ça. On exporte plus, donc vous n'importez plus de pagnes, vous allez consommer les pagnes produits au Burkina vous n'allez importer le coton hydrofoil, le coton quoi quoi quoi... pour les pharmacies, pour les santés, hors de question. Les compresses, vous allez fabriquer ici. Ça va être compliqué au début ... j'étais au Ghana l'autre jour que je revenais de ma mission au Vietnam, j'ai fait un transite au Ghana. La douane ghanéenne à l'aéroport quand vous arrivez on vous demande si dans vos bagages vous n'avez pas du textile que vous avez importé ou des chaussures que vous avez importées. Et du coup qu'est-ce que ça fait ? ça permis de développer l'industrie de la confection au Ghana. Ça permis que les unités qui font l'impression au Ghana marchent. Mais le Ghana ne produit pas du coton, ce n'est pas un pays producteur du coton. Pourquoi est-ce que ... le commerçant qui importe les pagnes là s'il ne peut pas vendre les pagnes que nous on produit localement là, il n'a qu'à arrêter de faire commerce, il n'a qu'à faire autre chose mais il ne va plus importer du pagne. Il veut on est prêt à l'aider à exporter nos pour aller vendre chez les autres mais pour amener pour les autres venir vendre chez nous là, ça il ne va pas amener. S'il n'est pas d'accord, ça c'est son problème.

En fait, tous les pays qui ont connu un décollage économique à un moment ont accepté de se faire critiquer, on accepter de se mettre à dos toute ou partie les opérateurs économiques. Mais ces opérateur économiques, ils sont combien ? C'est eux qui peuvent gêner notre pays-là ? Si nous on veut ça va se gêner. Les commerçants qui sont grands importateurs de pagnes au Burkina là, ils ne dépassent pas dix (10). On les connaît aussi. On les connaît. Donc il y a pas à dire ... ces 10 personnes là on ne peut pas avoir peur d'eux, pas au point de dire non, on ne va pas promouvoir la consommation de ce que nous produisons localement. Ce n'est pas possible. Tu n'importes pas même si tu rentres avec un centimètre là si on te prend avec ça tu vas en prison.

Justement, nous avons des accords de partenariat avec des pays, il y a l'OMC qui est là, tout ça ne pose pas un problème ?

Ecoutez-moi, il y a accord de l'OMC non ? Les Etats-Unis qui sont les chantres du libéralisme économique là, à cause de problème politique ce n'est même pas à cause de problème de marché à cause de problème politique, ils n'ont pas mis des surtaxes sur les biens qui sont importés de Chine ? Ils n'ont pas fait aujourd'hui que toute nos banques ont peur transférer de l'argent, de commercer avec la Russie ? Ça a quoi à avoir avec l'économie ? Mesure spéciale de quoi ? En fait, moi c'est la bagarre que j'ai avec mes collègues qui sont à la direction générale du commerce. Ils disent nous avons signé des accords. Oui on a signé des accords et puis après ? On est libre de sortir, on n'est pas attaché là-bas. On a peur de quoi ? On a peur simplement que les bailleurs internationaux ne vont pas nous aider. Il faut vous assoir et puis vous reposer la question véritablement. Ce qu'ils vous apportent comme aides extérieur là ça représente quoi ? Est-ce que cette aide extérieure là vous ne pouvez pas la gagner en ayant simplement une économie qui soit tournée vers la consommation de ce que vous avez localement ? C'est aussi simple que ça. Ce sont des logiques économiques, en fait vous ne ferez pas un choix

économique qui n'a pas d'effet pervers mais il faut l'accepter. Si vous voulez, vous sortir des problèmes il faut que vous acceptiez sinon ça ne marchera pas.

Est-ce qu'il y a des partenaires sûrs sur qui nous pouvons compter pour nous accompagner dans la dynamique de la valorisation des produits locaux ?

Vous savez, il y a pas de partenaire sûr. Aucun. Les turcs eux ils ont une industrie textile chez eux. Pourquoi vous voulez qu'ils viennent développer notre industrie textile. Ils peuvent nous accompagner à un moment mais si on devient leur concurrent ils font comment ? En fait, c'est une affaire où chacun n'a qu'à regarder, balayer d'abord devant ta porte et après tu vas aller regarder chez les autres. Mais sans ça la, dire qu'on compte sur tel partenaire tel partenaire, pour développer ceci pour développer cela, non. Il vous soutient parce qu'il sait qu'il a un intérêt. Les turcs ça fait des années qu'ils veulent pouvoir acheter notre coton directement à l'usine. Bon, vous allez leur demander leur accompagnement, ils vont vous accompagner et puis, progressivement ils vont vous dire bon, on vous a aidé là donc permettez-nous d'acheter du coton directement à l'usine. On se connaît. Personne ne va nous accompagner. Pour notre propre développement, si nous-même on ne retousse pas les manches là et qu'on dit ce sont les autres qui vont venir nous aider à nous développer, on sera encore là à la case de départ.

20. Nous qui nous intéressons à l'histoire de l'industrie textile du Burkina Faso, avez-vous des **suggestions** ou **recommandation** à nous faire pour mener à bien ce travail ?

Bon en fait, vous avez posé une question avant en disant que les gens pensent que la grosse industrie va tuer l'artisanat. En fait, le textile au Burkina vous ne pouvez pas en parler sans considérer le textile artisanal parce que si vous faites ça, en fait, vous n'aurez traité qu'une partie du problème. Parce qu'aujourd'hui le textile industriel n'existe pas. La fibre de coton, les 2% à peu près de fibre de coton que nous transformons, les 3/4 c'est l'artisanat du textile donc, c'est le Faso Dan Fani. Donc on ne peut pas oublier ce segment-là. En tout cas, si vous voulez vraiment avoir une démarche qui dit on veut faire le panorama de l'industrie du textile habillement au Burkina et que vous oubliez le pan artisanat, je crois que vous vous êtes trompé parce que ça ne pourra pas se faire. Ça c'est un héritage de l'époque de la révolution. Thomas SANKARA avait dit l'obligation de porter la Faso Dan Fani. j'ai rappelé à un de ses ancien ministres à l'époque qu'il avait dit, bon, il a dit ça à la banque mondiale, le jour où il est rentré le conseil de ministre qui a suivi on l'a relevé de ses fonctions parce qu'il a dit que lui il ne peut pas porter la Faso Dan Fani pour aller négocier avec les gens de la Banque Mondiale pendant que les gens sont en costumes cravates lui il est assis en Faso Dan Fani. Il est encore vivant. Quand on se voit et puis on se parle, il dit que moi-même, que je ne suis pas bien. Il a dit ça sous la révolution pendant qu'il était parti négocier l'appui de la Banque Mondiale et puis le conseil de ministre qui a suivi là on l'a enlevé direct. Comme toi tu dis que tu ne peux pas porter Faso Dan Fani ce n'est pas possible quoi, on ne peut pas te garder avec nous.

C'est important de ne pas cloisonner ça parce qu'en fait, vous risquez de considérer que le textile habillement-là n'a pas d'avenir au Burkina si vous ne regardez que le volet seulement industriel. Parce que l'histoire je vous l'ai raconté. Il y a plein de chose qui n'ont pas fonctionné. Est-ce que aujourd'hui on est capable de régler tous ces problèmes, tous ces disfonctionnements qu'on a eu avant, est-ce qu'on est capable de tout régler un seul coup ? Non ! Il faut qu'on les règle par palier. Et donc forcément si on doit attendre de les régler complètement pour qu'il ait une industrie textile ça ne marchera pas. Donc il faut qu'on ait une filière coton textile habillement au Burkina où il y a le segment artisanat et le segment industriel.

Sinon si vous ne faites pas ça vous arriverez à des conclusions mais qui ne rende pas compte de toute la réalité de secteur.

Vous aviez parlez de problème d'accès à la matière première c'est le coût ou bien c'est la qualité du coton ?

C'est même la disponibilité parce qu'on a système où notre coton quelque fois avant d'être produit est déjà la propriété des traders et ça, ça pose un problème. Il ya trois sociétés cotonnières. Il y a deux qui appartiennent à des traders : SOCOMA qui appartient au groupe Dagrif non au groupe Géocoton (à vérifier) plutôt ce n'est plu Dagrif c'est Géocoton maintenant, qui est plutôt un trader et Faso Coton qui appartient au groupe Lénart qui est un groupe de trader. SOFITEX appartient à l'Etat mais le problème qui y a au niveau de SOFITEX c'est que pour financer sa campagne elle est obligée de s'endetter et ces dettes sont garanties par les contrats qu'elle a avec les traders. Pas seulement pour les engrais, pour acheter le coton avec les producteurs. Ce sont des choses, bon, vu de l'extérieur on pense que c'est simple mais ce n'est pas aussi simple que ça. Mais l'Etat est en train de réfléchir pour voir comment on peut contourner ces difficultés. Mais on va y arriver. Notre problème au Burkina on n'a pas de politique sur la durée. On a des visions courtes termes et ça, ça ne peut pas développer un pays parce que les pays qu'on cite en exemple Turquie, Indonésie, Vietnam, Chine, et compagnie, il y a des secteurs sur lesquels ce sont les mêmes politiques. La chine depuis Mao Tse Toug on développe le coton, on développe le riz, on développe le soja, on développe l'acier. Et on n'a pas changé parce qu'on sait que quel que soit le problème qui va se poser, ces secteurs là on est obligé de continuer à exceller. On n'a pas le choix. Mais ne nous on a pas compris ça. Nous on est dans des ... Quand on fait le PNDS (Plan National de Développement Economique et Social) ou SCADD (Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable), on fait

une vision de cinq (05) ans. Le seul document de prospective sur la durée qu'on a eu qui était Burkina 2025, mais on ne la jamais traduit en action opérationnelle. Et si vous ne faites pas ça, vous ne pouvez pas arriver à développer quelque chose. On a élaboré deux documents de prospective : prospective coton, prospective énergie et puis la prospective SIDA. Ce n'était même pas santé, SIDA. C'était les trois documents de prospective qu'on avait fait. Mais quand vous regardez les contenus de ces documents de prospective on avait dit il faut faire du coton le moteur du développement rurale. Aujourd'hui ce n'est pas le cas. Parce ce que quand vous dites que vous voulez faire d'une filière le moteur d'un développement en fait, il y a des choses dont il faut se débarrasser. Et si ça doit devenir le moteur de développement, le coutier ne doit pas venir vous dicter ce que vous devriez faire. Donc ça ne marche pas. Dans la prospective énergie, on a refusé d'aborder la question des énergies renouvelables et on a refusé de développer la notion de la dynamique de production intérieure. On a construit cette prospective sur le fait qu'il faut qu'on achète l'énergie avec les autres. Ça ce n'est pas de la prospective parce que si eux ils n'investissent pas vous vous n'avez rien à acheter donc vous êtes dépendant de leur investissement donc vous n'avez pas de vision. En fait, notre développement ce n'est pas plus ... bon, on va dire il n'y a qu'à faire. C'est pas plus compliqué le fait dire ayons une démarche n'ayons plus une vision "courtermiste" pour régler nos problèmes. Ayons une vision à long termes ensuite on découpe cette vision à long termes là en des séquences. On met en place des instruments d'évaluation claires pas ce qu'on fait aujourd'hui parce que moi je considère que ce qu'on fait aujourd'hui comme évaluation quelques fois on est à côté de la plaque. Donc qu'on mette vraiment ... quand on arrive à la fin du premier découpage, on a fait une évaluation on a dit ça ça a marché on garde ce qui n'a pas marché là il ne faut pas s'entêter pour garder. On l'enlève. Chez nous à la maison quand vous achetez quelque chose si ça ne fonctionne pas vous jetez. Il n'y a pas autres chose à faire. Ça ne marche pas ça ne marche pas. Et ça on refuse de faire ça à l'échelle de l'Etat. Il y a quelque chose qui ne va pas. Pourquoi voulez-vous conserver quelque chose qui ne marche pas ? Pourquoi ? Ça ne vous sert à rien mais vous gardez quand même.

**Le changement de régime a joué sur la dynamique de la réouverture ?**

Dans ma culture on dit que quand tu pars au champ, tu te courbe là où tu es venu trouver les gens se sont arrêtés. Mais tu ne te courbe pas sur ce que les gens ont déjà dépassé. Parce que là, tu n'es pas venu aider les gens à cultiver. Mais nous quand on arrive on dit non mais celui qui était là avant c'était nul donc on va se recourber sur ce qu'il a fait là pour gratter pour voir ce qui n'a pas fonctionné dedans. Mais on s'en fou de ça.